AUJOURD'HUI
Supplément, rotogravure

Perspectives

POUR VOTRE AGREMENT
20 bandes comiques

LE TEMPS QU'IL FERA

Généralement ensoleillé et devenant nuageux plus tard dans la journée. Risque d'averses ou d'orages. Chaud. Vents du sud-ouest de 15 à 20 milles avec rafales de 30 milles. Minimum et maximum à Trois-Rivières, 55 et 80, à La Tuque, 55 et 80.

Bulletin plus complet en page 19.

Charbonnerie St-Laurent Ltée

Le Nouvelliste

PREMIUM PRIMEX FUEL OIL
Charbonnerie St-Laurent Ltée
TELEPHONE : FR. 4-6221

40e ANNEE — N° 240 TROIS-RIVIERES, SAMEDI, LE 13 AOUT 1960 DIX CENTS LE NUMERO

Dès maintenant, préparons l'avenir

De nombreux problèmes municipaux réclament des solutions réalistes

L'approche des élections municipales incite la population des Trois-Rivières à étudier les problèmes locaux dans leur ensemble et à se faire une vue neuve de la situation. Ce bilan rapide permet de mieux envisager les perspectives d'avenir et trace tout naturellement les voies où devront s'engager les prochaines administrations.

Pour faciliter ce travail et favoriser la méditation chez ceux qui devront opérer un choix et donner l'impulsion nécessaire aux bonnes volontés prêtes à entreprendre ces réalisations essentielles, nous avons voulu offrir aujourd'hui et au cours de la semaine qui suivra une synthèse des problèmes qui se présentent aux citoyens des Trois-Rivières et des besoins qu'il faut satisfaire si nous voulons atteindre les objectifs envisagés, surtout si nous voulons assurer à la ville des Trois-Rivières les progrès essentiels au bien-être de la population actuelle et des générations futures.

Problèmes d'administration

La première condition du succès est une administration dynamique, stable et clairvoyante. Notre ville possède une administration par gérant. Le système a été établi afin de libérer le conseil des soucis de l'exécution qui appartiennent au gérant municipal et aux chefs de services.

C'est à eux qu'il appartient de mettre en application les décisions prises par l'assemblée du conseil. Toute intervention inutile est donc superflue de la part des membres du conseil qui doivent se tenir au courant de l'administration au moyen des rapports qui leur sont soumis par qui de droit et légiférer sur les rapports, suggestions et expertises qui leur sont soumis. Lorsqu'ils choisissent des experts pour les conseiller, ils doivent bien s'assurer d'abord de leur compétence et ensuite s'en remettre à eux pour choisir les meilleures solutions à adopter.

Le budget couvre une année entière. Il doit être étudié et adopté avant le début de l'année afin d'éviter les dangers d'une administration sans contrôle. Les appropriations d'une année ne doivent pas se déverser sur la période suivante. Les prévisions budgétaires doivent être suffisamment réalistes pour couvrir les douze mois d'une année mais pas davantage. Enfin, les projets municipaux doivent sans cesse être tenus à jour et prêts à être réalisés afin de ne pas subir de retards lorsqu'il s'agit de les mettre en application.

Les annexions

Parmi ceux-ci, il n'en est pas de plus urgents ni de plus importants pour la ville des Trois-Rivières que les annexions. Il importe assez peu de savoir s'il faut annexer tel territoire en premier. C'est une question de facilité ou de convenance. Il faut surtout éviter l'annexion par petites bouchées, car c'est multiplier les difficultés et les démarches. Il ne fait aucun doute qu'il faudra un jour ou l'autre reculer les bornes de la ville au-delà des deux municipalités voisines de la paroisse des Trois-Rivières et des Forges. Le retard ne facilitera pas l'opération. Il la rendra au contraire plus coûteuse et plus délicate. Il faut se méfier des susceptibilités ou des craintes. On doit, par un coup d'audace aller droit au but et réaliser un projet sans lequel la ville étouffera dans un territoire trop exigu.

L'urbanisme

L'urbanisme est plus qu'une question d'embellissement et de réaménagement, c'est une véritable méthode d'administration. Si l'on prévoit les développements futurs, si les étapes de l'expansion sont bien agencées, les frais d'aménagement seront moins coûteux et les erreurs seront évitées. Mais à quoi sert un plan d'urbanisme s'il n'est pas appliqué ou si les particuliers peuvent s'en soustraire par des pressions ou une opposition systématique. L'urbanisme est le guide infaillible du bien général. Il doit diriger l'aménagement des zones nouvelles, prévoir l'assainissement des secteurs désuets selon un plan bien précis, délimiter les parcs industriels et les protéger contre les invasions domiciliaires, réserver les terrains nécessaires aux services communautaires et aux élargissements de rues. Mais les efforts et les prévisions de l'urbanisme ne valent rien si on n'a pas la fermeté nécessaire pour appliquer ses données, même les plus audacieuses.

Stationnement et circulation

A l'urbanisme se relient directement le stationnement et la circulation. Nos villes grandissent dans des cadres inadéquats.

La circulation s'engorge dans des rues tracées il y a un ou deux siècles. Le stationnement vient compliquer une situation déjà impossible. Il faut dégager les voies de circulation en interdisant le stationnement sur rue. Mais il faut créer de vastes terrains de stationnement avec au besoin des garages souterrains ou en hauteur dans les endroits les plus fréquentés. Les parcomètres sur rue sont ordinairement une nuisance. Dans les parcs, ils repoussent les automobilistes et créent du mécontentement. Le souci d'une administration doit être de rendre accessibles les centres commerciaux qui font sa prospérité. C'est pourquoi ce problème doit être sans cesse étudié avec les hommes d'affaires en recherchant les solutions qui favorisent le plus le bon renom de la ville et attirent la clientèle étrangère. Trois-Rivières a besoin dans ce domaine d'une politique dynamique afin de protéger des centres commerciaux essentiels à la prospérité de la ville.

L'aqueduc

Notre usine de filtration est en construction. Les travaux dureront encore au moins une année. Mais il semble que certaines machineries, certains dispositifs tardent à nous parvenir. Il faut hâter les travaux, les mener à bonne fin dans le plus bref délai possible non seulement à l'usine proprement dite mais en ce qui concerne les conduites qui peuvent être posées immédiatement afin de hâter la mise en service de notre nouveau système. Il convient aussi dès maintenant de préparer un mode d'opération qui assurera la production d'une eau saine. On doit aussi prendre les dispositifs pour protéger notre source d'approvisionnement d'eau et éviter les contaminations futures.

Ce sont là les principaux problème auxquels notre municipalité doit faire face et que nous n'avons fait qu'effleurer. Nous y reviendrons la semaine prochaine et développerons chacun de ces points afin de tracer un tableau aussi complet que possible de la situation et indiquer les solutions qui nous semblent les plus appropriées.

Industrie et travail

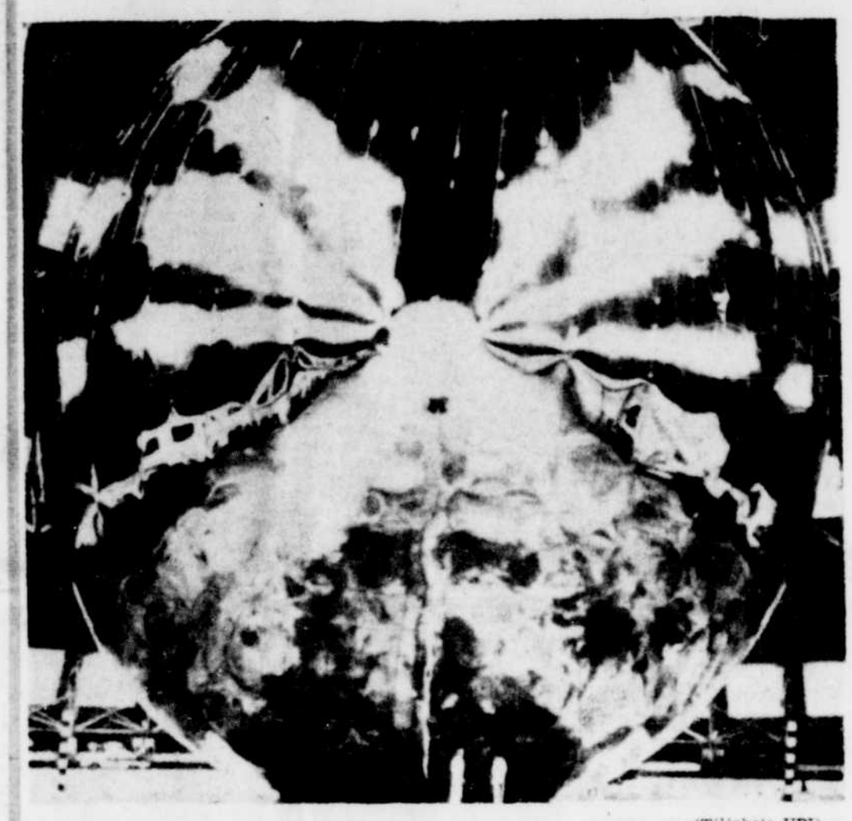
Trois-Rivières a besoin d'industries nouvelles et d'une grande variété d'emplois nouveaux pour ses jeunes. Une publicité soignée, des démarches répétées, une mise en valeur des sites industriels et des autres avantages de la municipalité comme le port, une main-d'oeuvre experte, des centres communautaires et sociaux incomparables s'imposent. On devrait aussi étudier le système de taxation des Trois-Rivières afin d'en venir si possible à l'abolition de la taxe sur les machineries qui constitue un obstacle sérieux à l'établissement de nouvelles industries. Les relations entre la municipalité, la population et les industries actuelles sont excellentes. Il faudrait les améliorer davantage afin d'attirer l'attention des promoteurs d'industries et des détenteurs de capitaux.

A cette question se rattache la promotion des projets chers à la population comme le pont sur le Saint-Laurent et la route no 2 dont la réfection s'impose. Il appartient au conseil municipal de se faire le promoteur de ces projets et d'en pousser la réalisation par des démarches répétées, des délégations, des initiatives variées et inlassables.

(Suite à la page 17)

Les Etats-Unis s'acheminent vers la conquête spatiale

Gigantesque ballon américain en orbite



(Téléphoto UPI)

LES ETATS-UNIS ONT REUSSI à placer en orbite un gigantesque ballon. Le nouveau satellite qui a été baptisé l'Echo diffuse à travers le monde un message personnel du président Eisenhower. Ce messager de l'espace égale en hauteur un edifice de dix étages. Des observateurs sur la Côte du Pacifique ont rapporté que dans l'obscurité, le ballon brillait sept fois plus que l'étoile polaire. On voit ici le satellite peu avant d'être lancé de la base américaine de Cap Canaveral.

Son diamètre égale la hauteur d'un immeuble de dix étages

CAP CANAVERAL, Floride (PA) — Les Etats-Unis ont lancé hier un gigantesque ballon satellite de communications sur une orbite élevée et ils ont promptement signalé le succès de l'expérience en diffusant à travers le pays un message du président Eisenhower réfléchi sur la sphère.

Le nouveau messager de l'espace, un ballon d'un diamètre égal à la hauteur d'un édifice de 10 étages, a été projeté dans l'Espace au centre expérimental des fusées de Cap Canaveral à 5 h. 39 minutes hier matin, heure avancée de l'Est.

A peine plus de deux heures plus tard, l'Administration nationale de l'aéronautique et de l'astronautique annonçait que le satellite gravitait sur une orbite.

Puis à 9 h 10 hier matin, moins de quatre heures après le lancement, le message enregistré du président était retransmis à une conférence de presse à Washington.

Le message a été capté nettement et fortement à Holmdel, au New Jersey, après avoir été diffusé sur le satellite par l'émetteur de Goldstone en Californie.

Message présidentiel

Le message disait:

"C'est le président Eisenhower qui vous parle.

"J'éprouve une profonde satisfaction personnelle à participer à cette première expérience de communications par l'entremise d'un ballon satellite connu sous le nom de Echo.

"L'expérience représente une nouvelle étape significative du programme des Etats-Unis sur les recherches et l'exploration de l'Espace.

"Les Etats-Unis réalisent vigoureusement ce programme

(Suite à la page 19)

En page 10

Le texte intégral des objections préliminaires de Me Yves Gabias et la pétition réclamant la privation des droits électoraux de M. Fernand Duchaîne.

Au Katanga

Hammarskjold négocie le retrait immédiat des militaires belges

ELISABETHVILLE Congo PA — M. Dag Hammarskjold a pénétré hier dans la province sécessionnaire du Katanga à la tête d'un premier détachement de la force des Nations unies dépêché au Congo et il s'est immédiatement employé à négocier le retrait complet des militaires belges.

Un léger incident dans la manoeuvre d'atterrissage et des manifestations sans importance à l'aéroport ont marqué l'arrivé du secrétaire général de l'ONU en compagnie de 220 soldats suédois.

Une personne à l'aéroport a crié: "A bas les Nations unies" : mais il reste qu'en arrivant dans cette province riche en ressources de cuivre et de cobalt, M. Hammarskjold a reçu un accueil chaleureux de la part de M. Moise Tschombé président et premier ministre du Katanga. Il y a à peine une semaine, ce dernier menaçait d'avoir recours à la force armée pour empêcher les soldats de l'O.N.U. d'envahir son territoire.

Quoiqu'il ait dû se raviser en face de la résolution adoptée par

(Suite à la page 19)

Remaniement ministériel prévu

Le Québec obtiendrait un ministre fédéral de plus

OTTAWA PC — Un remaniement ministériel, impliquant la nomination d'au moins un nouveau ministre du Québec, serait annoncé par le premier ministre Diefenbaker après que son cabinet aura joui d'une période de vacances post-sessionnelles. C'est ce qu'affirmait hier un informateur des milieux politiques.

Les changements prendraient place à l'époque de la Fête du Travail, et seraient annoncés en temps pour permettre aux nouveaux ministres de se familiariser avec leurs nouvelles fonctions avant la prochaine session du Parlement. M. Diefenbaker a laissé entendre que le Parlement serait peut-être convoqué à l'automne.

Ministre des Forêts

Le nouveau ministère des Forêts, créé à la dernière session serait confié à un député du Québec. D'autre part, le ministre des Affaires des anciens combattants, M. Brooks, serait nommé au Sénat, et le choix de son successeur se ferait entre M. Thomas M. Bell, député de St-Jean-Albert, N.-B. et de M. R.D. Caldwell Stewart, député de Charlotte, au Nouveau-Brunswick également.

Le choix du nouveau ministre du Québec se ferait entre M. Noël Dorion, ancien président de l'Association du Barreau de la province et professeur de droit à l'Université Laval et M. Paul Martineau, secrétaire parlementaire du premier ministre.

M. Dorion est député de Bellechasse. Il pourrait être appelé à devenir ministre des Forêts ou

(Suite à la page 19)

A la Chambre des Communes

La prochaine session convoquée à l'automne?

Par JAMES NELSON
de la Presse Canadienne

OTTAWA PC — Le gouvernement songerait à convoquer la prochaine session du Parlement au mois d'octobre prochain, soit trois mois plus tôt que d'habitude. On croit même que la date d'ouverture en serait le 13 octobre.

Sous l'empire des nouvelles règles de procédures adoptées cette semaine aux derniers jours de la session, le nouveau programme législatif devra être soumis à l'attention des Communes avant Noël. Ainsi la Chambre pourrait être en mesure de compléter ses travaux vers le mois de juin de l'an prochain en supposant que la session se poursuive normalement. L'ouverture hâtive de la session permettrait également au gouvernement d'amorcer le débat sur ses principales mesures législatives et préparer la voie à la tenue possible d'une élection générale en juin, si, évidemment le gouvernement décide de solliciter un renouvellement de mandat.

Quatrième session

Au terme de la constitution, la durée d'un Parlement est limitée à cinq années, ce qui veut dire qu'une élection doit être tenue avant le 1er avril 1963, mais les gouvernements en appellent généralement à l'électorat après quatre ans. Le prochaine session sera la quatrième du présent parlement, dont l'élection remonte au 31 mars 1958.

La nouvelle session s'ouvrira probablement dans deux mois à compter d'aujourd'hui, soit le 13 octobre, premier jeudi suivant le Jour de l'Action de grâces.

Le premier ministre Diefenbaker avait soulevé la possibilité d'une session à l'automne avant la prorogation des Chambres, mercredi dernier.

Dans la Métropole

La police doit surveiller la maison de l'agent Dion

MONTREAL PC — Des menaces proférées au téléphone à l'endroit du constable Gilles Dion, âgé de 26 ans, qui a fait échouer une tentative de vol à main armée dans le secteur est de la métropole, jeudi, ont poussé la police à maintenir une surveillance étroite de la demeure de ce dernier, hier.

Le lieutenant-détective Steve Savchuck, de l'escouade des vols, a déclaré : "Nous ne prenons aucune chance".

M. Dion s'est dit inquiet de la sécurité de son épouse et de son enfant, âgé seulement de quatre jours.

Jeudi après-midi, le constable Dion s'en est pris à quatre cagoulards, qui ont tenté de dévaliser la Caisse Populaire du Sault-au-Récollet.

L'un d'eux, Georges Fournier a été blessé et est décédé quelques heures plus tard à l'Hôpital Sacré-Coeur. De plus, le constable a réussi à capturer un autre des bandits. Toutefois, les deux autres ont réussi à se soustraire au filet des policiers et sont toujours au large. Les policiers les recherchent activement dans la métropole.

Mme Thomas Ryan, 64 ans, a été atteinte de trois balles et elle repose dans un état grave à l'hôpital.

Mme Ryan et M. Dion étaient les seuls clients dans la banque, lorsque les gunmen sont entrés dans l'établissement.

Le constable Dion, qui n'était pas en devoir, portait quand même son arme, tel que le sti-

(Suite à la page 19)

A Richmond

Caissière accusée d'avoir détourné plus de $28,000

SHERBROOKE PC — Mlle Denise St-Cyr, 24 ans, ancienne employée de la Caisse Populaire de Richmond, a subi hier, son enquête préliminaire en marge d'une accusation de fraude de $28,353.

Elle subira son procès en janvier prochain, aux assises criminelles du district de St-François, soit à Sherbrooke, située à 110 milles à l'est de Montréal. M. Alphonse Boutet, un vérificateur de la Caisse a témoigné au cours de l'enquête préliminaire que la caissière aurait détourné la somme de $28,353 entre 1956 et 1959.

AUJOURD'HUI

Annonces classées	18-19
Arts, sciences, lettres	8-9
Bandes illustrées	17
Carnet mondain	5
Causette d'Isidore	20
C'est mon idée	2
Cinéma	6-9
Convocations	2
Cour municipale	2
Courrier de Mamie	5
Editoriaux	4
Feuilleton	5
Finance	13
Horaire TV	9
Jos. Lesage	2
Notices sociales	19
Polichinelle	11
Royaume de Dieu	4
Shawinigan et Mauricie	6-7-12-20
Sports	14-15-16
Température	19

DÉCÈS

BOUCHER, M. Eugène
MOREAU, Mlle Carmen
RACETTE, M. André
VALOIS, M. Camille
VEILLETTE, M. Joseph-Noé

(Voir en page 19)



Le sourire du petit déjeuner

Un diplomate peut ne pas penser tout ce qu'il dit, mais il doit toujours penser à ce qu'il dit !

En COUR MUNICIPALE

Dieu a donné ses commandements à Moise sur le Mont Sinaï. Qui ignore cela ? Personne évidemment, mais il y en a beaucoup qui ignorent ce qu'on trouve dans les dix commandements de Dieu. Par exemple, il est défendu de voler, de tuer et ce qui est non moins important de détériorer le bien d'autrui.

Hier matin, on a fait la connaissance en cour municipale d'un de ces messieurs qui se foutent de la propriété des autres. Il ne s'agissait pas cette fois d'un briseur de carreaux, mais du Sieur Passe-Partout. Alors qu'il était en état d'ivresse, il était allé dans une sacristie, y laissant un souvenir désagréable de son passage.

Le juge municipal a donné une leçon au Sieur Passe-Partout en le condamnant à $200 et les frais ou 6 mois et $30 pour les dommages ou 2 mois additionnels. Consultant sa feuille de route, Passe-Partout a découvert qu'il avait amplement le temps de passer 8 mois à l'ombre pour économiser la somme de $239.40.

Deux autres causes connaîtront leur issue mardi prochain, alors que le juge prononcera la sentence. La première cause est un assaut d'un mari sur son épouse, histoire de lui donner de petites "tapes" amicales. L'autre est un assaut fait par un rustaud sur un autre. La suite dans le journal de mercredi matin.

Circulation maritime

En descendant

Cap St-Michel — 12.00-12, CMS Safeguarder, 12.50-12, Ivernia, 13.10-12, Batory.

Sorel — Pass. 10.50-12, Miron C, 09.55-12, Dramis, 09.50-12, Fossum.

Batiscan — 12.50-12, Rivière Ouelle, 13.00-12, Mont Blanc, 12.30-12, Tynemouth, 11.20-12, Walton.

St-Nicolas — 13.25-12, L. P. Cécilienne.

St-Jean — 08.55-12, Orléans, 09.15-12, St-Lawrence, 08.10-12 D'Auteuil. II.

Pointe Noire — 07.20-12 Guard Mavoline.

Les Escoumains — 08.55-12, Helmwood, 08.35-12, Bilbao.

Pointe-au-Père — 08.30-12, Norco.

Belle Isle — 04.10-11, Gowrie, 06.45-12 Empress of England, 11.10-11 Manchester Fame, 18.00-11, Skogholm:

Ouest de Montréal

Port Colborne — 08.30-12, Leanna, 09.30-12, Nordgard & Lethbridge, 11.00-12, Angelica Schulte, 12.00-11, Victorious.

Port Weller — 08.00-12, Stadacona, 10.00-12, Heron Bay.

Hornes Point — 08.30-12 Perth.

Eisenhower — 09.50-12, Georgious Sideratos,

Beauharnois — 11.15-12, John OMcKellar.

En montant

Belle Isle — 03.50-11, Manchester Vanguard, 10.30-11, Katia Banck.

Escoumains — 09.30-12, Prammatiki, 12.30-12, Welheim, Thorsriver, 01.00-13, Napoli, 10.00-13, Als Tia, 20.00-12, AlV Sushma 18.00-12, Virgilia, 23.-30-12, Empress of France, 15.45-12.

Pointe-Noire — 09.25-12, Lièvre Consol.

St-Jean 10 — 13.40-12, CMS Beauport.

Québec — Pass. 13.55-12, Cement Karrier.

St-Nicolas — 08.35-12, Olivebranch.

Grondines — 14.00-12, Notre-Dame-des-Mers, 14.00-12. M.P. Emelie, 13,50-12, Fort Prevel.

Batiscan — 13.25-12, Grainmotor, 12.50-12, Arkansas, 13.-50-12, Mont Laurier, 13.10-12, Morrisburg.

Cap St-Michel — 13.05-12, Texaco Warrior, 09.50-12, Tapuz, 09.30-12 Coastal Creek.

Montréal — 09.00-12, Capt C.D. Secord, 12.25-12, Caria.

les PROPOS de Jos Lesage

Elle entend des voix !

Elzéar Labadie m'a annoncé qu'sa femme lui causait des étonnements.

— C'est pas des blagues, Jos. Belzémire entend des voix!

— Cré yé, c'est quasiment une Jeanne d'Arc!

— J'irais pas jusqu'à dire ça, Jos, mais ça m'inquiète.

— Explique-moé, ça...

— La nuit, Belzémire s'éveille, pis je l'entends parler... J'comprends pas c'que Belzémire peut dire parce qu'elle a la bouche empâtée, mais je l'entends ruminer...

— Ouais, ça n'garde mal...

— J'ai fait v'nir un médecin, pis y a trouvé qu'a sentait drôle...

Elle a-t-y du trouble avec ses boyaux?

— L'docteur m'a dit: vot' vieille va mourir en odeur de sainteté!

— Tant mieux pour le village!

— Ecoute, Jos, j'veux pas v'nir veuf c't'année!

— J'comprends ça. Y a-t-y longtemps qu'ta vieille entend des voix?

— Ben... à dire franchement, c'est depuis qu'a mange des cortons!

— Elzéar, y faut qu'tu fasses un maître. Ta vieille est rendue à 220 lbs. As-tu envie d'faire un monument dans l'carré Champlain, où c'qu'un échevin voulait s'lancer dans la sculpture?

— J'ai pourtant dit à ma vieille de pas manger avant de s'coucher.

— Si ça a du bon sens, manger des cortons avant de s'coucher!

— Y faudrait que j'mette un cadenas su' l'frigidaire!

— J'comprends c'qu'y t'arrive: Jeanne-d'Arc a eu l'coup du bûcher, à Rouen, mais ta vieille Belzémire est en train d'avoir l'coup du boucher avec les cortons!

Bricoleurs émérites

Quelques enfants se sont tout particulièrement distingués cette semaine au bricolage au parc Pie XII, dans le dessin, le coloriage et le découpage. Ce sont pour les filles: Mlles Micheline Lemieux, Hélène Veilleux, Louise Lupien, Diane Carbonneau et Nicole Drolet, et pour les garçons: Normand Poliquin, Gilles Blouin, Luc Veilleux, Jules Durand et Guy Bertrand.

Les monitrices en charge du bricolage sont Mlles Marthe Meunier et Angèle Frigon.

C'est mon idée

PAS VOUS ?

La lutte électorale est engagée aux Etats-Unis. a-) Selon votre opinion, qui sera le nouveau président américain en novembre prochain? M. Kennedy, le candidat du parti démocrate ou M. Nixon, le candidat du parti républicain? b-) Le Congrès restera-t-il avec une majorité républicaine? c-) Le président Eisenhower qui se retire, aura-t-il quelque influence sur l'électorat en faveur de son vice-président actuel M. Nixon? d-) La politique américaine nous touche de près. Vous y intéressez-vous quelque peu?



M. PIERRE LORRAIN, représentant, 395, 2e Avenue, Sherbrooke. a-) Kennedy sera sans aucun doute le nouveau président des Etats-Unis. b-) Les démocrates seront en majorité dans le Congrès. c-) Le président Eisenhower aura certainement une grande influence sur l'élection, mais je persiste à croire que Nixon ne sera pas élu. d-) Je m'intéresse à la politique américaine, parce que cette élection peut avoir une grande influence sur la paix ou la guerre.

—o—



M. GILLES LEBLANC, commis, 44 Dorval au Cap-de-la-Madeleine. a-) Kennedy sera probablement élu président, si l'on tient compte de la forte majorité qu'il a obtenue à la convention. b-) C'est assez difficile de se prononcer là-dessus. c-) Le président Eisenhower peut avoir une grande influence sur l'élection. d-) Les élections provinciales m'intéressent davantage, mais je m'intéresse quand même aux élections américaines, parce qu'elle peuvent changer le sort du monde.

—o—



M. GERARD RICHARD, à l'emploi du Service Taxi, 1682 rue St-Philippe. a-) Je favorise Kennedy, à cause de sa grande popularité aux Etats-Unis. b-) C'est très difficile de dire si le Congrès comportera un majorité républicaine ou démocrate. c-) Il peut avoir une certaine influence, mais il y aura un changement de parti. d-) Je m'intéresse beaucoup aux élections américaines.

—o—



M. GERARD DUBOIS, chauffeur de taxi, 464 rue Ste-Angèle. A mon avis, Nixon sera le nouveau président des Etats-Unis. b-) Le Congrès restera avec une majorité républicaine. c-) Eisenhower peut avoir beaucoup d'influence sur les élections et aider M. Nixon à remporter la lutte. d-) Je m'intéresse pas mal à la politique américaine, je suis les développements dans les journaux.

Convocations

Cap-de-la-Madeleine — Sanctuaire marial — Exercice quotidien de la neuvaine 7h.30. Messe à 9 hres, sermon par S. Ex. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque des Trois-Rivières. Procession au flambeau.

Trois-Rivières — Parc de l'Exposition — 8 hres: soirée de courses sous harnais.

Dimanche

Cap-de-la-Madeleine — Sous-sol église St-Odilon — 10h.15: lancement d'un campagne de souscription pour l'O.T.J.

Saint-Edouard — Journée des parents au camp des Petits Chanteurs Trifluviens. Investiture.

Trois-Rivières — Stade de baseball: joute hors concours de football entre les Braves des Trois-Rivières et le Mont-Royal à 2h.15.

Trois-Rivières — Yacht Club St-Maurice: concours pour le championnat provincial de ski nautique.

Trois-Rivières — Parc de l'Exposition 8 hres: soirée de courses sous harnais.

Cap-de-la-Madeleine — Sanctuaire marial, 7h.30: neuvaine de l'Assomption. Messe à 9 hres, procession au flambeau.

Cap-de-la-Madeleine — Sanctuaire: minuit, messe en plein air, marquant l'ouverture des fêtes de l'Assomption.

Lundi

Cap-de-la-Madeleine — Sanctuaire marial: messes de minuit à midi à la statue miraculeuse. Messe pontificale à 10 hres, rosaire prêché à 1 hre, bénédiction des malades à 2h.30; cérémonies à l'Oratoire Sainte-Madeleine et aussi messe des malades à 4 hres, 7h.45, sermon de la neuvaine; 8h.45, procession au flambeau; autre messe en plein air à 9h.15.

Trois-Rivières — Hôtel St-Maurice 12h.15: dîner du club Kiwanis.

Trois-Rivières — 7 hres, assemblée de la Commission scolaire.

Trois-Rivières — 8 hres, assemblée du conseil de ville.

Condoléances de la Commission scolaire

A une assemblée spéciale tenue jeudi après-midi, la Commission scolaire de Trois-Rivières a adopté une résolution de condoléances à l'endroit de Mgr P.-X. St-Arnaud, curé de la cathédrale, ainsi qu'à sa famille, à l'occasion du décès de Mme Joseph-Eugène St-Arnaud. Cette dernière était la mère de Mgr St-Arnaud. Ses funérailles ont lieu ce matin à Ste-Anne-de-la-Pérade.

Dans le port

L'activité portuaire était relativement calme hier en notre ville. En effet, un seul navire était à l'ancre dans l'après-midi. Il s'agit du Bra-Kar qui est arrivé au port à 1 heure hier matin. Il passera cependant la fin de semaine à Trois-Rivières pour repartir seulement lundi. Le Bra-Kar est un magnifique navire israélien.

—O—

On attendait également deux autres bateaux qui devaient entrer dans le port au cours de la soirée. Il s'agit du Ragnass, qui partait de Montréal pour s'arrêter en notre ville pour y prendre une cargaison de la barge John H 13 qui vient livrer du bois de pulpe.

—O—

La marée haute est prévue pour 3h. 42, tandis que la marée basse l'est pour 12h. 31.



(Photo Le Nouvelliste)

LES MEMBRES DE L'EXECUTIF de la Chambre de Commerce des Jeunes du Cap-de-la-Madeleine ont eu une rencontre officielle hier avec le nouveau président honoraire, le Dr Maurice Lanouette. On reconnaît sur cette photo, de gauche à droite, MM. Simon Grenier, publiciste; Marcel Therrien, directeur; Lucien Hébert, conseiller technique; Denis Guérin, président; le Dr Lanouette, Léo-Paul Rioux, vice-président; L.-G. Dupuis et Wilfrid Therrien, directeurs.

Consommation d'eau à la hausse au Cap en juillet

A date, la cité du Cap-de-la-Madeleine a consommé un total de 330,712,800 gallons impériaux d'eau. La consommation pour le mois de juillet dernier s'élève à 61,831,315 gallons impériaux, dont 23,694,000 furent fournis par l'usine de pompage.

C'est le 29 juillet que les Transpontins ont consommé la plus grande quantité du précieux liquide potable, en fait, c'est 2,716,200 gallons qu'ils ont soncommés. La consommation consommés pour le mois fut de 2,061,043 gallons par jour.

Par ailleurs, les 14 industries qui paient l'eau au compteur ont consommé 4,569,080 gallons impériaux. C'est le puits de la rue Berlinguet qui a fourni la plus grosse quantité d'eau au cours du mois, soit plus de 8,000,000 de gallons. Ces chiffres sont contenus dans le rapport préparé par M. Gérald Binette, T.D., du bureau de l'ingénieur de la cité du Cap-de-la-Madeleine.

Tout indique que M. Camille Valois s'est noyé

De retour de Sarnia, Ont., M. Léo Valois, camionneur de notre ville, nous a confirmé la nouvelle voulant que son frère, M. Camille Valois, 50 ans, navigateur de Champlain, se soit noyé en tombant d'un pétrolier. M. Valois a dit qu'après enquête, il ne faisait maintenant plus de doute sur la dis-

(Suite de la page 19)

SERVICE D'URGENCE de 24 heures

pour brûleurs à l'huile

Appelez FR. 4-4615

ALBERT H. LACHARITE INC.

770 HERTEL, Trois-Rivières

Détaillant d'huile à chauffage SHELL

BUREAU CENTRAL D'INVESTIGATION

J. HENRI BISSON C.C.S.

Détective privé, directeur licencié et garanti. Diplômé de Canadian Investigators Institute pour fin d'enquête civile, criminelle, industrielle, commerciale, etc.

C.P. 425 LE. 8-3793

GRAND'MERE

PROCLAMATION

Afin de permettre à la population entière de notre ville de prendre part aux grandes manifestations religieuses qui se dérouleront à l'occasion de la fête de l'Assomption, au Sanctuaire de Notre-Dame du Cap, je proclame la journée de lundi, le 15 août 1960, jour de fête civique.

Laurent Paradis,

Maire.

Adam LTÉE.

répète

LA GRANDE VENTE DE Matelas Sealy

- Surface lisse, douce, pas de boutons.
- Eprouvé pour 10 ans d'usage.
- Sommier caisse appareillant pour seulement $39.95



En 1956 nous vendions le fameux matelas "Enchanted Nights" au bas prix de vente de $39.95. C'était alors une extraordinaire aubaine. Une fois de plus Sealy nous permet de vous répéter cette offre, au même bas prix mais pour un temps limité seulement.

Adam LTÉE.

MEUBLES

956 ST-MAURICE

TEL : FR. 4-7722

(En face du Cinéma de Paris)

Trois-Rivières

EN VEDETTE A

CHLN

SAMEDI - PARADE

Samedi-Parade peut-être goûté à la maison... au chalet... sur la route... ou encore de son lieu d'origine. Chez Foteas Bar-B-Q. Vos pièces favorites seront tournées sur demande... et peut-être retournerez-vous à la maison avec un superbe cadeau surprise... pour plus de détails...

SYNTONISEZ

550

continuellement

PAYSAGISTE

GASTON FOURNIER

aménagement de parterre, pavage asphalte, rouleau à gazon.

120, TOUPIN, CAP

FR 4-3916

CLINIQUE CHIROPRATIQUE

J. J. HOULE, D. C.

Diplômé de Palmer

Membre qualifié de l'A. C. C. (Reconnu légalement au Fédéral)

SPECIALITES Hernie discale (table à traction) Mal de dos, rhumatismes Rayon-X

66 FUSEY Cap-de-la-Madeleine FR. 5-2795

STANLEY MOTOR EQUIPMENT Ltd

Spécialiste en

DIESEL

TROIS-RIVIERES

CLINIQUE CHIROPRATIQUE

LAQUERRE & DIAMOND

● Claire Laquerre-Diamond, D.C. ● Jacques R. Diamond, D.C. ● Benoit G. Boisvert, D.C.

Membres du Collège des Chiropraticiens de la province de Québec.

Angle St-Georges et Royale Trois-Rivières FR. 4-3101

TRES JOLI DUPLEX A REVETEMENT EXTERIEUR PAR GEO. LAMBERT INC.

BLOCS "INSUL-CRETE"

LEGERS — ISOLANTS — ACOUSTIQUES

En plus de ces 3 qualités importantes, le bloc de ciment "Insul-Crete" retient le clou aussi fermement que le bois, et de là, économie de main-d'oeuvre en temps et argent. Pour le remplissage ou le foulage des murs extérieurs, pour les divisions intérieures de toute construction, exigez le bloc de ciment "Insul-Crete".



BLOCS DE BETON VIBRE

N'oubliez pas aussi de demander nos blocs de béton vibré pour vos constructions nouvelles ou les réparations à votre maison actuelle. Ces blocs de béton vibré sont séchés à la vapeur dans des fours spéciaux, ce qui leur donne une solidité et une durée vraiment étonnantes. Donc, pour une plus grande satisfaction et une permanence toute nouvelle exigez toujours les blocs de béton vibré de Georges Lambert Inc.



Remarquez le cachet particulier et d'apparence riche qu'apporte le parement extérieur de ce joli duplex dont le revêtement est entièrement fait de pierres et de briques Vibratex de Geo. Lambert Inc. Située sur la rue Guimont, dans Ste-Marguerite, cette attrayante construction fait la fierté de son heureux propriétaire. Pour une construction de belle apparence, procurez-vous les produits populaires et variés, manufacturés par Geo. Lambert Inc. Pierres, briques, dalles, etc., disponibles dans toutes les couleurs modernes et décoratives.

PIERRES "VIBRATEX"

La pierre Vibratex donne à votre demeure une apparence solide et cossue et augmente considérablement sa valeur. Rien n'égale la beauté d'une construction en pierre Vibratex. Demandez à votre architecte, contracteur ou entrepreneur d'employer la pierre Vibratex... la plus belle et la meilleure pierre à construction.



BRIQUES VIBRATEX

Si vous construisez, exigez toujours le meilleur revêtement, le plus beau et le plus économique: Exigez la Brique VIBRATEX de GEORGES LAMBERT Incorporé. Dans le domaine de la construction la première place va à la brique "VIBRATEX" de Georges Lambert Inc. Belle, solide et économique la brique "VIBRATEX" est supérieure en tous points, de plus la permanence absolue des briques "VIBRATEX" est garantie. Idéale pour la réfection d'une maison ancienne ou neuve. Voyez aujourd'hui même chez Georges Lambert la brique "VIBRATEX" et vous l'adopterez à jamais.

NOS PRODUITS SONT GARANTIS CONTRE TOUTES LES EPREUVES

GEO. LAMBERT INC.

1000 BOUL. NORMAND, TROIS-RIVIERES TEL.: FR. 4-4657

CHLN LA FREQUENCE LA PLUS FREQUENTEE AU COEUR DU QUEBEC 550

Le Nouvelliste

TROIS-RIVIERES, SAMEDI, LE 13 AOUT 1960

AVOCATS
Paquin & Gélinas
82A Boul. Ste-Madeleine FR. 6-2574
CAP-DE-LA-MADELEINE

Malgré les améliorations et les transformations

Le Château de Blois conservera son cachet français, soutient M. Pilotte

Par Raymond LETOURNEAU

"Son cachet français sera conservé au Château de Blois, malgré toutes les améliorations et les transformations que l'on compte y apporter." C'est ce que déclarait hier le nouveau propriétaire M. Antonio Pilotte, hôtelier bien connu de notre ville.'

Le nouveau propriétaire se chargera de la direction avec le concours de ses quatre fils Réal, Tristan, Serge et Yvan. Il compte accommoder le plus grand nombre de clubs sociaux possible, pour fin de réception, dîner, causerie, etc. Le contrat de vente du Château de Blois n'a pas encore été signé, mais les ententes à ce sujet sont faites et tout indique que la signature des documents officiels aura lieu mardi de la semaine prochaine.

La nouvelle direction du Château de Blois s'efforcera d'avoir la meilleure salle à manger en ville. Les salles de réceptions seront égayées et rafraîchies, toujours en conservant le style qui est familier au Château de Blois. La direction engagera peut-être des artistes, mais en vue de simple attraction et non pas pour donner un spectacle. Le grill, le lobby et la salle à manger seront transformés.

La direction compte se spécialiser dans les banquets et les réceptions, en offrant au public et aux clubs sociaux des salles propres et bien entretenues. On compte aussi sur le service d'un personnel poli et courtois. On envisage des réparations dans tous les départements, mais il n'y a rien de précis pour le moment.

On compte aménager une taverne, la licence à cet effet n'ayant pas été exploitée à venir jusqu'ici. On compte aménager de spacieux vestiaires. En un mot, rien ne sera négligé pour garder la clientèle actuelle, ramener l'ancienne clientèle et amener le touriste à passer quelques jours en notre ville.

Les ententes au sujet de la transaction sont déjà signées depuis quelques jours, mais la signature du contrat de vente aura lieu mardi prochain, au bu-

(Suite à la page 19)



(Photo Studio Notre-Dame)

S. E. MGR PHILIPPE LUSSIER o.s.s.r., de St-Paul, Alberta, commençait hier après-midi, à 4 heures, le triduum de prédication anglaise préparatoire à la fête de l'Assomption. On reconnaît ici le prélat accompagné du R. P. Jacques Rinfret, o.m.i., de M. Alfred Burman, rédacteur des Annales anglaise de Notre-Dame du Cap, et de quelques paroissiens de St. Patrick's de Trois-Rivières.



(Photo Le Nouvelliste)

DES TRAVAUX d'importance sont présentement en cours dans le rang Ste-Marguerite près des limites de Pointe du Lac. On y refait à neuf une côte qui cachait une courbe assez prononcée. Les travaux en question seront terminés sous peu.

Visite des parents au camp scout des Petits Chanteurs

La troupe scoute des Petits Chanteurs Trifluviens terminera son camp annuel, demain, et à cette occasion elle recevra les parents des scouts et les membres du comité protecteur. Le camp se tient, cette année, à St-Edouard de Maskinongé et dure depuis le 4 août dernier.

Voici le programme de la journée qui débutera à deux heures par la visite du camp musical par les parents. Vers trois heures, les scouts iront visiter le zoo. A 4 heures, les membres du comité protecteur feront l'inspection du camp et la remise du fanion à la meilleure patrouille qui a recueilli le plus grand nombre de points en ce qui a trait à la discipline, les installations et l'esprit d'entrain pendant toute la durée du camp.

La cérémonie d'investiture se fera par l'aumônier, M. l'abbé Jean-Marie Levasseur et les chefs, à partir de 4h.30, après quoi les parents pourront déguster le souper préparé par la troupe, à 6 heures.

A 7h.30, ce sera le feu de camp traditionnel, offert en hommage aux parents et aux membres du comité protecteur pour les remercier de leur encouragement au mouvement au cours de l'année.



(Photo Le Nouvelliste)

M. ANTONIO PILOTTE, nouveau propriétaire du Château de Blois.

Un avertissement du maire Desrosiers

Les futurs propriétaires devraient s'assurer des services essentiels

S.H. le maire J.-Réal Desrosiers de la cité du Cap-de-la-Madeleine a lancé un profitable avertissement à l'intention de ceux qui achètent des terrains au Cap-de-la-Madeleine dans le but de se construire immédiatement. "Ils devraient d'abord se présenter à l'hôtel de ville et s'informer pour savoir si nous pouvons leur fournir les services nécessaires, sans qu'ils soient obligés de payer beaucoup plus cher que pour les prolongements normaux".

Le maire Desrosiers a expliqué que chaque jour le département des permis de la cité du Cap-de-la-Madeleine devait refuser un grand nombre de permis faute de pouvoir donner les services essentiels. "Un grand nombre de propriétaires sont déçus parce qu'ils ne peuvent construire un terrain qu'ils viennent d'acheter à cette intention. Ainsi, en s'informant, ils n'achèteraient pas inutilement un terrain qu'ils ne pourront construire avant des années."

Le premier magistrat de la cité du Cap-de-la-Madeleine a également déclaré qu'il ne saurait être question pour ces gens de se construire une fosse septique puisqu'un nouveau règlement émanant du ministère de la Santé défend la construction de fosses septiques dans les limites de la cité du Cap-de-la-Madeleine.

M. Desrosiers a grandement déploré cet état de choses, car dit-il: "Nous sommes les premiers à en souffrir quand nous refusons un permis, il est évident que nous refusons en même temps des revenus supplémentaires pour notre cité".

30 permis de construction et 23 nouveaux logis au Cap

Pour le mois de juillet 1960, le département des permis de construction de la cité du Cap-de-la-Madeleine sous la direction de M. Jacques Bettez a délivré un total de 30 permis de construction pour une valeur globale de $174,000. Ces nouvelles constructions donnent un total de 23 nouveaux logis.

Au cours de la période correspondante en 1959, on avait délivré 42 permis de construction,

(Suite à la page 19)

Echevin 16 ans et de nouveau candidat

Retour de M. Jos. Guay au siège no 2 de Ste-Ursule

"J'ai passé seize ans à l'hôtel de ville, y donnant le meilleur de moi-même pour assurer à Trois-Rivières l'administration municipale la plus progressive possible. J'en suis absent depuis trois ans, et je suis impatient d'y retourner, car il faut à l'hôtel de ville des hommes qui n'épargneront rien pour redonner à notre ville l'impulsion progressive dont il faut la doter en face des immenses perspectives de développement qui s'offrent à notre ville. C'est pourquoi j'accepte de poser de nouveau ma candidature à l'échevinage, lors de l'élection du 19 septembre".

C'est en ces termes que M. Jos. Guay, un vétéran de la politique municipale, nous a annoncé son retour dans l'arène dont il a été une des figures les plus pittoresques, au cours des deux dernières décades.

"J'ai représenté le siège no 2 du quartier Sainte-Ursule durant seize ans, soit à deux reprises de dix et six ans. Il y a trois ans, M. Benoit Giguère a été élu. En me demandant de poser ma candidature, les contribuables m'ont dit que les intérêts de mon quartier ont été fort négligés depuis trois ans, et je crois qu'il faut leur donner raison. Je considère que j'ai le temps de me donner tout entier à mon quartier, que j'en connais les problèmes à fond, et que, durant mes seize années à l'hôtel de ville, j'ai acquis, en administration municipale, une expérience excessivement précieuse.

"Les pressions exercées sur moi ne sont pas récentes. Les contribuables ont commencé à me pressentir il y a un an. Depuis le début de l'été, on n'a cessé de faire ces sollicitations plus pressantes.

"Je n'ai pas encore élaboré mon programme de façon définitive. Je publierai un manifeste dans lequel il sera intégralement énoncé. Mais les électeurs de Sainte-Ursule connaissent Jos. Guay et savent dès maintenant qu'ils peuvent compter sur lui pour travailler à leurs meilleurs intérêts. Il faut que tout le monde se donne la main pour que Trois-Rivières ait, en septembre, l'administration progressive et dynamique dont nous avons besoin en face des immenses occasions de développement qui s'offrent à notre ville. Dans la présente situation, je ne peux que répondre "oui" à ceux qui me demandent, avec de plus en plus d'insistance, de revenir à l'hôtel de ville et qui savent avec quel dévouement et avec quelle bonne volonté je les y ai représentés dans le passé".



M. Jos. Guay

Un des nôtres à l'honneur

M. Maurice Ayotte nommé trésorier de la Société des libraires canadiens

M. Maurice Ayotte, de la librairie P. V. Ayotte de notre ville, a été élu trésorier de la Société des libraires canadiens, lors de la première assemblée générale de la Société, dont les bases furent jetées en mai dernier.

Le but premier de la nouvelle société est d'établir des liens entre les libraires français du Canada dans tous les domaines que couvre le commerce de la librairie et en second lieu de constituer, en face des autorités, une représentation réelle.

On cherchera en autant que possible à favoriser et à développer la culture française au Québec et au Canada tout entier. Son siège social est établi à Montréal.

Les travaux de ces prochains mois porteront sur une tentative d'inclure dans la société le plus grand nombre des 85 libraires de la province d'abord puis les libraires français de l'Ontario et enfin atteindre ceux de l'Ouest et des provinces maritimes. Actuellement 35 libraires de la province sont inscrits dans les cadres de la Société. On s'attend cependant à ce que la Société des libraires de Québec, qui existe depuis plusieurs années, se joigne sous peu à la Société canadienne.

On devra former sous peu diverses succursales au sein de la Société, comme celle des grocistes, la litérature et le livre de classe qui présentent des problèmes bien différents du livre ordinaire. Notons que la Société comprend aussi les communautés religieuses qui ont quelques attaches avec la librairie. Peut-être verra-t-on la Société prendre position en face du gouvernement vis-à-vis le problème de l'uniformisation des manuels scolaires, problème des plus aigus à l'heure actuelle.

Le trésorier

M. Maurice Ayotte est libraire chez P. V. Ayotte depuis 25 ans. C'est donc dire que le trésorier de la nouvelle Société est bien au fait des problèmes du libraire canadien-français. Il a fait ses études premières au Jardin de l'Enfance et ses études classiques au Séminaire St-Joseph.

C'est donc un autre Trifluvien de souche à accéder à un haut poste dans une société à expansion nationale. Outre M. Ayotte, l'exécutif de la Société se compose comme suit: M. Lucien Laliberté, de la librairie Laliberté Inc., de Granby, président, R. F. Norbert, F. E. C. de Québec, vice-président, M. Roger Brissette, de la librairie Saint-Viateur, de Montréal, secrétaire, MM. André Dussault, de la librairie Dussault, Montréal, Victor Martin, des éditions Fides, Montréal et le R. F. Luc Lacroix, de la librairie Dominicaine Montréal, conseillers.

Au cours de l'entrevue que nous avons eue avec M. Ayotte, nous lui avons demandé ses impressions de libraire sur le lecteur d'aujourd'hui. Selon lui, le public d'aujourd'hui n'a guère changé de celui d'il y a 25 ans. S'il ne lit pas plus, la T.V. n'a pas diminué son goût relatif pour la lecture.

Par ailleurs, le livre d'aujourd'hui touche beaucoup plus à l'actualité et à la généralité qu'autrefois et la disposition en est beaucoup plus soignée. Le public achète ce qui l'attire, d'où le succès des formats de poche peu dispendieux aux couvertures attrayantes.

Trois-Rivières, une ville en majorité ouvrière, lit très peu en comparaison avec d'autres centres. Il y a un petit noyau de lecteurs assidus qui se recrute principalement chez les étudiants et une certaine classe

(Suite à la page 19)



(Photo Le Nouvelliste)

M. MAURICE AYOTTE, trésorier de la Société des libraires canadiens.

Aux Sessions

Condamnation de 3 tenanciers de maisons de jeux

Trois tenanciers de maisons de jeux ont été condamnés hier matin, en Cour des Sessions de la Paix à $50 d'amende et aux frais de chaque cause. Le juge Léon Girard a de plus ordonné la confiscation et la destruction des appareils saisis par la police.

Tous avaient au préalable avoué leur culpabilité à l'accusation d'avoir mis en usage des machines à boules et autres machines à sous de ce genre.

—o—

Un autre individu a avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir illégalement gardé des boissons alcooliques. Il a été condamné à $50 d'amende et aux frais ou à défaut de paiement à un mois de prison. Le juge a de plus ordonné la confiscation des boissons saisies au profit de la Couronne.



(Photo Le Nouvelliste)

LE CORPS DES Cadets et Majorettes de Trois-Rivières pose fièrement, avec raison, devant Le Flambeau symbole de la jeunesse trifluvienne. Le corps se rendra demain au Zoo de St-Edouard afin d'y donner deux spectacles de précision.

Demain soir à minuit

Début de la traditionnelle fête de l'Assomption au Cap

C'est dimanche soir, à minuit, que commenceront les manifestations traditionnelles du 15 août, au sanctuaire marial du Cap. Ce sera la célébration solennelle de l'Assomption et du 6e anniversaire du second couronnement de Notre-Dame du Cap. Ce sera aussi une journée de prière intense pour le succès de l'effort apostolique canadien en Amérique Latine. A noter que le 15 août est toujours fête civique au Cap.

Durant toute la fin de semaine, des évêques d'un peu partout au Canada, de même que le délégué apostolique, participeront aux cérémonies. Pour sa part, Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier, célébrera une messe basse, ce soir et donnera l'instruction. Le 15 août à 10 hres, l'évêque de Trois-Rivières, assistera à une messe pontificale célébrée par S.E. Mgr Sebastiano Baggio, délégué apostolique.

On sait que l'ouverture de la neuvaine, le 6 août, a été présidée par S.E. Mgr C.-E. Parent, archevêque de Rimouski. La neuvaine elle-même est prêchée par l'abbé Anselme Longpré. Le triduum, inauguré hier soir, se terminera demain soir. Il est prêché par S.E. Mgr Philippe Lussier, évêque de St-Paul Alberta.

Parmi les prédicateurs, demain, 14 août, veille de la clôture de la neuvaine, mentionnons, outre l'abbé Longpré, le T.R.P. Vincent de Rande, dominicain français.

Voici maintenant le programme complet des manifestations du lundi 15 août, à partir de minuit, dimanche soir:

Le 15 août 1960:

Minuit: messe en plein air après allocution: S.E. Mgr M.-J Lemieux, O.P., archevêque d'Ottawa et président de la Commission Episcopale Canadienne de l'Amérique Latine.

Messes: de minuit à midi, à l'autel de la statue miraculeuse.

10 hres: Messe pontificale: S.E. Mgr Sebastiano Baggio, délégué apostolique au Canada, qui adressera la parole.

1 hre: Rosaire prêché.

2h.30: Bénédiction des malades: S.E. Mgr Albert, Sanschagrin, O.M.I., Amos, P.Q.

4 hres: 1) Cérémonie à l'Oratoire Ste-Madeleine: S.E. Mgr John C. Cody, London, Ontario, prédicateur.

2) Messe des malades en plein air: S.E. Mgr Sanschagrin.

7h.45: Sermon: Abbé Longpré.

8h.15: Procession aux flambeaux.

9h.15: Messe en plein air: S.E. Mgr Cody.

Les cadets et majorettes au Zoo de Saint-Edouard

Le Corps des Cadets et Majorettes de Trois-Rivières qui est en train de devenir l'un des corps du genre les plus réputés dans la province, se rendra dimanche après-midi, au Zoo de St-Edouard sur une invitation de la direction du Zoo.

Les directeurs ont souligné à M. William Ross qu'ils avaient pu apprécier à maintes reprises la haute tenue de ce corps et que comme marque d'appréciation, ils tenaient à offrir une journée merveilleuse de plaisir au Zoo de St-Edouard.

Le Corps doit se rendre à la demande du maire, M. Napoléon Casaubon, qui sera l'hôte d'honneur de la journée et en parade descendre jusqu'au Zoo où on donnera, à 1 hre, une première démonstration d'une demi-heure, la seconde sera présentée à 6 hres.

Les cadets et majorettes possèdent déjà un répertoire de 15 numéros qui les a classés champions de la classe junior lors de la Parade de la St-Jean-Baptiste à Montréal cette année. C'est ce programme qu'ils donneront dimanche après-midi et dimanche soir.

Le reste de la journée, les membres du Corps seront les hôtes du Zoo, et pourront jouir des plages des nombreux lacs.

Campagne de recrutement de l'OTJ de St-Odilon

L'Oeuvre des Terrains de Jeux de la paroisse St-Odilon du Cap-de-la-Madeleine organise pour dimanche prochain une grande campagne de souscription afin de se procurer les fonds nécessaires à son administration et aussi pour combler un déficit accumulé qui a été occasionné par des constructions.

La campagne qui débutera dimanche à la suite d'une réunion des bénévoles au sous-sol de l'église vers 10 h. 15 se poursuivra toute la semaine. Incidemment, l'organisation de l'O.T.J. de la paroisse St-Odilon fait appel à tous ceux qui seraient intéressés à donner un coup de main à l'organisation pour cette campagne de souscription.

Toutefois, il s'agit d'une campagne de souscription un peu spéciale puisque tout ce que l'on demandera aux paroissiens, c'est d'acheter une carte de membre.

AVIS
Les ateliers
"Les breuvages FRISCO Ltée"
SERONT FERMES
AUJOURD'HUI TOUTE LA JOURNEE EN RAISON DES FUNERAILLES DE
Mme Vve
Zoël Bourassa

GRANDE
TOMBOLA
à
YAMACHICHE
au profit de
L'EGLISE
organisée par les Chevaliers de Colomb, de mercredi à dimanche inclusivement.
Attractions tous les soirs.

AUBAINE
RESTAURANT D'ETE
actuellement en opération, situé à Ste-Marthe du Cap, tout équipé, établi depuis neuf ans, à vendre pour cause de santé.
Tel: FR. 5-3291

LA PLUS MODERNE AU COEUR DU QUEBEC
IMPRIMERIE IDF DES FORGES
865 Ste-Marguerite
Trois-Rivières
FR 5-4911

Le Nouvelliste

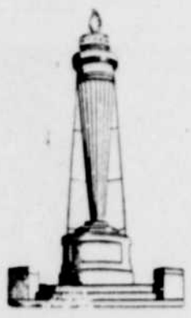
Journal quotidien publié aux Trois-Rivières par le Nouvelliste Incorporé

FONDE LE 20 OCTOBRE 1920

TROIS-RIVIERES, 800 rue St-Georges Téléphone : FR 6-1501
SHAWINIGAN, 622, 4e Rue Téléphone : LE 7-1801
GRAND'MERE, 389, 4e Avenue Téléphone : LE 8-3347
LA TUQUE, 516, rue Commerciale Téléphone : LA 5-4547
LOUISEVILLE, 73-A, rue St-Laurent Téléphone : CA 8-4032
NICOLET, rue Léon XIII Téléphone : 813

AGENCES DE PRESSE: United Press International (UPI), Canadian Press, Associated Press, Reuter, Service de photo fac-simile United Press International.

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre salle de rédaction, sont réservés.



Autorisé comme envoi postal de deuxième classe
Ministère des Postes, Ottawa

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Coût de l'abonnement par poste rurale au Coeur du Québec. LA OU IL N'Y A PAS de livraison par camelot.	8.50	5.00	3.00	1.50
Coût de l'abonnement par poste au Coeur du Québec. LA OU IL Y A livraison par camelot.	15.00	8.00	4.50	2.00
Coût de l'abonnement par poste EN DEHORS du Coeur du Québec.	15.00	8.00	4.50	2.00

Par dépôt et par camelot 0.05 la copie du lundi au vendredi
0.10 " " le samedi

TROIS-RIVIERES, SAMEDI, LE 13 AOUT 1960

Une session extrêmement besogneuse vient de se terminer à Ottawa

Le parlement canadien vient de terminer l'une des sessions les plus longues de l'histoire du pays. Pendant 146 jours, et sur la fin des journées interminables au cours desquelles les députés siégeaient le matin, l'après-midi et le soir, les débats se sont poursuivis sur un nombre assez restreint de problèmes.

La législation qui a retenu davantage la députation est le Bill des droits de l'homme que le t. h. John Diefenbaker a voulu à tout prix faire adopter par les Chambres, malgré les pressions qui se sont exercées dans le but de faire remettre à plus tard une législation qui a attendu près d'un siècle avant de naître, et dont le besoin ne s'était pas fait sentir avec beaucoup d'acuité jusqu'à nos jours.

Mais le premier ministre, qui avait déposé son projet à une session précédente, n'a pas voulu démordre. Au moment où les Communes étudiaient ce projet de loi, les premiers ministres provinciaux rencontraient le chef du gouvernement fédéral. A cette occasion, l'honorable Jean Lesage, premier ministre du Québec, a abordé certaines questions constitutionnelles et suggéré que les dix gouvernements du Canada étudient par exemple le moyen de modifier au Canada la constitution de notre pays et la création d'un tribunal constitutionnel. M. Diefenbaker a dès lors exprimé l'idée de tenir une autre conférence à l'automne. Mais il a manifesté sa déception de ce que, lors d'une réunion précédente, il y a une dizaine d'années, les provinces ne se soient pas entendues sur la question.

On comprend que le Québec ne peut accepter n'importe quel mode d'amendement à la constitution, parce que celle-ci lui garantit certains droits essentiels. Mais les autres provinces s'opposent à ce qu'elles considèrent comme un droit de veto sur toutes les décisions que les autres provinces pourraient prendre avec le fédéral. Ce sont des problèmes auxquels on s'attaquera de plus en plus fréquemment avec l'espoir d'en arriver à des solutions appropriées.

Le premier ministre est très fier de sa Déclaration des droits de l'homme. Il l'a été beaucoup moins de la situation du chômage et des problèmes militaires qui se concentrent surtout sur les engins que notre pays attend des Etats-Unis sans être trop certain qu'il les obtiendra jamais. La fusée Bomarc n'a pas encore fait ses preuves, mais le ministre de la défense, M. Pearkes, demeure rivé à une entente que nous avons conclue avec les fabricants américains, malgré le peu de confiance que manifeste le gouvernement des Etats-Unis envers cette arme. Il y a de la part de notre gouvernement une belle manifestation de loyauté. Mais on se demande où tout cela aboutira.

Il reste que notre attitude en cas de guerre se résume dans la défense passive. Est-ce pour cette raison que le premier ministre, au moment de la prorogation, a fait un appel pathétique aux Canadiens pour qu'ils installent un abri contre les bombes atomiques ? Il a confessé que lui-même aura un semblable abri à son domicile et il insiste pour que tous ses compatriotes fassent de même. C'est un message qui manque d'optimisme et qui laissera des relents amers dans la bouche des Canadiens.

Le même pessimisme règne quant au chômage, du moins chez les contribuables. Les mesures prises jusqu'ici pour combattre ce fléau tenace n'ont eu à peu près aucun effet. Dans des villes comme Trois-Rivières, les municipalités se débattent au milieu d'un état de choses peu encourageant. Les mesures prises par le gouvernement pour accroître sa contribution aux travaux de chômage ne sont pas très énergiques. Il faudra bien davantage si l'on veut opérer un redressement rapide et efficace.

Au moment même où les députés reprenaient le chemin de leur comté, le ministère du travail a déposé un rapport qui indique l'épuisement rapide des fonds de l'Assurance-Chômage. Dans quelques années, la caisse sera vidée si on y puise au rythme actuel. Voilà qui n'est pas réjouissant. Mais on trouvera un moyen de l'alimenter, d'ici là. Après cette longue session, il est possible que les Chambres se réunissent de nouveau à l'automne. Le métier de député n'est donc pas une sinécure.

Politique intérieure intouchable

Le dernier discours du premier ministre de l'Afrique du Sud, M. Hendrik Verwoerd, donne l'impression que tout n'a pas marché à la conférence, au début de mai, des premiers ministres des nations du Commonwealth. Il paraît acquis que l'Afrique du Sud s'est heurtée à une vive opposition à sa politique raciale. Cela ne doit pas surprendre si l'on tient compte du fait que cette politique est absolument inacceptable pour plusieurs des pays qui y siègent. Le communiqué qui suivit la conférence gardait un silence dont on ne pouvait rien inaugurer de bon. Cependant l'Afrique du Sud n'avait pas fait claquer les portes et demeurait toujours dans le Commonwealth.

Il semble aujourd'hui que ce ne soit que partie remise. Au référendum du 5 octobre prochain, la nation sud-africaine décidera si elle doit devenir république. Advenant un vote affirmatif, le gouvernement adoptera le régime républicain.

Et si cela allait entraîner son expulsion du Commonwealth ?

M. Verwoerd n'en a cure. A la vérité, dit-il, ce ne serait pas le fait d'avoir opté pour la république qui entraînerait son départ, mais "son refus à se plier à des exigences par conséquent à des ingérences concernant sa politique intérieure".

Le Ghana et la Malaisie boycottent les produits sud-africains et d'autres pays du Commonwealth exercent de fortes pressions pour obliger l'Afrique du Sud à modifier sa politique intérieure.

La politique intérieure de l'Afrique du Sud ne dépend, selon ses gouvernants, aucunement du sentiment étranger. C'est son affaire propre, et nul ne doit intervenir. En somme, n'est-ce pas l'attitude adoptée par tous les pays quand les Nations unies ont voulu leur reprocher le traitement infligé à leurs minorités ?



DESCENTE VERTIGINEUSE

Des témoins de notre culture sont menacés

Les amateurs d'art ont appris avec consternation la nouvelle que l'on détruira dans quelques jours, si ce n'est déjà fait, des peintures murales, ou plutôt des fresques, de Napoléon Bourassa, l'un des premiers peintres du Canada, et le père d'Henri Bourassa, le fondateur et l'inspirateur du nationalisme canadien-français.

Les seules personnes qui aient porté quelque intérêt à ces fresques sont des représentants de l'Université de Toronto qui ont affirmé qu'ils ne peuvent faire l'acquisition de ces peintures et qu'il appartient à la ville de Montréal de s'occuper de conserver ces oeuvres.

On sait pourquoi, il faut démolir les édifices en question. C'est pour permettre de construire la Place des Arts. Quelle ironie ! Des journaux ont parlé de ces peintures. Le Devoir a prétendu qu'elles étaient abîmées à tout jamais par des retouches malhabiles. Il faut s'entendre. Si ce sont des fresques, les peintures ne peuvent être gâtées à tout jamais, car la peinture est imprégnée dans le plâtre. Il s'agirait simplement de gratter la surface pour que les peintures apparaissent dans toute leur fraîcheur.

Non seulement la restauration est possible, mais facile. Chaque jour au Vatican, on retrouve plusieurs couches de peinture superposées sur la surface des murs. On arrive à les enlever les unes après les autres et à les reconstituer, car ce sont des chefs-d'oeuvre.

Déception amère du peuple belge

La Belgique a dans la bouche un goût de cendre, à la suite de l'ordre que vient de lui donner le Conseil de Sécurité des Nations unies de quitter le Congo, tout de suite et complètement. Ses chefs éprouvent la même sensation que ceux de Grande-Bretagne et de France à la suite de l'invasion de l'Egypte et de leur retrait au moment où elles atteignaient leur objectif. Dans les deux cas, Moscou a fait claquer son fouet et les puissances occidentales ont reculé avec comme grands chefs de manoeuvre les représentants américains.

Ainsi la Belgique éprouve la sensation d'avoir été trahie, comme la Grande-Bretagne et la France. Cependant, tout le monde sait que la Belgique n'a cherché qu'à protéger ses nationaux que les nègres violaient et assassinaient sans vergogne. La mort des blancs n'avait aucune importance en face de la souveraineté des Congolais et du chantage communiste.

Il semble toutefois que ce soit l'un des derniers reculs que les Etats-Unis et son groupe imposent aux nations occidentales. Parce que dans l'avenir il n'y aura plus de puissances occidentales autour des Etats-Unis. Le groupe qu'ils ont patiemment édifié pour servir de paravent à sa politique se disloque. Un autre groupe se forme sous l'impulsion du général de Gaulle. La France n'est pas née d'hier. Elle n'a plus besoin des leçons diplomatiques de M. Eisenhower ou de M. Cabot Lodge. Un groupe indépendant se formera qui ne se laissera plus dicter sa politique étrangère par Washington. Et ce sera probablement mieux. Car, si l'on considère bien les événements internationaux des dernières années, il n'y a que les Etats-Unis qui ont le droit de compter sur les sacrifices de leurs amis. Les autres pays doivent abandonner leurs positions lorsque Moscou en exprime le désir. Mais lorsque M. K. voudra faire reculer Washington, ses diplomates s'agiteront pour constituer le front commun. La Belgique en a assez. Elle reviendra à sa politique neutraliste.

Le Royaume de Dieu

"Tout est à vous, mais vous êtes au Christ et le Christ est à Dieu.

s. Paul. 1 Cor 3, 23



L'Assomption

La fête de l'Assomption rappelle à tout chrétien les liens invisibles qui rattachent la terre au ciel et qui prolongent le temps dans l'éternité. Ce jour-là, l'Eglise universelle chante les louanges de la Sainte Vierge qui, à l'exemple de son divin Fils, en vertu des mérites infinis de la Rédemption, a glorieusement triomphé de la mort après sa victoire totale contre toute souillure du péché.

Au sanctuaire national de Notre-Dame du Cap, le 15 août est la grande solennité par excellence. Après la magnifique neuvaine qui prépare si bien les fidèles à cette fête, c'est l'apothéose annuelle en l'honneur de la Sainte Vierge, de la part de notre peuple qui s'y rend de plus en plus nombreux chaque année. Qui dira tout le bien accompli au pèlerinage du Cap en faveur de la foi et de la religion? Sans doute l'Eglise accomplit le ministère de la prédication et des sacrements surtout par l'intermédiaire de la paroisse, mais un lieu de pèlerinage aussi célèbre que celui du Cap-de-la-Madeleine compte pour beaucoup dans l'entretien et le renouvellement de la ferveur chrétienne. Nous pouvons prier la Sainte Vierge partout, dans la plus humble chapelle et même dans la solitude silencieuse de la forêt comme la petite Bernadette seule avec ses moutons sur la pente des Pyrénées. La Sainte Vierge peut nous entendre partout, et pourtant certains endroits de la terre semblent plus particulièrement honorés de sa visite et favorisés de son audience: ce sont les lieux de pèlerinage comme Lourdes, Fatima, Lorette, Guadeloupe et le Cap-de-la-Madeleine.

A l'origine de ces sanctuaires célèbres il y a toujours le choix de la Sainte Vierge manifesté par un signe du ciel et confirmé ensuite par les nombreux bienfaits que les pèlerins y recueillent. A Lorette, c'est le miraculeux transport de la sainte maison de Nazareth par les anges; à Lourdes, ce sont les apparitions de la Sainte Vierge à l'humble Bernadette, au creux du rocher de Massabielle à Fatima, ce sont des apparitions semblables à trois enfants; à Guadeloupe, c'est le même genre d'apparition miraculeuse à un pauvre Indien; au Cap-de-la-Madeleine, c'est la protection manifeste de la Sainte Vierge dans la prodigieuse entreprise du "pont des chapelets", puis le phénomène extraordinaire de la statue qui anime ses yeux.

Au Sanctuaire du Cap comme ailleurs, ce signe de Dieu est confirmé par de nombreux bienfaits corporels et spirituels accordés aux pèlerins. Souvent, à la façon de l'apôtre Thomas, nous sommes à l'affût du miracle éclatant avant d'engager totalement notre conviction. Nous exigeons trop facilement, le miracle physique, palpable, mesurable, comme si le bon Dieu n'avait que ce moyen d'aider l'humanité souffrante, et comme s'il n'y avait que cette courte vie temporelle pour assurer le bonheur de l'homme.

La justice de Dieu a l'éternité pour elle, et ce qui nous paraît l'énigme de la souffrance et du mal trouvera sa solution définitive dans l'attribution des récompenses et des châtiments de l'autre vie. L'énigme existe pour nous parce que nous ne voyons que l'avant-scène temporelle du drame humain: Dieu seul en voit l'arrière-scène éternelle qui nous est cachée par la coulisse du temps. Cette cloison entre le temps et l'éternité est la grande espérance.

Mais Dieu qui voit d'un seul coup d'oeil l'ensemble du temps et de l'éternité, choisit des solutions plus appropriées au véritable bonheur de l'homme. Il peut puiser non seulement dans les ressources de la nature, mais aussi dans le trésor inépuisable des richesses surnaturelles. Il peut guérir un infirme, mais il peut aussi lui accorder la grâce de supporter patiemment l'épreuve en transformant sa souffrance en mérite pour l'augmentation de son bonheur éternel. L'énigme existe pour nous parce que les faveurs spirituelles sont invisibles et n'ont leur échéance définitive que dans l'autre monde. Ce succès de notre destinée surnaturelle est appelé "l'unique nécessaire" dans le langage de Notre-Seigneur. Il n'est donc pas étonnant que le bon Dieu se serve des lieux de pèlerinage avant tout pour accorder aux hommes "cet unique nécessaire" qu'est le salut de notre âme.

Nous ne pouvons mesurer le nombre et l'importance de ces bienfaits surnaturels, mais chaque pèlerin peut se rendre témoignage à lui-même des faveurs obtenues par l'intermédiaire de Notre-Dame du Cap. Pour les uns, éloignés de Dieu depuis longtemps par l'épreuve de la foi ou la tyrannie de la passion, ce sera la grâce du pardon et la paix de l'âme retrouvée au confessionnal. Pour les autres, déjà fidèles au bon Dieu par une longue vie de générosité et d'honnêteté, ce sera la grâce de la persévérance et une ferveur renouvelée dans la loyauté à Notre-Seigneur. C'est dire que Notre-Dame du Cap tient en réserve des faveurs pour tous ses pèlerins: il y a des cadeaux pour tout le monde, pour les malades comme pour les bien-portants, pour les enfants comme pour les adultes, pour les bons chrétiens comme pour les grands pécheurs. Nous y avons chacun notre bonbonnière.

Notre pèlerinage nous profitera vraiment si nous y allons dans ces dispositions de foi et d'espérance. Il est bien permis de demander à la Sainte Vierge le soulagement de notre misère corporelle, mais il ne faut pas oublier les besoins de notre âme qui sont pour chacun de nous "l'unique nécessaire". Le grand bienfait du Sanctuaire du Cap c'est de nous replacer dans cette atmosphère surnaturelle, où doit respirer notre vie chrétienne. En nous y rendant, le jour de l'Assomption, pensons un peu moins à la terre qui passe, et un peu plus au ciel qui ne passe pas et où la Sainte Vierge veut nous amener avec elle.

Gérard St-Pierre, ptre

Caucus de l'Union Nationale?

QUEBEC (PC) — M. Hormidas Langlais, whip en chef de l'Union nationale a déclaré jeudi soir "qu'il ne savait rien" d'un caucus du parti qui serait tenu en août ou septembre.

On lui demandait de commenter des rapports de journaux à l'effet que le parti, défait par les libéraux à l'élection provinciale du 22 juin, avait décidé de convoquer tous les députés élus.

Au début de la semaine, la rumeur voulait que le caucus soit convoqué les 17 et 18 août.

"Il n'y a rien de décidé pour le moment" a dit M. Langlais. On prévoit que le parti tiendra un caucus avant la prochaine Législature. Le premier ministre Jean Lesage a déclaré que la session débuterait en novembre.



SECTION COMMERCIALE
- ☐ Commercial complet
- ☐ Comptabilité supérieure
- ☐ Sténo-dactylo
- ☐ 6e et 7e pratique
- ☐ 8e et 9e commerciale
- ☐ VENTE
- ☐ GERANCE DE BUREAU
- ☐ NOTRE FAMEUX COURS DE CONVERSATION ANGLAISE (avec disques et devoirs)
- ☐ Cours de langues étrangères (Espagnol, Italien, etc.)

SECTION SCIENTIFIQUE avec examens officiels du département de l'Instruction publique.
- ☐ 12e (garçons et filles) A-B
- ☐ 10e et 11e (garçons et filles) A-B
- ☐ Cours pour aspirantes garde-malades
- ☐ 8e et 9e pré-scientifique
- ☐ Préparatoire à l'école technique
- ☐ CHIMIE théorique et PRATIQUE avec équipement de LABORATOIRE

Je désirerais recevoir des renseignements sur le cours mentionné ci-haut

NOM ..... Age .....
ADRESSE ..... Tél.: .....
Comté ..... o/s de .....

LN5.8

Lettres ouvertes

Le son de cloche de nos lecteurs

Précisions sur le prêt sans intérêt

le 10 août 1960

M. le Rédacteur en Chef,
Le Nouvelliste,
Trois-Rivières, Qué.

Cher Monsieur,

Dans votre édition du 10 août 1960, sous la signature de M. Jean Lebrun, de Grand'Mère, apparaissait une lettre intitulée: "Autre exemption d'intérêts".

Ce qui a échappé à l'attention de votre correspondant, c'est que le prêt dont il est fait mention a été consenti par le Fonds Industriel de Grand'Mère et non pas par la Cité de Grand'Mère. Ce n'est pas la même chose. Ce fond Industriel a été constitué non pas à même les deniers de la Cité de Grand'Mère mais bien par l'apport de deux compagnies. La Cité ne fait que ratifier les décisions prises par le Fonds Industriel sans qu'il lui en coûte un sou.

Puisqu'il en est question et pour le bénéfice de vos lecteurs, je tiens à souligner que la disparition du taux d'intérêt de 3% chargé à notre compagnie sur un prêt hypothécaire consenti par le Fonds Industriel ne fait que rectifier une situation. En effet, au meilleur de ma connaissance, notre compagnie était la seule à payer un taux d'intérêt au Fonds Industriel. Aucune autre compagnie ayant bénéficié du Fonds Industriel depuis sa fondation n'avait été appelée à payer un intérêt.

Votre tout dévoué,

John Lewis Industries Ltd
J. P. Beaudoin, président.

Notre réputation dans les villes étrangères

Farnham, Qué.
Le 9 août 1960

Lettres Ouvertes,
Le Nouvelliste,
Trois-Rivières,
P. Qué.

Monsieur le Rédacteur;

Je viens répondre à celui qui a écrit l'article intitulé: "C'est à chacun de nous qu'il appartient de faire reluire le nom des Trois-Rivières".

Je sais que ce qui va suivre, va en choquer plusieurs, mais je ne suis pas le seul à penser de cette faoçn !

Trois-Rivières est plus connu que vous le croyez, cher monsieur! Quand on va à l'étranger, et qu'on annonce venir des Trois-Rivières, tout de suite, il se trouve quelqu'un pour nous dire qu'il connaît cette ville!

On entend parler de certains clubs et hôtels de basse classe! On entend parler des batailles de la rue Des Forges, des bandes de voyous qui se promènent et insultent les gens sur la rue!

Allez dans les salles de toilettes de plusieurs établissements commerciaux, et voyez-y l'état de malpropreté qui y règne! Parlez-moi de ces jeunes qui se réunissent dans quelques restaurants pour faire du tapage!

C'est à peu près tout ce que j'entends sur ma ville lorsque je suis à l'étranger! Et, malheureusement, je ne peux rien nier ! J'ai vu de mes yeux des policiers se faire insulter ! A qui la faute ? Etant amenés devant la Cour, ils sont condamnés à une amende de $10. ! Est-ce là le prix du respect de l'autorité?

Vous parlez de Toronto dans votre article? Eh! bien, allez donc agir de la sorte dans cette ville, et essayez de vous en tirer avec une amende de $10.00! Vous verrez que là-bas, on respecte les policiers! Et que La Loi les protège!

Vous, monsieur, vous êtes journaliste! Dans votre article en date du 8 août 1960, vous ne considérez qu'un côté de la médaille: Les grosses légumes! Vous avez tort!

Prenez par exemple la Terrasse Turcotte! Ce serait un endroit merveilleux pour aller se reposer le soir! Mais, on n'est pas en sûreté ! Il n'y a jamais de policier de faction! Pourtant, il devrait se faire quelque chose à ce sujet!

Les restaurants, ce n'est guère plus sûr, car on ne sait jamais quand une bagarre va éclater! Et si on veut se promener sur la rue, il y en a toujours qui s'y trouvent pour vous insulter! Le parc Champlain présente à peu près la même situation!

Il est difficile de recommander à un étranger de se rendre aux Trois-Rivières! Avec les meilleures intentions du monde, on risque des embêtements!

Toutefois, je recommande le club Fleurdelysé et le club Riviera, car je sais que ce sont deux endroits distingués!

Pour les hôtels, j'opte pour le Château De Blois et le St-Maurice! Je donne crédit à ceux qui le méritent!

Un trifluvien exilé.

Américain expulsé de la Russie

MOSCOU PA — L'Union soviétique a expulsé, hier, un jeune touriste américain l'accusant d'avoir contacté un Ukrainien pour lui inculquer des sentiments anti-soviétiques en lui donnant des vêtements, trois bibles et des publications américaines.

Le jeune homme a été identifié comme étant James Schultz de l'Université Washington de St-Louis, Missouri.

La Pravda rapporte que l'incident est survenu à Kiev, capitale de l'Ukraine. Le quotidien précise que M. Schultz a découvert un gredin disposé à vendre son honneur pour des guenilles étrangères.

Le journal explique qu'en retour de ces "guenilles" vu le fait que la plupart des touristes en Union soviétique sont bombardés de demandes pour qu'ils vendent leurs vêtements le jeune homme a demandé à son interlocuteur de Kiev de provoquer un mouvement d'agitation anti-communiste.



EMPLOIS DISPONIBLES

AU SERVICE CIVIL DU CANADA

CONSEILLER FINANCIER (avec secrétariat dans une association reconnue de comptables professionnels et avec vaste expérience en matière de finance et de comptabilité), Office national de l'énergie, Ottawa, $12,500-$13,500. Concours 60-868.

CHIMISTE PHYSICIEN (chimie des corps radioactifs), Mines et Relevés techniques, Ottawa, $6,840-$7,860. Concours 60-1511.

METALLURGISTE — METAUX FERREUX (gradué universitaire devant faire des recherches sur les métaux et leurs alliages), Division de la métallurgie physique, Mines et Relevés techniques, Ottawa, $6,840-$7,860. Concours 60-1512.

PROFESSEUR ADJOINT DE GENIE CHIMIQUE (avec maîtrise), Collège militaire royal, Kingston (Ontario), jusqu'à $7,860. Concours 60-2013.

ARPENTEURS-GEOMETRES (avec brevet d'arpenteur-géomètre applicable à une ou plusieurs des provinces suivantes: Québec, Colombie-Britannique, Ontario, Manitoba, Saskatchewan ou Alberta), Mines et Relevés techniques, Ottawa et sur le terrain, $6,360-$7,320. Concours 60-386.

MEDECINS (pour affectation dans un grand nombre de domaines), Santé nationale et Bien-être social, divers centres au Canada. Concours 60-622.

ECONOMISTES MENAGERES (graduées universitaires), Section des consommateurs, Agriculture, Ottawa, $5,160-$5,880 et $5,700-$6,420. Concours 60-825A.

BIBLIOTHECAIRE (avec grade en bibliothéconomie et connaissance du français ou de l'allemand), Collège militaire royal, Kingston, Ontario, $5,160-$5,880. Concours 60-828.

DIRECTRICES DE SERVICE HOSPITALIER, $4,350-$4,860, Manitowaning (Ontario), Norway House (Manitoba) et Hobbema (Alberta); **DIRECTRICES ADJOINTES DE SERVICE HOSPITALIER**, $3,900-$4,560, Edmonton (Alberta) et Whitehorse (Yukon). Les candidates doivent posséder une expérience et une formation appropriées. Service de santé des Indiens et du Nord, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Concours 60-821.

Pour obtenir les circulaires d'information relatives aux concours susindiqués de même que des formules de demande, prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, et de rappeler dans chaque cas le numéro du concours pertinent.



(Photos Clément)

MLLE SUZANNE VALOIS, fille de M. et Mme Paul-Etienne Valois, du Cap-de-la-Madeleine, et M. FRANÇOIS LABARRE, fils de M. et Mme Donat Labarre, de Sainte-Angèle-de-Laval, dont le mariage sera béni en l'église de Saint-Lazarre, Cap-de-la-Madeleine, par Mgr Omer Valois, oncle de la mariée, samedi le 3 septembre à 10 heures, dans l'intimité. Pas de faire-part.



(Photos H. Rivard)

MLLE PIERRETTE VEZINA, fille de Mme B. Vézina, de Trois-Rivières, et M. JEAN CHARTRAY, fils de M. et Mme Maurice Chartray, également de Trois-Rivières, dont le mariage sera béni en la cathédrale de Trois-Rivières, samedi 3 septembre à 10 heures dans la plus stricte intimité. Pas de faire-part.



(Photo Le Nouvelliste)

LE ROYAUME-UNI était représenté au camp Guide qui marquait le jubilé d'or de cet organisme au Canada par Patricia Smith, d'Ecosse, à gauche, et Wendy White, d'Angleterre.

Formule guide semblable au Canada et en Grande-Bretagne

Par Claire Roy

Lors de leur passage à Trois-Rivières, au cours d'un réception chez les Guides Catholiques, nous avons interrogé deux jeunes représentantes du Royaume-Uni, deux guides qui avaient traversé l'Atlantique pour participer à un camp dans le Cadre du Jubilé d'Or du Guidisme Canadien. Arrivées au Canada, par bateau, le six juillet, elles ont d'abord visité Montréal avant de se rendre à l'Ile d'Orléans, puis, le camp terminé, elles ont parcouru le vieille capitale et ses alentours pour se rendre ensuite en Mauricie.

Leur voyage, qui ne leur a pas coûté un sou, a été un enchantement et elles n'ont pas perdu une minute des divertissements offerts durant la traversée, où elles ont rencontré d'autres guides comme elles, invitées par les autres provinces canadiennes.

Wendy White vient de Paington, dans le South Devonshire, une charmante ville d'Angleterre, au bord de la mer, où l'on trouve de beaux monuments historiques. Elles a dix-sept ans et terminera l'année prochaine son cours d'étude avec un diplôme qui correspond à notre immatriculation. Ensuite, elle a l'intention de continuer ses études en pédagogie car elle se destine à l'enseignement. D'une nature gaie et liante, il est certain qu'elle sera aimée de ses élèves. Elle comprend très bien le français, qu'elle étudie depuis quelques années, et peut même le parler un peu.

Patricia Smith est tout aussi gaie même si son visage est plus sérieux. Elle vient de Culta, Aberdeen, au nord-est de l'Ecosse. Du même âge que sa compagne, elle entrera également dans sa dernière année scolaire mais elle n'a pas encore fixé son choix d'une carrière. Elle étudie également le français.

Elles ne se connaissaient pas auparavant et se sont rencontrées durant la traversée mais elles sont devenues de bonnes amies. Elles trouvent toutes deux que le Canada est bien vaste mais elles ne s'y sont pas senties dépaysées un seul instant. Elles sont intégrées complètement dans le milieu Guide du Canada. Les Canadiennes qu'elles ont connues sont tout de suite devenues des camarades. Elles ont trouvé peu de différence dans l'organisation du camp où une formule et des techniques identiques sont appliquées.

Initiées au campement depuis plusieurs années, elles ont trouvé que l'Ile d'Orléans leur rappelait les plus jolis coins d'Angleterre et d'Ecosse où vont camper les Guides du Royaume-Uni.



BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS, l'adolescent raffolera de ce soulier avec une courroie solide et ajustable, sur le cou-de-pied; cuir uni ou texturé, allure élégante et soignée. Le soulier lacé pour jeune fille est en suède d'un très beau brun.

Miss Canada, une Torontoise!

BURLINGTON, Ont. (PC) — Iris Thurlwell, brunette aux yeux bleus de dix-huit ans de Toronto-Nord et décrite par son père comme une fille "avec le diable au corps" est devenue Miss Canada 1961.

Son poids de 115 livres avec des mesures anthropométriques de 35-24-35 lui ont mérité la faveur des juges sur 10 autres concurrentes qui ont défilé devant eux hier soir à la dernière épreuve du concours de trois jours à Burlington, près de Hamilton.

Sa victoire sur plus de vingt-trois candidates au titre s'accompagne d'une bourse de $1,000 et du droit de représenter le Canada au concours de Miss Amérique à Atlantic City le cinq septembre. Mlle Thurlwell passera également une épreuve cinématographique à Hollywood et elle voyagera en Amérique du Nord en Grande-Bretagne et en Europe continentale.

Décrite par ses amies et sa famille comme un vrai garçon, Mlle Thurlwell a déclaré que sa victoire n'avait pas modifié ses projets de devenir une artiste commerciale. Elle a obtenu son diplôme de High School cette année.

EN VEDETTE A
CHLN
SAMEDI - PARADE
Samedi-Parade peut-être goûté à la maison... au chalet... sur la route... ou encore de son lieu d'origine. Chez Foteas Bar-B-Q. Vos pièces favorites seront tournées sur demande... et peut-être retournerez-vous à la maison avec un superbe cadeau surprise... pour plus de détails...
SYNTONISEZ
550
continuellement

STOMOL
Si vous souffrez de DOULEURS d'estomac après ou entre les repas, n'hésitez pas à prendre les comprimés STOMOL. Ils contrôlent l'HYPERACIDITE, les DOULEURS, les BRULEMENTS de l'estomac et la mauvaise digestion. L'efficacité des premières doses fera oublier le régime alimentaire... Demandez les comprimés STOMOL aux pharmacies ou directement au
Laboratoire Marchand
St-Tite, Cté Champlain, P.Q.



Ce budget de voyage me paraît insuffisant

DEMANDE:— Mon amie et moi avons l'idée d'aller à Paris aux vacances de Noël. Avant de nous fixer définitivement, nous voudrions connaître plusieurs détails. Pour le voyage et le séjour là-bas, le manteau long de fourrure serait-il trop chaud ou serait-ce préférable de porter le manteau court? Quels vêtements devons-nous apporter? De quel montant devons-nous disposer pour le voyage par avion et le séjour d'une quinzaine de jours? La somme de cinq cents dollars serait-elle suffisante?

ELLA DU PLAISIR

Réponse: - Avant de toucher aux autres questions, j'aborde le sujet du budget de voyage. La somme que vous mentionnez est nettement insuffisante. La traversée en avions coûte environ cinq cents dollars, hors saison, et il faut en plus payer le passage jusqu'à Dorval et, en France d'Orly à Paris. De même, en quittant la France, il faut payer également une taxe d'embarquement d'environ cinq dollars. Je sais qu'une compagnie aérienne offrait une excursion spéciale pour environ trois cents dollars, mais je ne sais si cette pratique est continuée. Pour vivre convenablement à Paris, quand on connaît la ville et qu'on a appris à circuler en métro plutôt qu'en taxi, quand on habite un hôtel modeste et qu'on choisit des restaurants moyens, quand on ne va au théâtre qu'au dernier balcon et qu'on évite les endroits de grand luxe: Opéra, repas au restaurant de la tour Eiffel ou sur un bateau-mouche, on peut vivre avec environ dix dollars par jour. Pour vraiment visiter Paris, pour fréquenter les bons restaurants et les grands théâtres, il en coûte plus que cela. Ici, je parle des touristes, car les habitués peuvent vivre plus économiquement mais il leur faut bien connaître la ville, posséder assez de culture pour se passer de guides dans les musées ou les promenades dans la ville ou ses alentours. Les chemins de fer, la nourriture, les vêtements coûtent à peu près la même chose qu'ici. Dans un hôtel très modeste une chambre vous coûtera, par personne, trois à quatre dollars par jour. Puis il y a les inévitables pourboires: quinze pour cent partout et un peu plus dans les endroits élégants.

Pour aller à Paris et que le voyage vous soit profitable vous auriez plus d'avantages à vous joindre à un groupe organisé et surtout à prévoir un séjour un peu plus long. Paris est une ville énorme qui renferme des milliers de trésors de tout genre. Pour la bien connaître, il faudrait une année, pour en voir les principaux points d'intérêt, il faut y passer plusieurs semaines et trouver quelqu'un pour vous diriger. Les distances sont très grandes et l'on perd beaucoup de temps à chercher les endroits où l'on veut aller. De plus, les musées et les théâtres ferment un jour ou deux chaque semaine et on risque de se cogner le nez sur une porte. Pour le chapitre des vêtements, il faut tenir compte qu'en avion, classe touriste, on n'a droit d'apporter que quarante-quatre livres de bagages, mallettes comprises. Il faut donc restreindre la garde-robe au strict minimum: un tailleur de lainage, des blouses et des chandails, une petite robe de soie, noire de préférence, pour le soir, des souliers à talon plats pour marcher sur les pavés ou les parquets de marbre. Le manteau de fourrure, long ou court, n'est pas recommandé car, à Paris, l'hiver, il pleut très souvent. Un imperméable, doublé de lainage, est infiniment plus pratique. Avant d'entreprendre un tel voyage, vous devriez le préparer et amasser vos économies pour atteindre une somme plus élevée.

Réponse à Mlle B.: - Quand vous voudrez que je vous traduise une phrase d'espagnol, vous l'écrirez en espagnol et non au son, dans le cas présent, il faut torturer le dictionnaire pour arriver à trouver un sens à ces mots dont un seul est écrit correctement. Vous direz à vos amis qu'ils s'expriment en français plutôt que de triturer une langue dont ils ne connaissent rien. En anglais, "bye" est une abréviation de good-bye qui veut dire aurevoir. Loretteville est un village situé non loin de la ville de Québec.

Parlons du crayon

Dans votre sac, vous transportez probablement du cèdre de la Californie, de l'or du Nevada, du caoutchouc de Malaya, du graphite de Ceylan, de la gomme de Perse et de la laque de Toronto. Ces ingrédients entrent tous dans la fabrication du crayon de mine, invention humble mais combien utile du monde moderne.

Les crayons de l'antiquité étaient soit des styles de métal, soit des tubes en cuir dans lesquels on coulait du plomb fondu. Puis, au moyen âge, on découvrit le graphite qui servit longtemps aux écritures sans aucune enveloppe. Ce n'est que 300 ans plus tard qu'on imagina de l'entourer de bois.

De nos jours, la fabrication du crayon est composée de 150 opérations diverses qui se rangent toutes sous deux catégories: la fabrication de la mine et l'enrobage dans le bois.

La mine provient d'un mélange d'argile et de graphite, taillés à la mesure voulue, cuits et trempés dans la cire. Les enfants, à l'imagination vive, aiment croire qu'on introduit la mine dans le bois après y avoir foré un long trou. La vérité est toute autre. Les mines sont actuellement déposées dans des baguettes de bois creusées d'une rainure. Une autre baguette de même forme et enduite de colle est ensuite placée sur la première. Une pression hydraulique assure une ferme adhérence, puis les crayons sont poncés afin d'adoucir leur surface.



M L L E JACQUELINE ROBERT, fille de M. et Mme Fabrice Robert, diplômée de l'Ecole Sainte-Cécile, qui s'est classée première en sténo-dactylo.

FIN DES VERS
AVEC
L'AIL EN SUPPOSITOIRES

En 1950, les suppositoires à l'ail n'existaient pas. Nous les avons créés, après avoir trouvé le dosage d'un extrait d'ail spécial pouvant détruire les vers. Ils sont appelés "AIL-A-VER" afin de les distinguer des imitations. Pour ne pas être déçu et obtenir le véritable produit, spécifiez et exigez toujours "AIL-A-VER". Nos suppositoires à l'ail ne chauffent pas, n'irritent pas et débarrassent des vers en trois jours.
Traitement complet $1.25
Demandez "AIL-A-VER" aux pharmacies ou directement.
Laboratoire Marchand
St-Tite Cté. Champlain P.Q.

Diamond Inc.
TROIS RIVIERES
AU P'TIT MESSIEU
LA OU LES JEUNES S'HABILLENT MIEUX

Carnet mondain

Récents mariages:

HARDY - SIMPSON: Samedi le six août dernier, a été béni en l'église Saint-Rémi, du Lac-aux-Sables, le mariage de Mlle Francine Simpson, fille de M. et Mme N. C. Simpson, du Lac-aux-Sables, avec M. Réjean Hardy, du Lac-aux-Sables également.

—o—

LAVALLEE-TOUZIN: Samedi le vingt-trois juillet dernier a été béni en l'église Saint-Rémi, du Lac-aux-Sables, le mariage de Mlle Bibiane Touzin, fille de M. et Mme Lionel Touzin, du Lac-aux-Sables, avec M. Paul-Albert Lavallée, fils de M. et Mme Armand Lavallée, du Lac-aux-Sables également.

—o—

M. Bernard Desrochers passe une semaine à Old Orchard Beach, E.-U.

L'EUROPE DÉBUTE À BORD DU 'Seven Seas'
Départs réguliers vers
L'ANGLETERRE • LA FRANCE
LA BELGIQUE • LES PAYS BAS
L'ALLEMAGNE
Une hospitalité européenne merveilleuse. Excellente cuisine. Aménagement parfait. Service courtois et efficace — à des taux modérés.
DE MONTRÉAL ET QUÉBEC
vers Southampton, Zeebrugge et Bremerhaven
17 SEPTEMBRE
Embarquement la veille du départ.
DE NEW YORK
vers Southampton, Le Havre, Rotterdam et Bremerhaven
23 AOÛT
Horaire Transatlantique de 1961 envoyé sur demande.
Consultez votre agence de voyage ou
Europe Canada Line
MONTRÉAL
HALIFAX - TORONTO
WINNIPEG - VANCOUVER

La Déesse des Sables

roman de Annie Achard

Dans un pays évocateur de légendes bibliques, et dans un décor archéologique scrupuleusement documenté, un pénible conflit se crée chez un jeune savant, entre sa passion des découvertes et l'amour de sa jeune femme.

Après une séparation de plusieurs mois, et un cruel débat intérieur, le pouvoir de la Déesse des Sables s'effacera chez l'un, le dangereux mirage d'un autre amour chez l'autre. Enfin, au-dessus de la science et au-delà du passé légendaire, la jeunesse sera victorieuse et l'amour triomphant.

73

même si cet obstacle n'arrêtait pas l'ancienne Mlle d'Arcol, ne serait-ce pas folie, de la part de Laurent, d'envisager son avenir auprès d'une femme infiniment plus riche que lui-même, et dont il ne serait pas le premier amour?

Elle verrait à regret se préciser une entente entre eux. Fabienne ne représentait pas l'épouse dont rêvait la mère. Elle la représentait d'autant moins que, dans ce rôle, Mme d'Estang voyait Odette, Odette dont le coeur neuf allait ingénument vers son cousin. Or, Odette était sollicitée par un autre, et qui sait si dans ce mouvement de dépit elle ne répondrait pas affirmativement à la demande de Denis Merlemont?

En venant à Paris, Mme d'Estang avait emporté ce souci. Par son entretien avec Fabienne, elle souhaitait dissiper son obscure inquiétude, savoir ce que désirait la jeune femme, quels étaient ses projets.

• • •

— M. Halmond a-t-il fixé la date de son retour en France? attaqua Mme d'Estang après quelques phrases consacrées uniquement à la santé de Laurent et aux préparatifs de l'Exposition.

Une légère rougeur monta aux joues de Fabienne:

— Pas d'une façon précise... dit-elle, ne voulant point avouer son ignorance des projets de son mari. Sa correspondance avec le conservateur du Louvre lui indiquera le moment souhaitable.

— Il recevra de grands éloges... reprit Mme d'Estang. Vous pourrez être fière de lui... et fière aussi d'avoir partagé ses travaux.

— Oh! mon rôle ne fut qu'accessoire. Celui de M. d'Estang eut une autre importance. Votre fils aura droit aux mêmes éloges que ceux donnés à mon mari.

— Votre intention est-elle de repartir avec M. Halmond, et de participer à la troisième campagne de fouilles?

La rougeur de Fabienne s'accentua. Elle détourna la tête afin d'échapper au regard direct de Mme d'Estang.

— Je..., je ne sais encore. Ceci sera examiné plus tard. Croyez-vous, de votre côté, madame, que votre fils songe à regagner le tell?

Mme d'Estang eut un geste dubitatif, puis, s'efforçant de retrouver le regard de Fabienne, elle dit nettement:

— Je m'efforcerai de l'en dissuader. Je ne puis plus me faire d'illusion. Vous le savez comme moi; la blessure qu'a reçue Laurent laissera d'ineffaçables traces. Il a échappé à la cécité mais sa vue est affaiblie à jamais. Le séjour en Mésopotamie lui serait néfaste; nul ne pourra le lui conseiller, surtout pas moi — ni vous, j'espère.

Mme Halmond eut un haut-le-corps. Dans la voix de la mère de Laurent elle avait senti comme une méfiance — et un ordre.

— Moi..., fit-elle, je n'ai pas qualité... Mais si Laurent renonce à ses explorations, que fera-t-il?

Mme d'Estang nota qu'elle avait dit "Laurent". Il lui déplut d'entendre Mme Halmond parler ainsi familièrement de son fils.

— Laurent jugera, dit-elle. Mon désir à moi serait de le voir rentrer à Haute-Combe, au moins pour un certain temps. Le milieu familial est le seul qui lui convienne actuellement et, peut-être, éloigné de tout autre influence, s'y trouverait-il heureux.

Fabienne sourit amèrement. Elle devinait ce que sous-entendait Mme d'Estang par cette "autre influence". Elle essaya de détourner la conversation.

— Cette solution serait sans doute sage, dit-elle, mais M. d'Estang est à Paris pour plusieurs mois. Ce qui le préoccupe pour l'heure, c'est l'exposition projetée. Il me disait, hier encore, l'intérêt qu'il prend à ces préparatifs. Notre collaboration est journalière — ma part y est modeste — et...

Mme d'Estang, d'un geste de sa main posée sur celle de Fabienne, interrompit celle-ci:

— Cette collaboration est peut-être nuisible au repos nécessaire à mon fils. Permettez-moi de parler franchement, madame: je suis malhabile aux dissimulations. Laurent a besoin de se reprendre, de se retrouver tel qu'il était avant de se joindre à la mission de M. Halmond. Vous pouvez, vous devez, l'aider.

— L'aider... en quoi?

— En ne lui laissant pas croire à un intérêt trop vif de votre part. Ne protestez pas; ceci devant être dit. Je crains que mon fils ne se forge des chimères, ne se bâtisse un avenir... inaccessible, et auquel vous ne pourriez participer. M. Halmond est son ami et il est votre mari. Il a droit à votre présence, à votre affection. Laurent ne doit être, pour vous, qu'un ami.

— Madame, je ne comprends pas...

— Si, dit, en accentuant la pression de sa main, Mme d'Estang, vous comprenez très bien, et il serait plus loyal de votre part, de l'avouer. Je souhaite le bonheur de mon fils, madame; c'est le rôle de toute mère. Ce bonheur, je ne le vois pas pour lui près de vous. Avez-vous envisagé de... délaisser M. Halmond pour Laurent? Non, n'est-ce pas?

— Je... je ne sais plus, dit Fabienne. Vous me demandez d'être loyale; je le serai, et cela est, en effet, plus digne. J'ai aimé profondément mon mari, et j'ai, ensuite, été attirée par Laurent. Et puis, il y a eu sa blessure,... son épreuve.

(à suivre)

Déléguées des institutrices

Les déléguées du Syndicat Professionnel des Institutrices catholiques des Trois-Rivières au prochain congrès de l'Association Catholique des Educateurs de Langue Française qui se tiendra à Rimouski du 16 au 20 août sont: Mesdemoiselles Jeanne d'Arc Blais, présidente, et Madeleine Julien, secrétaire-archiviste.

Triple élection à l'Académie française. Henri Massis succède au cardinal Grente; René Huyghe succède à notre regretté ami Robert Kemp; René Clair occupe le fauteuil de Fernand Gregh.

SOULAGEMENT IMMÉDIAT DE
l'asthme
grâce à
DYSNÉ-INHAL coupe immédiatement les crises d'asthme et de fièvre des foins. DYSNÉ-INHAL est un produit perfectionné dans un important laboratoire de France et éprouvé dans le monde entier. Il se compose d'une solution médicamenteuse et d'un appareil pulvérisateur permettant de vaporiser par la bouche un véritable brouillard de particules microscopiques qui pénètrent dans les cavités profondes des bronches. De là une action instantanée, un soulagement immédiat. (Quelques coups de poire suffisent pour arrêter la crise.) DYSNÉ-INHAL peut être utilisé n'importe où, n'importe quand, grâce à l'étui pratique qui se glisse dans la poche ou le sac à main. DYSNÉ-INHAL, éprouvé par le corps médical, soulage les cas les plus désespérés.
SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS.
DYSNÉ-INHAL
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES.



Bien à vous

Il faut diversifier les activités aux "loisirs"

La période des vacances ne doit pas en être une d'engourdissement intellectuel. Même pour les plus jeunes. Que le jeu reste la première préoccupation des moniteurs et monitrices aux divers terrains de jeux, tout le monde en convient; mais qu'il prenne toute la place et ne laisse rien pour les autres activités est une anomalie.

L'O.T.J. de Grand'Mère a bien compris ce rôle de formation qui ne laisse aucun répit, même en période estivale. La semaine dernière, elle proposait à ses membres une excursion avec l'histoire naturelle comme but de la promenade, ce qui avait été précédé par le jeu des "grands voyages", où l'on expliquait l'immigration, l'émigration et le jeu des "tournées artistiques", sur le terrain même de l'O.T.J.

On serait surpris de constater tout l'intérêt des enfants pour ces occupations, qui tout en sortant du jeu proprement dit ne comportent pas moins une bonne part récréative. Surtout à ce temps-ci des vacances, alors que les petits ont été saturés de parties de balle, de sauts, de danses et de courses, il faut les occuper d'une autre façon.

D'ailleurs, les enfants de la région de Shawinigan sont favorisés, ayant la forêt à deux pas. Et cette forêt, que ne recèle-t-elle pas de trésors? Chaque plante, chaque fleur a un nom; chacune d'elles a son utilité. Et puis, il y a les oiseaux, les cailloux, les ruisselets. Si les jeunes sont si facilement conquis en entendant Guy Provost, Roland Dumais, Louis-Philippe Audet, combien de plaisir n'éprouveraient-ils pas à palper, à humer, à déguster!

Et ce serait un excellent moyen de propager la doctrine de la protection de la nature, parfois sauvagement blessée à cause de l'ignorance. On respecte et l'on aime ce que l'on connaît. A Montréal, au Jardin Botanique, les enfants peuvent se faire un petit jardin potager et ils y prennent un plaisir fou. Mais ils aiment ça parce que des adultes sont là pour leur aider et orienter leurs efforts.

Nous pourrions faire un travail analogue avec nos enfants de l'O.T.J. Et l'histoire naturelle n'est pas la seule discipline qui aurait le don de faire s'épanouir les facultés de l'enfant; il y a encore la musique, le modelage, le bricolage, etc.

Si nos enfants s'ennuient parfois l'été c'est qu'il y a carence quelque part. Si nos jeunes commencent à bouder l'O.T.J., il y a place pour du renouveau.

Marcel Gratton

A Shawinigan

Ouverture d'un bureau provincial de placement

Par Denis LAROCQUE

Shawinigan. — La construction du pont de Shawinigan débutera prochainement. C'est ce qu'a annoncé l'honorable René Hamel, député du comté de St-Maurice et ministre du Travail et des Affaires Municipales, au cours d'une conférence de presse qu'il accordait aux journalistes de Shawinigan, hier soir à ses nouveau bureaux de Shawinigan.

Il a déclaré que des soumissions publiques seront demandées dans environ une dizaine de jours.

Ce qui a retardé la poursuite des travaux, c'est que les plans n'étaient pas complets et actuellement les ingénieurs du gouvernement travaillent à les compléter. Ils seront prêts dans quelques jours, et c'est alors que les soumissions seront demandées.

Au cours de cette même conférence de presse, l'honorable René Hamel a annoncé l'ouverture d'un bureau provincial de placements à Shawinigan. Il sera logé au 517 de la rue de la Station.

Ce bureau permettra d'embaucher plus d'hommes de notre ville pour aller travailler sur les divers travaux que le gouvernement provincial entreprend un peu partout dans la province.

Ceux qui voudront travailler au pont de Shawinigan ou sur ces travaux, n'auront qu'à faire application à ce bureau.

Celui qui sera en charge n'est pas nommé officiellement, mais il entrera en fonction dans le courant de la semaine prochaine, comme plusieurs autres fonctionnaires du gouvernement qui ne sont pas encore nommés.

Le bureau de la Régie des loyers sera logé au même endroit.

Le ministre du Travail et des Affaires Municipales, l'honorable René Hamel, déclarait qu'un édifice provincial serait construit à Shawinigan dans un avenir assez rapproché.

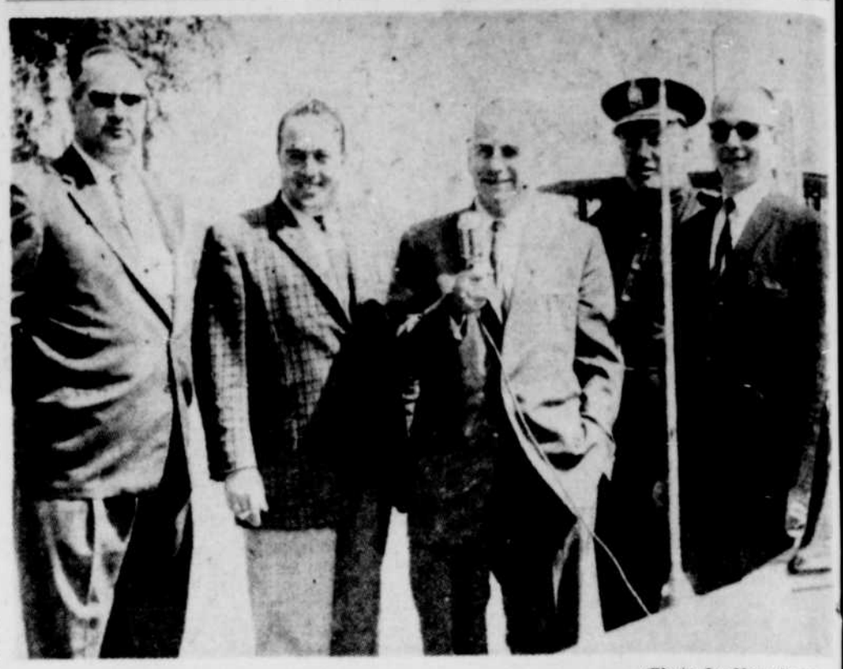
Cette construction logerait tous les services de la province. "Mon objectif est de faire en sorte que tous ceux qui auraient affaire au gouvernement provincial ou à l'un de ses services puissent obtenir toutes les informations qui puissent leur être utiles" de déclarer Me Hamel.

Il a continué en disant que le service complet ne pourra être établi qu'avec la construction de cet édifice provincial.

Répondant à une question d'un journaliste sur les dimensions de cette construction, il a déclaré qu'elle serait assez considérable. Prenant l'édifice fédéral comme comparaison, il a fait remarquer qu'elle serait facilement plus grande pour pouvoir loger tous les services du gouvernement.

Pour ce qui est du choix de l'emplacement, il a déclaré à notre représentant que le choix du site n'est pas encore fait.

Il s'est dit heureux de pouvoir rencontrer les journalistes dans d'autres conférences de presse lorsqu'il reviendrait de Québec le vendredi soir.



(Photo Le Nouvelliste)

DES CONSEILS sur la sécurité ont été donnés aux automobilistes et aux piétons, hier à Grand'Mère, dans le cadres de la semaine de sécurité actuellement en cours. M. le maire J.-Alfred Therrien a inauguré cette série de conseils en rappelant aux piétons de voir à respecter les règlements de la circulation. Il a ensuite remercié le comité pour son beau travail. Nous voyons ici, de gauche à droite, MM. Hubert Desjardins, Wilfrid Trahan, J.-A. Therrien, Jean-Louis Mongrain et Florent Matteau.

Simple cas de recherche

Shawinigan.— Le Dr Adjutor Deschênes, coroner du district, instituera un simple cas de recherche dans le cas du décès accidentel du jeune André Racette, 4 ans, survenu jeudi soir, quand il a été heurté par une automobile, en face de la demeure de ses parents, dans le rang St-Olivier, à Ste-Flore. L'accident est survenu quand l'enfant, accompagné de sa soeur Diane, de 3 ans, a voulu traverser la rue pour répondre à l'appel de sa mère, qui n'avait pas vu l'auto de M. Bélanger, qui a frappé les deux bambins.

L'agent Aimé Daigle de la Sûreté provinciale a tenu son enquête, et a révélé que le conducteur roulait à quelque 20 milles à l'heure, et qu'il a immobilisé son auto en dedans de six pieds, mais il n'a pu éviter le jeune André qui s'est jeté devant lui.

La petite Diane est hospitalisée à l'hôpital Laflèche où elle est traitée pour diverses ecchymoses.

Pique-nique du Jeune Commerce

GRAND'MERE — Le Jeune Commerce de Grand'Mère tiendra son pique-nique annuel dimanche, le 14 août, à compter de 12h.30, à l'étape Mékinac. Il s'agit du pique-nique 25e anniversaire de ce mouvement.

Des jeux, tant pour les jeunes que les moins jeunes, ont été organisés. Il y aura pêche pour les enfants, on a aussi organisé un concours de poulette aux yeux d'or.

Le pique-nique sera sous la présidence de M. Robert Matteau.

Banquet de clôture de la semaine de sécurité à Grand'Mère ce soir

Grand'Mère.— La grande croisade de sécurité routière, organisée pour rappeler aux piétons et aux automobilistes les règles élémentaires de la prudence, se terminera, ce soir, à l'issue d'un grand banquet servi à 6h.30, au Laurentide Inn. Pour la circonstance, le conférencier - invité sera M. Jacques Verreault, sous ministre du Transport et des Communications.

Le souper sera sous la présidence de M. Florent Matteau, président du comité de sécurité routière de Grand'Mère, organisateur de la croisade ouverte lundi dernier.

En plus de M. Verreault, on remarquera parmi les invités d'honneur, S.H. le maire J.-A. Therrien de Grand'Mère, le directeur de la police M.J.-L. Mongrain, la majorité des échevins de la ville, les chefs de police de la région, ainsi que M. Jean-Marie Brunet, directeur de la police de Trois-Rivières, et directeur provincial du comité de sécurité routière, et M. H. Raymond Lachance président ex-officio de l'Association des chefs de police et de pompiers de la province.

On attend une centaine d'invités à ce banquet dont la responsabilité a été confiée à M. André Vincent et Me Raymond Boulet, tous deux directeurs du comité de sécurité routière de Grand'Mère.

Interrogé par un de nos journalistes sur les résultats de cette croisade de sécurité routière, le président du comité de Grand'Mère, M. Florent Matteau, s'est déclaré enchanté du résultat obtenu. Durant toute la semaine, la police de Grand'Mère n'a reçu que deux appels pour des accidents mineurs. Dans les deux cas, les dégâts matériels constatés sont minimes.

M. Matteau tient à remercier la population d'avoir redoublé de prudence pendant cette croisade de sécurité routière. Il a aussi manifesté le voeu que cette attention soutenue soit de mise 52 semaines par année.

Hommage le 25, à M. J.-A. Therrien

GRAND'MERE — Un vibrant hommage sera rendu au premier magistrat de la ville de Grand'Mère, lors d'une fête, qui aura lieu le 25 août prochain à la Plage Idéale du Lac-à-la-Tortue. On y soulignera alors les nombreux services rendus à la population, depuis 20 ans, par S.H. le maire J.-A. Therrien.

On sait que M. Therrien, en plus d'être maire de la ville, fut aussi président du Jeune Commerce, marguillier, échevin et qu'il occupe actuellement le poste de président de l'Harmonie du Sacré-Coeur.

Les organisateurs de cette fête, prévoient qu'environ 400 personnes y assisteront.

La soirée sera sous la présidence d'honneur de MM. Florido Matteau et Alphida Crête.

J'espère . . .



que ton papa fera comme l
mien et qu'il commandera s
SYSTEME DE
CHAUFFAGE
A AIR CLIMATISE
CHEZ
REMI RIVARD
pour aussi peu que
$679.
avec 5 ans pour payer
et seulement 3% d'intérêt
Garantie de service d'un a
Service 24 heures par jou
REMI
RIVARD
LICENCIE EN BRULEURS
A L'HUILE
LE 7-7319
Ferblanterie en général
RUE COMMERCIALE
ST-BONIFACE



(Photo Le Nouvelliste)

NATIF DE LA BEAUCE, le R. P. Antonio Poulin, jésuite, a parlé de Pont-au-Prince, Haïti, où il est en mission depuis 5 ans. Il était l'hôte du club Richelieu, à l'hôtel Shawinigan, pour son dîner hebdomadaire. Nous le reconnaissons sur cette photo en compagnie du président du club PIC, M. Marcel Chrétien.

Soeur Louis-Pierre fêtée par les Guides, mardi

Shawinigan.— Les Guides de Shawinigan organisent une fête en l'honneur de Soeur Louis-Pierre, (Michelle Plante) ancienne guide de Shawinigan.

Sr Louis-Pierre partira le 26 août prochain pour les missions en Algérie.

Elle a fait partie des Jeannettes avant de devenir guide-cadette et guide-ainée. Elle fut assistante à la compagnie Thérèse-de-Lisieux.

En temps que guide de première classe, elle a participé au camp Marceau.

Elle est la fille de M. et Mme Wilbrod Plante de notre ville. Elle a fait ses études primaires au couvent St-Bernard avant de faire son cours à l'Institut Familial. Elle est également technicienne en laboratoire.

La fête organisée par les guides aura lieu le 16 août prochain au camp des guides au Lac Vert. En cas de pluie, le tout se déroulera à l'académie St-Pierre.

Les guides de la ville qui sont intéressées à participer à cette fête n'auront qu'à se rendre au local sur la rue Lévis pour 5 hres.

Les personnes qui voudraient mettre leur automobile à la disposition des guides n'auront qu'à communiquer avec Mme Madeleine Pruneau ou Mlle Carmen Mills.



(Photo Le Nouvelliste)

LA POLEMIQUE sur les trois parcomètres de la rue St-Marc, entre les rues Trudel et Montcalm, vient de prendre fin. En effet, les employés municipaux les ont enlevés jeudi matin. On se rappelle que ces parcomètres ont été le sujet de vifs débats au conseil de ville. Sur cette photo on voit un individu qui indique l'endroit où se trouvait l'un des machins à faire enrager les automobilistes.

La cause de Réjean Diamond remise au 19 août prochain

SHAWINIGAN — M. Réjean Diamond accusé de négligence criminelle a vu sa cause remise au 19 août prochain, un de ses témoins étant malades. Le juge lui a cependant ordonné de présenter un certificat médical asermenté.

Deux jeunes de notre ville ont été condamnés à $25 d'amende plus les frais pour avoir pris une voiture sans permission du propriétaire.

Les deux accusés ont passé la soirée dans les débits de boisson au Lac-à-la-Tortue. De retour à Shawinigan, ils ont vu la voiture et comme le propriétaire la prêtait souvent à leurs amis, ils ont cru qu'ils pouvaient la prendre pour faire une ballade.

Ils se sont rendus jusqu'à St-Barnabé et c'est à leur retour que l'agent André Carignan de la police provinciale les arrêta. En plus de l'amende, ils devront payer les frais ou, à défaut, faire un séjour de 15 jours en prison. Le juge a ordonné que que la moitié du coût soit versé immédiatement et la balance dans 8 jours.

Comme aucun d'eux possédait son permis de conduire, ils ont été condamnés à $10 d'amende et les frais ou à défaut faire un séjour derrière les barreaux.

Sentence le 18 dans une cause de vol de $25

GRAND'MERE — Jacques Désaulniers s'est reconnu coupable d'un vol de $25 à la Rivière - du-Milieu, dans un camp de bucherons, à la séance de la Cour des Sessions de la Paix tenait, jeudi, sous la présidence de S. H. le juge Léon Girard, et il connaîtra sa sentence le 18 août prochain. Il l'attendra à la prison commune de Trois-Rivières.

Deux automobilistes, un de St-Séverin et l'autre de Grand'Mère ont avoué leur culpabilité

(Suite à la page 19)

Plusieurs comparutions concernant les liqueurs alcooliques en Cour

SHAWINIGAN — Plusieurs individus ont comparu devant S. H. le juge Léon Girard, de la Cour des Sessions de la Paix, hier après-midi, pour répondre à diverses accusations concernant la boisson.

Une dame a fait parvenir une confession du jugement à l'accusation d'avoir vendu illégalement des boissons alcooliques. Cette vente se faisait dans un établissement où tous les jeunes gens de l'endroit se rassemblaient. Actuellement cet établissement est fermé.

Lors de la visite de la police des liqueurs, une grande quantité de boisson fut saisie.

Le juge a condamné cette femme à $75 d'amende plus les frais ou à défaut, à trois mois de prison. Le juge a aussi ordonné la confiscation de la liqueur apparaissant au procès verbal de la saisie.

—o—

Un autre individu fut condamné à $50 d'amende plus les frais ou à défaut à un mois de prison pour vente illégale de liqueur alcoolique.

—o—

Un accusé de Charette a avoué sa culpabilité à cette même accusation. Le 15 janvier dernier, il fut condamné à $200 d'amende pour la même chose.

Cette fois-ci il devra verser $100 d'amende et les frais ou, à défaut de paiement, séjourner trois mois derrière les barreaux. La liqueur sera confisquée au profit de la Couronne.

Il en coûtera $200 d'amende plus les frais à un homme pour avoir eu en sa possession illégalement de la boisson alcoolique.

Le juge a ordonné la confiscation de la boisson. Si l'inculpé ne paie pas son amende et les frais, il sera emprisonné pour une période de trois mois.

—o—

Un inculpé de St-Elie-de-Caxton versera $100 d'amende plus les frais pour avoir vendu illegalement de la boisson alcoolique. Le juge a ordonné que la boisson soit confisquée.

Cet individu a déjà été condamné à plusieurs reprises dans le passé pour cette infraction. Le juge lui a fait remarquer que la prochaine fois, il le condamnera à la prison.

—o—

Un autre individu de Charette fut condamné à $50 d'amende plus les frais pour avoir gardé illégalement de la boisson dans un restaurant.

A défaut de paiement de l'amende et des frais, il passera un mois en prison et la boisson sera confisquée au profit de la Couronne.

Début des travaux à l'automne

SAINT - BARTHELEMY — (SPECIAL) — A l'automne, débuteront les travaux préliminaires en vue de la pose de l'asphalte sur la route de Saint-Joachim. Toutefois, le revêtement final n'aura pas lieu avant la venue du printemps.

Entre-temps, M. Bertrand Plante, a été nommé cantonnier assisté de MM. Laurent Massé et André Lincourt.



M. ARTHUR LACOURSIERE a été nommé président de la Fondation PIC, lors d'une récente réunion. On sait que cette Fondation fait la distribution de bourses d'études. Cette nouvelle fut révélée par le président du club PIC, M. Marcel Chrétien, au dernier déjeuner.

Seize finissants du SHS réussissent leurs examens

Shawinigan. — Le département de l'Instruction publique du Québec vient de faire connaître le nom des candidats à avoir réussi leurs examens finals dans les différents High Schools de la province. Seize étudiants de notre ville se sont classés dans ces examens.

Le jeune G. Brook, a réussi à conserver plus de 800 bonnes notes, tandis que W. Craig, D. Draper, M. Hanna, C. Jardine, R. Lavallée, R. Lavigne, C. Scott et E. Sunstrum se sont classés en deuxième position en conservant entre 650 et 800 points et enfin A. Bush, R. Cummings, W. Dodd, J. Innes, D. Page, et S. Stevenson ont conservé moins de 650 point.

Le département souligne que c'est la première année que tant d'élèves participent à ces concours de fin d'année, soit 3,703 ou 545 de plus que l'année dernière. Un total de 2,800 élèves, ou les 75.6% ont réussi.

LES JEROLAS à l'Hôtel de la Salle

Grand'Mère — Après Michel Louvain, Les Jérolas, La direction de l'Hôtel de la Salle manifeste ainsi le soin qu'elle apporte au choix de ses spectacles. Tout le monde connait ce fameux duo de chanteurs, fantaisistes et instrumentistes les plus en demande au Québec, pour les avoir vu à la télévision ou dans des spectacles précédents. Cette fois, ils nous arrivent avec de nouvelles chansons, pièces et imitations. Jérôme Lemay de l'Abitibi est le guitariste horspair, Jean Lapointe de la région du bas du fleuve est le pince-sans-rire. La réunion des premières syllabes du prénom de Jérôme et de Lapointe a formé le nom de Jérolas, désormais célèbre dans le domaine du spectacle. Tous sont invités à venir les voir, les entendre, les applaudir tout au cours de la semaine prochaine à compter de lundi soir (R)

AUDITORIUM Aujourd'hui
THE GIANT OF MARATHON
(Eastman-color - Cinémascope)
Avec Steve Reeves, Mylene Demongeot.
AUSSI
THE HOUSE OF SEVEN HAWKS
Avec Robert Taylor, Nicole Maures.

CARTIER Aujourd'hui
CAPITAINE SANS LOI
(En couleurs)
Avec Spencer Tracy, Gene Tierney.
AUSSI
GENERAL CASSE-COU
(En Cinémascope)
Avec Glenn Ford, Red Buttons.

ROXY Aujourd'hui
LE VENT SE LEVE
Avec Curd Jurgens, Mylene Demongeot.
2ième Film
FROID DANS LE DOS
Avec Howard Keel, Anne Heywood.
3ième Film
LE PRISONNIER DU TEMPLE
(En Technicolor - Vista Vision)
Avec Louis Jourdan, Belinda Lee.

CAPITOL Aujourd'hui
LA BELLE ET LE CORSAIRE
(Eastman-color - Cinémascope)
Avec John Durek, Gianna Maria Canale
2ième Film
OH... ROSALINDA
(En Technicolor - Cinémascope)
Avec Michael Redgrave, Ludmilla Tcherina.
3ième Film
FILLES DE NUIT
Avec Georges Marchal, Nicole Berger.

AVIS
Pour informations concernant les horaires dans nos cinemas, téléphoner à
LE 6-5466

M. Trépanier
SERA ABSENT
de son bureau d'optique du 8 au 20 août
PHARMACIE TREPANIER
668, 5e RUE SHAWINIGAN Tél.: LE. 6-2737
CONSULTEZ NOTRE CONSEILLERE EN BEAUTE

DUGRE & JANNA
COMPTABLES AGREES
559, 5e RUE
Edifice Banque de Commerce
LE. 7-7285
SHAWINIGAN

ARCHITECTE
Claude Bolduc, B. Arch.
(Edifice Trahan)
450, 6e AVE LE 8-8911
GRAND'MERE

Orchestre :
CHAMP'S COMBO
Artiste invitée :
Joanne Morgan
Chanteuse
HOTEL
CHAMPOUX
ST-ROCH DE MEKINAC

AVOCAT
RAYMOND GRENIER
794, 5e rue, Chambre 121
(En haut de Steinberg's)
LE. 7-8494 Rés. LE. 9-9586
Shawinigan

PALACE
GRAND MERE
SAMEDI SEULEMENT
THE GHEISHA BOY
En couleurs avec JERRY LEWIS et Marie MacDonald
En plus
BIG OPERATOR.
Avec Mickey Rooney, Mamie Van Doren

PALACE
GRAND MERE
DIMANCHE A MARDI
(En français)



ROBERT MITCHUM
JULIE LONDON
AVENTURIER DU RIO GRANDE
GARY MERRILL
TECHNICOLOR
PEDRO ARMENDARIZ
EN PLUS
JE MOURRAI POUR TOI
Avec Sylvia Penal, James Fernandez



(Photo Le Nouvelliste)

AU COURS du dernier été, les Cadets de l'Assomption ont visité plusieurs endroits de la région et de la province. On prévoit que le mois de septembre sera aussi bien rempli. Sur cette photo on voit une partie des clairons durant l'interprétation de l'une des nombreuses pièces à leur répertoire.

Programme chargé pour les Cadets de l'Assomption

Shawinigan.— Les Cadets de l'Assomption se feront entendre en plusieurs endroits de la province au cours des prochains jours.

Aujourd'hui, ils seront à Yamachiche pour l'ouverture de la tombola de la paroisse. Ils profiteront de l'occasion qui leur est donnée pour aller saluer le curé de la paroisse et le maire de la municipalité, avant de donner leur démonstration.

Le 20 août, ce corps de musiciens prendra part au gala musical qui marquera le lancement des Ambassadrices de Shawinigan, nouveau corps de majorettes.

Dans le courant de l'après-midi, ils paraderont du haut de la ville et le soir ils parcoureront les rues du bas de la ville avec les autres groupes invités avant de se rendre à l'aréna pour la soirée musicale.

Le 21 août, ils seront au Zoo de St-Edouard pour y donner une démonstration et assister à la bénédiction de la chapelle.

Ce corps de Cadets fut également invité par les autorités du Zoo de Granby. Lors de leur passage dans cette ville, ils iront saluer les autorités de la ville avant de visiter ce jardin zoologique et donner leur démonstration.

A l'occasion de la Fête du Travail, les jeunes de l'Assomption se rendront à Québec prendre part au défilé organisé par la CTCC. Ils représenteront le Conseil central de Shawinigan.

Le soir, ils visiteront l'exposition provinciale de la vieille Capitale et il est probable qu'ils donneront une démonstration.

Ils termineront leur saison par leur inspection annuelle alors que de nombreux trophées seront remis aux divers membres de ce corps de musique.

Comme tous les autres corps de la ville, ces jeunes portent bien haut le nom de la municipalité partout où ils passent.



(Photo Le Nouvelliste)

UNE DELEGATION nombreuse formée de producteurs et de distributeurs de lait nature de la région de la Mauricie s'est rendue à Québec le 9 août, pour rencontrer la Commission de l'Industrie laitière et protester contre l'émission d'un nouveau permis de laiterie dans la région de Shawinigan. Le groupe était piloté par Me Jean-Marie Bureau, C.R. La photo ci-dessus, prise lors de cette visite, nous fait voir, de gauche à droite, sur la première rangée, MM. Ivanhoé Crête, de la Crémerie Crête, Me Jean-Marie Bureau, Marcel Sigman, de Distribution Shawinigan Enrg., Raoul Duhaime, de la Crémerie des Trois-Rivières, Clément Crête, de la Crémerie Crête, sur la deuxième rangée, dans le même ordre, Claude Lampron, représentant un groupe de producteurs de lait de la laiterie Shawinigan Enrg., Jean Quessy, de Distribution Shawinigan Enrg., Noël St-Onge, secrétaire de l'Office des producteurs de lait de la Laiterie Bélanger, Raymond Ricard, président de l'Office des producteurs de lait de la Laiterie Bélanger, Raymond Ricard, président de l'Office des producteurs de lait de la Laiterie Bélanger, Alide Desaulniers, représentant un groupe de producteurs de lait de la Laiterie Shawinigan-Enrg.; sur la troisième rangée, de gauche à droite, Paul Duhaime, de la Crémerie des Trois-Rivières, Donat Bélanger, de la Laiterie Bélanger, Benoit-T. Déry, président de l'Office des producteurs de lait de la Laiterie Crête, et Jos. Bourassa, de la Coopérative de la Mauricie. (R)

Me Jean Lafond agira comme juge municipal

Shawinigan.— Me Jean Lafond agira comme juge municipal de Shawinigan au cours des deux prochains mois. Il remplacera Me Joseph Lafond, son père, qui doit faire un séjour de deux mois en Europe où il assistera aux cérémonies qui marqueront le centenaire de la mort du Vénérable Jean-Marie de Lamennais, fondateur des Frères de l'Instruction Chrétienne. Me Jean Lafond pratique le droit depuis 8 ans avec l'étude Lafond, Gélinas et Lafond. Il a fait ses études classiques au collège Jean-de-Brébeouf de Montréal avant de suivre les cours de droit de l'Université de Montréal. Il a toujours pratiqué à Shawinigan. Il rendra sa première sentence le 17 août prochain.



Me Jean-Claude Lafond

Auto volée et retrouvée

Shawinigan.— Les recherches entreprises par les autorités policières de Grand'Mère, en collaboration avec la Sûreté municipale de Shawinigan et la Sûreté provinciale en vue de retrouver l'auteur du vol d'une automobile se poursuivent et pourraient conduire bientôt à l'arrestation du coupable.

L'auto, une Ambassador 1960 volée au garage Cossette Auto à Grand'Mère, dans la nuit de jeudi à vendredi a été retrouvée hier matin, vers les 9h.30 rue Maple, Shawinigan.

La police possède actuellement une excellente piste et devrait mettre la main au collet du coupable dans un avenir très rapproché.

Tournoi de golf du club Pic, le 17 août prochain

SHAWINIGAN — Les membres du club PIC sont priés de prendre note qu'il n'y aura pas de déjeuner jeudi prochain, le 18 août. En effet, ce déjeuner a été remplacé par un tournoi de golf qui aura lieu mercredi le 17, sur le parcours du club de Shawinigan.

Les joueurs se feront la lutte pour le trophée Arthur Lacoursière, présentement détenu par M. Conrad Matteau. Les membres désirant jouer 18 trous prendront le départ à 2 heures, les autres à 4 heures, pour un 9 trous. Il est à noter que les membres peuvent être accompagnés d'amis.

J.-G. Milot chez les Franciscains

Grand'Mère — M. Jean-Gaston Milot, de notre ville, prenait la bure franciscaine, dimanche dernier, au monastère franciscain de Lennoxville, près de Sherbrooke, en même temps que 19 autres novices. Bon nombre de parents et amis ont assisté à cette cérémonie pleine de signification, qui suivit une grand'messe célébrée par le R.P. Provincial de l'Ordre.

M. Milot, jeune homme très actif, était des mieux connus dans les mouvements de jeunesse. Après avoir fait plusieurs années de scoutisme, tant à Grand'Mère qu'à Trois-Rivières, il s'occupa activement de l'O.T.J. comme moniteur, et fut toujours un travailleur de premier ordre à l'équipe de folklore "Les Lutins du Rocher".



M. Jean-Gaston Milot

Ses études primaires terminées, il entreprit ses premières années d'études classiques au Collège Séraphique de Trois-Rivières, pour ensuite passer au Collège St-Jean-de-Brébeouf de Montréal pour sa Rhétorique.

Participant l'hiver dernier au concours d'art oratoire organisé entre les collèges classiques, il remporta la palme de son collège pour le représenter jusqu'en semi-finale de ce tournoi provincial.



R. F. Alcide-Joseph Blouin

A LA RENTREE des classes en septembre prochain, les destinées de l'école secondaire Sacré-Coeur de Grand'Mère seront entre les mains du R. F. Félicien-Charles Dion, qui succède au R. F. Alcide-Joseph Blouin, comme directeur. Ce dernier a été nommé sous-directeur et préfet des études à l'école secondaire Immaculée Conception de Shawinigan. Le directeur de l'ESIC demeure le R. F. Gilbert Lafontaine.

DANS NOS USINES...

Shawinigan — M. Aimé Caron, qui comptait 50 ans de service avec la Shawinigan Chemicals, a pris sa retraite le 1er août dernier. On nous annonce également qu'un employé de la Shawinigan Water & Power, dont la Shawinigan Chemicals est une filiale, a aussi pris sa retraite. Il s'agit de M. Ernest Dessureault, qui travaillait pour cette compagnie depuis le 15 avril 1924.

—o—

La division du génie industriel de l'Aluminum Co. of Canada, usines de Shawinigan, compte un employé de plus en la personne de M. Benoit Bouchard, originaire de Normandin, au Lac St-Jean.

A l'Usine de Fabrication, on est à installer 32 prises de courant additionnelles sur le terrain de stationnement en prévision de l'hiver. Au nombre de 68, ces prises serviront à réchauffer les moteurs des autos pendant la saison froide.

Depuis quelque temps, les sports sont à l'honneur à l'Aluminum. Golf, tennis et balle-molle permettent aux employés d'occuper leurs moments de loisirs. Au golf, M. Wellie Petit, du département mécanique de l'Usine de Fabrication, a décroché la première place du tournoi de l'Association Récréative Alcon avec un 74.

Au tennis, Tom Richardson s'est assuré les honneurs du tournoi pour les étudiants de l'Alcan en disposant de Gilles Trudel par 6-0 et 6-3. Quant à la balle-molle, les joueurs de l'A.R.A. sont finalement parvenus à prendre la mesure des étudiants dans une joute qui a pris fin au compte de 16-8.

—o—

A la Shawinigan Water & Power, M. François Roy, complétera sa 45e année de service avec cette compagnie le 23 août prochain. M. Jules Laquerre, pour sa part, a atteint 35 ans de service le 23 juillet. Un autre employé a célébré son anniversaire de service en juillet. Il s'agit de M. Jos.-A. Croteau à l'emploi de cette compagnie depuis 30 ans.

La SWP se classe en tête du Canada pour la sécurité

Shawinigan.— La Compagnie Shawinigan Water & Power s'est classée en tête des principaux services d'électricité de tout le Canada, pour la deuxième année consécutive, dans le domaine de la prévention des accidents, apprenait-on, hier. L'indice de fréquence des accidents entraînant perte de temps, en 1959, a été de 3.4 millions d'heures de travail à cette compagnie.

Il s'agit du plus bas indice entre les 13 services d'électricité comptant 500 employés ou plus, et qui ont rapporté leurs accidents à la Canadian Electrical Association.

La Shawinigan Water & Power l'a remporté haut la main puisque le service d'électricité qui a pris la deuxième position dans le classement avait un indice de 6.5 accidents par millions d'heures de travail, soit un peu moins du double de l'indice obtenu par les employés de la Shawinigan.

La moyenne de la Shawinigan pour les années 1956 1957, et 1958, était de 6.4. Il s'agit donc d'une amélioration de plus de 50%.

Cette compagnie s'est aussi mérité un certificat d'honneur de la C.E.A. pour la deuxième année consécutive. Ce certificat est donné à tout service d'électricité qui réduit au cours d'une année, son indice moyen des trois années précédentes de 25% et plus.

FERME LUNDI

LE 15 AOUT.

à l'occasion de la Fête de l'Assomption
au sanctuaire national de
Notre-Dame du Cap

NAPOLEON BOISVERT

MEUBLES et ACCESSOIRES ELECTRIQUES

452, 4e rue SHAWINIGAN LE 7-7207

PIT LE LAITIER



VOUS APPORTE
LA SANTE
EN BOUTEILLE...
ET DE PLUS

Aujourd'hui il coiffe cette bouteille d'une double protection.

CAPSULE HYGIENIQUE
+
ENVELOPPE DE CELLOPHANE HERMETIQUE

Le tout fixe automatiquement à la bouteille
Pour exactement le même prix, Madame

Demandez le lait de la crémerie CRETE
SA QUALITE et SA FRAICHEUR sont désormais
DOUBLEMENT GARANTIS par l'absence

DES POUSSIERES
DES MAINS ETRANGERES
DES SALETES

et sont définitivement protégées contre
la CHALEUR et le FROID EXCESSIFS

EXIGEZ LE LAIT CRETE TOUJOURS ET PARTOUT!

CREMERIE CRETE Inc.

LAIT — BEURRE — FROMAGE CHEDDAR
CREME GLACEE LOWNEY'S

689, 14e Rue Grand'Mère LE 8-2772

MERVEILLEUX Instrument

INCROYABLE MAIS VRAI

Tous les membres de la famille peuvent le jouer sans leçon



RCA Victor *VOUS PRESENTE*

Pianorgan



PHILIPPE FILION
PROPRIETAIRE

Prix à partir de $109.00

Plan "Mise de côté"

Paiements faciles si désirés

COMPTOIR MUSICAL FILION

403 Tamarac Shawinigan

MESSAGE IMPORTANT

A toute la population du Coeur du Québec



MARCEL TRUDEL
Président-Gérant

Il nous fait plaisir de vous annoncer l'ouverture de deux nouveaux magasins de Textile dans notre belle région.

Depuis près de 20 ans dans l'industrie du Textile, nous croyons pouvoir être en mesure de faire bénéficier toute la population du Coeur du Québec de notre expérience dans ce domaine.

Notre préoccupation constante sera de vous offrir de la belle marchandise à des prix défiant toute compétition.

Comme vous le constaterez vous-mêmes, il nous est pratiquement impossible de vous énumérer tout ce que nous aurons à vous offrir. Il y aura beaucoup de choix et vous pourrez satisfaire tous les membres de votre famille à très bon compte.

Nous vous invitons cordialement à nous rendre visite à partir du 18 août 1960, date de l'ouverture de nos magasins, afin de vous rendre compte par vous-mêmes des aubaines que nous avons à vous offrir.

Nous vous remercions à l'avance de votre encouragement, nous demeurons,

VOS TOUT DEVOUES,

Marcel Trudel

Président-gérant de

LAVIOLETTE TEXTILE

1151, 7e Avenue GRAND'MERE
58e Rue Fusey CAP-DE-LA-MADELEINE

PROGRAMME DU FESTIVAL

SAMEDI, 13 août :

10 hres a.m.: **We Are the Lambeth Boys**, Film anglais de Karel Reisz. Grand Prix au Festival de Tours.
Courts métrages: **Pull my Daisy**, avec un commentaire de Jack Kerouac; **Nuit et Brouillard**, d'Alain Resnais.
3 hres p.m.: **Hell is a City** un suspense anglais dirigé par Val Guest. Courts métrages du Canada et des USA.
6 hres p.m.: **Le déjeuner sur l'herbe**, (reprise du programme de vendredi soir) de Jean Renoir.
9 hres p.m.: **Il General Della Rovere**. Un film de Roberto Rossellini avec Vittorio de Sica. Grand Prix du Festival de Venise.

DIMANCHE, 14 août :

2 hres p.m.: **La Terra Trema**, Première nord-américaine d'un film italien de Luchino Visconti. Prix International à Venise. Court métrage: **Les Raquetteurs**, du Canada.
6 hres p.m.: **Il General Della Rovere** (reprise du programme de samedi soir).
9 hres p.m.: **Nazarin** Film mexicain de Louis Bunuel, lauré à Cannes.
Courts métrages de Hollande et des USA.

LUNDI, 15 août :

10 hres a.m.: **Ali et le Chameau**, Première mondiale d'un long métrage de la Children's Film Foundation, mettant en vedette un chameau qui parle et un jeune Lybéen.
3 hres p.m. Courts métrages anglais: **Between the Tides**, en couleurs; **The Door in the Wall**, film expérimental et **The Little Island**, un dessin animé lauré.
6 hres p.m. **Nazarin** (reprise du programme de dimanche soir).
9 hres p.m.: **The Hidden Fortress**, Un cinémascope japonais et Akira Kurosawa, auteur de Rashomon. Sous-titres anglais.
Court métrage de Tchécoslovaquie.

MARDI, 16 août :

10 hres a.m. **Le cerf-volant du bout du monde**, Un film d'aventures pour enfants, par Roger Pigaut, cinéaste français.
3 hres p.m.: **The Hidden Fortress** (reprise du programme de lundi soir).
6 hres p.m. **Le monde d'Apu**, Film indien de Satyajit Ray. Sous-titres anglais.
Court-métrage polonais.
9 hres p.m.: **Pickpocket**, Film français de Robert Bresson.
Courts métrages de France et de Pologne.

MERCREDI, 17 août :

10 hres a.m. **Ali et le chameau** (reprise du programme de lundi matin)
3 hres p.m.: **Le monde d'Apu** (reprise du programme de mardi soir)
6 hres p.m.: **Hiroshima mon amour** Film français d'Alain Resnais. Lauré à Cannes.
Courts métrages de France et de Tchécoslovaquie.
9 hres p.m.: **Jazz on a Summer's Day**. Une visite au Festival de Jazz de Newport. En première canadienne. Dirigé par Bert Stern et mettant en vedette 40 des plus grands noms du jazz.
Courts métrages: **Universe** de Colin Low et Roman Kroitor de l'ONF, lauré à Cannes.

JEUDI, 18 août :

10 hres a.m.: **Le Cerf-volant du bout du monde** (reprise du programme de mardi matin)
3 hres p.m.: **Jazz on o Summer's Day** (reprise du programme de mercredi soir)
6 hres p.m.: **Pickpocket** (reprise du programme de mardi soir)
9 hres p.m. **Cendres et diamants**, Film polonais de Andrzej Wajda.
Courts métrages comprenant première des **Lignes**, par McLaren et de **A Scary Time**, réalisé par la UNICEF.

L'art et le bon ordre

par Gérald GODIN

Nul n'ignore que depuis toujours l'art vient en conflit avec l'ordre établi. Surtout à des époques et en des milieux où la vie qu'un peintre consacre à son oeuvre est considérée comme une perte de temps, où les pères et mères ne peuvent que répéter mesquinement à leur fils ou à leur fille qui ont de l'idéal et veulent être écrivain, poète, acteur ou encore peintre : "Comment feras-tu pour vivre", ou encore "Et tes trois repas par jour ?"

Vous aurez tous reconnu la mentalité de chez nous parce que vous la connaissez davantage, mais elle est probablement la même dans tous ces pays où la majorité est bourgeoise.

L'ordre établi est aveugle et matérialiste. L'histoire des "Fleurs du Mal" de Baudelaire l'atteste, ainsi que les scandales causés tour à tour par "Le déjeuner sur l'herbe" de Manet et bientôt par toutes les manifestations avant-gardistes de la peinture du début du siècle.

Mais on croyait ce temps révolu et l'on n'y songeait plus qu'avec un peu de nostalgie. On s'en ennuyait presque, mais parce qu'on ne le connaissait qu'à travers la buée déformante des années.

Mais aux Trois-Rivières, petite ville, ce temps revit et nous fait mesurer à quel point ce temps était odieux et meurt notre nostalgie.

L'art vient en contravention avec l'ordre établi et la police est bien le résumé par excellence de cet ordre établi avec tout ce que cela comporte de violation des idées et de toutes les valeurs spirituelles et intellectuelles. Foutaises que tout cela diront-ils tous, balivernes, rêveries de poètes, inutilités et patati et patata. Le jour où l'on ostracisera les gens qui n'aiment pas les arbres, qui n'aiment pas le beau, qui sont des brutes en un mot, un air de bonheur soufflera sur la terre. Malheureusement, il ne restera alors ici-bas que vous et moi.

Mais je m'emporte, je m'emporte. Allons plutôt au vif du sujet. Un groupe de jeunes cinéastes trifluviens aimant leur ville ont décidé d'en illustrer les quelques beautés, ou caractéristiques au moyen d'un film.

Quelques séquences ont été filmées à date à la place Pierre Boucher, dans le quartier historique des Trois-Rivières et d'autres le seront au port, dans le parc Champlain, enfin dans tous les hauts-lieux où s'écrit la petite histoire trifluvienne d'aujourd'hui.

Hier matin, 10h.30, l'équipe était à l'angle des rues Radisson et Notre-Dame. Peu d'entre vous savent à quel point le recueillement, la liberté d'action la plus complète est nécessaire à l'éclosion de cette étincelle grâce à laquelle une oeuvre sera ou ne sera pas artistique. Le moindre coup de téléphone brise l'inspiration du poète, le moindre bruit fait que le peintre pose ses pinceaux et prive ainsi le monde de ce qui lui aurait permis peut-être d'être moins malheureux. Foutaises encore et balivernes que tout cela diront-ils, mais ils ont tort irrémédiablement.

J'en reviens à l'équipe des Jeunes Cinéastes amateurs. La police, personne en particulier entendons-nous bien, mais la police en général, la police, les règlements, l'ordre établi enfin survient sur les lieux et enjoint aux Cinéastes de "Circuler". Au ton du policier, on voit immédiatement qu'il n'en est pas à son premier vertissement d'une part, et d'autre part qu'il est résolument hostile à ces jeunes "qui perdent leur temps" et empêchent les honnêtes gens de circuler. Les honnêtes gens de leur côté, faisaient un petit détour de quelques pieds et ne s'en trouvaient pas plus mal. Mais la consigne, c'est la consigne...

La jeune équipe se replia donc et on voyait à l'expression de leur directeur semble-t-il, que la journée était ratée définitivement, que le travail se déroulerait mal, que le film enfin en souffrirait. Comme si une ménagère mal avisée avait voulu donner un coup de torchon à une fresque non encore sèche. La fresque des lors semble au peintre une horreur.

Qu'on ne se demande plus pourquoi l'art se meurt, ou ne survit qu'avec peine, chez nous. On lui accorde moins d'importance qu'à la police. Et pourtant nul n'ignore que si la Grèce est encore vivante en nos coeurs, c'est bien plus par ses oeuvres artistiques que par sa police. Mais foutaises que tout cela... à quoi sert un film, dites-moi, si on le compare à la police...

Ajoutons par souci de justice et parce que l'on a vieilli, que les Jeunes Cinéastes amateurs auraient sûrement obtenu, l'eussent-ils demandé une permission du directeur de la police municipale, M. Jean-Marie Brunet d'installer les appareils dans le centre de la ville. Il faut se convaincre que l'art et le bon ordre peuvent sûrement s'entendre, malgré tout.

COLLEGE de VICTORIAVILLE

455 est, Notre-Dame, Victoriaville, P.Q.

Pensionnat-externat. Affilié à l'Université Laval

Cours classique régulier après la 7e année

Cours accéléré pour les élèves bien doués qui ont terminé la 8e ou la 9e année: syntaxe spéciale

DEMANDEZ LE PROSPECTUS

PL 2-5901 Le Préfet des études

Les Lettres et les Arts en Mauricie et ailleurs...

Le Festival International du Film

Montréal, (Spécial) — Est-ce par souci de rendre un hommage à la France que le premier Festival International du Film de Nouvelle-France a débuté, hier soir, par la présentation du dernier film du doyen en même temps que du plus jeune cinéaste français? Film à thèse humoristique, "Le déjeuner sur l'herbe" rayonne de joie de vivre, ou plus précisément du plaisir de goûter, sentir, voir et toucher.

Seul Jean Renoir pouvait ainsi d'une oeuvre à thèse, dont on sait en général qu'elles sont



PIERRE JUNEAU, président du Festival.

dogmatiques, faire un film qui soit si chaleureux. Mais avouons que sa thèse qui peut se résumer ainsi: "Le coeur a ses raisons que la raison ne connaît pas", ou plutôt, "Le corps a ses raisons que l'intelligence ne connaît pas", était illustrée par le moyen d'un argument plein d'humour. Un professeur s'est fait le champion de l'insémination artificielle, jusqu'au jour où il croise sur sa route ensoleillée, une jeune fille hâlée, rebondie, en un mot appétissante. Adieu les théories et la science... vous devinez le reste.

Onze pays participent au Festival qui s'insère dans les activités du 25e Festival annuel de Montréal. Quatorze longs métrages et une trentaine de courts métrages donneront au cours de la semaine aux participants fort nombreux hier soir, un reflet de la vision du monde ou de la conception de la vie qu'ont des hommes d'aujourd'hui en France, en Grande-Bretagne, en Inde, en Italie, au Japon, au Mexique, en Pologne, aux USA, en Hollande, en Israël, en Tchécoslovaquie et au Canada, ces quatre derniers n'étant représentés que par des courts-métrages.



LE DEJEUNER sur l'herbe, la plus récente oeuvre de Jean Renoir, est le film par lequel a débuté hier soir au cinéma Loew's le Festival International. Une incantation pleine d'humour à la nature et à ses beautés.

Dans son texte de présentation du Festival International, Pierre Juneau a rappelé le souci du Comité du Festival qu'il préside, de "présenter les films où s'expriment les cinéastres les plus personnels et les plus vigoureux du monde entier". Les noms de Bunuel, Luchino Visconti, Jean Renoir, Alain Resnais, Robert Bresson et Roberto Rossellini au sommaire du festival, pour ne mentionner que les plus connus chez nous montrent que les organisateurs ont atteint leur objectif.

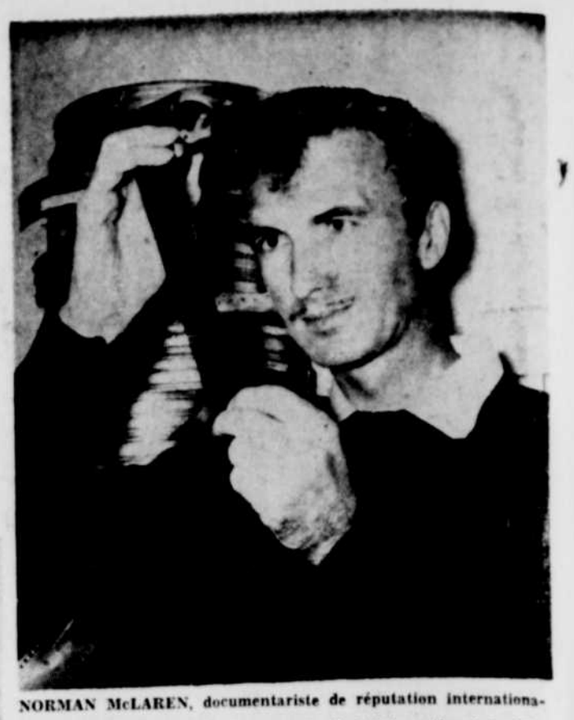
Ce Festival montréalais a l'avantage de suivre de quelques semaines les principaux festivals internationaux du film, tels que Berlin, Venise, Cannes et Tours. Il peut ainsi grouper les films laurés à ces manifestations, en un faisceau authentique des chefs-d'oeuvre annuels du cinéma. Si l'effet de surprise propre à ces Festivals européens ou les films sont présentés en primeur se trouve ainsi un peu atténué, il reste que la qualité générale du Festival d'ici est probablement supérieure à celle des Festivals européens.

La présidence honoraire du Festival a été attribuée à Norman McLaren, le plus célèbre des documentaristes d'Amérique du Nord, dont l'influence a été déterminante sur la plupart des jeunes cinéastes qui se font les dents dans le court métrage.

Il écrivait dans le programme du Festival que la présentation de ces films divers et représentatifs d'à peu près toutes les nations qui comptent dans le monde actuel, permettrait aux Canadiens "d'entrer en contact plus étroit avec les moeurs et les coutumes des autres nations, d'en arriver à une connaissance plus étroite et plus sympathique de la grande diversité de l'humanité et de ses diverses cultures."

Au cours de la semaine que nous passerons à Montréal, nous passerons à Montréal, nous serons en contact régulièrement avec vous et nous tenterons de vous présenter et de vous faire aimer les films de ce Festival qui nous sembleront le plus dignes d'intérêt. Il est à craindre, d'après le programme ci-contre, que nous ne devions parler de tous les films, ne nous arrachant de notre fauteuil que pour nous précipiter devant cette portative qui en a vu de toutes les couleurs.

G.G.



NORMAN McLAREN, documentariste de réputation internationale, président d'honneur du premier Festival International du Film en Amérique française.

C'est à Michel Bernard, pour son roman LA PLAGE, que vient d'être décerné le Prix du Bélier.

—o—

L'AMANT DE CINQ JOURS, de Françoise Parturier, va être porté au cinéma par Edouard Molinaro, tandis que le roman poursuit sa carrière triomphale et va de réédition en réédition.

—o—

Les droits de traduction du premier roman de Guillaume Chpaltine LA RENONCE ont été vendus à l'éditeur italien Feltrinelli, ainsi que ceux du roman de la jeune Marie-Josephe, ARTHURINE.

—o—

Le premier ouvrage de Ghislain de Diesbach, IPHIGENIE EN THURINGUE, situé dans le cadre d'une Allemagne romanesque et romantique, a été sélectionné par le Comité des Annales pour le mois de juin.

—o—

Le roman d'Allen Drury, ADVISE AND CONSENT, Prix Pullitzer, le plus étonnant best seller des dernières années, va bientôt paraître sous le titre français de LA NOMINATION, dans la collection "Capricorne" dirigée par Pierre Javet.

LANGUEUR

A Georges Courteline

Je suis l'Empire à la fin de la décadence,
Qui regarde passer les grands barbares blancs
En composant des acrostiches indolents
D'un style d'or où la langueur du soleil danse.

L'âme seulette a mal au coeur d'un ennui dense.
Là-bas on dit qu'il est de longs combats sanglants.
O n'y pouvoir, étant si faible aux voeux si lents,
O n'y vouloir fleurir un peu cette existence!

O n'y vouloir, ô n'y pouvoir mourir un peu!
Ah! tout est bu! Bathylle, as-tu fini de rire?
Ah! tout est bu, tout est mangé! Plus rien à dire!

Seul, un poème un peu niais qu'on jette au feu,
Seul, un esclave un peu coureur qui vous néglige,
Seul, un ennui d'on ne sait quoi qui vous afflige!

Paul VERLAINE

Ce poème a été écrit il y a près d'un siècle. On y retrouve les thèmes et la sensibilité de toute une école littéraire contemporaine, dont la plus illustre représentante est Françoise Sagan. "Vivre encore nous lève le coeur", tout est un, tout est mangé, et s'ennuient les désabusés. On se rit de ce poème "un peu niais", on souffre d'être abandonné par cet esclave à qui l'on avait trop peu donné pour qu'il restât et enfin, le dernier vers résume le poème et une époque de la littérature du 20e siècle.



Après ses "Entretiens avec Claude Lévi-Strauss" à paraître prochainement, Georges Charbonnier, qui vient de publier le second volume du MONOLOGUE DU PEINTRE, va entreprendre pour la Radio France III une série d'émissions: ENTRETIENS AVEC RICHARD WRIGHT, dont le nouveau roman FISHBELLY retrace l'histoire d'un jeune et riche noir des Etats-Unis contaminé par la "mentalité blanche".

—o—

Le roman de Jacques Robert, LE GIGOLO, va être porté à l'écran par Jacques Devray. Le tournage du film commencera incessamment à Aix-les-Bains, avec Alida-Vali et J.-C. Brialy.

Les dialogues seront signés par Françoise Mallet-Joris.

Aux Editions du Soleil Levant

Les écrits des Saints

La mode est au Boudhisme Zen, à la Baghavad Gitâ, à Rabindranath Tagore, aux Lamas tbibétains, au Koran, enfin à tous les livres et auteurs sacrés propres aux religions exotiques, dont c'est souvent le seul charme. "A beau mentir qui vient de loin" n'a plus cours... On l'a sûrement remplacé par quelque proverbe hindou ou arabe.

En plus de la mode, il y a ceci que les choses de notre religion nous rebutent toujours un peu, tant on vit peu chrétiennement et peu spirituellement.

Mais nos fruits à nous sont aussi délicieux que les fruits des jardins d'Islam. On n'en citera pour preuve que cette petite collection, petite par le format, entendons-nous bien, publiée par Les éditions du Soleil Levant sous le titre général "Les Ecrits des Saints".

Une trentaine de saints sont déjà de la collection. Nous avons feuilleté cette semaine, le temps nous a manqué d'approfondir ces pages, les volumes consacrés à saint Robert Bellarmin, à sainte Louise de Marillac, saint Thomas More et sainte Jeanne de Chantal.

Une présentation toujours rédigée par des maîtres écrivains évoque brièvement l'époque où vécut le saint dont on a choisi les textes les plus significatifs, nous montre l'influence de ce saint, de ses écrits et enfin, une biographie exhaustive nous place tout de go dans l'esprit du temps.

Saint Thomas More fut un ami intime d'Henri VIII jusqu'au jour où celui-ci devint fondateur de l'Eglise séparée d'Angleterre. More fut alors condamné à être décapité. Mais entre temps, il avait écrit plusieurs ouvrages apologétiques, qui ont tous les mêmes qualités: "Une bonhomie, une humanité charmante, le goût le plus simple et le plus vif pour la vie quotidienne observée d'un regard amusé et pénétrant. Il était fait pour s'adresser aux gens de son pays, et pour leur exprimer, avec toute sa courtoisie, toute sa gentillesse naturelle, ce qu'il pensait de la religion du Christ et du rôle qu'elle devait jouer dans la vie de chacun". Le texte présenté dans la collection est le célèbre "Dialogue du réconfort dans les tribulations", écrit en prison par More à la veille d'être tué. Il ne s'y départi jamais de sa sérénité allègre. On voit toute la valeur tonique d'un tel texte.

Saint Robert Bellarmin fut un des plus savants défenseurs de l'Eglise et un des principaux théologiens de la Compagnie de Jésus. Il incarne la réforme catholique s'opposant au paganisme de la Renaissance et au protestantisme en plein essor. Il eut le mérite de grouper en de puissantes synthèses les arguments de l'Eglise romaine et de ramener la théologie aux sources: la Bible, les Pères, les Papes et les conciles. "Son message est toujours actuel car il ne se réfère qu'à des valeurs d'éternité".

Sainte Jeanne de Chantal, la grand'mère de Mme de Sévigné, vécut dans le sillage de saint François de Sales. Elle déposa à son procès de canonisation et c'est précisément cette déposition que nous offre ici cette collection. Voici ce qu'en dit Sainte-Beuve: "Il y a quelqu'un cependant qui a parlé de saint François de Sales mieux encore que Bossuet, et qui en a écrit avec des paroles plus distinctes, plus pénétrantes et plus vives: c'est Mme de Chantal. On n'a jamais mieux fait le portrait d'un esprit, ni rendu aussi sensiblement des choses qui semblent inexprimables. Lumière, suavité, netteté, vigueur, discernement et dextérité céleste, ordonnance et économie des vertus dans cette âme, tout s'y représente et s'y peint d'un trait ferme et distinct".

(1) Aux Editions du Soleil Levant, 33 rue E. Cuvelier, Namur (Belgique)

EL GRECO

La plus grande Galerie d'Art du Canada

1324 ouest, rue Sherbrooke — MONTREAL

Au service de la meilleure société de la province de Québec

UNE AVENTURE DE CAPE ET D'EPEE!

PANORAMIQUE ET COULEURS

STEVE BARCLAY · MARINA BERTI



L'épée de la Vengeance

EN PLUS GRAND FILM

Une FEMME qui avait donné son amour au seul homme qui ne la désirait pas est revécue par EMMA PENELLA dans

"UNE VRAIE GARCE"

Les plus nobles sentiments aux prises avec l'hydre de la calomnie et les déchainements de la passion

IMPERIAL POUR 4 JOURS



SAMEDI JUSQU'A MARDI

Madelon

SAMEDI A MARDI

En soirée: 6 h. 30 - 8 h. 15

Matinée dimanche: 1 h. 30

EN GRANDE PRIMEUR

AU COEUR DU QUEBEC

AVENTURE

ACTION

L'histoire héroïque du jeune DAVID BALFOUR sur les 7 mers infestées de pirates.



AGREABLE... est le qualificatif de cette super-production

WALT DISNEY

Robert Louis Stevenson's

Kidnapped

Technicolor

Peter FINCH · James MacARTHUR · Bernard LEE

2 GRANDS SUCCES TECHNICOLORS



Les AVENTURES Comiques... Dramatiques...

VRAIES

de 6 orphelins

LA BOURRASQUE

Vous serez bouleversés par l'interprétation de ces futurs vedettes.

TECHNICOLOR

GLYNIS JOHNS · CAMERON MITCHELL
REX THOMPSON · PATTY McCORMACK
ERNEST TRUEX · HOPE EMERSON · ALAN HALE
SYLVIA FIELD · RITA SHAW

SAMEDI ET DIMANCHE à LA TV

SAMEDI LE 13 AOUT 1960

20.00 8: Jet Jackson
20.30 5P Riff and Reddy
8: Popcorn Playhouse
21.00 5P Fury
21.30 5P: Circus Boy
22.00 5P: True Story
8: Little rascals
22.15 13: Ciné-Matinée:
22.30 8: Engine House 8
7:CHLT-TV Aujourd'hui
1.00 5P: Lasy "L" Ranch
7: Tribune libre
1.30 7: Théâtre en matinée
5P: Film
2.00 5Q-6: Baseball game of the Week
8: Saturday Showdown
2.30 13: Long métrage
5P: Baseball L.A. at St. Louis.
3.00 7: Théâtre du Far West
3.15 6: Feature Film
4.00 2-13: Connaissance du monde
7: Film
4.45 6: Sports Shop

CKTM-TV 13

SAMEDI 13 AOUT 1960

2.30 **Long métrage :**
4.00 **Connaissance du monde**
5.00 **Walt Disney Présente**
6.00 **Camera 13**
6.40 **Nouvelles**
6.50 **Camera 13:**
7.05 **Météo**
7.08 **Sports**
7.15 **Camera 13:**
7.45 **Dialogue**
8.00 **Noir et blanc**
8.30 **La clé de sol**
9.00 **Billet de faveur**
10.30 **Théâtre des Etoiles**
11.00 **Téléjournal**
11.15 **Nouvelles Sportives**
11.20 **Errol Flynn**
12.06 **CBC TV News**
12.16 **Ciné-Soir:**
"La Mouche"

DIMANCHE 14 AOUT 1960

2.20 **Bulletin de nouvelles**
2.30 **Long Métrage:**
"I Jane Doe"
4.00 **Sport d'été :**
'Championat ski nautique'
5.00 **Contes du dimanche**
6.00 **Des pays et des hommes**
6.30 **Robin des Bois**
7.00 **Les travaux et les jours**
7.30 **Camera '60**
8.00 **Petits théâtre**
8.30 **Au pays de Neufve France**
9.00 **Coq à l'âne**
9.30 **Sérénade Estivale** (dernier)
10.00 **L'art et son secret**
10.30 **Premier Plan**
11.00 **Téléjournal**
11.10 **Sport éclair**

Le poste de TV le plus populaire au Coeur du Québec

8.00 2-4-7-13: Walt Disney
5P: Ti-Lou et ses Sun Valley Rangers
5Q-6: St. Lawrence North
8: Wrestling
8.30 5P: Racing
5Q-6: Cartoon Party
9.00 13: Camera 13:
2-4: Scénario
5Q: Ranch Party
5P: News
6: Reflexions
7: Jamboree
8: Walt Disney
9.15 8: Modern Home Digest
5P: Lancto Bros.
2: Je vois tout
9.30 2-4: Téléjournal
5P: Hawaien Eye
5Q: Cartoons
6: Mr Fix-it
7: Télé-Bulletin
9.40 4: Ciné-Feuilleton
13: Nouvelles
9.45 5Q: News & Sports
2: Ce soir
4: Ciné-Feuilleton
6: News
7: Météo
9.50 13: Camera 13:
Edition Sportive
9.55 4: Manchettes Internationales
2: Nouvelles sportives
10.00 4: Nouvelles Sportives
2: Histoire à suivre
5Q-6: Dennis the Menace
7: Palmarès des Quadrilles
8: Joe Palooka
10.05 13: Nouvelles Sportives
10.08 13: Météo
10.10 4: Météo
10.15 2: Pile ou face
4: Côte Jardin
8: Saturday Report
10.30 13: Caméra 13:
11.00 2: Cinéfeuilleton
6: Cariboo
4: Chronique des quilles
5Q: The Californians
5P: Bonanza
7: Qu'en pensez-vous
8: 77 Sunset Strip
11.40 2-4-7-13: Dialogue
11.45 6: Man from Interpol
5Q: Susie
4: Le dernier des Mohicans
8:Star Time
2-13: Noir et blanc
7: Revue Sportive
12.00 2-4-7-13: La Clé de Sol
5P: Man and the challenge
6: High Road
5Q: Tugboat Annie
8: Man from Blackhawk
12.30 2-4-7-13: Billets de faveur
5Q-6: Great movies
:Four just men
5P-8:Lawrence Welk
1.00 8: World's Best Movies
5P: Jubilee U.S.A.
1.30 2-4-7-13: Théâtre des étoiles
6-5Q: Twilight Zone
5P: Man from Interpol
2.00 2-4-7-13: Nouvelles
5Q-6: News
5P: 20th Century Theater
8: World's Best movies
2.10 5Q-6: Sports
2.15 2-4-7-13: Nouvelles sportives
5Q: Late show
6: Jam on both sides
2.20 2-7-13: Errol Flynn
4: Cinéma du samedi s
2.30 8: Cinéma International
2.45 6: Manhunt
2.52 2: Long métrage
7: Théâtre d'été
3.06 13: CBC TV News
3.15 8: Feature Film
3.16 13: Ciné-Soir

—o—

DIMANCHE LE 14 AOUT 1960

9.15 8: Catholic Mass
10.00 8: Off to adventure
10.15 8: The puppets
10.30 8: This is the life
11.00 8: Oral Roberts
11.30 8: Sunday Showtime
12.30 7: Living word
1.00 7: Actualités
1.30 7: Autour du monde
5P: Oral Roberts
1.45 8: Baseball
1.45 8: Baseball Red Sox - Orioles
2.00 5P: Baseball St Louis - Pittsburgh
2.20 13: Nouvelles
2.30 13: Long métrage
3.00 6: Good Life Theater
3.30 6: Country Calendar
4: Tribune Libre
3.45 5Q: Sacred Heart Program
3.55 2: Téléjournal
4.00 2-4-7-13: Sport d'été
5Q-6: Holiday Edition
8: Matinée Performance
4.30 8: Flash Gordon
5.00 5P: Film
8: Matty Funday Funnies
5Q-6: CBC Magazine
2-4-7-13: Contes du dimanche.
7: Cotillons et Rigodons
5.30 6: Romance of Science
5Q: This is the Life
8: Lone Ranger
6.00 6-5Q: Walt Disney
8: Bozo and his pals
4: Monte Cristo
2-7-13: Des pays et des hommes
5P: The Alaskans
6.30 2-4-7-13: Robin des Bois
5P: Hallmark Hall of fame
7.00 2-4-7-13: Les travaux et les jours.
5P: 77 Sunset Strip
8: Broken Arrow
5Q-6: Father Knows Best
7.30 2-4-7-13: Camera '60
5Q-6: Hatful of Music
8: Maverick
8.00 5Q-6: Ed Sullivan
5P: Music on ice
2-4-7-13: Trio
8.30 8: Lawmen
2-4-7-13: Au pays de Neufve-France
9.00 8: The Rebel
5P: The Chevy Show
5Q-6: Encore
2-4-7-13: Coq à l'âne
9.30 2-4-7-13: Serenade estivale
8: Alaskans
10.00 5P: Loretta Young
5Q: Gale Storm
2-4-7-13: L'art et son secret.
6: Hôtel de Paree
10.30 5P: Man from Blackhs
5Q-6: Outlook
8: Johnny Staccato.
11.00 2-4-7-13: Premier Plan
2-4-7-13: Téléjournal
5Q-6: CBC TV News
8: Rambler Theatre
11.10 4-5Q-6-7-13: Sport
11.15 6: Good Evening
Mr. Sinclair
11.40 7: Théâtre des étoiles



UN PASSIONNE DU THEATRE

Il y a quelques mois, plus précisément au tout début de l'année en cours, un jeune Trifluvien quittait la cité de Laviolette avec sa femme, ses deux enfants en bas âge, armes et bagages, pour aller faire sa vie au royaume du Saguenay. Ce jeune homme avait nom Claude Colbert.

Claude n'a pas hésité un seul instant à quitter le lieu de son enfance. Une occasion s'offrait à lui de réaliser un rêve qui le hantait depuis fort longtemps: devenir réalisateur à la télévision. Il ne rata pas. Il laissait à Trois-Rivières de nombreux amis, dont les Compagnons Notre-Dame chez lesquels il n'avait pas toujours eu la vie facile, mais qui lui permettaient quand même d'assouvir quelque peu sa passion du théâtre.

Claude ne nous a pas quittés tout à fait. Chaque fin de semaine, ou à tous les quinze jours, il nous revient. Ces randonnées dans la capitale mauricienne se sont faites surtout durant ces mois d'été, au cours desquels notre jeune théâtre des Funambules prépare un nouveau spectacle pour la fin du mois.

C'est Claude Colbert qui assure la mise en scène de ce spectacle intitulé: "Notre-Dame d'en Haut", une oeuvre de Jean-Jacques Bernard. Claude est toujours prêt à se dépenser, que dis-je, à se donner tout entier quand on demande son concours, autant comme metteur en scène que comme interprète. En plus de ses fréquentes visites de fin de semaine, il viendra passer ses vacances ici, à la fin du mois, afin de mettre la dernière touche à "Notre-Dame d'en Haut".

Les Funambules présenteront, le 27 août, à l'Académie de la Salle, à peu près les mêmes interprètes que l'an dernier, alors que "Altitude 3,200" de Julien Luchaire, avait attiré près de 1,000 spectateurs.

La direction comprend Rita Lafontaine (rôle de Marie-Blanche), Léo-Paul Rheault (Pierre Matthieu, architecte), Claude Janvier (Simon), Jean-Claude Levasseur (le maire), Marcel Duchesne (le curé), Carmen Bourassa (Rosine). Seul M. Levasseur est un nouveau venu dans la troupe. Les décors sont exécutés par un prêtre de Chicoutimi, l'abbé Savard, avec qui Claude travaille dans sa nouvelle petite patrie. La maquilleuse attitrée, Gisèle Thibault, aura l'aide d'un expert de l'Office National du Film, M. DeGagné.

Tout comme l'an dernier, si la représentation du 27 août est un succès, on répétera la pièce une autre fois. Les billets sont actuellement en vente chez les interprètes.

Les Funambules nous offrent la seule activité théâtrale d'été à Trois-Rivières avec les Compagnons Notre-Dame. Ceux-ci reprennent, durant la semaine de l'exposition, à leur local communément désigné sous le nom de "Petite chapelle", un succès d'il y a deux saisons. Du 20 au 25 août, il y aura deux représentations chaque soir de "Les Oiseaux de nuit", un acte de Jean Pellerin. Cette pièce fut fort applaudie autant à Trois-Rivières qu'à Québec, lors du festival régional d'art dramatique. Elle est l'une des deux qui valut aux Compagnons, en 1959, le trophée Sir Barry Jackson, emblème du meilleur spectacle d'un auteur canadien.

Décisions de la Commission scolaire de Maddington-Falls

Au cours d'une assemblée de la Commission scolaire de Maddington tenue dernièrement, plusieurs décisions ont été prises. Deux écoles seront ouvertes pour l'année scolaire 1960-61, soit celle du village dirigée par deux institutrices et celle du 11e rang. Les élèves du rang de la Rivière seront transportés au village de Maddington par M. Robert Brûlé. Deux institutrices ont été engagées: Mme Germain Rheault et Mlle Francine Leblanc.

Cotes morales des films à l'affiche de nos cinémas

Avec la collaboration du Centre Diocésain de Cinéma, Radio, Télévision, nous publions ci-dessous la cote morale des films à l'affiche de nos cinémas, ces prochains jours:

TROIS-RIVIERES.

Capitol: 11-15-16-17 août — Train du dernier retour — Adultes. Dieu seul le sait — Adultes et adolescents.

Cinéma de Paris: 13 au 20 août — Amour, tango, mandoline — Adultes. Blues — Adultes. J'avais 7 filles — A DECONSEILLER.

Impérial: 13-14-15-16 août — Une vraie garce. Adultes, des réserves. L'épée de la vengeance — Adultes et adolescents.

Rialto: 13-14-15-16 août — La belle et le Corsaire. Adultes et adolescents. Fric frac en dentelles. A DECONSEILLER.

CAP-DE-LA-MADELEINE

Champlain 13 au 20 août. Giant of Marathon. Adultes. Big Operator. Adultes, des réserves.

Madelon 13-14-15-16 août: Kidnapped. Adultes et adolescents. La bourrasque. TOUS.

Auditorium 13 au 20 août: The Giant of Marathon. Adultes. House of Seven Hawks ? '

Cartier 13 au 20 août: Capitaine sans loi. Adultes. Général casse-cou. Adultes et adolescents.

Roxy 13 au 20 août: Le vent se lève. Adultes.

Capitol 13 au 20 août: La belle et le corsaire. Adultes et adolescents. Oh Rosalinda. Adultes, des réserves. Filles de nuit. Adultes, des réserves.

LOUISEVILLE

Royal 12-13 août: La femme apache. Adultes et adolescents. Hold-up en plein ciel. Adultes.

14-15-16-17: La famille Trapp en Amérique. TOUS. Les amants de demain. Adultes.

LA TUQUE

Empire 12-13 août: Les femmes sont marantes. Adultes. Hot Car Girls. Adultes.

14-15 août: Esclave libre. Adultes, des réserves.

Niveau réduit

Saint-Justin (DNC) — Des travaux ont débuté mercredi matin en vue de baisser de trois pieds la pente de la côte du village, non loin de chez M. Ernest Gagné.

Puis, on y continuera des travaux d'asphaltage à partir de chez M. Gagné jusqu'au garage Lebeau.

Des jeunes artistes en herbe exposent au port St-François

(par Renald Savoie)

NICOLET — Il ne manquait pas d'enthousiasme, non plus qu'il ne manquait d'imagination, en ce début de semaine au Port St-François. Une cinquantaine de jeunes dont les âges s'échelonnaient entre 4 et 14 ans ont travaillé fébrilement pour pouvoir exposer leurs "oeuvres" au Port St-François.

Cette exposition n'avait pas le chic et l'atmosphère hautain d'autres événements similaires. Et c'est ce qui en faisait son charme. Un petit événement sans prétention, spontané à la taille des enfants. Mais aussi un événement où l'on pouvait admirer l'imagination des enfants et leur goût pour les belles choses de la nature.

L'idée fut à peine lancée un matin par Madame Jeanne Martin, une estivante de ce centre situé sur les rives du St-Laurent, que déjà les jeunes multipliaient les "oeuvres" presqu'à volonté.

Et ce fut la remise des prix. Ils n'étaient pas de rutilants "Oscar", mais des petits souvenirs qui ont plus touché le coeur des jeunes. Et puis bien sûr il y avait up jury de quatre membres. On remarquait le Dr A. Dansereau de Drummondville, M. l'abbé Denis Fréchette de Nicolet, Mme Auguste Beaubien et Mme Armand St-Onge de Nicolet également. Le choix ne fut pas facile tant les dessins étaient colorés, vivants et actuels. On avait avec ces peintures, sculptures et autres oeuvres d'imagination réussi à paver toute la façade d'un chalet.

Comme il fallait remettre des prix on établit la liste suivante:

Classe de 4-5-6 ans: 1er prix, Patricia Lemay, 5ans, "tentes". 2e prix, Louise Palud, 6 ans, "Poussins".

Classe 7-8-9 ans: 1er prix, Bernadette Gentes, 8 ans, "Oiseau". 2e prix, Nicolet Boldur.

(Suite à la page 19)

CINÉMA de PARIS
COMMENÇANT AUJOURD'HUI POUR UNE SEMAINE
FESTIVAL DU MUSIC-HALL
TROIS FAMEUX SUCCES
A PRIX REGULIERS

GEORGES GUETARY DANS UN GRAND FILM EN COULEURS



Amour Tango Mandoline

CLAUDE FARELL EVA CRUWELL et JACQUELINE PIERREUX

DEUXIEME FILM

Le plus complet artiste de notre temps
Maurice CHEVALIER dans J'AVAIS 7 FILLES
EN FERRANIACOLOR LA PLUS BELLE ET LA PLUS DOUCE DES COULEURS
avec DELIA SCALA PASQUALI et PAOLO STOPPA

TROISIEME FILM

Elle chantait l'amour mais au fond de son coeur était le drame
VIVIANE ROMANCE
JEAN BRETONNIÈRE
BLUES
UN RYTHME IRRESISTIBLE ASSURE LE SUCCES DE CINQ CHANSONS INOUBLIABLES!
MUSIQUE SIDNEY BECHET CLAUDE LUTER
ORCHESTRE CLAUDE LUTER
CHANSONS
SIDNEY BECHET
JEAN JOSIPOVICI
CHARLES AZNAVOUR
G. WAGNHEIM
M. ROBIN

Représentation continuelle commençant à 1 h. 20

EN VEDETTE A
CHLN
SAMEDI - PARADE
Samedi-Parade peut-être goûté à la maison... au chalet... sur la route... ou encore de son lieu d'origine. Chez Foteas Bar-B-Q. Vos pièces favorites seront tournées sur demande... et peut-être retournerez-vous à la maison avec un superbe cadeau surprise... pour plus de détails...
SYNTONISEZ
550
continuellement

Commençant SAMEDI RIALTO 4 JOURS SEULEMENT
Histoire Grandiose ! Spectacle Somptueux !
FILM de VENGEANCE et D'AMOUR INTERPRETE PAR VOS ACTEURS FAVORIS !



PROGRAMME DOUBLE REMPLIS D'ACTION EN FRANCAIS
Le plus grand comique de France !



MATINEE: 1:30 — SOIREE: 6:45 — 8:45 P.M. Passez une bonne veillée au RIALTO

Champlain
THEATRE DES PRIMEURS
EN GRANDE PRIMEUR
A PRIX REGULIERS.
Un Géant parmi les hommes, dans un spectacle Grandiose en couleurs. Quand le danger menace son pays ce géant prend les armes à la tête de cent autres jeunes géants au costume rudimentaire, et ils défient les légions ennemies, sur terre et sur mer.



THE GIANT OF MARATHON
Avec Mylène Demongeot
HORAIRE
Dim. Mat. 1:30 Soir 6:30 - 8 h.
Sem. 6 h. 30 et 8 hres

2e GRAND FILM

Avec MICKEY ROONEY et STEVE COCHRAN dans The Big Operator

CAPITOL
Commençant DIMANCHE
2 GRANDS FILMS EN FRANCAIS
20th CENTURY-FOX proudly presents
Deborah Kerr et Robert Mitchum
DANS LA TRADITION DES FILMS Magnifiques... qui rendent l'industrie du cinéma fière des oeuvres telles que celle-ci !



CINEMASCOPE COLOR by DE LUXE
EN PLUS
TRAIN DU DERNIER RETOUR
CINEMASCOPE COLOR by DE LUXE STEREOPHONIC SOUND
DERNIERE FOIS AUJOURD'HUI
SUDDENLY LAST SUMMER
avec ELIZABETH TAYLOR

Texte intégral des objections préliminaires de la défense de Me Yves Gabias

A la suite du bref de contestation d'élection émis contre lui, Me Yves Gabias, député élu à l'Assemblée législative le 22 juin dernier, dans le comté de Trois-Rivières, a inscrit, en défense, les objections préliminaires suivantes contre le pétitionnaire, M. Fernand Duchaîne.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
Cour de Magistrat
DISTRICT DES TROIS-RIVIERES
NO 1 1960

Loi des élections contestées de Québec
Statuts refondus de la province de Québec
1941 chapitre 8 et amendements

Election d'un député à l'assemblée législative de Québec pour le district électoral de Trois-Rivières, tenue le 22 juin mil neuf cent-soixante.

Fernand Duchaine, magasinier ayant ses résidence et domicile au numéro 1855 rue Pelletier, cité des Trois-Rivières, district des Trois-Rivières,
Pétitionnaire
vs
Joseph-Paul-Yves Gabias, avocat ayant ses résidence et domicile au numéro 1855 avenue Victoria, cité des Trois-Rivières, district des Trois-Rivières.
Défendeur.

Objections préliminaires du défendeur

Le défendeur, sous réserve de ses droits et recours fait valoir tant contre le pétitionnaire que contre le document intitulé pétition et contre la continuation de la procédure sur celui-ci, les objections préliminaires suivantes:

1 — Les prétendus documents produits au dossier au Greffe de cette Cour ne constituent pas une pétition au sens de la loi.

2 — Le défendeur nie la prétendue pétition et les procédures ou pièces qui l'accompagnent, lesquelles sont irrégulières, illégales et nulles.

3 — Le pétitionnaire

A) n'était pas et n'est pas une personne habile à voter à l'élection à laquelle la pétition se rapporte;

B) il n'avait pas et n'a pas les qualités requises pour être électeur;

C) sans vouloir restreindre les termes et portées des allégués contenus dans le présent paragraphe, le pétitionnaire n'avait pas la qualité mentionnée à l'art 135 de la loi électorale auquel le défendeur réfère pour valoir comme si le dit article était recité au long dans les présentes objections préliminaires;

D) il était frappé des incapacités de voter prévues dans la loi électorale;

4 — Le pétitionnaire

A) a, avant, pendant et postérieurement à ladite élection, directement ou indirectement, par lui-même ou par l'intermédiaire d'autres personnes, donné, prêté, convenu de donner, convenu de prêter, offert, promis, promis de procurer des deniers ou des valeurs, soit à des électeurs ou à des personnes agissant ou n'agissant pas au nom des électeurs, en vue d'induire ces électeurs à voter ou à s'abstenir de voter, ou bien en raison de ce que ces électeurs ont voté ou se sont abstenus de voter dans ladite élection;

B) a, avant, pendant et postérieurement à ladite élection, directement ou indirectement, par lui-même ou par l'intermédiaire d'autres personnes donné, procuré, convenu de donner, convenu de procurer, offert, promis, promis de procurer ou promis de travailler à procurer quelque charge, place ou emploi, soit à quelques électeurs ou autres personnes, en vue d'induire ces électeurs à voter ou bien en raison de ce que ces électeurs ont voté ou se sont abstenus de voter dans cette élection;

C) a, avant, pendant et postérieurement à ladite élection, directement ou indirectement, par lui-même ou par l'intermédiaire d'autres personnes fait quelques dons, prêt, offre, promesse ou convention ou procuré quelques avantages, ainsi qu'il est ci-dessus allégué, soit à des personnes, soit pour des personnes, en vue de les induire à le favoriser ou à s'efforcer de favoriser son élection comme député à l'Assemblée Législative pour le district électoral de Trois-Rivières, de les induire à obtenir ou à s'efforcer d'obtenir le vote des électeurs dans ladite élection;

D) il a eu à sa solde ou à son service de quelque manière, avant, pendant et postérieurement à ladite élection, des personnes qui, directement ou indirectement par suite ou à cause de don, prêt, offre, promesse, avantage ou convention comme susdit se sont efforcées ou se sont engagées à favoriser, ont favorisé ou ont promis son élection comme député à l'Assemblée Législative ou bien se sont efforcées d'obtenir et ont obtenu le vote des électeurs dans ladite élection;

E) a, avant, pendant ou postérieurement à ladite élection remis ou fait remettre des deniers à d'autres ou par l'usage d'autres personnes, dans l'intention de faire servir ces deniers, en totalité ou en partie, à corrompre des électeurs ou à commettre des manoeuvres frauduleuses dans ladite élection, ou qui sciemment a remis ou fait remettre des deniers à quelques personnes à l'acquit ou en remboursement de deniers qui ont servi, en totalité ou en partie, à corrompre des électeurs ou à commettre des manoeuvres frauduleuses dans ladite élection;

F) a, avant, pendant ou postérieurement à ladite élection directement ou indirectement, par lui-même ou par l'intermédiaire d'autres personnes, reçu, agréé ou stipulé, soit avant, soit pendant ladite élection, quelques sommes d'argent, don, prêt, valeur, charge, place ou emploi, pour lui-même ou pour toute autre personne soit pour voter ou pour consentir à voter, soit pour s'abstenir ou pour consentir à s'abstenir de voter dans ladite élection;

G) pendant l'élection, soit par lui-même ou par l'intermédiaire d'une autre manière qui favorisait ses intérêts a, directement ou indirectement et par motifs de corruption, donné, fourni, fait donner ou fait fournir, contribué à donner ou contribué à fournir et payé en totalité et en partie des dépenses faites pour donner ou fournir à des personnes ou pour des personnes des mets, des boissons, des rafraîchissements ou des vivres en vue de se faire élire ou en vue d'inciter ces personnes ou d'autres personnes à donner ou à s'abstenir de donner leur vote dans ladite élection;

H) par motifs de corruption, a accepté ou payé des mets, boissons, rafraîchissements ou vivres en récompense des infractions qu'il a commises;

I) a, directement ou indirectement par motif de corruption, donné, fourni, procuré, délivré ou distribué de l'argent ou des valeurs pour acquérir ou payer des mets, des boissons, rafraîchissements ou vivres qu'il savait destinés à influencer des électeurs relativement à l'élection;

5 — Le jour du scrutin, il a fait donner à ses électeurs, en raison du fait que ces électeurs avaient voté ou étaient sur le point de voter soit, des mets, boissons, rafraîchissements ou vivres, soit même de l'argent ou des billets permettant à ces électeurs de s'en procurer;

6 — Plus particulièrement et en regard de l'allégué précédent, le pétitionnaire a participé le 22 juin 1960 à une régalade suivant le sens et les termes employés par la loi électorale de Québec à laquelle le défendeur réfère comme si elle se trouvait récitée au long;

7 — Tous les faits et allégués contenus aux paragraphes 4, 5 et 6 des présentes objections préliminaires sont imputables au pétitionnaire qui les a soit directement ou indirectement ordonnés, exercés ou pratiqués sont en outre à sa connaissance directe ou indirecte par lui-même ou par ses agents, représentants, ou par l'organisation libérale de la province de Québec ou par l'organisation libérale locale de Trois-Rivières dont il était le représentant et candidat et il les a approuvés en conséquence par le motif de corruption et à bénéficié ainsi de votes obtenus illégalement par les manoeuvres pratiquées à l'encontre des dispositions de la loi électorale et ce sous des formes et à des degrés divers par lesdits Guy Gignac, Maurice Faucher, Jules Biron, Dame Roy, Guy Bacon, Jules Carignan et plusieurs autres qui sont, à la connaissance des personnes en dernier lieu mentionnées et qui ont été encouragées par ces derniers à les pratiquer et le pétitionnaire connait pour avoir été le bénéficiaire des votes et l'affidé des personnes qui les ont ainsi autorisés, approuvés, encouragés, incités ou exercés à l'encontre des dispositions de la loi électorale de Québec;

8 — Directement ou indirectement par lui-même ou par l'intermédiaire d'une autre personne, soit avant, pendant, soit postérieurement à ladite élection, a employé, menace d'employer la force, la violence ou la contrainte ou menacé de causer lui-même quelques pertes de positions, emplois ou à de quelque façon que ce soit eu recours à l'intimidation soit pour induire à forcer quelqu'un à voter ou s'abstenir de voter ou soit parce qu'il avait voté ou s'était abstenu de voter lors de l'élection;

9 — A bénéficié de votes par la commission de l'infraction qualifiée de suppostion de personne ou a récompensé par lui-même, par ses agents ou intermédiaires, la commission de ladite infraction;

10 — A, soit par lui-même ou par l'intermédiaire d'une autre personne, de ses représentants, partisans ou agents, soit avec une autre personne, par corruption, contraint, induit ou tenté d'induire plusieurs personnes à faire passer pour électeurs ou à se faire un faux serment dans toute matière où le serment est requis en vertu de la Loi électorale;

11 — A sciemment fait transporter, livrer par lui-même ou par l'intermédiaire de ses agents, représentants ou organisation, distribué ou fait distribuer, affiché ou fait afficher des imprimés non conformes aux dispositions du paragraphe 1° de l'article 384 de la Loi Electorale;

12 — Sans restreindre la portée des allégués contenus dans le paragraphe précédent, le défendeur plaide particulièrement que le pétitionnaire s'est rendu coupable des manoeuvres frauduleuses mentionnées aux articles 372, 374, 376 à 384 inclusivement de la Loi Electorale de Québec (9 Georges VI, Chapitre XV et Amendements);

Le défendeur réfère aux dits articles comme s'ils faisaient partie intégrante des présentes;

13 — Le pétitionnaire Fernand Duchaine a par lui-même ou par son organisation, accepté et reçu par l'entremise de personne vulgairement appelée "trésorier d'organisation en particulier un dénommé Maurice St-Louis, Syndic en Faillite, des deniers, valeurs, avantages aux fins de servir à acheter des votes ou à induire les électeurs à donner leur vote au pétitionnaire;

14 — Le pétitionnaire par lui-même, par l'Organisation Libérale ou par la Fédération Libérale de la Province de Québec, s'est servi de personnes, agents, intermédiaires ou écrits ou de propos afin de menacer des électeurs et autres personnes dans leurs biens, dans leurs droits, privilèges, positions, charges et ce par motif de corruption et afin d'induire ces personnes à donner leur vote ou encore à donner à son organisation des sommes d'argent considérables;

15 — Ont participé en particulier à ce système de menaces ou de propos menaçants un dénommé Guy Gignac, un certain M Jules Biron, apparemment avocat, un prétendu dentiste du nom de Jules Carignan, un dénommé Guy Bacon, un certain Lacoursière de Shawinigan et plusieurs autres qui sont tous à la connaissance du défendeur, qui ont eu son appui, son assistance, son approbation;

16 — Des promesses furent faites par le pétitionnaire, par ses agents, intermédiaires et par son chef politique Jean Lesage, de même que par l'Organisation Libérale et ses représentants et par la Fédération Libérale de la Province de Québec, ses membres, directeurs, agents ou représentants aux fins d'accorder des charges, fonctions, positions, contrats, privilèges et avantages pour des votes donnés au pétitionnaire, ou pour induire des personnes de voter en faveur du pétitionnaire ou pour engager d'autres personnes à voter ou à s'abstenir de voter dans l'élection, ou pour induire d'autres personnes à se laisser mettre en candidature, à ne pas poser leur candidature;

17 — Par ces mêmes intermédiaires mentionnés au paragraphe précédent, l'Organisation Libérale a convenu de procurer, a offert, promis de procurer ou travaillé à procurer des deniers, des valeurs, des charges, des places ou des emplois à des personnes pour se laisser mettre en candidature ou ne pas poser leur candidature et tous ces actes mentionnés aux paragraphes précédents et dans ledit paragraphe sont à la connaissance du pétitionnaire ont reçu son approbation, son encouragement et doivent être considérés comme étant son fait personnel et des manoeuvres utilisées par le pétitionnaire de même que doivent être considérées des manoeuvres frauduleuses du pétitionnaire les actes reprochés et allégués aux paragraphes précédents des présentes objections pour en avoir été l'instigateur à quelque degré ou sous quelque forme que ce soit;

18 — Le pétitionnaire par lui-même ou par ses chefs politiques, par ses cabaleurs, ses agents, représentants et préposés au moyen de tracts, d'affiches, de tracts publicitaires, d'annonces radiophoniques ou télédiffusées et payées par le pétitionnaire, son organisation l'Organisation Libérale ou la Fédération Libérale ou des agents ou représentants de cette Fédération et de cette Organisation ont violé les dispositions de l'article 372 de la Loi Electorale en promettant des deniers ou de se procurer des deniers à des électeurs par l'intermédiaire du gouvernement de la Province de Québec et ce sous quelque forme que ce soit;

19 — A) Ces promesses consistaient plus particulièrement:

a) Dans une allocation de $10 par mois aux parents des étudiants de 16 à 18 ans qui étaient aux études;

b) Une allocation supplémentaire de $10 par mois aux récipiendaires des pensions de vieillesse;

c) Une allocation supplementaire de $10 par mois aux récipiendaires de la pension des invalides;

d) Une allocation supplementaire de $10 par mois aux récipiendaires de la pension des aveugles;

e) Dans la gratuité totale de l'enseignement à tous les paliers et de faire disparaître ainsi des avantages, des deniers ou des valeurs pour ces fins;

f) De donner un pont sur le St-Laurent promettant ainsi quelque avantage aux électeurs.

19 — B) Abusant de son influence, le chef politique du pétitionnaire a multiplié les promesses et les menaces aux électeurs par toutes sortes de moyens de publicité et sous toute forme que ce soit, soit par des machinations, artifices, intimidations afin d'induire ou forcer les électeurs à voter pour le pétitionnaire ou à s'abstenir de voter pour le défendeur ou parce qu'ils avaient voté pour un candidat autre que le pétitionnaire ou s'étaient abstenus de voter dans l'élection;

20 — A) Les infractions à la Loi Electorale dont le pétitionnaire s'est rendu coupable tel que ci-haut mentionné, faisaient partie d'un système de corruption que le pétitionnaire a, tant personnellement que par ses agents et préposés y compris son chef politique, l'Organisation libérale et la Fédération Libérale dont il était le candidat ont exécuté et mis en oeuvre durant tout le temps qu'a duré ladite élection, avant ladite élection et postérieurement à ladite élection;

20 — B) Le pétitionnaire pour les fins de la présente pétition:

a) A obtenu la garantie du paiement des frais par certaines personnes, sociétés, associations et corporations y comoris ses Chefs politiques et autres affidés, lesquels ont fait auprès de loi des instances pour l'induire à instituer ladite pétition d'élections;

b) C'est par l'entremise de ces personnes, sociétés, associations et corporations et à sa connaissance que les frais et déboursés, timbres judiciaires, taxes, cautionnement et dépôts ont été payés;

c) Il a fait, à la connaissance de ses avocats, pour les fins de la présente cause, directement et indirectement avec lesdites personnes, sociétés, associations et corporations notamment avec les chefs et organisateurs du Parti Libéral de la Province de Québec et du district électoral de Trois-Rivières ou de toutes autres personnes, des conventions écrites et verbales par lesquelles lesdites personnes, sociétés, associations et corporations ont chargé lesdits avocats de les représenter dans lesdites procédures à leurs frais et risques;

21 — En exécution des accords et conventions sus-mentionnés, le pétitionnaire a illégalement accepté le choix des avocats que lui ont indiqué ces personnes, sociétés, associations et corporations;

22 — Le pétitionnaire ne voulait et ne pouvait pas poursuivre et sans ces accords, conventions garanties et instances, il n'aurait pas contesté;

23 — Lesdits accords, conventions et instances sont contraires à l'ordre public et constituent l'offense de "Champerty" et "maintenance", de sorte que les procédures qui en sont résultées sont frappées d'une nullité que rien ne peut couvrir;

24 — La pétition, les procédures et pièces du pétitionnaire, ainsi que toutes copies d'icelles n'ont pas été dûment timbrées;

25 — Les honoraires et taxes qui sont dus et payables à la Couronne en vertu de la Loi sur telles pétitions, procédures et pièces apparaissant au dossier dans la présente cause n'ont pas été payés;

26 — Telles pétitions, procédures et pièces, ainsi que leur enregistrement, sont nuls, et cette Cour, ses officiers ou le juge qui la préside ne peuvent en prendre connaissance;

27 — Les personnes qui auraient signé le procès-verbal de signification qui pourrait apparaître à l'original de la pétition, n'étaient pas et ne sont pas légalement qualifiées ni autorisées pour agir comme huissier et faire des significations dans la présente pétition;

28 — Plus particulièrement la personne qui aurait remis au président des élections une prétendue copie de l'original de la pétition et des prétendus documents qui l'accompagnaient, n'était pas autorisée à agir pour les fins de cette signification de sorte que le président des élections n'est pas légalement assigné devant cette cour comme la loi l'oblige à se faire. Par suite de l'absence du devoir impératif de la loi, la pétition ne peut être continuée et se trouve viciée "ab initio" et nulle de nullité absolue pour autant;

29 — Le pétitionnaire n'a pas fait signifier au défendeur une copie de la prétendue pétition et des procédures et pièces qui l'accompagnent;

30 — Le prétendu procès-verbal de signification s'il existe, est faux, nul et sans effet. Les significations faites par les huissiers et prétendus huissiers Provencher et Collin ne sont pas conformes à ce qu'allègue dans leur procès-verbal en ce que le huissier Provencher ne pouvait certifier avoir remis une vraie copie des prétendues pièces qu'il avait remises au défendeur en raison du fait qu'il n'avait pas en main les originaux des prétendues copies ou pièces qu'il aurait remises au défendeur et quant au huissier Collin en ce qu'il n'avait pas non plus en main l'original de la pétition et des pièces l'accompagnant et au surplus en ce qu'il n'était pas autorisé pour faire une telle signification au pre, sident general des élections en ce qu'il n'est pas un huissier de district des Trois-Rivières et qu'aucune autorisation n'a été donnée pour un huissier d'un autre district pour faire ladite signification au president general des élections de sorte que la procédure ou les pièces remises sont inexistantes et viciées "ab initio" et ce contrairement au devoir impératif de la loi;

31 — Les precedures intitulees: "Avis de petition d'election", "Cautionnement" et "Recepisse de dépôt" sont irrégulières, illegales et nulles et ne procurent pas au défendeur le cautionnement que le pétitionnaire devait fournir selon la loi;

32 — Le défendeur nie que le pétitionnaire a déposé une somme de $1000 à titre de cautionnement;

33 — De plus, le pétitionnaire porte plainte directement et nommement contre le Président d'élection du district électoral de Trois-Rivières et des officiers rapporteurs et des énumérateurs de sorte qu'à l'egard du cautionnement ils sont considérés comme défendeurs en vertu de l'article 24 de la loi des elections contestées;

34 — Le dépôt de la somme de $1.020 auquel refere le pétitionnaire, est donc insuffisant et ne constitue pas le cautionnement que la loi prescrit;

35 — Le pétitionnaire n'a pas accompagné ladite petition du serment que requiert la loi;

36 — La prétendue déposition du pétitionnaire est illegale, irreguliere et nulle;

37 — Ladite déposition n'est pas veridique;

38 — Le pétitionnaire n'a pas été assermenté tel que le requiert la loi;

39 — La personne qui aurait reçu le serment du pétitionnaire n'avait pas l'autorité ni la capacité de l'assermenter;

40 — En supposant vraies les allégations de la pétition, elles ne donnent pas ouverture aux conclusions du pétitionnaire;

41 — Ladite pétition en son entier et chacun de ses paragraphes sont insuffisants, malfondés en droit et ne donnent pas ouverture au recours que le pétitionnaire exerce;

42 — En vertu de la loi et pour les raisons susmentionnees, la Cour de Magistrat et ses juges sont incompétents à raison de la matiere et n'ont pas juridiction;

43 — La Cour de Magistrat et ses juges:

A) ont seulement la compétence que la loi très spéciale des Elections contestées leur accorde par la délégation des pouvoirs qui à l'origine et de leur nature appartiennent aux corps législatifs provinciaux;

B) ils n'ont pas d'autres pouvoirs que ceux que la législature leur a délegues;

C) ces pouvoirs ne leur sont délégués qu'après l'accomplissement de formalités impératives, prealables, concomitantes et essentielles que le législateur a prescrites, sous peine de nullité;

D) sans l'accomplissement de ces formalités imperatives, prealables concomitantes et essentielles, il ne peut y avoir de pétition;

E) sans pétition, la Cour de Magistrat et ses juges sont sans compétence ni juridiction;

44 — Or, les documents que le défendeur a reçus:

A) ne sont pas une petition au sens de la loi;

B) leur signification est nulle;

C) ils ne sont pas veridiques ni les copies authentiques, dûment et legalement certifiées;

D) leurs originaux sont introuvables, ils n'ont pas été présentés et délivrés au greffe de cette cour; ils auraient été enregistrés seulement; le pétitionnaire ne les pas signés; leur signature par Me Jules Biron est illegale et nulle; ils ne sont pas timbrés selon la loi; ils ne sont pas accompagnés du consentement du serment que la loi requiert; l'assermentation du pétitionnaire est nulle; en pourvus de toute valeur juridique;

45 — Chacun des griefs susmentionnés causent au défendeur un préjudice grave et irreparable;

PAR CES MOTIFS, PLAISE AU TRIBUNAL OU A TOUT JUGE D'ICELUI:

1 — Donner acte au défendeur de la production des presentes objections préliminaires;

2 — Fixer la date de l'audition des parties et de leurs témoins;

3 — Les maintenir;

4 — Declarer que la pretendue pétition dirigee contre le défendeur en cette cause ainsi que les procedures et pieces qui l'accompagnent sont irrégulieres, illegales et de nul effet;

5 — Les annuler à toute fin que de droit;

6 — Ordonner la discontinuation des procédures sur icelles;

7 — Condamner le pétitionnaire aux dépens;

8 — Réserver les autres recours du défendeur;

9 — Le tout sauf recours s'il y a lieu.

TROIS-RIVIERES, le 8 août 1960.

signé:
Joseph-Paul-Yves Gabias
DEFENDEUR
Laperriere et Trudel
AVOCATS DU DEFENDEUR

SERMENT

Je soussigné, Joseph-Paul-Yves Gabias, domicilié et résidant au numéro 1885 Avenue Victoria, dans la cité des Trois-Rivieres, étant dûment assermenté, depose et dis:

1 — Je suis le défendeur en cette cause;

2 — Les faits et griefs allégués dans mes objections préliminaires sont vrais au meilleur de ma connaissance;

3 — Ils me causent un préjudice grave et irreparable;

ET J'AI SIGNE
Joseph-Paul-Yves Gabias

Assermenté devant moi à Trois-Rivieres, ce 8e jour d'août 1960

signé:
Jos. N rt
Commissaire de la Cour Supérieure pour le district des Trois-Rivieres

Certificat de dépôt

Je soussigné, Greffier de la Cour de Magistrat pour le district des Trois-Rivieres, certifie par les presentes que ce 8e jour du mois d'août 1960, pendant les heures de bureau, le défendeur a déposé en cette cause la somme de $20.00 comme dépôt requis par la loi et les règles de pratique sur les objections préliminaires et les autres procédures qu'il a produites le même jour au Greffe de cette cour et que lesdites procédures ont été dûment timbrées et enregistrées.

Trois-Rivieres, le 8 août 1960.

signé:
Léon Lamothe
Greffier de la Cour du Magistrat pour le district des Trois-Rivieres

Texte de la pétition réclamant la privation des droits électoraux de M. Fernand Duchaîne

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DES
TROIS-RIVIERES
NO: 2/ L (—) 1960

COUR DU MAGISTRAT

IN RE:
LOIS DES ELECTIONS CONTESTEES DE QUEBEC ? STATUTS REFONDUS DE LA PROVINCE DE QUEBEC 1941, CHAPITRE 6 ET AMENDEMENTS. ELECTION D'UN DEPUTE A L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE QUEBEC POUR LE DISTRICT DE TROIS-RIVIERES TENUE LE 22 JUIN, mil neuf cent-soixante,

JOSEPH PAUL YVES GABIAS
Avocat, ayant ses résidence et domicile au no 1885, Avenue Victoria, cité des Trois-Rivières, district des Trois-Rivières,
PETITIONNAIRE

—vs—

FERNAND DUCHAINE, magasinier, ayant ses résidence et domicile au no 1855, rue Pelletier, cité des Trois-Rivières, district des Trois-Rivières,
DEFENDEUR.

PETITION

A la cour de magistrat, siégant dans et pour le district judiciaire des Trois-Rivières, le pétitionnaire ci-dessus désigné expose respectueusement:

1.- Une élection d'un député à l'Assemblée législative de la Province de Québec pour le district électoral des Trois-Rivières a eu lieu le 22 juin, mil neuf cent-soixante, ledit président d'élection pour le district électoral, Me Lionel Martin après avoir additionné le suffrage des votes donnés en faveur des candidats d'après le relevé du scrutin et après le recomptage judiciaire a déclaré le pétitionnaire élu député à l'Assemblée Législative de la Province de Québec pour ledit district électoral des Trois-Rivières et il a fait son rapport en conséquence au Président Général des Elections, lequel a annoncé le nom du Candidat Elu être Joseph Paul Yves Gabias dans l'édition ordinaire de la Gazette Officielle de Québec, édition du 9 juillet 1960;

2.- Le pétitionnaire était et est encore habile à voter à l'élection à laquelle la présente pétition se rapporte, et son nom était inscrit sur la liste des électeurs qui a servi à ladite élection et le pétitionnaire en outre d'être le député actuel du district électoral des Trois-Rivières était même candidat à ladite élection;

3.- Les actes illegaux commis par le défendeur, qui était alors candidat à l'élection qui s'est tenue le 22 juin 1960 dans le district électoral des Trois-Rivières et qui n'a pas été élu malgré ses actes illegaux et ses manoeuvres, entrainent comme conséquence à l'endroit du défendeur Fernand Duchaine la privation de ses droits électoraux et l'inhabilité à siéger à l'Assemblée Législative de la Province de Québec et ce, conformément à la Loi électorale et tel qu'il appairaitra plus particulièrement aux paragraphes subséquents de la présente pétition;

4.- Par suite des faits, gestes et manoeuvres, entrepris, pratiqués, exercés ou induits, soutenus ou encouragés à quelque degré que ce soit par le défendeur, les électeurs ont été illégalement gênés, contrôlés et influencés par le défendeur, ses agents ou d'autres personnes agissant en son nom et dans ses interêts et à sa connaissance tel qu'il sera détaillé ci-après;

5.- La destruction des reputations accolée à un système de corruption et de manoeuvres frauduleuses ont été pratiquées et exercées avant, pendant et après ladite élection par le défendeur, ses agents et ses partisans, si bien que sans ces manoeuvres frauduleuses et ces irrégularités commises par le défendeur lui-même, par ses chefs politiques, ses agents agissant en son nom et en son interêt, le défendeur n'aurait pas obtenu par sa simple personnalité, n'eut été de l'existence des faits allégués dans la présente pétition, le nombre de votes qu'il a pu obtenir par ses manoeuvres à ladite élection, tel que ci-après détaillé;

6.- Le défendeur, directement ou indirectement, tant par lui-même que par ses agents autorisés et par d'autres personnes agissant en son nom, a retenu et employé, fait retenir et employer des personnes moyennant salaire, promesses et recompenses et avantages pour les fins de ladite élection comme agents, commis, cabaleurs, messagers, orateurs et de toutes autres manieres et ces personnes ont voté illégalement à ladite élection, tel que ci-après détaillé;

a) Le défendeur directement ou indirectement par lui-même ou par l'intermédiaire d'autres personnes a donné, prêté, convenu de donner, convenu de prêter, offert, permis, promis de procurer ou promis de travailler à procurer des deniers ou des valeurs, soit à des électeurs ou à d'autres personnes agissant ou n'agissant pas au nom des électeurs, soit pour des électeurs ou pour des personnes agissant ou n'agissant pas au nom des électeurs, en vue d'induire ces électeurs à voter et à s'abstenir de voter ou bien en raison de ce que ces électeurs avaient voté ou s'étaient abstenus de voter à l'élection;

b) Le défendeur, directement ou indirectement, par lui-même ou par l'intermédiaire d'autres personnes a donné, procuré, convenu de donner, convenu de procurer, offert, promis, promis de procurer ou promis de travailler à procurer quelques charges, places ou emplois, soit à des électeurs ou à d'autres personnes en vue d'induire ces électeurs à voter ou à s'abstenir de voter ou même en raison de ce que ces électeurs avaient voté ou s'étaient abstenus de voter dans la présente élection;

c) Le défendeur, directement ou indirectement, par lui-même ou par l'intermédiaire d'autres personnes a fait des dons, prêts, offres, promesses ou conventions et en a reçu et a procuré des avantages ainsi qu'il est ci-dessus mentionné, soit à d'autres personnes, soit pour d'autres personnes, en vue de les induire a favoriser ou à s'efforcer de favoriser son élection comme député à l'Assemblée Législative ou de les induire à obtenir ou à s'efforcer d'obtenir les votes de ces électeurs dans l'élection;

d) Le défendeur par lui-même ou par partie interposée, a reçu des avances, a remis ou a fait remettre des deniers à d'autres personnes ou pour l'usage de d'autres personnes dans l'intention de faire servir ces deniers ou de les utiliser en totalité ou en partie à corrompre des électeurs ou à commettre des manoeuvres frauduleuses dans l'élection et sciemment a remis, a reçu, a fait remettre ou permis de recevoir des deniers à des personnes à l'acquis ou en remboursement des deniers qui ont servi en totalité ou en partie à corrompre des électeurs ou à commettre des manoeuvres frauduleuses dans l'élection;

e) Le demandeur avait à sa solde des personnes qui, directement ou indirectement par lui-même ou par l'intermédiaire d'autres personnes recevaient, agréaient ou stipulaient soit avant, soit pendant l'élection, quelques sommes d'argent pour toutes autres personnes, dons, prêts, valeurs, charges ou emplois, pour eux-mêmes ou pour toutes autres personnes, soit pour voter ou pour consentir à voter, soit pour s'abstenir ou pour consentir à s'abstenir de voter dans ladite élection;

7.- Postérieurement à l'élection des personnes agissant pour le défendeur lors de l'élection, directement ou indirectement par elles-mêmes ou par l'intermédiaire d'autres personnes ont reçu après l'élection, des deniers ou des valeurs ou des positions et des avantages pour avoir voté ou s'être abstenues de voter ou pour avoir engagé d'autres personnes à voter ou pour s'abstenir de voter dans cette élection;

8.- Le défendeur, par lui-même ou par l'intermédiaire de partie interposée a donné, procuré, convenu de donner, convenu de procurer, offert, promis de procurer, ou travaillé à procurer des deniers, des valeurs, une charge, une place ou un emploi à des personnes, en vue d'en induire d'autres à se laisser mettre en candidature ou à ne pas poser leur candidature;

9.- Bien plus, le défendeur a par lui-même ou par une partie interposée, pris à louage, le jour du scrutin et antérieurement à ce jour un local ou se débitaient des boissons spiritueuses ou fermentees, et ce fait est bien à sa connaissance;

10.- Ledit local servait pour des fins illégales, plus particulièrement pour l'exercice de la manoeuvre électorale qualifiée de supposition de personne;

11.- Les organisateurs du parti libéral du district électoral des Trois-Rivières dirigeaient la stratégie électorale de cet endroit afin de gêner le vote des électeurs favorables et sympathiques au pétitionnaire pour intimider la population saine du comté des Trois-Rivières;

12.- Toujours dans un but de diffamation, les organisateurs libéraux donnaient instruction aux personnes exerçant la supposition de personne de voter pour le candidat Duchaine et recevaient en récompense de leur illégalité des deniers, des mets, des boissons et des billets leur permettant de s'en procurer;

13.- Le défendeur par lui-même, par ses agents, représentants a, dans le cours de ladite élection directement ou indirectement, pratiqué la manoeuvre qualifiée de supposition de personne;

14.- Afin de favoriser cette manoeuvre électorale frauduleuse, l'organisation libérale dont faisait partie le défendeur avait massé devant les bureaux de votation, des fiers-a-bras ou des gens de forte taille dont la corpulence génait les électeurs paisibles, sympathiques au pétitionnaire;

15.- Toujours dans ce but évident et manifeste de gêner et intimider l'électeur, les fiere-à-bras ou des avocats pour agents ou représentants du défendeur, intimidaient les scrutateurs, pénétraient et sortaient des bureaux de scrutin et refusaient d'être assermentés, lorsqu'ils en étaient requis par les scrutateurs soucieux de la bonne observance de la loi;

16.- Les électeurs paisibles, gênés par ces manoeuvres, retournaient et leur nom était aussitôt transmis à différents postes ou se tenait l'organisation libérale et des personnes étaient alors dépêchées dans ces bureaux de scrutin pour voter au lieu des électeurs ainsi intimidés;

17.- Les manoeuvres mentionnées ci-dessus ont été pratiquées au nom du défendeur, de son consentement et à sa connaissance véritable;

18.- En outre, les organisateurs du parti libéral, les agents, représentants et préposés du défendeur ont acheté des votes, payé des comptes de médecin, d'hôpitaux et de dentiste et ce, toujours dans le but d'induire les électeurs à voter pour le candidat Fernand Duchaine, le défendeur;

19.- Des promesses d'emploi, de charge et de fonction ont été faites à des électeurs aux fins de les inciter à induire d'autres électeurs à voter et à voter eux-mêmes pour le défendeur;

20.- Le défendeur, commissaire d'école des Trois-Rivières a permis qu'on utilise son nom pour l'obtention de contrat relatif à la construction d'école, et ce dans le but d'induire les électeurs à voter pour lui ou à laisser ses agents, représentants ou organisateurs, utiliser son nom dans le but de favoriser des électeurs de position, contrat ou convention, dans le but d'amener des électeurs à donner leur vote au défendeur;

21.- Le demandeur par lui-même ou par son organisation, a accepté et a reçu par des gens qualifiés de "tresoriers d'organisation", entre autres un dénommé Maurice St-Louis, Syndic en faillite, des deniers aux fins d'induire des électeurs à donner leur vote au défendeur;

22.- Le défendeur, à sa connaissance, a par ses discours, paroles, propos ou écrits ou par les paroles, propos ou écrits de ses organisateurs, menacé des personnes de perdre des permis, licence ou privilège ou position aux fins d'induire ces personnes soit à lui donner leur vote ou encore à donner à son organisation des sommes d'argent considérables;

23.- Consécutivement aux promesses et engagements du défendeur ou de ses agents, des positions, des charges ont été données et octroyées soit à des agents, soit à des orateurs soit encore à des électeurs, à la suite de leur participation à quelque degré que ce fût à l'élection tenue;

24.- Des partisans notoires qui avaient reçu des promesses du défendeur, de ses agents, furent nommés à la suite de l'élection tenue et ce, sans objection de la part du défendeur à des positions d'importance;

25.- Ces mêmes partisans ainsi nommés avaient, le jour du scrutin et avant le jour du scrutin travaillé pour induire des électeurs à voter pour le défendeur et ce fait était bien à la connaissance du défendeur;

26.- L'organisation libérale avait délégué aux Trois-Rivières aux fins d'obtenir des deniers un dénommé Lacoursière de Shawinigan, lequel occupait un poste d'importance dans l'organisation libérale et ce, afin de percevoir desdites personnes des Trois-Rivières, des sommes, des deniers ou autres valeurs pour assurer ou favoriser l'obtention de votes en faveur du défendeur ou pour commettre des infractions à la loi électorale;

27.- Lors de la perception des deniers requis par les organisateurs du défendeur ou des personnes agissant en son nom et pour lui, des menaces furent utilisées aux fins d'amener ces personnes à craindre des représailles si elles ne se départissaient pas de sommes ou de deniers en faveur de l'organisation du défendeur;

28.- Les menaces faites par les organisateurs, représentants et agents du défendeur furent aussi reçues par voix téléphonique par de paisibles citoyens tant avant que pendant et après le scrutin;

29.- Des électeurs des Trois-Rivières furent menacés de perdre des contrats, des positions et charges et ce, par des personnes mandatées par l'Organisation Libérale de Fernand Duchaine, le défendeur;

30.- De petits propriétaires d'immeubles, bénéficiant de la ristourne sur le prêt à l'habitation ont aussi été menacés par des gens mandatés par Fernand Duchaine et ses préposés, de perdre cette ristourne en raison de leur vote donné au pétitionnaire;

31.- Sous l'instigation d'une dame Roy de l'Hôpital St-Joseph des Trois-Rivières, agissant pour le défendeur, des personnes âgées, recipiendaires de pension de vieillesse ont eu la garantie et la promesse de recevoir une allocation supplementaire de $10.00 par mois si elles votaient pour le défendeur ou qu'elles perdraient leur pension de vieillesse si elles ne votaient pas pour le défendeur;

32.- Ces mêmes promesses et menaces ont été répétées et pratiquées par voix téléphonique ou autrement, si bien que le défendeur a bénéficié de votes qu'il n'aurait pas eus sans ces promesses ou menaces faites par ses agents, organisateurs et partisans et ce, à sa connaissance, avec son assentiment et sans objection aucune de sa part;

33.- Le défendeur par lui-même ou par son chef Jean Lesage, a utilisé les tribunes publiques aux fins de corrompre les électeurs par ce système de promesses et de corruption massive, induisant les électeurs à voter à la suite de ces promesses et dans l'espérance de ces avantages;

34.- Le défendeur Fernand Duchaine, de concert avec ses chefs, notamment Jean Lesage, Georges-Emile Lapalme, Rene Levesque, René Hamel, Emilien Lafrance, Paul-Gérin Lajoie, Alcide Courcy et J.-A. Mongrain, ont contrevenu manifestement et expressément aux dispositions de la Loi électorale et ont pratiqué ouvertement l'abus d'influence et des actes de corruption massive auprès des électeurs du Comté des Trois-Rivières, tel qu'il apparaitra plus particulièrement aux allégués contenus ci-après;

35.- Le défendeur Fernand Duchaine et ses chefs mentionnés au paragraphe précédent, en violation des dispositions de l'article 372 de la Loi électorale, en vue d'induire les électeurs à voter pour Fernand Duchaine dans le district électoral des Trois-Rivières, ont offert, promis de travailler à procurer des deniers et des avantages à des électeurs soit par eux-mêmes, soit par l'intermédiaire d'autres personnes, commissions, organismes.

36.- Jean Lesage, Chef du Parti Libéral du Québec, dont le défendeur était, dans la présente pétition, le cand



(Photo de la Défense nationale)

L'ELEVE-OFFICIER T.-A. Leblanc (à gauche) de Trois-Rivières (P.Q.), qui fréquente le Collège militaire royal de Saint-Jean, et l'élève-officier G.-V. Patenaude (à droite) qui étudie à l'Université d'Ottawa, font leur quart sur la passerelle du Sussexvale. Ils faisaient partie du groupe d'élèves-officiers du ROTP - étudiants des Collèges des services armés et de certaines universités canadiennes qui ont pris part à une croisière d'entrainement dans le Pacifique à bord des frégates de la 4e Escadre d'escorte. Les navires sont revenus à Esquimalt (C.-B.) au commencement du mois d'août.

Septième instruction de la neuvaine de l'Assomption

Le Rosaire médité et vécu, un moyen puissant de remédier à tous les maux

Au cours des GRANDS EXERCICES de la neuvaine préparatoire à la fête de l'Assomption, au sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, la septième instruction de M. l'abbé Anselme Longpré portait vendredi soir sur "le Rosaire et les TEMPS PRESENTS". On sait que Léon XIII, surnommé à juste titre le Pape du Rosaire, a adressé à l'Eglise universelle, de 1883 à 1901, vingt-trois documents importants dont seize encycliques en vue de démontrer l'importance du Rosaire pour les personnes, les familles, les sociétés, l'Eglise entière. Au dire de M. l'abbé Longpré, les thèmes fondamentaux développés par le grand pape Léon XIII ont été repris à peu près textuellement par Pie XII et Jean XXIII ces dernières années. Et ces jours-ci, l'Evêque de Fatima vient de prendre l'initiative — initiative qu'il n'a sûrement pas prise sans avoir consulté le Saint Père — d'écrire à tous les évêques du monde pour leur demander d'intensifier dans leurs diocèses les croisades du Rosaire et la consécration de tous au Coeur Immaculée de Marie.

Cette masse de documents, affirma l'orateur sacré, les Papes et les Evêques rappellent l'immuable et éternel enseignement du Christ et de l'Evangile: Trois dangers: a) la passion des richesses; b) la passion des plaisirs; c) l'oubli des biens éternels, continuent de menacer la vie chrétienne de chaque âme, et la société toute entière. A ces trois périls ou maux, le T.S. Rosaire, à la portée de tous, fournit tous les jours le remede et l'antidote.

D'abord les mystères du Rosaire entretiennent dans nos coeurs l'amour de la vie humble et laborieuse devant le cancer de la **cupidité** et d'une vie extravagante au-dessus de ses moyens, cancer qui ronge sourdement la vie chrétienne de nos familles et de notre société. Ce mépris pour la vie simple et laborieuse, cet appât des richesses poussent les jeunes à l'impatience, et à vouloir se lancer dans la vie sans prendre le temps de se former humainement, psychologiquement et spirituellement par la compétence, par la maitrise d'eux-mêmes et l'acquisition des vertus, sans quoi on ne peut réussir véritablement sa vie. Une telle mentalité désastreuse, continua M. l'abbé Longpré, presse les travailleurs, au moins certains d'entre eux, à la révolte contre un ordre social qui leur paraît encore plus injuste qu'il ne l'est en réalité, qui ne leur permet pas de s'enrichir vite et sans effort.

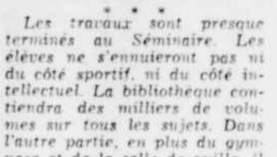
Dans le domaine familial, l'amour du luxe porte les mères à travailler hors du foyer — ce qui, sauf le cas de nécessité, est la pire des plaies sociales — à l'embauchement prématuré des jeunes filles dans les manufactures et dans les bureaux, à la sortie des jeunes gens des écoles avant qu'ils aient complété leur formation, etc. Dans le domaine social, cette mentalité conduit à l'injustice, au vol, à la jalousie, au dénigrement, à la haine et à la lutte des classes. Elle pousse ceux qui ont "réussi" à s'enrichir, à traiter les autres de haut et à oublier complètement le rôle social de la richesse, et l'obligation stricte qu'ont les riches de donner leur superflu aux pauvres et aux oeuvres...

La méditation des mystères du chapelet nous fait contempler la vie simple, joyeuse et laborieuse de la Sainte Famille de Nazareth, et nous obtient la grâce de l'imiter sinon dans sa forme extérieure, ce qui n'est pas requis, mais au moins dans son esprit. Au foyer de Joseph, on s'efforçait moins de s'enrichir que de diminuer les besoins; on savait en effet que l'homme n'a pas été créé pour l'argent, mais bien que l'argent a été fait pour aider les hommes, que le but de la vie n'est pas de s'enrichir, mais d'enrichir les autres en leur donnant son aide pécuniaire, ses énergies, ses talents. On se gardait du temps pour goûter les joies de la vie de famille, et du service de Dieu.

Il en est ainsi pour le second danger qui guette le chrétien: **la passion du plaisir** sous toutes ses formes, expliqua le prédicateur. Vraiment, la seule méditation de la passion du Christ serait suffisante à restaurer la vie chrétienne dans les âmes, dans les foyers, à retrouver l'équilibre et la paix dans la société. On comprend que la T.S. Vierge annonçant à Fatima tous les bouleversements sociaux actuels disait qu'il en arrivera de plus grands encore à moins que nous nous remettions tous à l'Ecole du Rosaire qui est l'Ecole de l'Evangile.

Quant au troisième grand danger du monde moderne, signalé par Léon XIII: **l'oubli des biens futurs** et de la vie éternelle, loin de diminuer,

(Suite à la page 19)



La fête de l'Assomption va amener beaucoup de pélerins au Sanctuaire de Notre-Dame du Cap, en fin de semaine. L'an dernier, quelque 50,000 pélerins ont passé la nuit en prière sur les terrains de Notre-Dame du Cap. Cette année, on en attend encore un plus grand nombre.

* * *

Un jeune homme qui était allé se baigner aux Loisirs Ste-Cécile, la semaine dernière, a perdu ses dentiers dans le St-Laurent. Les recherches entreprises aussitôt sont demeures vaines. Le pauvre est obligé de manger avec ses gencives depuis ce temps-là. On devrait établir une police d'assurance contre la perte ou le bris des dentiers.

* * *

Le Comité de Sécurité recommande tant et plus aux cyclistes de circuler à la file indienne et on en rencontre encore qui roulent trois ou quatre de front. Quelle imprudence!

* * *

Les Jeunes Cinéastes Amateurs ont monté sur le toit de l'édifice Ameau avec tout leur équipement, pour faire une prise de vue sur l'ensemble de la ville des Trois-Rivières. Quelques Trifluviens les ont peut-être rencontrés cette semaine, étant donné qu'ils ont tourné sur la Terrasse Turcotte et la place du Flambeau.

* * *

Les travaux sont presque terminés au Séminaire. Les élèves ne s'ennuieront pas ni du côté sportif, ni du côté intellectuel. La bibliothèque contiendra des milliers de volumes sur tous les sujets. Dans l'autre partie, en plus du gymnase et de la salle de quille, il y aura une salle de poids et haltères pour les friands de culture physique.

* * *

Un exemple extrémiste de la politesse au volant. A la "brunante", un confrère qui roulait en voiture, voit venir un automobiliste qui n'a que ses lumières de stationnement. Le premier est "sur ses grosses". Il envoie ses "petites", tandis que l'autre, très courtoisement, baisse aussi les yeux, ce qui équivaut dans le cas à tout éteindre. Après le croisement, il a rallumé ses lumières de stationnement et a continué sa route.



(Photo Le Nouvelliste)

M. LEVIS HOULE, de Wickham, a décroché les honneurs dans la classe où il avait produit ses concurrents, soit des vaches Holstein taries en gestation de 3 à 5 ans. Notre photo prise à cette occasion hier après-midi sur les terrains où se déroule l'Exposition de Drummondville, montre dans l'ordre habituel MM. Florent Côté, de Notre-Dame, directeur; Félix Valois, de Notre-Dame, directeur; Alexandre Proulx, de St-Germain, vice-président et grand vainqueur du jour; le juge, M. l'agronome J.-Real Proulx, de St-Hyacinthe; Roger Verrier, président et J.-B. Sirois, agronome et président honoraire.

A l'ouverture de l'expo de Drummondville

La ferme Proulx de St-Germain décroche les grands honneurs

Drummondville, (de notre envoyé Renald Savoie) — Le magnifique troupeau Holstein de M. Alexandre Proulx, de St-Germain de Grantham, a valu à son propriétaire des honneurs multiples, hier après-midi, à Drummondville, au cours de la première journée de la foire locale de trois jours. Entre autres titres, M. Proulx s'est vu attribuer la coupe en argent offerte par la Banque Canadienne Nationale pour le meilleur troupeau senior de race Holstein.

Le président de l'Exposition annuelle du comté de Drummond, M. Robert Verrier, a remis le trophée envié à M. Proulx après que le juge, M. J.-Réal Proulx, agronome de St-Hyacinthe, l'eut désigné vainqueur. Assistaient également à la cérémonie qui clôturait une fructueuse journée d'expertises, M. J.-B. Sirois, agronome et président honoraire; M. Robert Boisvert, secrétaire-trésorier et M. Martial David, auditeur.

En fait, M. Proulx a décroché les championnats Senior Mâle pour plus de 2 ans et le Grand championnat Mâle. Il récolta en outre le championnat Senior femelle pour les plus de 2 ans et le grand championnat femelle.

M. Félix Valois, de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, s'est mérité le championnat junior mâle pour les moins de 2 ans et M. Florient Côté, de Notre-Dame-du-Bon-Conseil également, s'est vu attribuer le Championnat junior femelle pour les moins de 2 ans.

Dans la classe de lapins de race, M. J.-Maurice Luneau, de Drummondville-Sud, a tout raflé et M. Eloi Lavigne en a fait autant dans toutes les autres variétés de lapins.

Chez les fermières

M. Pierre Chevalier, des Trois-Rivières, agronome, et M. Albert Côté, agronome de Victoriaville, deux spécialistes en horticulture étaient les juges en ce domaine. Ils eurent à estimer des produits fort nombreux et de belle qualité.

Dans la classe de produits de l'érable, M. Edouard Mathieu, de Wickham, décrocha un prix spécial et M. Alphonse Desautels en fit autant dans les différentes classes de miel.

Voici quelques autres prix spéciaux attribués hier après-midi.

Pour le meilleur pain blanc fait à la maison, Mme Joseph Rousseau, de Drummondville; gâteau blanc glacé, Mme Clément Martel, de St-Cyrille; petits gâteaux aux fruits, Mme Clément Martel également.

Pour la meilleure collection de petits cactus, Mme Wellie Smith, de South Durham. Les prix spéciaux dans la classe des travaux domestiques proprement dits furent décernés à Mmes Robert Richard, de Drummondville, une nappe tissée avec rayures dans la chaîne et dans la trame; Philippe Desrosiers de Drummondville pour son tissu de linges à vaisselle; Théode Parenteau de St-Majorique pour une pièce murale encadrée, nature morte, faite au crochet; Edouard Mathieu, de Wickham, pour un couvre-lit pour lit double avec appliqués piqués à la main; Philippe Desrosiers, de Drummondville, pour une robe de toilette pour dame; Adelard Lemire, de Drummondville, pour un gilet à patrons pour homme en grosse laine avec fermeture éclair; Napoléon Chagnon, de Saint-Majorique, pour un échantillon sur coton; Walter Chapdelaine, de Ville St-Charles, pour un tapis crocheté, guenille de coton avec motif floral.

Dans le département des Beaux Arts, des prix spéciaux furent également attribués à M. Lévis Houle, de Wickham, pour une peinture à l'huile;

(Suite à la page 19)

Le 12 septembre

Reprise des cours au Modern English School

En 1955, M. Luc Gendron fondait l'école "Modern English School" et depuis ce temps, cette école de conversation anglaise de haute réputation a reçu dans ses cadres au-delà de deux milles élèves.



M. FERNAND ALLARD, représentant de Tabacofina Canadienne Ltée, vient d'être élu directeur des sports du CVCM (Cercle des Voyageurs de Commerce de la Mauricie).

A titre de directeur de cette extraordinaire école, c'est avec fierté et grande joie, que j'annonce au public que les cours de conversation anglaise et de personnalité, se continueront comme dans le passé avec les professeurs compétents qui font partie de l'enseignement.

Nos cours commenceront lundi le 12 septembre et, à partir de mardi le 16 août, le bureau de l'école sera ouvert tous les soirs de 7 hres p.m. à 9 hres p.m., à 1587 rue Royale pour recevoir les inscriptions.

Je recommande fortement aux personnes intéressées à ces cours, de bien vouloir s'enregistrer le plus tôt possible car la demande est très forte grâce à nos anciens élèves qui ne cessent de louanger le magnifique travail commencé par Luc Gendron et nous nous devions de continuer son oeuvre.

Marc Talbot, directeur
Modern English School



L'UNION MUSICALE de Trois-Rivières se rendra dimanche après-midi au camp musical de Gleneagle de Newport dans l'Etat du Vermont pour donner un concert. L'ensemble musical de 45 musiciens quittera notre ville à bonne heure dimanche matin. Le voyage se fera en autobus. M. Jacques Falardeau, président de l'Union Musicale et de l'Association des Fanfares Amateurs de la province a fait les arrangements nécessaires. L'ensemble sera dirigé par M. Léo Carle. Un des membres de l'Union Musicale, Pierre Champagne passera les deux prochaines semaines au camp de Gleneagle.

EN VEDETTE A
CHLN
SAMEDI - PARADE
Samedi-Parade peut-être goûté à la maison... au chalet... sur la route... ou encore de son lieu d'origine. Chez Foteas Bar-B-Q. Vos pièces favorites seront tournées sur demande... et peut-être retournerez-vous à la maison avec un superbe cadeau surprise... pour plus de détails...
SYNTONISEZ
550
continuellement



W. MARTEL, Prin.
Plus de 30 ans d'expérience

ECOLE COMMERCIALE MARTEL
affiliée aux concours bilingues canadiens
13, rue Duguay Cap-de-la-Madeleine FR. 4-3886
INSCRIPTIONS TOUS LES JOURS
sur appointements (excepté le samedi et le dimanche)

Pour garçons et filles qui désirent faire un cours commercial pratique et rapide, dans une atmosphère exceptionnelle de travail et de bon esprit.
Nos finissants des années passées ont été placées, et plus de la moitié de nos finissants de cette année ont déjà un emploi.

- Cours du jour : Cours Commercial Bilingue complet de deux ans.
- Cours du soir.

Nous lançons une invitation spéciale à tous les jeunes tentés de quitter l'école après leur 7e année. Nous les prions instamment de ne pas faire cette bêtise. Qu'ils pensent à leur avenir. Nous pouvons les aider. Nous leur promettons un séjour agréable à notre école, en même temps qu'un cours intéressant et pratique qui leur permettra de gagner honorablement leur vie.

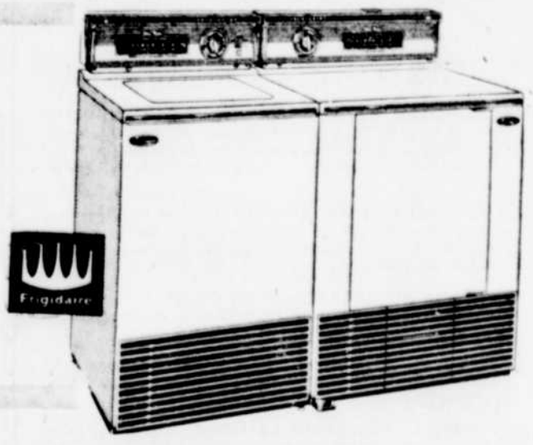
Jeunes gens, jeunes filles, faites-nous confiance! Comme des centaines d'autres, vous ne le regretterez jamais.
Réservez votre place sans tarder. Appelez FR 4-3886, et nous nous ferons un plaisir de vous recevoir.

UN COUPLE QUI FORCE L'ADMIRATION
ET LE CHOIX DE TOUTE MENAGERE
FRIGIDAIRE



POELES ELECTRIQUES
- Four mobile
- Portes françaises
- Eléments de surface
- Régulateur de chaleur
- Réglage automatique du gril.

LESSIVEUSES SECHEUSES
- Filtre éliminant le tuyau de ventillation
- Séchage automatique s'arrêtant lorsque le linge est sec à point.
- Humectage automatique pour écourter le temps du repassage.



Voyez-les en montre à notre magasin
Roger CHARBONNEAU Ltée
NOUS AVONS UNE MARCHANDISE SUPERIEURE A UN PRIX PLUS BAS QUE PARTOUT AILLEURS
331, Notre-Dame, Cap-de-la-Madeleine, FR. 4-3852

Notre magasin sera
FERME
LUNDI, LE 15 AOUT
à l'occasion de la Fête de l'Assomption



(Photo Le Nouvelliste, par Studio Côté)

LES EPINETTES offrent un agréable coup d'oeil dans la plantation de M. Paul Caron, rue Royale-nord, à Louiseville.

Un actif pour Louiseville

M. Paul Caron conserve 4,500 arbres de toutes espèces dans sa plantation

LOUISEVILLE — La sylviCulture a toujours fait partie des activités de plusieurs de nos concitoyens et depuis quelques années les clubs 4-H de notre province se multiplient sous l'égide des communautés religieuses enseignantes et font un excellent travail d'éducation en vue de la protection des arbres.

Un certain relâchement s'était produit en ce qui regarde les plantations et la conservation de nos arbres, qui pullulaient il y a plusieurs années. Il n'était pas rare de voir des avenues complètes de notre ville bordées d'arbres. Mais une propagande insidieuse les considérait comme dangereux lors des vents violents et les disait responsables des dommages causés aux habitations par l'humidité qu'ils projetaient sur les résidences.

Malgré tout, Louiseville est assez bien favorisée du côté verdure et on peut admirer sur une superficie de 10 arpents, chez M. Paul Caron, de la rue Royale-Nord, à Louiseville, plus de 4,500 plantations dont les premières datent de plus de 25 ans et qui sont parfaitement entretenues.

Quant aux variétés, elles y sont multiples. Mentionnons les suivantes: cèdre, mélèze, sapin, pin sylvestre, pin rouge, pin blanc, pommier (quelque 10 variétés), érable, tilleul, plaine, cerisier, prunier, noyer, noisetier, frêne, saule, cyprès, lilard, orme, merisier, cormier et quelques autres.

Dès 1935, M. Caron mettait en branle ce système de plantations. Aujourd'hui, certains de ses sujets atteignent un diamètre de 15 pouces et atteignent jusqu'à 65 pieds de hauteur.

Il y a moins d'un an, M. Caron a fait la plantation de 100 pins rouges. Le système de drainage qui a été conçu et réalisé par M. Caron a complètement changé l'aspect des lieux qui étaient, au préalable, un demi-marécage. L'égouttement n'a jamais fait défaut et converge vers la grande Rivière-du-Loup. Ce drainage souterrain est en fonction depuis un quart de siècle.

Homme d'affaires averti, M. Paul Caron est un mordu de la nature. Propriétaire d'une florissante quincaillerie à Louiseville, (il a fait ses premières armes dans ce commerce il y a plus de 45 ans), il est le propriétaire d'un magnifique domaine au Lac-des-Iles en plus de fréquenter souvent le Lac-à-Commis, à Saint-Alexis-des-Monts, où il aime taquiner la truite.

Ses activités sont multiples. Il a déjà représenté le comté de Maskinongé comme député à la Législative provinciale, en plus d'être marguillier et d'avoir déjà fait partie du conseil municipal.

M. Paul Caron connait à fond la géographie de la région qu'il habite et peut nommer par leur noms tous les lacs, rivières et ruisseaux des environs de Saint-Alexis-des-Monts. Travailleur acharné, M. Caron est l'exemple même de la minutie et de la ponctualité et "ses plantations" sont l'objet de ses attentions constantes.

Voeux perpétuels

LOUISEVILLE — Soeur Agnès des Anges (Berthe Durand), fille de M. et Mme Hector Durand, de notre ville, a prononcé ses voeux perpétuels en religion, récemment, chez les Dominicaines du Rosaire, à Trois-Rivières.

Soeur Agnès des Anges a reçu son obédience pour Shawinigan, où elle passera la prochaine année dans un Patronage de l'endroit.

Décision rescindée

Les écoles de rang de Saint-Sévère resteront en usage, en septembre

ST-SEVERE (DNC) — Après avoir étudié et pesé la chose à la faveur de trois assemblées les commissaires d'écoles ont décidé de rouvrir les écoles de la paroisse fermées depuis avril dernier par une résolution adoptée par des commissaires dont deux ne font plus partie de la Commission depuis la dernière nomination en juillet dernier.

Quatre commissaires ont voté pour la réouverture des trois écoles des rangs soit: MM. Bernard Lacerte, Jules Trahan, Onil Milot et le président Alexandre Boisclair; un seul s'oppose et c'est M. Germain Gélinas.

La commission scolaire a décidé de se rendre à Québec rencontrer les autorités pour recevoir des explications et renseignements sur les OCTROIS. Ces dirigeants tiendront une quatrième réunion prochainement pour faire rapport de leur voyage.

C'est devant une assistance toujours anxieuse de connaître l'idée de leurs commissaires que la commission siège à la salle du couvent; le nombre de personnes va toujours en augmentant. Cependant, chaque fois, la foule est désappointée de ne pas connaître le sort de leurs écoles. Auront-ils des institutrices? et la 10e sera-t-elle enseignée? Ce sont des réponses que les contribuables attendent impatiemment.

L'herbe tendre les cachait

Il n'y a pas plus de rats qu'avant, affirme l'échevin Roland Villeneuve

On leur servira néanmoins une médecine empoisonnée

LA TUQUE — Du poison a été placé dans l'enclos des chevreuils du Petit Lac, pour combattre l'affluence de rats qui se manifeste dans ce secteur comme dans les autres quartiers de la ville. On a vu à le camoufler afin que les chevreuils ne s'empoisonnent pas. C'est ce que nous a appris le gérant municipal, hier matin, au cours d'une réunion à laquelle il nous avait convoqué ainsi que son honneur le maire et l'échevin Roland Villeneuve.

Son Honneur le maire M. J.-Onésime Dallaire a émis l'opinion que l'affluence de rats, au Petit Lac, serait peut-être causé par les travaux de la Foundation à l'usine de la C.I.P. M. Dallaire ajoutait que la compagnie reçoit des chars de marchandises et qu'il se peut que les rats arrivent de cette façon.

Le gérant municipal, M. Léo Archambault a émis l'opinion qu'avant les travaux effectués au Petit Lac, il y avait probablement autant de rats que maintenant, mais que la population ne pouvait les voir à cause des hautes herbes qui entouraient le lac, alors que maintenant un rempart a été érigé.

L'échevin Roland Villeneuve a laissé entendre qu'il n'y avait pas plus de rats qu'auparavant.

Du poison a été placé dans l'enclos aux chevreuils, a dit le gérant municipal, mais l'affluence de rats des autres quartiers seraient à la charge des propriétaires? c'est ce qu'il a laissé entendre en disant qu'il appartenait à chacun de tuer "ses" rats... Il semble que pour l'Hôtel de Ville, le problème soulevé par un échevin qui, lui, a reçu des plaintes de la population contribuable, n'en était pas un en réalité et le dossier se ferme sur une bouchée de poison au Petit Lac. Les rats courent encore ailleurs dans la ville et dans le lac... C'est le cas de le dire, l'affaire est à l'eau pour résoudre le problème.



(Photo Le Nouvelliste)

LES POULES prennent l'air frais en pleine ville, dans une cour de l'avenue Brown. Un règlement municipal qui défend un tel état de chose n'est pas observé.

Un poulailler au centre de la ville peut-il attirer les rats?

LA TUQUE — Il est défendu par un règlement municipal de garder dans les limites de la ville un poulailler ou des animaux de basse-cour ou de ferme, à cause des effets. Mais depuis trois ans un poulailler existe dans une cour de l'avenue Brown. Sa présence est une violation du règlement municipal qui se lit comme suit: "Il est interdit de garder dans les limites de la ville des animaux dont les cris, les senteurs ou les actions troublent la paix du voisinage". C'est l'article 4, section 3, des règlement de la police en ce qui concerne les animaux.

Des citoyens de la rue St-Louis, dont les cours sont adjacentes à celle ou le poulailler est situé, ont porté plainte à plusieurs reprises. La senteur et les cris ont incommodé les personnes en question et les incommodent encore. Depuis le mois de mai, le chef de police et le capitaine-détective Larry Brown ainsi que le gérant municipal ont été mis au courant de cet état de choses, à maintes reprises mais sans obtenir de résultat concret. Seulement des promesses ont été faites, accompagnées d'un petit nettoyage.

Tout ce qui a été fait, c'est qu'au lieu de supprimer les poules, de balayer le poulailler une fois pour toutes, l'on a enlevé les poussins qui s'y trouvaient, cousu le bec du coq matinal et fait un petit ménage dans la cour et rentré les poules dans le poulailler. On a incarcéré les poules quelques semaines et maintenant on leur fait prendre l'air dans la cour.

Il est un fait certain, c'est que les senteurs du poulailler n'aident sûrement pas à éloigner les rats qui rôdent partout...

Religieux nommés ailleurs

LOUISEVILLE — Sept religieux de notre Ecole secondaire Saint-Louis ont été nommés à de nouvelles fonctions et quittent notre maison d'enseignement locale.

Le F. Michel Matteau, qui était à Louiseville depuis de nombreuses années comme professeur de la 11e année (finissants) va au Collège classique Saint-Joseph et devient maître-de-chapelle à la Maison-Mère de la Pointe-du-Lac; le Frère Daniel Dufresne, qui était professeur en 10e est nommé à l'Ecole secondaire du Sacré-Coeur, à Grand'Mère; il était aussi en charge des enfants de choeur; F. André Hébert devient sous-directeur à la Maison-Mère à la Pointe-du-Lac; F. Rémi Larivière va au Collège classique Notre-Dame-de-la-Chesnaie, à Sainte-Clothilde-de Herton; F. Dominique Lebel à l'Ecole Laflèche, de Grand'Mère; F. Félicien Dufresne, à l'Ecole Jésus-Adolescent à Saint-Germain-de-Grantham et le F. Roger Bourassa poursuit actuellement des études pour second noviciat à Jedsey, une île de La Manche, à la Maison générale des Frères de l'Instruction Chrétienne.

Quant au R.F. Céleste Fortier, il commence sa troisième année comme directeur de l'Ecole secondaire Saint-Louis à Louiseville.

Vicaire dominical

SAINT-JUSTIN (DNC) — Jusqu'à l'ouverture des classes, un nouveau vicaire dominical sera en fonction dans notre paroisse. Il s'agit de M. l'abbé Jean-Baptiste Grenier, professeur au Séminaire Sainte-Marie de Shawinigan. Son successeur sera désigné en septembre.

—O—

L'arche située à l'entrée du village a été vendue pour la somme de $4 et adjugée à M. Hervé Francoeur. Cette vente à l'enchère avait lieu dans notre village, récemment.

Cette arche avait été érigée à l'occasion des fêtes du centenaire.

Les Cadets de Shawinigan-Sud à Yamachiche

Yamachiche (DNC) — Les Cadets de Shawinigan donneront une démonstration dans la cour du Collège, ce soir, à sept heures, à l'intention des paroissiens.

Demain dimanche, à la même heure, la Philharmonique offrira un concert aux mélomanes. Celui-ci sera suivi d'un programme de lutte.

Toutes ces manifestations sont présentées dans le cadre de la tombola au profit de l'église.

Appel aux donneurs de sang du comté de Nicolet

NICOLET. — M. Gaston Charland de Nicolet, vice-président de la clinique des donneurs de sang, qui se tiendra mardi après-midi et mardi soir prochain, le 16 août, à l'Ecole Centrale de Nicolet, vient de faire quelques observations quant au geste que doit poser chaque citoyen du comté de Nicolet pour venir en aide à la Société Canadienne de la Croix-Rouge. M. Charland, qui est président régional des cercles Lacordaire, a lancé un appel à tous les citoyens du comté de Nicolet pour leur rappeler la collaboration qu'ils doivent apporter à cette clinique d'une journée.

Qualifiant le geste que les donneurs posent "d'action humanitaire et charitable", M. Charland a rappelé que "Sa Sainteté le Pape et nos évêques appuient fortement les Croix-Rouge".

"Mettons de côté cette crainte sans fondement de donner du sang", continua M. Charland.

Les médecins recommandent à un homme de donner du sang quatre fois par année et à une femme trois fois. Quand on vous demande une chopine de sang, il faut bien comprendre que c'est une chopine de 13 onces et non pas de 20 onces. Donc toute personne, âgée de 18 à 65 ans, peut donner du sang sans le moindre danger, car on ne ressent à donner aucune douleur non plus qu'aucune maladie. Dans la province de Québec, seulement 3,000 chopines de sang sont requises par semaine et votre sang ne peut se perdre puisque si l'on ne s'en sert prochainement, il sera converti en plasma et peut ainsi se garder indéfiniment. L'an dernier, ce fut à Nicolet un véritable succès qu'il faut répéter cette année.

"Puisque cette année, l'organisation de cette clinique est confiée aux cercles Lacordaire et Jeanne-d'Arc, il faudrait qu'au moins tous les membres de cette organisation puissent, dans la mesure de leurs moyens, répondre à l'appel de la Croix-Rouge canadienne dont je me fais l'intermédiaire".

"Et vous spécialement, les jeunes qui profitez souvent de vos soirées pour vous ballader sans but, à droite ou à gauche, pourquoi ne pas vous organiser pour venir passer une soirée à la clinique des donneurs de sang. Une ballade qui vous coûtera peu mais qui rapportera beaucoup à la société.



M. Gaston Charland

Votre sang sauvera peut-être la vie à un frère, une soeur, un père ou une mère ou encore à une amie très chère.

On vous attend tous à Nicolet, le 16 août prochain, à l'Ecole Centrale, et j'en profite pour remercier tous ceux qui donneront leur sang ou qui participeront à cette clinique, soit en prêtant leur concours ou en mettant gracieusement leur automobile au service de cet organisme", de conclure M. Charland.

Warwick sera le centre du congrès diocésain de l'UCC

NICOLET. — A la suite d'une réunion de l'exécutif diocésain de l'UCC de Nicolet, à Victoriaville, sous la présidence de M. Marcel Dubuc, de Nicolet, il a été arrêté que le groupement régional tiendrait ses assises annuelles à Warwick le 27 septembre prochain.

C'est M. G. Cossette, du Secrétariat diocésain, qui vient d'en communiquer la nouvelle. Les dirigeants ont choisi l'Ecole Centrale de Warwick comme siège de cette réunion d'une journée à laquelle plus de 500 cultivateurs sont attendus.

Le programme définitif n'a pas encore été arrêté, mais le congrès de cette année aura ceci de particulier et de nouveau, qu'il ne se terminera que le soir par une manifestation sociale où les femmes des congressistes seront invitées. Il y aura vraisemblablement conférence et partie récréative confiée à des artistes de talent. Comme on sait ce congrès a pour but de discuter des problèmes propres de l'Association Professionnelle des cultivateurs et aussi d'envisager certains aspects généraux de l'agriculture québecoise.

Des représentants du bureau général de l'Union ont été invités de même que d'autres personnalités de marque dont les noms seront communiqués en même temps que le programme définitif après la réunion prochaine de l'exécutif qui se tiendra le 6 septembre.

Horaire des messes modifié à St-Justin

SAINT-JUSTIN (DNC) — On a de nouveau modifié l'horaire des messes jusqu'à la prochaine vente des bancs.

A compter de dimanche prochain, les messes auront lieu à l'heure habituelle, soit des messes basses à 7 heures et 10 h. 30 alors que la grand'messe paroissiale sera chantée à 8 h. 30. Le curé de notre paroisse est le R. Donat Grimard, chanoine.

Les Cadets de Shawinigan-Sud à Yamachiche

Yamachiche (DNC) — Les Cadets de Shawinigan donneront une démonstration dans la cour du Collège, ce soir, à sept heures, à l'intention des paroissiens.

Demain dimanche, à la même heure, la Philharmonique offrira un concert aux mélomanes. Celui-ci sera suivi d'un programme de lutte.

Toutes ces manifestations sont présentées dans le cadre de la tombola au profit de l'église.



(Photo Gérard Marchand)

UN ACCIDENT anodin a causé des dommages irréparables à cette Buick 1956. Cette automobile conduite par un citoyen de Saint-Maurice avait pris le fossé à la suite d'une fausse manoeuvre de son conducteur, mais n'avait subi aucune avarie. On s'apprêtait à faire venir une remorque lorsque les flammes envahirent le véhicule. On demanda, alors les pompiers de Saint-Narcisse qui à l'aide de leur camion-citerne contrôlèrent l'incendie, mais ne purent faire autrement que d'y laisser une carcasse calcinée. Cet accident est arrivé sur la route du 3e rang entre Saint-Narcisse et Lac à la Tortue.



EMPLOIS DISPONIBLES

AU SERVICE CIVIL DU CANADA

AGENTS REGIONAUX (avec une bonne connaissance de l'économie du Canada et de la pratique courante des affaires, ainsi qu'avec un bon nombre d'années d'expérience administrative comportant des responsabilités croissantes), Direction des approvisionnements d'urgence, ministère de la Production de défense, Halifax (N.-E.), Montréal (P.Q.), Toronto (Ont.), Winnipeg (Man.) et Vancouver (C.-B.). $8-340-$9,420.

STATISTICIEN, Division des recherches et de la statistique, Affaires des anciens combattants, Ottawa, $8,120-$9,800.

CHEF, SECTION DE L'EXPLOITATION DES DONNEES (gradué universitaire avec formation en statistique mathématique et avec expérience ayant porté sur le calcul électronique des données), Agriculture, Ottawa, $8,120-$9,800.

ANALYSTE DU PRIX DE REVIENT (en vue des programmes de construction et d'entretien dans les Territoires du Nord-Ouest), Nord canadien et Ressources nationales, Ottawa, $6,480-$7,200.

ESTIMATEUR ET REDACTEUR DE DEVIS, Direction des des parcs nationaux, Nord canadien et Ressources nationales, Ottawa, $5,700-$6,180.

AGENT TECHNIQUES (avec très grande expérience dans l'industrie du bâtiment), Direction de la construction, Transports, Ottawa, $5,700-$6,180 et $4,200-$4,800.

TECHNICIEN — INDUSTRIE LAITIERE, Service de recherches, Agriculture, Ottawa, $3,750-$4,350.

HYDROGRAPHES préposés à l'établissement des cartes nautiques, Service hydrographique du Canada, Mines et Relevés techniques, Halifax (N.-E.), Victoria (C.-B.) et Ottawa, $3,420. à $5,880.

AGENTS et EXAMINATEURS DE LEVES TOPOGRAPHIQUES, Division des leves officiels et des cartes aéronautiques, Mines et Relevés techniques, Ottawa et sur le terrain, $3,420-$4,020 et $4,200-$4,800.

RECEPTIONNISTE (BILINGUE), Galerie nationale du Canada, Ottawa, $3,420-$4,020.

Les précisions et les formules de demande s'obtiennent aux divers bureaux de la Commission du service civil et du Service national de placement ainsi qu'aux bureaux de poste dans les grands centres.

MOBILIERS DE SALON
EN SPECIAL CETTE SEMAINE
Chez THEO DESY

TOUS CES MOBILIERS COMPRENNENT 3 MORCEAUX

CHESTERFIELDS AIR-FOAM
Cooper et bruns
Rég. $295. Spécial $199.
DAVENPORT
Brun et vert. Cuirette
Rég. $169. SPECIAL $129.
SECTION
Beige et brun
Rég. $139. SPECIAL $109.
SECTION Air-foam
Brun et beige
Rég. $275. SPECIAL $199.
FAUTEUILS TV Kroehler
avec cuirette
Rég. $59.95 SPECIAL $44.95

CHESTERFIELD Kroehler
Bleu et or. Air foam
Rég. $325. SPECIAL $229.
DAVENPORT
Toast et beige
Rég. $229. SPECIAL $169.
SECTION
Beige et brun
Rég. $189. SPECIAL $139.
HIDE-BED seul. (Kroehler) Brun.
Rég. $239. SPECIAL $179.
FAUTEUILS TV Kroehler
pour enfants
Rég. $19.95 SPECIAL $15.95

THEO DESY
MEUBLES
ST-TITE Tél.: 364-2765

VOILA LA PREUVE DE MON AVANCE
QUE LA CITE DES TROIS-RIVIERES A PERDU
AU DELA DE ¼ MILLION DE DOLLARS
DEPUIS LES DERNIERS 25 ANS
MONTANT PERDU FAUTE DE PERCEPTION

1935	$11,819.24	1948	$14,111.47
1936	$14,457.18	1949	$ 3,693.87
1937	$33,875.19	1950	$ 4,748.98
1938	$16,674.23	1951	$ 3,587.35
1939	$18,005.57	1952	$ 3,993.26
1940	$17,246.08	1953	$ 3,765.47
1941	$15,741.07	1954	$ 6,280.94
1942	$12,314.10	1955	$ 6,919.31
1943	$11,531.98	1956	$ 5,519.95
1944	$20,363.31	1957	$ 5,708.97
1945	$ 1,216.39	1958	$ 6,938.81
1946	$12,779.38	1959	$29,685.92
1947	$ 4,765.40	TOTAL	$285,243.42

Par mon programme mis à exécution la ville ne perdra plus un seul sous.

FREDERIC POLIQUIN
CANDIDAT A LA MAIRIE.
(publiée par l'organisation Frédéric Poliquin)

LIMONADE

ASEPTA
PRÉFÉRÉE DES ENFANTS
Agréable au goût
UN PURGATIF EFFICACE



aux assurés qui n'ont pas de réclamation durant le terme de leur police

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CLUB AUTOMOBILE DE QUEBEC,
SIEGE SOCIAL: 2 ave CHAUVEAU, Québec, P.Q. LA. 5-4751
Trois-Rivières: M. Yvan Beauchamp, B. P.-1013, Tél: FR. 4-9042
Nicolet: M. Hector Verville, Tél.: 102

Bourse de Montréal

Morgan & Co. Ltd.

Cours du 12 août 1960

Alumin	4065	30½	29¾	30¼	Frost A	200	14½			Holling	1025	20¾	20½	20¼	Alminex	400	180	178	178
An Cd TP	115	50¾			Gatineau	125	36	35¾	35¾	Howey	100	245			A Leduc	700	8		
Argus C	135	28			G Spc P	100	100			Hoyle	4430	430	433	445	Asamera	4500	63	60	63
Asbestos	180	23½			H OilA	655	900	895	900	Hud Bay	695	46	45¾	45¾	Bail SA	1250	590	580	580
Atlas S	750	21½			Hudson B	310	46½	45½	46½	Inspirat	1500	26½	26		Banff	3000	100		
Bell T	1417	46	45¾	45¾	Imp Oil	1425	33¾	33	33¼	Int Moly	2000	7			Bata	8500	4		
Bowater	100	8¾			Imp Tob	330	12			I Nickel	1750	54	53¾	53¾	BritaHa	4100	215	210	215
Bow Sl₂P	75	49			Ind Acc	735	40¾	40¼	40	Irish C	3750	110	97	103	Calalta	1300	39		
Br Tract	1259	385	375	385	I Acc 4½P	325	15½	15¼	15½	Iron B	700	192	190	190	Cal Ed	120	15¾		
Br A O	1965	29½	29¼	29¾	I Nickel	1080	54	53½	53½	Iso	4500	43	40	40	Calvan C	225	315		
BC E4½P	200	43½			I Util	25	34			J Waite	1600	27	26	27	Calvert	4200	51	49	51
BC For	100	11¾			Int P L	350	52¾			Jacobus	1400	119	116	119	C O Lds	100	100		
BC Pow	1448	34¾	33¾	34¼	Labatt	25	29			Jellicoe	93000	12	10½	12	C Chieft	2800	91	90	91
BC Tel	40	46			Macmill	1025	14¾	14¾	15¾	Joburke	1000	8			dn D	38975	350	400	340
Cal P Pr	10	100½			Massey-F	1075	9	8¾	8¾	Jowsey	2425	30	28½	30	C E Gas	4200	178	172	178
Can C	11	22¾			MolsonA	60	23			Kerr Add	1270	125	12½	12¾	C HighC	4000	24	23	24
Can C P	50	26¾			Molson B	30	22¼			Kilem	800	220			C Nomes	525	74		
Can Iron	1450	16¼	15	16	Mont Loco	260	14			Kil C w	500	15			C Husky	3110	550	525	545
an Malt	100	54			Morgan	325	95			Kirk M	1180	19			C Husk w	560	215	186	215
C Brew	413	38	37¾	37½	N St Cr	210	12½			Labrad	205	18¾			C Super	300	975		
C B AlA	100	10			N ScoLei	402	14			Lake C	2000	65			Cent D	3913	510	500	505
C Celan	65	20¼			Pac Pe	1425	10¾			L Duf	22000	54	45	50	C Drag	58500	24½	20	24
C Cel 1.00	55	18			P Hersh	975	23¾	23½	23½	La Luz	100	310			C Mic M	3625	210	200	
C Fairb	25	9½			Penmans	200	30			Langis	21750	78	74	77	C W Pete	200	315	310	315
C Husky	1200	555	550	550	Pow C	5	44½			LaSalA 28	200	64	62	63	Der Pal	3000	57	56	57
C Hydroc	25	10			Price B	360	39½	39	39½	Leitch	100	148			Dome P	800	700	695	700
C Indust	2202	13¾			P Trans	225	14½			LL Lac	1000	174			Duvex	1900	5		
C It. Pow	180	41	40¾	41	Q Nat G	2005	6¼	6	6¼	Lorado	1400	52			Dynam	9650	47	46	46
Cdn Oil	415	21½			Q Pow	91	37			Lor wts	1400	7			F Pete p	420	400		
C P R	150	24¾	24¼	24¾	Reitm A	100	16			Louvicr	3000	7			Home OA	2845	950	885	980
C Pet P	807	9½			Royalite	100	670			Lyndh	5300	19			Home OB	2864	850	825	850
Cockshut	400	18¾			S L C A	270	12			Lynx	1000	9			HB Oil	G2675	10¼	10	
C MandS	495	19	18½	19	St L Cp	270	17¼			Macfie	28000	6	4½	5	LI Pete	4000	10	9	
Cons G	25	24¾			S WandP	480	26¾	26¼	26¾	MacLeod	1400	108	108	108	Lg Pnt	2500	55	51	
Corby A	200	17			Sicard	200	6½			Madsen	2845	269	266	266	Marigo	11500	7	6½	7
D Seagr	285	29½	29¼	29½	S St Sil	300	8¼			Malart	500	75			Mayfair	7000	95	93	93
D Bridge	675	15½	15¾	15½	St of C	315	67			Maralgo	1500	12			Medal	2238	183	178	182
D Dair	1100	13¼			Texaco C	8150	49	48¼	49	Maritim	10900	93	88	93	Midcon	3800	35	32	32
D Found	25	42			T C P L	5105	19½	18¾	19½	Martin	8000	38	37½	38	Mill City	2300	26		
D Steel	25	12¼			W Gand	215	36			Matatch	3900	6			N Conc	500	4½		
D Stores	935	59½			W and K	300	300			Maybru	52700	10½	7	10	Okalta	1300	37		
Dom T	925	13					**Banques**			McIntyr	1295	23½	23¾	23¼	Pac Pete	3737	15¾	10½	10¾
D Textile	590	9			C Nat	5	52			McWat	3500	27	27	27	Pamoil	500	33		
Donohue	25	15¾			Commerce	345	53¼	52½	53	Mentor	1800	17			Permo p	3100	54	53	53
Dupont	610	20½			Imperial	5	59¾			Merrill	2000	60	56	56	Peruv O	2200	140	130	135
Eddy M	10	55			Montreal	1846	52¼	52	52¼	Midrim	1300	50			Petrol	4400	60	57	60
Fraser	275	25			Nova S	581	60¾	59½	60¼	M Corp	600	11¼	11	11¼	Phillips	1100	50	47	50
F Pete P	250	400			Royale	167	67½	67	67½	Min-Ore	14500	6	5½		Place	3900	50	45	45
										Monela	1500	60			Ponder	2000	48	47	48
										M Wri	1825	50			Pr Gas	27275	216	210	212
										Multi-M	2000	31			Ranger	500	110		
										Murray	66150	80	77	78	Rt Expl	4000	4		
										Nealon	4000	4½			Royalit	120	670		
										N Alger	1000	4½			Sapphir	3000	42	40½	42
										New A	4525	33	30	32	Secur F	1606	390	380	385
										N Delhi	41200	13	10	12	South U	2000	9	8	9
										N Dicken	2160	284	279	280	Spooner	71002	12½	10	11½
										N Goldy	500	5			Stanw	2000	45		
										N Hosc	12900	73	71		Submar	1000	60		
										N Jason	4500	7	6½		Tidal	26000	52	44	50
										N Kelo	26500	13	10½	11½	Triad O	980	245	235	240
										Newid	4000	14	13½	13½	U Canso	1300	98	93	95
										N Myla	20250	62	58	60	U Oils	104600	125	120	124
										N Senat	500	4			Wayne	9000	7½	7	7½
										Nickel	2000	33			Wespac	1000	13	12½	12½
										Nipiss	2600	79	77	79	W C OG	1000	117	115	115
										Noranda	1606	39¼	39	39¼	Wburn	2100	60		
										Norgold	2500	5			Wstates	1158	170	125	160
										Normetal	100	290			W Decal	550	89		
										Northg	3444	36	35	35	W Naco	3350	29	28	28
										N Coldst	17450	109	103	108	Y Can	2000	3	2½	3
										N Goldc	3666	23½	23	23½			**Curb**		
										N Rank	1100	55			Dalhousi	3000	15		
										Norsp A	1000	30					**Banques**		
										North C	600	125			Montreal	365	52¾	52	52¼
										Norvalie	1000	9½	8	9½	Nova Sc	770	60¼	59¾	60¼
										C Brief	2000	66			Commerce	510	53¼	52½	53
										Opemis	6320	655	640	650	Imperial	150	59¾	58	59¾
										Orchan	57600	122	116	120	Royal	859	67½	67	67¾
										Osisko	1000	30			Tor-D	469	53¼	53	53¼
										Pamour	1500	61	60	61			**INDUSTRIELLES**		
										Pardee	21000	16			Ang N	230	6¾		
										Paymast	1500	16			C Brew	1550	38¼	37¾	38¼
										P Expl	2000	11	10½	10½	Inland	485	490	480	480
										Peerless	1100	13			Pembina	215	7		
										Perron	500	12			Simpsons	344	27¾	27½	27½
										P Crow	300	65			Stedman	50	31¾	31½	31¾
										Pitch-O	2000	4½	4	4½	Walkers	1372	36	35¾	36
										Placer	825	12¾			Algoma	615	31½	31¾	31½
										Portage	1500	38	36½	38	Bk NS	770	60¼	59¾	60¼
										Preston	510	430	430		Beaver	5100	22		
										Pr Air	1000	55			Bell P	1938	46	45¾	46
										Q Ascot	6833	9			CIL	2190	13¾	13¾	13¾
										Q Chib	2000	18	17½		N S pr	60	47¾		
										Que Cop	18000	8	6½	7½	S Maur	700	70	68	68
										Q Man	1000	9			Weston	150	34		
										Q Metal	2100	68	67	68	Ventes totales			2,970,000	
										Qunaton	1000	12			**Les vedettes industrielles**				
										Quemon	10100	850	845	850	Tr C PL	13216	19¾	18¾	19½
										Radiore	6500	55	52	52	Un Gas	6325	14	13¾	14
										Rainvill	500	23			Alta G	5725	24	23	23¾
										Rayrock	4300	50	49	50	Imp Oil	4225	33¾	33¼	33¼
										Renable	200	150			BA Oil	4126	29¾	29	29½
										Rio Al	4595	625	620	625			**Pétroles**		
										Roche	14500	9½	8	9	Un Oil	104600	125	120	124
										Rockwin	6428	19	16	16	Spooner	68052	12½	10	11
										Rowan C	1000	7½			C Drag	58500	24½	20	24
										Ryanof	2000	12½			D Devon	38975	350	305	340
										St Ant	12100	116	110	118	Provo	27275	216	210	212
										Sd Riv	1500	7	6				**Mines**		
										Satellite	16262	38	34	36	Bidcop	415150	23	13½	20
										Sherritt	1520	300	295	299	C Marb	196000	75	69	70
										Sigma	700	310	305	305	Wiltsey	172900	17	12	12
										Siscoe	5100	91	86	90	Jellie	93000	12	10½	12
										Stanlgh	14300	77	76	76	Murray	66100	84	77	78
										Stanlgh	5660	1½	1				**Fonds mutuels**		
										Stanrck	1500	25			All Cdn Com			6.29	6.84
										Starratt	3500	4½	4	4½	All Cdn Div			4.90	5.33
										Steep R	6380	795	778	795	American Growth			7.69	8.38
										Sturgeon	7500	24½	23	23	Beaubran			27.41	29.77
										S Cont	3000	6½	6	6½	Can Invest			8.39	9.20
										Sunburst	6000	28	27	28	Champion Mutual			5.23	5.74
										Tauranic	6500	45	44	44	Comm. Inter			7.78	8.55
										Taurcan	500	45			Corp. Investors			8.51	9.30
										Temag	3000	165	156	160	Div Inv S B			3.45	3.76
										Territo	18000	21½	17½	21½	Divided Shares			2.92	3.24
										Tombill	1000	40			Dominion Equity			14.15	14.47
										Torbit	1300	27			First O and G			3.42	3.74
										Tr Chib	2000	8½	8		Fonds Collectif A			5.04	5.47
										U Asbest	2500	430	390	430	Fonds Collectif B			8.33	8.67
										Un Keno	3370	700	685	685	Fonds Collectif C			5.02	5.45
										Un Fort	2050	17½	17		Group Inc.			3.35	3.66
										Upp Can	3700	106	100		Grouped Inc Acc.			5.02	5.49
										Ventures	1985	24¾	24¼	24¼	Group Selectif A			5.00	5.45
										Ventures	d50	87			Growth O and G			6.05	6.53
										Violam	600	100			Investors G Fd			5.68	6.14
										Waite A	204	395	390	395	Investors Mutual			10.73	11.60
										Weedon	3500	4			Keystone			13.94	15.08
										Werner	500	9			Leverage Fund			6.23	6.85
										W Malar	1500	3			Mutual Acc F			6.91	7.55
										W Surf I	500	15	15	15	Mutual Inc Fd			4.51	4.93
										Willroy	7600	135	125	130	North A Fd of C			8.07	8.77
										Willwts	500	36			Radisson			4.08	4.48
										Wiltsey	172930	17	13	17	Save and Inv.			4.79	5.22
										W Harg	225	112			Supervised A Fd			6.85	6.92
										Yaleg Ld	6460	12	11	11	Supervised Ex 55			36.86	.
										Y Bear	4250	91	86	91	Supervised Ex 56			30.23	.
										Young	4400	80	76	80	Supervised Ex 57			5.18	.
										Yukeno	1000	2½			Supervised Ex 58			5.46	5.22
										Zenmac	500	19			Supervised Gr Fd			1.56	1.57
															Supervised Inc. Fd			3.81	3.85
															TV Electronic			8.04	8.76
															Timed Inv Fd			5.35	5.78
															United Acc.			13.82	15.02

Bourse Canadienne

Morgan & Co. Ltd.

Cours du 12 août 1960

INDUSTRIELLES					N Form	3000	4								
Angla N	500	6¾			N Santi	3000	2								
C D Sugr	403	18¾			N W Am	1300	17								
C Paper	596	41¾	40¾	41¾	NAR Met	1400	80								
Cons Gas	20	14¾			Paudash	3800	18	17	18						
D Eng	300	14¼			Pennbec	1000	11								
Moore	330	46½	46		Q Cob	400	300	290	300						
N Lght	35	46			Que Oil	3700	2								
Sh and S	15	7¼			St-L Riv	600	515	505	515						
Sobeys S	25	12			S Duf	4500	18	17	18						
Trader FA	250	37¾			Tazin	500	6								
Tr C C	15	30¾			Titan	17100	15	12	15						
Tr Mount	1800	8¾	8	8¾	U Asbest	500	425								
U Pr Pp	3500	190			Wendell	4000	3½								
Waterm	4651	450	400	450	**10 vedettes industrielles**										
Westeel	1700	14			T C Pip	5150	19½	18¾	19½						
August	1500	24			Waterm	4651	460								
Bateman	1500	9	8	9	Alumin	4065	30½	29¾	30¼						
Bellech	7600	22	20	20	C Kok	3700	99	98	98						
Bonnyvil	1000	20			Un P Pp	3500									
Canoram	9300	43	41	43	BA O	2015	29½	29¼	29¾						
Carter Q	500	10			Q Nat G	2005	6½	6	6½						
Chemall	2705	224	220	220	Foundat	1995	9¼	9¼	9½						
Ch-Copp	1000	10			B of Mt	1846	52¼	52	52¼						
Cleveld	19700	12	11	11½	**5 vedettes mines et huiles**										
Falcon	100	31			Paudash	3800	18	17	18						
Gold A	2400	54	51	54	Clevelan	19700	12	11	11½						
Hillcrest	500	525			Titan	17100	15	12	15						
I Ceram	9000	20	19	19	Louvicr	11000	18	7½	7½						
Lthum C	7000	38			Canoram	9300	43	4	43						

Bourse de Toronto

Fournis par la Presse Canadienne

Cours du 12 août 1960

Mines					Chimo	4500	47	43	46						
Abacus	1500	20½	20	20½	C Will	3450	310	300	305						
Ac Uran	1087	6			Cb Met	833	28								
Advocat	6160	375	360	370	Coniagas	3500	54	51	51						
Akaitch	2200	36	34	34	Conlaur	3600	63	62	62						
Alba E	2500	4	3½	4	C Bet G	1334	5½								
A-Lard	2300	22	21	21	C Callin	3000	8	7	8						
Am Rare	4000	8½			C Discov	900	320	3315	315						
A Neph	1200	47			C Fen	1000	20	16	20						
Anacon	2500	40	40		CG Arrow	500	27								
Ang H	100	760			C Halli	19800	51	48	50						
A Rouyn	1300	14½			C Marb	196000	75	69	70						
Ansil	4071	10			Con MS	2535	19	18¼	19						
Area	1300	76	75	75	C Mogul	9830	100	84	95						
Arcadia	20900	32	28	32	C Mosher	1600	165	162	162						
A C Cp	20800	178	175	188	C Neg	566	15½	13½	13½						
At-Ruf	1000	8			C North	1100	28								
Aumaq	41600	10	8	9	C R Pp	1128	5½								
Auner	900	260			C Rege	1000	6								
Bankeno	25900	40	35	38	C Corp	1000	28								
Barnat	9080	149	145	148	Cp-Man	5000	12	10	12						
Bary E	3500	40	39	40	Coprd	2400	132	130	130						
B Metal	1500	12½	12½	12½	Coulee	6100	34	32	34						
Baska	4000	7½			Crestaur	1250	9								
Bea Ld	6500	8			Crowpat	2000	7½	6	7½						
Belcher	1400	53	51		D'Arago	38300	27½	24	25½						
Bevcon	1000	10			De Cour	625	8½								
Bibis	500	7			D'Eldon	33000	9½	8	9½						
Bicroft	8200	46	45		Denison	2410	965	950	650						
Bidcop	415150	23	13½	20	Dome	980	20¾	19¾	20¼						
Boutan	4000	42	40	42	Donalda	27700	8	6½	7½						
Borcmar	1000	5½			Duvan	5300	13	14½	14½						
Bralorne	705	540	535	535	F Sull	1600	185	180	180						
Br Reef	500	32			Elder	6650	112	107	111						
Brunsw	200	340	330	340	Falcon	2080	33¾	30¼	31¼						
Buffad	1000	7½			Faraday	1000	83	80	80						
Bunk H	100	5			Fatima	3500	41	38	40						
Cadamet	100	11			Frobish	16453	11½	11	11						
Cp Ch	10200	675	650	650	Gaitwin	6000	5								
C Ch w	825	290	285		Geco M	625	18¾								
Cp RL	200	13¼	12¾	13¼	Genex	18940	15	10½	12½						
C Tun	13900	185	170	185	Giant Y	1602	11¼	10¾	10¾						
C Dyno	1075	53			GF Min	2500	12								
C Malart	1000	42			Grandroy	500	14								
CN Inca	15500	15	14	15	Gulch	6050	5½	5	5½						
C-Erin	5200	80	79	80	Gulf L	10000	5	4½	5						
Cariboo	5500	94	94	94	Gunnar	910	730	720	720						
Castlar	455	12	11¾	12	Gunn w	1100	2	1	2						
Ct Pore	2000	9			Gwillim	10000	5½	5	5½						
Cheskirk	1200	3			Hard R	2050	12½								
Chester	7000	29	28½	29	Har-Min	1800	6¼	6	6¼						
Ch-Kay	2500	12			HofLak	24750	8½	7	8						
Chib M	2500	54	52	54	Hearw	8300	31	28	30						

Les Industries E. Roy Ltée vendues à Hupp Corporation

M. Don-H. Gearheart, président de Hupp Corporation et M. Edouard Roy, président des Industries E. Roy Limitée, Montréal ont annoncée l'acquisition de tout le capital-actions des Industries E. Roy Limitée par Hupp Corporation. Le montant et les termes de la transaction n'ont pas été divulgués sauf que le prix a été payé comptant. M. Gearheart a mentionné que la compagnie canadienne continuerait ses opérations comme filiale de Hupp Corporation sous la même direction et avec le même personnel.

Les industries E. Roy Limitée font un chiffre de ventes d'environ $6.5 millions par année. La Compagnie fabrique des poêles électriques et à gaz, des réfrigérateurs, des fournaises à air chaud, à l'huile et à gaz sous la marque de commerce "ROY". Elle fabrique également des pièces et des assemblages d'avion pour les réactés canadiens T-33, F-86 et CF-104. Les facilités de production qui couvrent une superficie de plancher de 160,000 pieds carrés sont situées à L'Assomption, Québec.

Hupp s'occupe principalement de la fabrication d'appareils d'air climatisé, de réfrigération et de chauffage: elle fabrique également des produits pour l'industrie de l'avionnerie et de l'automobile dans ses neuf usines situées dans six états. Les ventes pour les premiers six mois de 1960 s'élevaient à $41,929,000.00

M. Gearheart a déclaré que cette acquisition fortifie grandement la position de Hupp sur le marché canadien qui prend une expansion extraordinaire; elle assure également à Hupp une possibilité d'expansion immédiate. Il va s'en suivre, a dit M. Gearheart, un nouveau programme ou il existera une étroite collaboration dans la fabrication d'appareils domestiques et de chauffage de très haute qualité, qui répondront tout spécialement au besoin du marché canadien. Il a ajouté qu'une filiale de Hupp disposant de facilités de production au Canada et bénéficiant des créations et des méthodes de production américaines les plus modernes sera sans doute assurée d'un avantage marqué dans les ventes surtout en considérant qu'il existe actuellement 20% de droit de douane et des frais de transport sur tous les réfrigérateurs expédiés des Etats-Unis au Canada. M. Gearheart a aussi prédit que ROY deviendra l'un des fabricants canadiens les plus importants d'appareils domestiques dans un avenir très rapproché. Hupp projette d'ajouter aux produits ROY actuels des congélateurs et des appareils d'air climatisé.

M. Edouard Roy est devenu Président et le chef Exécutif de la filiale en 1944. Depuis ce temps, la Maison Roy a produit des fournaises à l'huile, des réfrigérateurs, des poêles et des fournaises à air chaud, à l'huile et à gaz qui ont rapidement conquis la faveur du consommateur.

La Compagnie fabrique actuellement environ 12% de tous les réfrigérateurs produits au Canada et prend une part encore plus considérable du marché de la Province de Québec.

Potins financiers

MAPLE LEAF MILLING CO. LIMITED — a fait savoir à la Bourse Canadienne qu'un employé a exercé son option sur 75 actions à $8.00, d'où un total de 532,519 actions émises et en circulation le 3 août 1960.

PORTAGE ISLAND (CHIBOUGAMAU) MINES LTD — a fait savoir à la Bourse Canadienne que, le 3 août 1960, Patino of Canada Limited et The Nipissing Mines Company Limited ont exercé leurs droits d'acheter, en vertu de "warrants" de souscription, 500,000 actions du capital-actions de l'entreprise à 50 cts l'action. Il y a donc, maintenant, 6,000,000 d'actions en circulation.

CROWN ZELLERBACH CORPORATION — a avisé la Bourse Canadienne par l'intermédiaire de son agent de transfert à l'effet qu'il a été émis 150 actions ordinaires le 4 août en faveur de ses employés, en vertu du plan d'option en cours. Il y a donc maintenant 13,842,100 actions en circulation.

COMPTABLES LICENCIES

Des cours du jour et du soir, permettant de devenir éligible aux examens de "Comptable Général Licencié" et à la désignation "C. G. A." sont disponibles dans la province de Québec, aux institutions suivantes:

REGION METROPOLITAINE DE MONTREAL:
Ecole des Hautes Etudes Commerciales
Université McGill
Université Sir George Williams

REGION METROPOLITAINE DE QUEBEC:
Faculté de Commerce — Université Laval

REGION DE SHERBROOKE:
Faculté de Commerce — Université de Sherbrooke

REGION DE SAGUENAY-LAC ST-JEAN
Ecole Commerciale de Chicoutimi

COURS PAR CORRESPONDANCE:
Un cours par correspondance, préparé par une université canadienne, sous l'égide de l'Association, est aussi disponible

Pour information, s'adresser à:
L'Association des Comptables Généraux Licenciés,
Comité de l'Education,
5336, Chemin de la Reine-Marie,
Montréal 29, Qué.

L'inscription aux cours d'automne, avec l'Association devra se faire avant le 15 août 1960.

Les ventes de Labatt ont atteint un montant record

Dans l'exercice qui s'est terminé le 30 avril 1960, les ventes de John Labatt Limited ont atteint le chiffre record de $74,144,950., obtenant ains

Les SPORTS en PANTOUFLES

Que feront les Alouettes

Une nouvelle saison de football professionnel débutera cette semaine dans le Big Four et une question est sur toutes les lèvres des partisans de ce sport, que feront les Alouettes avec leur nouvel instructeur Perry Moss, l'ancien directeur de l'Education Physique de l'Université de Floride qui a fait couler tellement d'encre depuis son arrivée dans la métropole canadienne.

Moss a montré des qualités d'organisation vraiment remarquable en remaniant complètement la désuète administration de son prédécesseur Doug "Peahead" Walker. Il a fait également preuve d'un esprit de travail acharné.

Tout ça est bien beau mais que feront les Alouettes sur le terrain contre les machines de football redoutables des Tiger-Cats de Hamilton, des Rough Riders d'Ottawa et des Argonauts de Toronto qui se sont renforcis cet automne avec le retour au jeu de Dave Mann, l'engagement de Knobby Wirkowski, l'acquisition de Tobin Rote, etc.

Les Alouettes ont d'ores et déjà été victimes de durs coups. Ils ont perdu momentanément les services de Hal Patterson qui a subi une fracture de la joue au cours d'une partie hors concours et ils ont également perdu ceux de Curry Juneau, un importé qui semblait devoir être le meilleur des nouveaux-venus au sein de l'équipe. Juneau est au repos pour au moins un mois à la suite d'une intervention d'urgence pour une appendectomie. Les Montréalais se sont cependant renforcis comparativement à l'an dernier. Le contraire serait bien difficile. Mais il ne faut pas s'attendre à des miracles de la part de Moss à sa première saison dans le football canadien.

C'est un fait reconnu qu'un nouvel instructeur américain qui fait son entrée dans le Big Four a besoin d'au moins deux ans pour se familiariser avec le jeu tel qu'il se pratique au Canada. C'est donc dire que si Moss peut conduire les Alouettes dans les éliminatoires, qu'il aura grandement mérité tous les qualificatifs et les superlatifs qu'on a accolé à son nom depuis son engagement par l'équipe montréalaise.

En vrac. . .

L'EQUIPE DE BALLON-PANIER OLYMPIQUE du Canada a tenu le coup devant un ralliement de l'équipe allemande hier soir et l'a emporté par 61-60 dans la première joute du tournoi éliminatoire pré-olympique, à BOLOGNE, Italie. Cinq équipes seront choisies à l'issue de ce tournoi préliminaire pour compléter les cadres de 16 équipes qui participeront aux Jeux à Rome à la fin du mois.

Le tournoi de ski aquatique pour les championnats canadiens se déroulera au LAC ST-JOSEPH près de QUEBEC les 20 et 21 août. Une soixantaine de concurrents se feront la lutte dans les 14 épreuves au programme.

Le quart arrière BABE PARILLI a été congédié par les ROUGH RIDERS D'OTTAWA du BIG FOUR. PARILLI avait été obtenu des PACKERS de GREEN BAY de la ligue Nationale au milieu de la saison dernière et alternait au quart avec RUSS JACKSON, après le départ de FRANK TRIPUCKA.

INGEMAR JOHANSSON a laissé entendre qu'il rencontrera probablement FLOYD PATTERSON à ROME aux prochains JEUX OLYMPIQUES afin de discuter du troisième combat de championnat entre les deux hommes.

TED WILLIAMS, des RED SOX DE BOSTON, a annoncé qu'il en était à sa dernière saison dans le baseball comme joueur actif. Il a expliqué qu'il connaissait une excellente saison cette année et qu'il était satisfait de son rendement, bien qu'il soit âgé de 40 ans WILLIAMS frappe actuellement pour une moyenne de .313. Il a cogné 21 coups de circuit et fait compter 46 points. WILLIAMS a précisé qu'il désirait poursuivre sa carrière cette année parce qu'il n'avait pu se faire justice l'an dernier à cause des blessures et de la maladie.

DONALD DELL, du Maryland, a continué à surprendre les experts en battant hier HAM RICHARDSON par 6-3 1-6 et 6-2 dans le tournoi de tennis Eastern. La veille il avait défait le favori BOB MARK.

benoit roy.

Plus de cinquante cyclistes inscrits dans la classique annuelle Trois-Rivières-La Tuque

La classique annuelle cycliste de la Mauricie se déroulera aujourd'hui et demain sur la route La Tuque-Trois-Rivières, alors qu'une cinquantaine de coureurs se disputeront la possession du trophée emblématique Del Dugré Molson pendant que les cyclistes de la région se disputeront en outre le trophée Réal Lamothe.

Cette classique sera courue pour la 12e année consécutive, mais c'est la première fois que les cyclistes doivent effectuer le trajet aller-retour. Auparavant, on se contentait d'un seul voyage.

La course sanctionnée par par l'Union Cycliste Nationale débutera à 10 h. 30 ce matin alors que S. H. le maire Laurent Paradis donnera le signal du départ sur la place du Flambeau. Toutefois, les coureurs devront se rapporter vers 10 heures alors que l'on fera l'appel des coureurs.

Les concurrents devraient arriver à La Tuque vers 2 h. 30 cet après-midi. Ce soir à 8 h. 15 il y aura une soirée récréative à l'hôtel Royal de La Tuque et demain matin, un cérémonial identique à celui de la veille se déroulera dans la capitale de la Haute-Mauricie avec S.H. le maire J.-O. Dallaire donnant le signal du départ à 10 h. 30. Une courte allocution sera prononcée puis on remettra le maillot blanc au vainqueur de la première étape. Et on reprendra le chemin du retour.

L'arrivée se fera en face du club Primo-Gourmet, au Cap-de-la-Madeleine vers 2 h. 30. La remise des prix se déroulera dans la soirée au club Primo-Gourmet.

Les favoris pour remporter la course sont les Debona, Gagné, Miele, Garon, Nolet, Toulgoat, Lavoie, Franciscutti, Nolet, Girard, etc . . . mais la compétition sera forte car la crème des cyclistes de la province sera à la ligne du départ à 9 heures ce matin. On peut en juger par la liste suivante :

Maurice Gagné, Jean Toulgouat, Angelo Miele, Alfred Tellier, Raymond Nolet, Benoit Dery, Evariste Lavoie, Bruno Beckers, Victor Hamelin, Claude Garon, André Dufresne, Benoit Lavoie, Richard Boucher, Jean Racine, Gérald Lalonde, Pierre Hagné, Jean-Yves Lacombe, Jean-Guy Drapeau, Yvon Vallée, Charles Collard, Jacques Racine, Roger Girard, André Lavallée, Jean-Louis Busonnette, Maurice Boulette, J.-Marc Gagnon, Gérard Gagnon, Jean Garon, Jean-Guy Gingras, Jacques Grégoire, Jacques Lalonde, Claude Lemay, Claude Longchamp, Michel Masson, Walter Povagnuk, Yvan Poulin, Robert Potvin, Jacques Thibeault, André Racine, Michel Roussin, Marcel Lanouette, Alberto Busotto, Raymond Pierson, Normand Couture, Fulvio DeBona, Léo Bazinet, Germain Toulgouat, Michel Giguère, Michel Biron, Tito Franciscutti.



Raymond Nolet



Tito Franciscutti



Roger Girard

Les Phillies au repos

Les Phillies de Trois-Rivières seront au grand repos en fin de semaine. En effet, les hommes de Roger Gravel joueront leur prochaine rencontre seulement mardi soir, au stade local, alors que les Canadiens de St-Jean seront le club visiteur.

Joutes intéressantes prévues dans le détail de la Rurale

Les éliminatoires de la ligue de baseball Rurale Albert Gaucher se continueront demain dans quatre centres du circuit Philippe Fortin.

Dans la section Est, le St-Adelphe de l'instructeur Lucien Cossette, recevra la visite du St-Casimir, dans la deuxième joute de leur série semi-finale 3-5. Dans une autre partie, le St-Etienne visitera le St-Marc des Carrières pendant que le Ste-Flore visitera le Donnacona.

Dans la section Ouest, le Joliette de Bernard Tellier visitera le St-Gabriel, dans la deuxième joute de leur série semi-finale. L'autre série a été concédée par la direction du Berthierville à Crabtree-Mills.

A St-Adelphe

Le St-Adelphe défait dimanche dernier, au compte de 5 à 0 entend bien égaliser les chances 1 à 1 dans cette série 3-5. Les hommes de Lucien Cossette menottés par les lancers décevants de Gaby Ouellet ont été réduit au silence. Mais demain, l'instructeur Cossette a confiance que ses protégés sauront remporter la victoire. Les visiteurs de leur côté, heureux de leur premier triomphe, entendent répéter leur exploit. Yves Desrochers lancera pour St-Adelphe contre Gaby Ouellet des visiteurs.

A St-Marc

Le St-Etienne qui a remporté une première victoire, chez-lui, dimanche dernier contre le St-Marc des Carrières, rendra visite à cette équipe, demain. Les protégés de Fernand Mélançon et Léo Carbonneau sont confiants mais beaucoup de prudence a été demandé par les magnats du St-Etienne. Une défaite de ces derniers, nécessiterait une troisième rencontre qui aura lieu immédiatement après la première rencontre. Jean-Claude Plourde lancera pour St-Etienne contre Jean Lanouette du St-Marc.

Dans l'autre série, le Donnacona sera de retour chez-lui avec le Ste-Flore comme visiteur. Lors de leur première rencontre, les hommes de Claude Brière ont remporté une éclatante victoire de 11 à 1. Demain, tous les joueurs entendent bien décrocher une victoire pour terminer cette série. Si le Donnacona subi un revers, une seconde joute suivra. Yvon Pelletier lancera pour les Indiens contre Maurice Boucher des visiteurs.

Dans l'OUEST

Le St-Gabriel de Brandon recevra demain le Joliette dans la deuxième rencontre de leur série semi-finale. Claude Malouin sera au monticule pour les Panthères de Joliette contre Claude Desrochers du St-Gabriel. Lors d'une première partie, Joliette a remporté une victoire de 6 à 2 dans une joute intéressante.

O.T.J.

O.T.J.
Ligue Bantam

Ste-Marguerite : 13 Notre-Dame 3
Lanceur vainqueur : Réal Tardif
Lanceur perdant : Fernand Gélinas
En vedette : **Réal Tardif** (4-5), soit un circuit, un triple, un double et un simple. Gaétan Sévigny et Edouard Grenier.
Série Finale 1 à 0 pour Ste-Marguerite.

Ligue Pee-Wee

St-Philippe : 12 Centre Landry : 9
Lanceur vainqueur : Yves Descoteaux
Lanceur perdant : Robert Thibodeau
En vedette : Serge Plante, Marcel Moisan et Gilles Belzil. Pour les perdants, Jacques Pratte et Michel Chandonnet.
Ste-Cécile : 7 Ste-Marguerite : 6
Lanceur vainqueur : Gaétan Dumont
Lanceur perdant : André Gérard
En vedette : L'équipe Ste-Cécile au complet plus André Gérard, Yves Charbonneau, R. Belzil, Abel et M. Camirand.
Notre-Dame : 11 St-Sacrement : 12
Lanceur vainqueur : M. Bureau
Lanceur perdant : Serge Courteau
En vedette : R. Mineau, Marcel Rheault et S. Courteau.

Ligue Atomic

Notre-Dame : 20 St-Sacrement : 11
Lanceur vainqueur : J. Bordeleau
Lanceur perdant : R. Morrissette
En vedette : F. Theilend, J. Bordeleau, M. Gaulin et L. Richard.
La direction des ligues désire souhaiter un prompt rétablissement au joueur Y. Carpentier, deuxième but du Ste-Cécile bantam, qui est au repos pour une semaine.

Chuvalo exige un arbitre neutre pour son match contre Cléroux

Par John Power
de la United Press International

MONTREAL (UPI) — Il est probable que la Commission Athlétique de Montréal fera connaître sa décision aujourd'hui à la suite de la demande du champion poids lourd canadien George Chuvalo voulant qu'un arbitre neutre officie quand il défendra son titre contre Bob Cléroux le 17 août.

Chuvalo, un cogneur de 212 livres de Toronto, a fait sa demande au promoteur Eddie Quinn hier, seulement six jours avant le combat de 12 rondes cédulé en plein air au stade Delorimier. On attend une foule record de 20,000 personnes à ce combat.

Le champion canadien de 22 ans a déclaré qu'un arbitre local avait compté trop rapidement quand Roy Harris, un poids lourd, haut coté, de Cut and Shoot, Texas, avait été défait par k.o. par Cléroux dans la cinquième ronde d'un combat cédulé pour 12 rondes à Montréal le 27 juillet dernier.

"En autant que je suis concerné, Harris a été victime d'un compte rapide", a déclaré Chuvalo quand il a fait sa demande à Eddie Quinn. "Je ne veux pas être victime de ces décomptes rapides, je ne veux pas d'un arbitre parlant français et j'ai la ferme intention de voir l'issue du combat se régler dans l'arène et non ailleurs."

Tommy McBeigh, le co-gérant et entraîneur de Chuvalo a complètement endossé la demande.

Il a déclaré qu'à moins qu'un arbitre neutre ne soit nommé, "tout serait terminé".

McBeigh compte sur Quinn et sur la Commission Athlétique pour défrayer les services d'un arbitre de calibre international.



Georges Chuvalo

"Je peux vous en nommer une demi-douzaine qui ne s'abaisseront pas à favoriser le Canadien-français. Nous pouvons obtenir des hommes comme Ruby Goldstein, Harry Kessler de New York ou d'anciens champions comme Jack Dempsey ou Jack Sharkey", a dit McBeigh.

Quinn a répliqué à cette demande en faisant remarquer qu'il n'existait aucune clause de cette nature dans le contrat que Chuvalo a signé quelques heures seulement après la victoire de Cléroux sur Harris.

Dans le camp adverse, Cléroux, âgé de 21 ans, et son gérant Whitey Bimstein ont fait preuve de très peu d'émotion en apprenant l'ultimatum de Chuvalo.

"J'ai vu Chuvalo vilipender. Il est rude et ne s'en fait pas trop avec les règlements", a dit Bimstein.

"Je serais très heureux de voir un des meilleurs arbitres des Etats-Unis dans l'arène. Chuvalo ne pourrait pas s'en tirer impunément avec quelques-unes de ses tactiques déloyales. Peu importe qui, ils choisiront, je serai satisfait", a ajouté Bimstein.

Gérard Boisvert se désiste de la présidence

M. Gérard Boisvert, président de la ligue de balle-molle du comté de Champlain, a déposé sa démission entre les mains du secrétaire du circuit jeudi soir. Rejoint hier soir, il a confirmé la nouvelle. M. Boisvert, président fondateur du circuit, a pris cette décision "pour le bien de la ligue et pour des raisons personnelles".

Les semi-finales de la ligue Intermédiaire se poursuivent

LOUISEVILLE — Dimanche après-midi, à deux heures, le Louiseville rencontrera les "Maskis" de l'instructeur Gaétan Morin, sur le terrain de ces derniers. On sait que la première partie a été gagnée au compte de 4-2 par les hommes du coach Emile Mineau, au stade local, dimanche dernier et le lanceur gagnant fut Jean-Paul Plante.

Les hommes de Paul Lemay, les "Bûcherons" de Saint-Alexis-des-Monts recevront l'équipe du Saint-Paulin qui avait émergé vainqueur de la rencontre initiale de cette série par le compte de 9-1; le solide René Langlois, du Saint-Paulin avait été l'artilleur victorieux. Cette joute est aussi cédulée pour deux heures.

Les White Sox prennent la mesure des Athletics 6-4

CHICAGO (PA) — Les White Sox de Chicago, blanchis durant 17 manches consécutives, ont effectué un ralliement de six points à la sixième manche, hier après-midi, et ont triomphé des Athletics de Kansas City au compte de 6-4.

Les White Sox ont envoyé 11 frappeurs au bâton dans cette manche et ils ont chassé Bud Daley du monticule, lui infligeant sa dixième défaite contre 13 victoires. Son successeur, Ned Garver, n'a guère eu plus de succès dans sa tentative d'arrêter le ralliement.

Bob Shaw, qui a battu les White Sox pour la quatrième fois de la saison, a maintenant un bilan de dix victoires et aucune défaite contre Kansas City depuis 1958, soit depuis qu'il s'est joint aux Sox. Le dossier de Shaw cette saison est de 11-9.

Gene Freese et Al Smith ont commencé le ralliement avec des doubles successifs. Chicago a ensuite marqué cinq points grâce à trois simples, deux buts sur balles et un mauvais lancer qui a atteint l'un de ses frappeurs.

C'était la seule joute au programme dans les majeures hier après-midi et Chicago s'est ainsi rapproché à deux parties des Yankees et de la première position.

Kansas C. 000 100 021—4 11 2
Chicago 000 006 00x—6 11 1
B. Daley, Garver 6 et Kravitz; Shaw, Staley 9 et Lollar. G.—Shaw 11-9. P.—B. Daley 13-10. Cir.: K.C.—Siebern 17.

Les vedettes des majeures de 1939 s'affrontent à nouveau

NEW YORK (PA) — Les vedettes du baseball d'il y a 21 ans, qui participèrent à la joute d'étoiles des ligues majeures en 1939, joueront une partie hors concours de deux manches cet après-midi au Yankee Stadium, lors de la journée annuelle des anciens joueurs.

En 1939, l'équipe d'étoiles de la ligue Américaine, formée des meilleurs joueurs des Yankees, avaient défait la Nationale, composée de plusieurs porte-couleurs des Reds de Cincinnati, au compte de 3-1. Cette année-là, les Yankees remportèrent leur quatrième championnat consécutif et s'assurèrent ensuite les honneurs de la série mondiale.

Les Yankees alignaient alors Joe DiMaggio, Bill Dickey, Frank Crosetti, Charley Keller, George Selkirk, Red Rolfe, Red Ruffing et ils étaient pilotés par Joe McCarthy. Tous ces joueurs seront présents cet après-midi.

Quant aux Reds de Cincinnati, ils seront représentés par Johnny Vander Meer, le seul lanceur à avoir réussi deux parties consécutives sans point ni coup sûr dans toute l'histoire, Paul Derringer, Bucky Walters et Ernie Lombardi. Le défilé des étoiles comprendra aussi Bob Feller, Joe Cronin, Goose Goslin, Jimmy Fox, Ducky Medwick, Bill Terry et Gabby Harnett.

L'ancien président des Etats-Unis, Herbert Hoover, a été invité à lancer la première balle.



Lucie Sigmen et Gilles Lacaille

Lucie Sigmen et G. Lacaille champions juvéniles au Cap

Gilles Lacaille et Lucie Sigmen ont été couronnés hier soir respectivement champion du simple masculin et du simple féminin du tournoi de tennis Juvénile pour le Championnat du Cap-de-la-Madeleine.

Chez les garçons, Gilles Lacaille du club du Moulin a triomphé de son frère Jean par des comptes de 6-4, 3-6 et 6-4 dans une rencontre des plus intéressantes et fort goûtée des spectateurs.

Avant de parvenir à la finale, Gilles a dû battre François Trottier, 6-1 et 6-4 pendant que Jean battait Ronald Barakett, champion de Trois-Rivières, 6-1 et 6-2.

Dans le simple féminin, Lucie Sigmen du Pavillon du Tennis, a triomphé de Michelle De Gonzague, de Trois - Rivières, 6-2 et 6-0 pour se mériter les honneurs.

L'organisateur du tournoi, Jean-Claude Croteau, en coopération avec Roméo Cadieux est fort satisfait des résultats obtenus.

Début du tournoi de tennis de la Cité de Shawinigan

Shawinigan. — Le tournoi de tennis pour le championnat de la ville de Shawinigan débutera à 1 heure, cet après-midi, sur les courts du club du parc St-Maurice. Un des organisateurs a précisé qu'il devrait se terminer le 21 août, date prévue pour les finales.

Cette année, le tournoi groupe un total de 90 inscriptions dans quatre compétitions. Dans le simple masculin, pas moins de 40 concurrents se feront la lutte pour la possession du trophée perpétuel offert par la cité de Shawinigan. Le champion Denis Pagé défendra le précieux trophée actuellement en sa possession.

On prévoit que la lutte sera des plus serrées car de nombreux joueurs expérimentés, ainsi que de jeunes espoirs, convoitent ce trophée et le titre de champion de la cité. Deux anciens champions de la cité, Robert Ménard et Steve Karis, ne se sont pas inscrits dans le simple masculin cette année.

Chez les dames, une nouvelle championne sera couronnée vu que la détentrice du titre, Mme Renée-Pagé-Karis, ne peut défendre sa couronne. Le trophée Dow, emblème du simple féminin, passera donc entre d'autres mains.

Dans le double masculin, le duo Ménard-Weber, qui s'est mérité le trophée A. Rouillard l'an dernier, n'aura pas la tâche facile pour le conserver. En effet, il devra disposer d'équipes telles que celles formées par les Pagé-Karis, Richardson-Lefebvre, et Bareil-Saunders pour le retenir.

Dans la classe junior, le trophée Bélisle sera à l'enjeu et Jean Trudel est favori pour se l'approprier.

Voici la cédule pour la fin de semaine :

1 h. : R. Elliot vs G. Trudel
J.-G. Trépanier vs H.-P. Doucet
2 hres R. Lanthier vs M. Lafrenière
R. Longpré vs C. Pagé
3 hres R. Carrignan vs L. Dauphin
Y. Lagacé vs M. Bankiewiez
4 hres V. Bareil vs P. Dupuis
J. Lefebvre vs G. Légaré
5 hres T. Richardson vs S. Horan
A. Mackenzie vs R. Cormier
6 hres J. Dempsie vs J. Saunders
J. Trudel vs R. Gilbert
7 hres M. Béliveau vs A. Lambert
M. Doucet vs M. Ratuski
8 hres C. Descheanes vs A. Pagé
Plante-Plante vs Horan-Mackenzie
9 hres M. Major vs gagnant du match Bankiewiez-Lagacé
dimanche
1 h. Weber-Ménard vs gagnant du match Plante-Plante et Horan-Mackenzie
Richardson-Lefebvré vs Chrétien-Pagé
2 hres Béliveau-Doucet vs Dauphin-Raturski
Clark-Légaré vs Pagé-Lafrenière
3 hres Lamothe-Noël vs Désilets-Lagacé
Cormier-Lambert vs Dempsie-Savarie
4 hres J.-C. Ménard vs D. Plante
5 hres Saunders-Bareil vs gagnant du match Clark-Lagacé et Pagé-Lafrenière
Richard-Trudel vs gagnant du match Lamothe-Noël et Désilets-Lagacé
6 hres Pagé-Karis vs gagnant du match Cormier-Lambert et Dampsie-Savarie
M. Major vs Y. Paillé
7 hres C. Bourassa vs J.-M. Balleux
J. Charest vs A. Trudel
8 hres C. Bruneau vs A. Trudel
A. Lamothe vs M.-Doucet.

Trois programmes de lutte amateur en fin de semaine

La lutte amateur prend beaucoup de vogue depuis quelques semaines dans différents centres de notre région. Ce soir, les amateurs assisteront à quatre batailles à St-Louis-de-France, pendant que dimanche après-midi les pugilistes se rendront au Lac-à-la-Tortue, à la plage des Sports, tandis que dimanche soir les lutteurs seront à Yamachiche.

St-Louis-de-France

La séance de lutte de ce soir, débutera à 9 hres en raison de la neuvaine du Cap-de-la-Madeleine.

Dans une première bataille, Kid Blais de Thetford Mines fera face à Ted Lebel, de Trois-Rivières pendant que Jacques Desmarais, de Trois-Rivières disputera la victoire à Danny Rodgers, de la cité de Laviolette. Dans une autre rencontre, Bob Zabisco de la cité de l'Amiante fera face à Henri Gagnon de Trois-Rivières tandis que la Terreur Noire de Montréal et Tiger Dupuis, du Cap, tenteront de faire un maître.

A Yamachiche

Une finale de 2 de 3 sera présentée dimanche soir au profit de l'église de l'endroit alors que le tandem formé de Kid Durand et Larry Dontigny sera opposé à Tiger Dupuis et Rocky Graziano.

Cette soirée de lutte amateur débutera à 9 hres.

Shawinigan — L'Association Sportive de Shawinigan présentera un autre programme de lutte dimanche après-midi, à 2 hres, à la Plage des Sports du Lac-à-la-Tortue. Le promoteur Raymond Desaulniers a retenu les services de gladiateurs de la région.

Un rude lutteur de 210 livres, Yvan Papet, fera les frais de la finale contre un adversaire de calibre. Les autres lutteurs apparaissant au programme seront Tiger Dupuis, Steve Lord, Tiger Carter, Rocky Graziano, et:.

Joute sans coup sûr dans la ligue du comté de St-Maurice

Shawinigan-Sud — Arthur Leclair et Michel Désy ont uni leurs forces pour lancer une partie sans coup sûr et ainsi mener le Shawinigan-Sud à une victoire de 10 à 0 sur le St-Etienne dans la troisième joute du trois de cinq de la semi-finale B de la ligue de baseball du comté de St-Maurice.

Michel Désy a débuté au monticule et il fut remplacé par Arthur Leclair à la 4e manche. Ils ont retiré sept frappeurs sur trois prises.

Le lanceur perdant fut R. Boisvert relevé à la 5e manche par P. Melançon, neuf de leurs offres sont tombées en lieu sûr alors qu'ils faisaient mordre la poussière à deux adversaires.

Maurice Pagé a frappé un coup de circuit bon pour deux points. Arthur Leclair et André Chamberland ont réussi des doubles.

Le Shawinigan-Sud a croisé le marbre deux fois à la première manche pour enregistrer quatre points à la 4e manche et trois autres à la 5e. Il a complété le pointage à la 6e.

Par cette victoire le Shawinigan-Sud prend l'avance d'une partie dans cette série trois de cinq.

Dimanche

Deux joutes sont à l'affiche dimanche.

Dans la semi-finale A, le St-Marc tentera de mettre fin à cette série à St-Boniface dans l'après-midi alors qu'il fera face à cette équipe dans la quatrième partie du trois de cinq.

Le St-Marc mène actuellement par deux victoires contre une défaite. Les hommes de Roger Philibert feront tout en leur possible pour disposer des protégés d'Henri Desaulniers. Mais il est certain que ces derniers feront une vive lutte au St-Marc.

Pour ce qui est de la semi-finale B, la quatrième partie sera disputée dimanche après-midi à deux heures à St-Etienne.

Dans cette série, Shawinigan-Sud a l'avance d'une partie ayant connu la victoire à deux reprises contre une défaite.

Tous les amateurs de baseball de ces deux endroits peuvent s'attendre à assister à une excellente partie de baseball puisque les deux équipes ambitionnent de faire face au gagnant de la série A dans la finale.

Le club Shawinigan fait face à l'élimination dans la Junior

Les éliminatoires de la ligue Junior de Baseball se poursuivront dimanche par la présentation de deux parties.

Série A

Le Shawinigan junior qui est acculé au pied du mur tentera d'égaliser les chances en battant les Braves de La Tuque, dimanche soir à 8 hres à La Tuque.

Les hommes de Wellie Bragagnolo ont perdu les deux premières joutes mais ont montré qu'ils étaient capables de faire mieux en déclassant les protégés de Sévère Scarpino au compte de 16 à 0.

Advenant une victoire du Shawinigan, cette équipe aura la chance de jouer la cinquième et décisive joute devant ses propres partisans, la semaine prochaine.

Dans le cas contraire, les Braves de La Tuque devront attendre la fin de la série B, pour faire face au gagnant dans la finale.

Tous les supporteurs des deux équipes ne regretteront pas de s'être déplacés pour voir évoluer leurs favoris dans une partie de première importance pour le Shawinigan.

Série B

Le Ste-Madeleine fera face au Victoria de Grand'Mère dans la troisième partie de la semi-finale B. Actuellement les deux équipes sont sur un pied d'égalité, ayant remporté chacune une victoire.

Les joueurs des deux équipes sont confiants de pouvoir remporter la série le plus tôt possible car tous ont hâte de faire face au gagnant de la série A.

Cette joute sera disputée à Grand'Mère sur le terrain près de l'aréna.

Cette joute est très importante car elle peut être un point tournant dans la série puisque les deux équipes ont connu la victoire sur leur propre terrain.

Les amateurs de baseball de Grand'Mère et du Cap-de-la-Madeleine ont rendez-vous pour [illegible]

ATTENTION QUILLEURS

Afin de permettre aux fervants des quilles de reprendre leur forme avant l'ouverture des ligues,

la Salle de Quilles ST-GEORGES

EST MAINTENANT OUVERTE.

Les allées ont été resurfacées à neuf.

Les planteurs automatiques perfectionnés.

La salle a subi son ménage saisonnier.

VENEZ PRATIQUER VOTRE SPORT FAVORI A

LA SALLE DE QUILLES
ST-GEORGES
"AIR CLIMATISE"

460 St-Georges Tél.: FR. 5-3655



(Téléphoto UPI)

BUDDY QUIDA, un jeune partisan des Pirates de Pittsburgh est tout heureux de voir le pilote des Pirates, Danny Murtaugh autographier son programme. Quida n'avait jamais vu une partie de baseball des majeures ayant toujours vécu en France avec son père, un major de l'armée américaine.

Les Braves rencontrent les Lions de Ville Mont Royal au stade municipal

Les Braves de Trois-Rivières de la Conférence Intermédiaire de Football recevront, dimanche après-midi les Lions de Ville Mont-Royal de la Québec Football Rugby Union, dans une joute hors-concours, au stade municipal.

Cette joute qui précède d'une semaine l'ouverture de la saison régulière de la C.I.F. permettra aux nombreux amateurs de football de la ville et de la région de voir leurs favoris à l'oeuvre contre une puissante équipe de football. On connait le calibre du jeu qui se pratique dans la métropole, ou les bons joueurs abondent, surtout dans l'élément de langue anglaise.

L'équipe de Ville Mont-Royal aligne un quart-arrière très bien connu des Trifluviens, Pete Lambo, qui a remporté le championnat des compteurs dans la Conférence du président Roger Meloche l'an dernier. Toutefois, Louis Arseneault, le pilote des Braves est confiant de voir ses hommes triompher.

Il utilisera Frank Gauthier au quart sur l'équipe offensive avec Jean Loiselle au centre, Roland Chrétien comme demi gauche et Yvon Lamarche comme demi droit. Pierre Lemire sera au centre, Guy Cormier garde droit, Martien Poirier, plaqueur droit, Marcel Lamarche allier droit, Roger Gauthier garde gauche, Walter Babin, plaqueur gauche, Jean-Claude Laroche, allier gauche et Jean Benoit sera utilisé comme voltigeur.

A la défensive, Alain Dumont sera au centre, Gilles St-Pierre, plaqueur de gauche, André Rousseau, allier gauche, Marc St-Louis plaqueur de droite, Jean-Claude Laroche, allier droit. Sur la deuxième ligne on trouvera Frank Gauthier, Walter Babin, Louis Arseneault et Jacques Grenier. Enfin, Gaetan Thibeault jouera comme demi droit défensif et Armand Gauthier comme demi gauche défensif et Wilfrid Biron comme centre arrière.

L'équipe des Lions est également très puissante, Qu'on en juge par Bob Geary, qui s'alignait l'an dernier encore avec les Alouettes de Montréal, pilote l'équipe. Il est assisté par Red Nower l'ancien pilote des Orfuns de Verdun de la ligue Intermédiaire de la Q.R.F.U.

Selon Louis Arseneault, la joute de demain sera probablement une des plus intéressantes de la saison bien que ce soit seulement une partie hors concours. Le jeu sera vraisemblablement très rude, mais les Braves sont confiants de l'emporter.



John Tanguay



Wilfrid Biron



Jacques Grenier

CES TROIS recrues seront appelées à jouer régulièrement contre les Lions de Ville Mont-Royal et Louis Arseneault compte beaucoup sur eux pour la prochaine saison. Tanguay, un jeune de 5'10" pesant 180 livres est âgé de 20 ans et c'est un joueur de centre. Biron, un demi droit de 5'5" pesant 170 livres est âgé de 24 ans et il est très rapide. Grenier jouait l'an dernier pour le Ste-Marguerite. C'est un voltigeur de 18 ans pesant 155 livres et mesurant 5'10".

Où aller ?

SAMEDI:

Cyclisme:
Ralliement des coureurs de l'épreuve cycliste Trois-Rivières-La Tuque au Flambeau, à 10 heures a.m.

Natation:
Courses de petites vitesses au Parc Pie XII, à 10 hres, à la piscine de garçons.

Tennis:
Début du tournoi de tennis du Cap de la Madeleine à 1 hre au club du Moulin, et au Pavillon Mauricien.
Tournoi pour le championnat de la cité de Shawinigan au club St-Maurice, à 1 hre.

Lutte:
Lutte amateur à St-Louis de France à 9 hres.
Courses sous harnais à 8 hres, ce soir, au terrain de l'Exposition.

DIMANCHE:

Baseball:
Ligue Rurale Albert Gaucher:
Section Est:
St-Casimir vs St-Adelphe.
St-Etienne vs St-Marc.
Ste-Flore vs Donnacona.
Section Ouest:
Joliette vs St-Gabriel.
Ligue Intermédiaire:
Louiseville vs Maskinongé.
St-Paulin vs St-Alexis.
Ligue du Comté St-Maurice:
St-Marc à St-Boniface.
Shawinigan-Sud vs St-Etienne.
Ligue Junior de la Mauricie:
Grand'Mère vs Ste-Madeleine.
Shawinigan vs La Tuque (8 hres).

Football:
Joute hors-concours au stade de Trois-Rivières entre les Lions de Ville Mont-Royal et les Braves à 2 hres.

Cyclisme:
Arrivée des coureurs au club Primo-Gourmet, rue Thibeault, au Cap-de-la-Madeleine de l'épreuve La Tuque-Trois-Rivières, à 2 h. 30.

Tennis:
Tournoi de Tennis de la Cité du Cap au club du Moulin, et Pavillon Mauricien.
Tournoi de la Cité de Shawinigan au club St-Maurice.

Lutte amateur:
Séance de lutte à la Plage des Sports à 2 hres.
Séance de lutte à Yamachiche à 9 hres.

Courses
Courses sous harnais, à 8 hres à la piste locale.

Ski nautique
Ski aquatique pour le championnat provincial au Yatch-Club St-Maurice dès 2 hres.

Raffles tentera de remporter un deuxième gain d'affilée

Deux excellents programmes de courses sous harnais seront de nouveau présentés en fin de semaine à la piste locale. Ce soir la principale épreuve à l'affiche sera une classifiée amble D pour une bourse de $450 avec Miss Minton, Mr. Mac M. et Sheridan Song comme favoris. André Boucher conduira Miss Minton, K. McElroy sera aux guides de Mr. Mac M. et P. Hébert dirigera Sheridan Song.

La lutte devrait être contestée toutefois car les autres partants de cette course sont: Mr Baker conduit par H. Hoover, Purdetta, Miss Tornado Chief conduit par R. Trahan, Glenworthy C conduit par C. Boisvert et Coaticook Directly conduit par R. Jutras.

Une autre épreuve qui sera intéressante à surveiller ce soir, c'est la dixième course, un amble D-1 pour une bourse de $350. Atmore Grattan, conduit par M. Carpentier, McGrapes conduit par Rhéo Rivard et Adlaiwin conduit par J.-C. Martineau sont les favoris.

Dimanche soir

C'est un amble C-3 qui sera la principale attraction demain soir. Cette huitième course de la soirée sera pour une bourse de $600 avec Raffles conduit par Wilmer Plourde comme premier choix. On se souvient de la victoire surprise du jeune poulain dans la principale course au programme de mercredi soir. Floodtide, à Rhéo Rivard et conduit par son propriétaire, est le deuxième favori de l'épreuve et Ruth Rosecroft, conduite par Art.Boucher, devrait prendre la troisième place. Mais trois autres amateurs de choix sont inscrits dans l'épreuve. Il s'agit de Merry Bars Girl conduite par Gabriel Trahan, Breeze Hal conduit par André Boucher et Colonel Baker W. conduit par K. McElroy.

Une autre classe sera également suivie avec attention par les parieurs. Il s'agit de la sixième course, un amble D pour une bourse de $400. Guynan conduit par H. Hoover, Black Patty conduit par P. Hébert et Lee Meadows conduit par R. Savignac en sont les favoris. Les autres partants sont Greentree Jr. conduit par Claude Savignac, Judson Tass conduit par Fernand Turenne et Good Choice conduit par Rhéo Rivard.

Voici la liste complète des inscrits des deux programmes:

SAMEDI

PREMIERE COURSE
Amble-D-3 $250.
1. E.D.G. Grattan ..... P. Courteau
2. Linda B. Hal ..... G. Lachance
3. Symbol Manley ..... A. Deguise
4. Honor's Wonder ..... J. Blouin
5. Maggie Wayne ..... F. Turenne
6. Mighty Lucky ..... And. Boucher
7. Lotta Brewer ..... R. Rivard
8. Ellie's Sun ..... Y. Pratte
Favoris: 7-3-5

DEUXIEME COURSE
Trot-D-3 $250.
1. Spencer Van
2. Parsifal ..... W. Plourde
3. Hudson Hanover ..... F. Robitaille
4. Remus Azoff L ..... R. Rivard
5. Maryland Fort ..... J. Hauver
6. Spender Lawrence ..... J. Quessy
7. Gay Minstrel ..... D. Martel
8. Ideal Hanover ..... H. Ouellet
Favoris: 7-8-6

TROISIEME COURSE
Amble-D-4 $200.
1. Cairo's Pride ..... R. Bellemare
2. Signet Sofa ..... F. Turenne
3. Miss Santa Primrose ..... V. Bédard
4. Baker Direct ..... J. Quessy
5. Bobby Spencer ..... J. Fearneley
6. Miss A.P. Lou ..... R. Jutras
7. Mr. Magic ..... P. Hébert
8. Showman ..... J.-C. Martineau
Favoris: 4-6-5

QUATRIEME COURSE
Amble-D-3 $250.
1. Ida Direct ..... M. René
2. Nipper McKinney ..... J. Quessy
3. Old Gold ..... R. Rochon
4. Bishop Worthy ..... J. Gagné
5. Peter Allpatch ..... Y. Pratte
6. Janie Hutch ..... J. Hauver
7. Betsy's Son ..... C. Savignac
8. Scotty Acorn ..... L.-J. Houde
Favoris: 2-3-6

CINQUIEME COURSE
Trot-D-2 $300.
1. Crystal John ..... R. Jutras
2. Fox Glove ..... K. McElroy
3. Dearie Laird ..... D. Martel
4. Bright Forecast ..... J.-P. Gauthier
5. Bravaway ..... M. René
6. Prince Britton ..... H. Ouellet
7. Alex Volo Jr. ..... J. Gagné
8. Pat Kuno ..... P. Hébert
Favoris: 2-6-7

SIXIEME COURSE
Amble-D-3 $250.
1. Big Jim ..... P. Hébert
2. Firebug ..... R. Jutras
3. Rosemahlon ..... P. Hébert
4. Lady Lucky ..... R. Rivard
5. Storm Bumpas ..... R. Bellemare
6. El Lion ..... R. Savignac
7. Linda Malone ..... J.-P. Gauthier
8. Easter Volo ..... G. Lachance
Favoris: 8-7-6

SEPTIEME COURSE
Amble-D-3 $250.
1. Doctor Guy Baker ..... J.-F. Pratte
2. Boorman's Cash ..... D. Sampson
3. Brownie Rosecroft ..... P. Courteau
4. Indian Serf ..... K. McElroy
5. Daynie's Baker
6. My Little Margie ..... M. Kirkness
7. B. Merry ..... R. Masse
8. Scotch Gold ..... J. Blouin
Favoris: 1-2-5

HUITIEME COURSE
Amble-D $450.
1. Mr. Mac M. ..... M. McElroy
2. Mr. Baker ..... H. Hoover
3. Purdetta
4. Sheridan Song ..... P. Hébert
5. Miss Tornado Chief ..... R. Trahan
6. Glenworthy C ..... C. Boisvert
7. Coaticook Directly ..... R. Jutras
8. Miss Minton ..... And. Boucher
Favoris: 8-1-4

NEUVIEME COURSE
Amble-D-4 $200.
1. Tony Brook Jr ..... G. Lachance
2. Valentine Benedict ..... M. Hébert
3. Laura Patch ..... D. Sampson
4. Satellite ..... P. Hébert
5. Toune Brooke ..... J.-J. Martineau
6. Babe Brooke ..... R. Desjardins
7. Sally's Brookdale ..... J. Gagné
8. Amos Pointer ..... J. Cyrenne
Favoris: 7-3-2

DIXIEME COURSE
Amble-D-1 $350.
1. Hieland Grattan ..... R. Jutras
2. Atmore Grattan ..... M. Carpentier
3. Mr. Bowser ..... C. Bardier
4. Maryland Lady ..... J.-L. Gagnon
5. Adlawin ..... J.-C. Martineau
6. Linda C. Grattan ..... J. Cyrenne
7. McGrapes ..... R. Rivard
8. The Whizz ..... G. Lachance
Favoris: 2-7-3

DIMANCHE

PREMIERE COURSE
Amble-D-3 $250.
1. Lyfordean Riggs ..... H. Hoover
2. Helen Volo H. ..... J. Hauver
3. Robert Havens ..... M. René
4. She Devil ..... J.-J. Martineau
5. Todd Elkington ..... J.-C. Martineau
6. J.L. Volo ..... G. Villemure
7. Mighty G. ..... P. Pellerin
8. Teddy Kirk ..... D. Sampson
Favoris: 2-6-8

DEUXIEME COURSE
Amble-D-2 $300.
1. Maxwell Armstrong ..... M. Carpentier
2. Fred Elkington ..... A. Deguise
3. Pop's Dream ..... J.-J. Martineau
4. Irish Patti ..... G. Trahan
5. Gordon B. Scott ..... K. McElroy
6. McElwyn Song ..... I. Duquette
7. Glen Gary ..... J.-F. Pratte
8. Colonel Fleet ..... J. Fearneley
Favoris: 6-1-3

TROISIEME COURSE
Trot-D-4 $300.
1. Thundermite ..... R. Savignac
2. Cock Robin ..... J. Gagné
3. Bob Corsica ..... C. Grégoire
4. True Holme ..... R. Bellemare
5. Leo's Song ..... H. Hoover
6. Mary Star ..... J.-C. Corbin
7. Hihjlawn Guy ..... F. Turenne
8. Jassland ..... And. Boucher
Favoris: 3-2-4

QUATRIEME COURSE
Amble-D-2 $300.
1. William A ..... J.-J. Martineau
2. McKinney Edward ..... Y. Pratte
3. L.R. Azoff ..... G.-E. Houle
4. Algier Boy ..... R. Savignac
5. Gettysburg ..... P. Hébert
6. Hornet ..... And. Boucher
7. Sir Skip ..... R. Blais
8. Blitzworthy ..... J. Quessy
Favoris: 1-3-6

CINQUIEME COURSE
Trot-D Cond. $300.
1. Hickory Hanover ..... P. Courteau
2. Joy's Boy ..... H. Beauchamp
3. Maine Song ..... J. Quessy
4. Volo Joe ..... J.-C. Martineau
5. Orphan Morris ..... R. Savignac
6. Sybert Hanover ..... J.-L. Gagnon
7. Danny Dole ..... J. Hauver
Favoris: 7-4-5

SIXIEME COURSE
Amble-D $400.
1. Lee Meadows ..... R. Savignac
2. Greentree Jr ..... C. Savignac
3. Black Patty ..... P. Hébert
4. Judson Tass ..... F. Turenne
5. Guynan ..... H. Hoover
6. Good Choice ..... R. Rivard
Favoris: 5-2-1

SEPTIEME COURSE
Amble-D-4 $200.
1. Mighty Nibble ..... L. Desrosiers
2. Lucky June ..... R. Rivard
3. Walnut Fred ..... J. Blouin
4. Truly Volo ..... J. Fearneley
5. Attorney's Ace ..... R. Trahan
6. Glendale Forrest ..... M. René
7. Hazel Direct ..... R. Anderson
8. Cardinal Sally
Favoris: 3-4-6

HUITIEME COURSE
Amble-C-3 $600.
1. Floodtide ..... R. Rivard
2. Ruth Rosecroft ..... Art. Boucher
3. Raffles ..... W. Plourde
4. Merry Bars Girl ..... G. Trahan
5. Breeze Hal ..... And. Boucher
6. Colonel Baker W. ..... K. McElroy
Favoris: 3-1-2

NEUVIEME COURSE
Amble-D-2 $300.
1. William Byrd ..... C. Hébert
2. Half's Maid ..... J. Quessy
3. Homestretch Spenc ..... H. Ouellet
4. Midnight Dean ..... And. Boucher
5. Retlaw Winchell ..... J. Cyrenne
6. Lone Elm Anna ..... W. Plourde
7. Avery Hanover ..... R. Savignac
8. Fast Delivery ..... F. Turenne
Favoris: 8-5-6

DIXIEME COURSE
Amble-D-2 $300.
1. High Thunder ..... P. Hébert
2. Tom Elkington ..... Art. Boucher
3. Ann Direct ..... W. Plourde
4. Curley John ..... R. Savignac
5. Chuck Astra ..... P. Courteau
6. Vivid ..... G. Trahan
7. Asa ..... R. Robitaille
8. Whisk ..... C. Hébert
Favoris: 1-2-3

Tournoi de golf des Voyageurs

Un autre tournoi de golf sera disputé aujourd'hui au Centre de Golf de St-Louis-de-France pour les membres du Cercle des Voyageurs de Commerce de la Mauricie. Le tournoi est ouvert à tous les membres et à leurs amis. Le premier départ s'effectuera à 1 h.

Judy Darling en finale après une autre ronde sous la normale

Saint-Jean, N.-B. (PC) — Pour la deuxième journée consécutive Judy Darling a joué sous la normale et a atteint hier la finale du tournoi pour le championnat de golf omnium féminin au Canada. Aujourd'hui, dans une finale de 36 trous, elle rencontrera Mme Frank Stranahan, de Toledo, Ohio.

Mlle Darling, de Hudson Heights, Qué., a réussi des birdies à trois trous et en a joué neuf autres au par en défaisant Gail Harvey, une junior de 17 ans de Scarborough, Ont. Judy l'a emporté par 7 et 6. Mlle Harvey, qui a échoué dans sa tentative de devenir la première junior à gagner les championnats junior et omnium du Canada, n'a pas gagné un seul trou.

Mme Stranahan, après avoir reçu un baiser de son époux, un golfeur professionnel, au 15e trou, a maintenu sa faible marge d'un trou pour vaincre Joanne Goulet, de Regina, par cette marge. Elle se sont partagé les sept derniers trous après que Mme Stranahan eut pris une avance d'un trou au 11e.

La finale débutera à 10 hres ce matin,NHE.

Visiteurs de marque

Frank Stranahan, professionnel à Toledo, est arrivé ici par avion pour accompagner son épouse dans les dernières étapes du tournoi de six jours. Il est arrivé à temps pour lui souhaiter bonne chance au 15e trou de sa ronde d'hier.

La mère de Judy, Mme A. B. Darling, qui gagna le championnat omnium du Canada en 1936, était au nombre des centaines de spectateurs qui ont suivi la ronde d'hier.

Si Mlle Darling l'emporte aujourd'hui, ce sera la première fois dans l'histoire du golf au Canada que la fille d'une ancienne championne aura gagné le titre.

Mlle Darling, qui s'est qualifiée au tournoi avec une ronde record de 72 lundi dernier détenait une avance de cinq trous sur Mlle Harvey après les neuf premiers de la ronde d'hier. Elle porta cette avance à six lorsqu'elle joua le 10e à la normale et scella l'issue du match avec un birdie quatre au 16e.

Mlle Harvey, souffrant d'un mauvais rhume, sembla nerveuse durant tout le match. Elle avait joué une ronde de qualification de 78.

Mme Stranahan a dû effectuer un ralliement pour éliminer Mlle Goulet.

Mlle Goulet, qui avait causé une formidable surprise en éliminant la Montréalaise Janet McWha par 2 et 1 en quart de finale a pris une avance de deux trous en gagnant les deuxième et troisième. Mme Stranahan, après un début chancelant, gagna le quatrième avec un compte de sept, deux coups au-dessus de la normale, cependant que Joanne en prenait huit.

L'Américaine aux cheveux roux prit ensuite les devants en gagnant les cinquième et sixième trous. Elle augmenta cette avance en gagnant le huitième mais elle ne menait que par un trou après neuf. Au neuvième, Mlle Goulet avait réussi un long putt pour un birdie quatre.

Joanne a gagné le 10e trou mais Mme Stranahan prit les devants pour de bon au 11e.

BASEBALL

VENDREDI
Ligue Américaine
Kansas City 4 Chicago 6
Detroit 6 Cleveland 4 (10 m.)
Washington 12 New York 7
Boston 2 Baltimore 4

Ligue Nationale
Chicago 6 Philadelphie 10
St-Louis 9 Pittsburgh 2
San Francisco 2 Milwaukee 4
Los Angeles 2 Cincinnati 3

Ligue Internationale
Miami 3 Montréal 8
Jersey City 0, 1 Toronto 1, 6
Richmond 6, 3 Rochester 0, 2
Columbus 0, 2 Buffalo 6, 9

SAMEDI
Ligue Internationale
Jersey City à Toronto
Miami à Montréal
Columbus à Buffalo
Richmond à Rochester
DIMANCHE
Ligue Américaine
Boston à Baltimore
Kansas City à Chicago (2)
Detroit à Cleveland (2)
Washington à New York (2)
Los Angeles à Cincinnati
Ligue Nationale
San Francisco à Milwaukee
Chicago à Philadelphie (2)
St-Louis à Pittsburg (2)
Ligue Internationale
Miami à Montréal (2)
Jersey City à Toronto (2)
Columbus à Buffalo (2)
Richmond à Rochester (2)

LES CLASSEMENTS
Ligue Internationale

	G	P	Moy.	Diff.
Toronto	77	40	.657	
Richmond	65	55	.542	13½
Buffalo	61	57	.517	16½
Rochester	60	56	.517	16½
Jersey City	56	62	.475	21½
Montréal	52	67	.437	26
Columbus	51	67	.432	26½
Miami	51	69	.425	27½

Joutes d'hier non comprises

Ligue Américaine

	G	P	Moy.	Diff.
New York	61	43	.587	—
Baltimore	64	46	.582	—
Chicago	62	47	.569	1½
Cleveland	52	52	.500	9
Washington	53	53	.491	10
Détroit	47	58	.448	14½
Boston	46	60	.434	16
Kansas City	41	66	.383	21½

Ligue Nationale

	G	P	Moy.	Diff.
Pittsburgh	63	42	.607	—
St. Louis	63	46	.578	3
Los Angeles	58	47	.552	6
Milwaukee	58	47	.552	6
San Francisco	52	53	.495	12
Cincinnati	48	60	.444	17½
Philadelphie	43	65	.398	22½
Chicago	39	66	.371	25

Course de pigeons

Une course de 100 milles pour pigeons voyageurs se déroulera dimanche entre Montréal et Cap-de-la-Madeleine. On s'attend à ce que quelque 125 pigeons soient lâchés de la métropole. Tous les propriétaires de colombiers qui désirent inscrire leurs oiseaux dans l'épreuve voudront bien s'adresser au président du club, Jean-Paul Dupont à 703, rue Thibeau, au Cap. Le vainqueur se méritera le trophée Labatt, don de M. Guy Poirier.

MUFFLERS



Garantie un an contre toute défectuosité

GRATIS
INSTALLATION EN 20 MINUTES

Ouvert le soir jusqu'à 8 heures

Nulle part ailleurs vous ne trouverez MEILLEURE QUALITE MEILLEURE GARANTIE MEILLEUR PRIX

CHEVROLET - PONTIAC 1954 à 1960	$10.95
CHEVROLET - PONTIAC 1940 à 1953	$ 9.15
FORD - METEOR 1955 à 1960	$12.35
FORD - METEOR 1940 à 1954	$ 9.95
PLYMOUTH - DODGE 1942 à 1959	$13.60
VOITURES EUROPEENNES, prix à partir de	$ 4.90

TOUTES AUTRES MARQUES, A PRIX AUSSI BAS
QUALITE SUPERIEURE A DOUBLE PAROI

SPECIAL : 20% D'ESCOMPTE
Avec installation complète du système d'échappement

PACO MUFFLERS SPECIALITES
Geo. PAQUIN, prop.
1170, STE-MARIE T.-R. FR. 5-1069

FOOTBALL
DIMANCHE
le 14 août à 2 h: 15 p.m.
EXHIBITION
LIONS DE VILLE MONT-ROYAL
vs
BRAVES DE TROIS-RIVIERES



(Les billets de saison ne seront pas valides pour cette joute)
RESERVATION
FR 5-4641
ADMISSION
Loge $1.50 - Général $1.00 - Enfants 50¢



COURSES
DE STOCK CARS
Dimanche après-midi à 2 hres
AU LAC MARTIN
A MONT-CARMEL
UN PROGRAMME qui promet BEAUCOUP D'ACTION avec les MEILLEURS COUREURS de la Mauricie connus à date.
N. B. La piste de Mont-Carmel a été refaite à neuf pour permettre plus de vitesse et plus d'action.
Tout "Stock Car" régulier sera accepté à Mont-Carmel après s'être enregistré.
Un programme à ne pas manquer

Samedis KIMBALL

1955 PLYMOUTH	Sedan, V-8, automatique, radio, lic. 789-037	$ 899.
1955 CHEVROLET	Coach lic. 388-814	$ 899.
1956 PLYMOUTH	Station Wagon Lic. 788-967	$ 999.
1956 DODGE	Sedan Lic. 386-481	$ 999.
1955 OLDSMOBILE	Sedan, automatique, radio, power brakes lic. 77-838	$1099.
1957 PLYMOUTH	Station Wagon lic. 45-986	$1299.
1957 MONARCH	Sedan, radio. Lic. 392-046	$1499.
1957 FORD	Station Wagon, 4 portes, 9 pass., lic. 392-047	$1499.
1957 FORD	Sedan, radio lic. 788-764	$1499.
1957 METEOR	Sedan, automatique, radio. Lic. 388-411	$1499.
1957 METEOR	Tudor, automatique, radio Lic. 788-733	$1649.
1957 FORD	Station Wagon 2 portes 6 passagers lic. FB-7456	$1499.
1957 FORD	Fairlane sedan lic. 388-351	$1599.
1957 FORD	Coach, radio, lic. 812-876	$1499.
1958 FORD	Coach, radio Lic. 145-289	$1699.
1958 FORD	Coach Lic. 148-389	$1649.
1958 TRIUMPH	MODELE DE SPORT — LIC. 224-409	$1649.
1958 SIMCA	Sedan Lic. 385-752	$1099.
1959 CONSUL	Sedan, radio Lic. 519-744	$1799.
1959 VANGUARD	Sedan Lic. 565-236	$1799.
1959 AUSTIN	2 portes, FT-7314	$1199.
1959 PONTIAC	Station Wagon, auto., radio, Lic. FG-6419	$2599.

2580 ROYALE Kimball AUTOMOBILE LTÉE Tél.: FR. 4-3516



Guy Champoux
Président de la Fédération



Marcel Trottier
Président honoraire



Normand Rancourt
Président du comité



P.-E. Piché
Commodore



Gaston Godin
Vice-président



Jean-Jacques Bourbeau
Secrétaire-trésorier



Marius Gendron
Coordonateur



Camille LeBon
Commodore honoraire

Championnat provincial de ski aquatique

Joute d'étoiles à Shawinigan

Shawinigan — Une partie de balle-molle mettra aux prises la section Industrielle et la section Commerciale de la ligue Commerciale et Industrielle de Shawinigan, dimanche soir à 7 h. 30 au parc Wilson.

Cette joute est organisée pour venir en aide à ceux qui ont été blessés au cours de la saison.

La section Industrielle sera pilotée par Arthur Pagé tandis que Roland Gélinas aura charge de la section Commerciale.

L'équipe Industrielle sera formée des joueurs qui s'aligneront avec le Belgo et le Club Récréatif du Chemicals. Ils feront face à ceux du Labatt 50 et du club Dow.

Cette partie promet d'être des plus enlevantes car ce sera une joute entre étoiles.

En cas de pluie, la partie sera remise au dimanche 21 août à la même heure et au même endroit.

Le Ste-Cécile représentera la Mauricie au tournoi provincial

L'équipe Ste-Cécile de Marcel Dumont, championne de la ligue Junior de baseball de l'OTJ pour la cédule régulière, représentera notre ville, demain au tournoi provincial de baseball Junior à St-Jean.

Une autre équipe formée des meilleurs joueurs des circuits Juvénile et Bantam représentera notre cité au tournoi de baseball midget, qui sera tenu dans la ville de Granby.

A St-Jean

Le Ste-Cécile, en plus des membres de son club, a choisi d'autres membres des différentes équipes pour tenter de conduire le Trois-Rivières à un deuxième championnat junior d'affilée.

L'an dernier, le Trois-Rivières avait remporté une victoire de 1 à 0 pour remporter les honneurs provinciaux.

A Granby

Lors du tournoi midget, le Trois-Rivières aura à affronter le St-Jérôme à 4 hres de l'après-midi. Parmi les joueurs qui s'aligneront pour l'OTJ de la Cité de LaViolette, il y a Gilles Hubert, Fernand Gélinas, Michel Lemay, Claude Alain, Gérard Roof, Jacques Abran, Raymond Backs, Gérard Cossette, Edouard Grenier, Jean Bertrand, Robert Kegle, Michel Fontaine, Gilles De Repentigny, Réal Tardif et Jacques Lacerte.

Le départ se fera à midi du terrain du STR et Léo Côté dirigera l'équipe.



Olivette MASSON



Jacqueline BLAIS



Eliane RIVARD

Ces trois jolies demoiselles, concourent présentement au titre de princesse des sports d'été de St-Maurice. L'heureuse gagnante représentera ensuite le club de balle-molle de l'endroit, et elle aura le privilège, de concourir au titre de Reine de la Ligue de Balle-Molle du Comté de Champlain. Dans l'ordre habituel: Mlles Olivette Masson, Jacqueline Blais, et Eliane Rivard (R)

CHICAGO (PC) — Le receveur Sherman Lollar des White Sox de Chicago a quitté l'hôpital mardi après avoir subi des traitements pour une blessure à un genou. Lollar, qui a manqué les joutes de lundi et d'hier soir contre les Yankees, croit être en mesure de tenter un retour au jeu aujourd'hui. Joe Ginsberg est présentement le seul receveur disponible chez les White Sox.

Les meilleurs sauteurs de la province y sont inscrits

Claude Trahan tentera dimanche après-midi d'abaisser son propre record de 90 pieds pour un saut en skis nautiques demain après-midi au Yacht Club St-Maurice alors que se disputeront les championnats provinciaux de ce sport nouveau mais fort populaire.

Le Comité Provincial de Sauts en Skis Nautiques, une filiale de la Fédération des Clubs Nautiques de la Province de Québec, mettra en lice les 18 meilleurs sauteurs du Québec qui se disputeront les titres senior et junior. Font partie de la catégorie des senior, tous les sauteurs de 21 ans et plus et de la catégorie des junior, tous les sauteurs de 20 ans et moins et les dames.

Le concours commandité conjointement par O'Keefe et McCulloch débutera à 2 hres et sera télévisé sur le réseau français national de la Société Radio-Canada de quatre heures à cinq heures.

Les sauteurs ont été choisis au cours d'éliminations régionales qui se sont déroulées en juillet au Lac - des - Piles, à Drummondville et à Boucherville. C'est au cours de ces semi-finales que Trahan, dont la réputation n'est plus à faire comme sauteur en skis l'hiver, réussit son saut de 90 pieds pour ainsi établir un record pour la Fédération des Clubs Nautiques de la Province de Québec. Le Trifluvien tentera dimanche d'abaisser son propre record et il pratique depuis de nombreuses semaines déjà dans le but de conserver cette suprématie.

Mais la compétition sera très forte car ce sont les meilleurs sauteurs de la province qui seront en lice, ne l'oublions pas.

Les sauteurs doivent arriver en ville aujourd'hui car l'enregistrement doit se faire entre midi et 2 hres au Yeht Club St-Maurice. De 2 hres à 4 hres il y aura pratique générale.

Ce soir les concurrents, les organisateurs et les invités participeront à une longue parade de dix milles qui parcourera les principales artères de la ville. Le cortège se mettra en branle à 7 hres du club à l'angle des rues des Chenaux et St-Maurice pour passer par les rues suivantes: des Chenaux, Williams, St-François-Xavier, DeFoy, Laviolette, Montcalm, Denoue, Cartier, Bonavanture, Ste-Marie, Ste - Marguerite, Plouffe, Lavérendrye, Royale, Laviolette, Ste-Julie, Ste-Geneviève, Ste-Cécile, St - Martin, St-Paul, Whitehead et des Chenaux.

Les Cadets de Ste-Marguerite parcourront les six milles du trajet qui ramènera le monde au chalet où une soirée de danses canadiennes terminera la journée.

Dimanche matin, les sauteurs pourront pratiquer de 9 hres à 11 hres. Cette pratique officielle servira également de répétition pour les employés de Radio-Canada.

La compétition débutera à 2 hres et les concurrents se disputeront les trois premiers sauts. Il y aura alors intermède puis de 4 hres à 4h.30 les juniors compléteront leur deux derniers sauts et on assistera au couronnement du champion de la catégorie. Le même programme pour les seniors se déroulera de 4h.30 à 5 hres. Un banquet de clôture réunira tous les sauteurs, organisateurs, officiels, journalistes, etc... à la salle Capri à 6h.30.

Les organisateurs sont Normand Rancourt, président, Gaston Godin, vice-président, Jean-Jacques Bourbeau, secrétaire et Marius Gendron, coordinateur. Maurice Saillant, de Québec, sera le président du jury. Jack Chamberland agira comme régistraire des départs et Pierre Fugère comme régistraire du tremplin. Les conducteurs officiels seront Roger Godin et Jean-Jacques Bourbeau.

Les résultats au Richelieu

PREMIERE COURSE
Amble-C-2 $700.
(3) Abbe Herbert $6.90—$3.60—$2.50
(7) Jerry Shanon $4.40—$2.90
(2) Johnny Dollar $2.90
Ont aussi couru: Bold Boy, Rae Chief, Rebel Land Cindy, Success Counsel, Quick Prime. Temps: 2.10.2.

DEUXIEME COURSE
Trot-C-2 $800.
(7) Nibble Away $5.90—$3.10—$2.30
(4) Solid Choice $3.20—$2.40
(2) Private Duty $2.50
Ont aussi couru: Josedale Jet Pilot, Kim D. Grattan, Abbey Chimes, Tyson Dale, Effective St. Charles. Temps: 2.09.2. Pari-double: $20.00.

TROISIEME COURSE
Amble-C-2 $800
(8) Rebel Land $10.50—$5.60—$4.90
(6) Coppersmith $4.30—$2.30
(1) Part Dillon $4.90
Ont aussi couru: Hi Lo's Peppy, Sandy Dares, Hokie, Bonny Rhythm, Frank Brook. Temps: 2.07.2.

QUATRIEME COURSE
Trot-C-1 $1.000.
(5) Calumet Rosecroft $16.30—$5.00—$3.20
(3) The Mighty Man $3.10—$2.30
(2) Clevd Hanover $3.60
Ont aussi couru: Grand L. A., Faye Ellen, Meadow Bonnie, Gay Connie, Guy Flare. Temps: 2.06.1. Quinella: $19.30.

CINQUIEME COURSE
Amble-B-2 $1.300.
(4) Adios Alex $6.30—$3.80—$2.90
(3) Adios Whiskers $5.40—$3.20
(1) Ben Direct $2.60
Ont aussi couru: Billy Springwood, Honest Pick, Ezra's Pat, Nifty Chief, Pipedream. Temps: 2.07.1.

SIXIEME COURSE
Amble-C-1 $1.000.
(2) Success Key $6.50—$3.70—$2.90
(1) Just For Fun $4.10—$2.50
(7) Success Don $3.31
Ont aussi couru: Mighty Torrid, Quick Spangler, Dust Storm, Alfie Harry, Mrs Saint. Temps: 2.07.1.

SEPTIEME COURSE
Amble-C-2 $800.
(5) Wilson Frost $10.20—$5.00—$3.10
(2) Counsel Pick $10.20—$4.00
(1) Max Grattan $3.20
Ont aussi couru: Marry Tnias, Taytoe, Andrew Patch, Jerry Patches, Echo Ridge Eddy. Temps: 2.07.4. Quinella: $50.50.

HUITIEME COURSE
Trot-A et B-1 $2.000.
(7) Pro Mac $9.10—$4.20—$2.70
(2) Fryxie Rosecroft $3.90—$2.40
(4) Empire Song $2.70
Ont aussi couru: Palacona, Real Son, Vera Riddell, Song Hi Le, Lindy McKinney. Temps: 2.06.3.

NEUVIEME COURSE
Amble Stake $5.320.
(6) Margie Eden $4.50—$3.30—$2.70
(5) Vernon's Star $5.60—$3.50
(1) Devastator $3.20
Ont aussi couru: Adioscot, Meadow Maine, Senator Spangler, Priam, Snipe Reward. Temps: 2.03.2.

DIXIEME COURSE
Amble-C-3 $700.
(6) Hi Lo's Val $17.10—$7.70—$4.10
(5) Swan Song $15.60—$6.90
(4) Shannon Wayne $2.90
Ont aussi couru: Adios Prince, Pot of Gold C., Prince Val, Single C., Frisco Elkington. Temps: 2.06.2. Exacta: $146.40.

Les inscrits

PREMIERE COURSE
Trot-C-3 $700.
1. Ohio Song ..... E. Bradette
2. Slicker ..... F. Parks
3. M. J. Volo ..... L. Piedalue
4. Cinnamon Jack ..... F. Church
5. Royal Rebel ..... R. Bouthillier
6. Saratoga Hanover ..... M. Turcotte
7. Riddell Worth ..... W. Habkirk
8. Miss Kilroy W. ..... P. Caldwell
Aussi: Nibble's Prince ..... C. Moreau

DEUXIEME COURSE
Amble-C-3 $700.
1. Delbee ..... R. Bardier
2. Rendeau Chief ..... P. Sauvé
3. Glendale Jerry ..... F. Church
4. Grand Manner ..... J. Jodoin
5. Special Guest ..... R. White
6. Connie Atom ..... K. Waples
7. Billy's Prince ..... F. Baise
8. Tenn Commander ..... M. Moore
Aussi: Task Brewer ..... R. Quessy

TROISIEME COURSE
Amble 2.22 $800.
1. Echo Ridge Cappy
2. Rival ..... P. Sauvé
3. Maretta ..... F. Parks
4. Sugar Brother ..... Hervé Filion
5. Sundas May Grattan ..... J. Gordon
6. Miss Alice Majesty ..... J. Letourneau
7. Early Reaper ..... J. Larente
8. Irish Lane Lassie ..... F. Church
Aussi: Sundas Punch ..... J. Jodoin

QUATRIEME COURSE
Trot-C-1 $1.000.
1. Aecomac ..... R. White
2. Lady S. D ..... M. Pusey
3. Therese Princeton ..... R. Grandmaison
4. Mr. Joe ..... L. Bourgon
5. Jenny Bun ..... F. Parks
6. Success Pearl ..... R. Bardier
7. Duchess I ..... R. Frame
8. Braden Volo

CINQUIEME COURSE
Amble-C-2 $800.
1. Solicitor General ..... W. Habkirk
2. O'Henry Volo ..... Hervé Filion
3. Spaghetti Girl ..... R. Simer
4. Agate ..... K. Waples
5. Worthy Tip ..... R. Cloutier
6. Meadow Nib ..... C. Larsen
7. Check Up
8. Homestretch Trex ..... L. Bourgon
Aussi: Black Haven ..... J. Childs

SIXIEME COURSE
Amble-C-1 $1.000.
1. Victor Pick ..... L. Dionne
2. Country Lad ..... J. Gordon
3. Cimarron's Forbes ..... R. White
4. Mire Bay ..... J. Weiner
5. Success Henry ..... R. Cox
6. Miss Barbara P K B ..... Hervé Filion
7. Barney Diplomat ..... K. Waples
8. Newport Bruce ..... L. Pelletier

SEPTIEME COURSE
Trot-C-2 $800.
1. My Hep Cat ..... M. Pusey
2. Symphony Boy ..... Hervé Filion
3. Duantless Dares
4. Betty Renown ..... P. Robillard
5. The Web ..... R. Côté
6. Livia Hanover ..... F. Parks
7. Demolou ..... C. Watters
8. Miss Charlotte D. ..... R. Bouthillier
Aussi: Always True ..... H. Burright

HUITIEME COURSE
Amble-B-1 $1.500.
1. Mighty Regent ..... Hervé Filion
2. Kessler Hanover ..... A. Rogers
3. Friendly Dares ..... J. L. Villandre
4. Bay State Pat ..... Del. MacTavish
5. Klamath Song ..... P. E. Forget
6. Dear Johnston ..... M. Doyle
7. Sampson's Girl ..... R. Côté

NEUVIEME COURSE
Trot-B-3 $1.300.
1. Mr. Baldridge
2. Meadow Flash ..... R. Simer
3. Anna Reed ..... H. Burright
4. Brandon Hanover ..... R. Larente
5. John Upton ..... J. Jodoin
6. Widow L. Win ..... Del. MacTavish
7. My Son Don ..... L. Brodeur
8. Safe Harbor ..... R. Caldwell

DIXIEME COURSE
Amble-C-3 $700.
1. Success Joyce ..... J. Létourneau
2. Herb Scott ..... J. Larente
3. Bardel ..... R. Côté
4. Cheryl Primrose ..... F. Baise
5. Rita Wick ..... L. Hamelin
6. High and Mighty ..... R. Hughes
7. Quite A Lad ..... R. Quessy
8. Roya Phonograph ..... R. Bardier
Aussi: Hi Widower ..... R. Filion

La coupe des Amériques va aux Etats-Unis pour une 5e année

OTTAWA (PC) — Les Etats-Unis, pour la cinquième fois consécutive, ont gagné hier la coupe des Amériques en l'emportant sur le Canada par la marge d'un point et demi dans un enlevant concours de golf international disputé sur le parcours de l'Ottawa Hunt and Golf Club.

Les Américains, trainant de l'arrière par un point au début de la ronde finale, ont devancé les Canadiens dans les matches de simples disputés au cours de l'après-midi. Ils ont fini avec un total de 21 points et demi, les Canadiens avec 20. Le Mexique a pris la troisième position avec 12 points et demi.

L'issue du concours a été en doute jusqu'au dernier match. John Konsek, de Buffalo, a scellé l'issue de la rencontre en faveur des Américains en leur donnant un point et demi avec sa victoire, par la marge d'un trou aux dépens de Fernando Garza, du Mexique et son match nul avec Ron Willey du Canada.

Les Canadiens ont lutté vaillamment, mais les Américains étaient tout simplement trop puissants dans les matches de simples. Ils ont gagné sept de ces simples, en ont perdu deux et ont été tenus à égalité dans trois autres, après avoir essuyé trois revers dans les matches à six trois balles en matinée.

Avance effacé

Les Canadiens menaient par 14-13 au début de la dernière ronde, après avoir partagé les honneurs de leurs six matches en matinée. Après quatre matches de simples, le Canada et les Etats-Unis étaient sur un pied d'égalité. Les Américains ont ensuite pris les devants par un point et demi grâce à deux victoires de Don Cherry.

Les Canadiens ont remporté quatre victoires en simples, ont subi quatre défaites et ont livré quatre matches nuls. Les Mexicains, qui ont fini derniers chaque fois sauf en 1956, alors qu'ils se sont classés deuxièmes, n'ont manqué que deux victoires en simples. Ils ont subi sept défaites et ont livré trois matches nuls. Dans les matches à coups alternatifs, ils avaient remporté trois victoires, subi trois défaites et livré un match nul.

Le tournoi de la Cité du Cap commence au club Du Moulin

Le 12e tournoi de tennis de la Cité du Cap-de-la-Madeleine débutera cette après-midi, à 1 hre sur les courts du club du Moulin et du Pavillon Mauricien.

L'organisateur Gilles St-Pierre compte cette année 150 inscrits, un nombre record pour ce tournoi qui, cette année, est ouvert aux joueurs de Trois-Rivières, pour la première fois.

Parmi les inscrits on relève dans la classe Senior pour hommes des vedettes telles que Guy St-Pierre, Normand Trottier, Dr Jean-Guy Richard, Paul Villeneuve pendant que dans la classe féminine il y a Lise Vallée, Jovette Girard, Pierrette Beaumier, championne de l'an dernier, Mlles Martineau et autres. Dans la classe Junior, 51 jeunes ont donné leur inscription. Le favori est Jocelyn Dumas, mais on pourra voir à l'oeuvre d'autres brillants joueurs comme Claude Pépin, André Marchand, Jean Lacaille, et autres espoirs de demain.

Une nouvelle compétition sera aussi à l'affiche, cette saison. Il s'agit du double féminin, qui débutera au cours de la semaine prochaine.

Voici le calendrier des rencontres de samedi et dimanche:

Samedi:
1 hre: D.M. Michel Savard vs Yvon Vanasse.
D.M. André Carbonneau vs Yves Rocheleau.
1 hre: D.M. René Loranger vs Denis Fiset.
P.M. Yvan Lallemand vs Yvon Marchand.
P.M. Jeannot Massicotte vs René Jolin.
2 hres: D.M. André Lemay vs Pierre Marchand.
D.M. Claude Hamel vs Pierre Lambert.

(Suite à la page 17)



Camille Le Bon

Voyez... "LE BON"
Côté des choses...
AU
CLUB DE YACHT
ST-MAURICE
DIMANCHE LE 14 AOUT
où se disputera le grand
TOURNOI PROVINCIAL
POUR LE CHAMPIONNAT
DE
SKI AQUATIQUE

Vous verrez
- SAUTS EN SKI
- ACROBATIES SUR L'EAU
- ATTRACTIONS VARIEES

Bonnes chances à tous les participants
Camille Le Bon
AGENT O'KEEFE
1229, Ste-Julie Trois-Rivières
FR. 5-5350
Buvez O'Keefe...
la bière Douce



GAGNANT
Le numéro gagnant du tirage d'un moteur Scott organisé par le
YACHT CLUB ST-MAURICE
dimanche dernier le 7 août
a été le
No. 519
S.V.P. réclamer au
YACHT CLUB ST-MAURICE

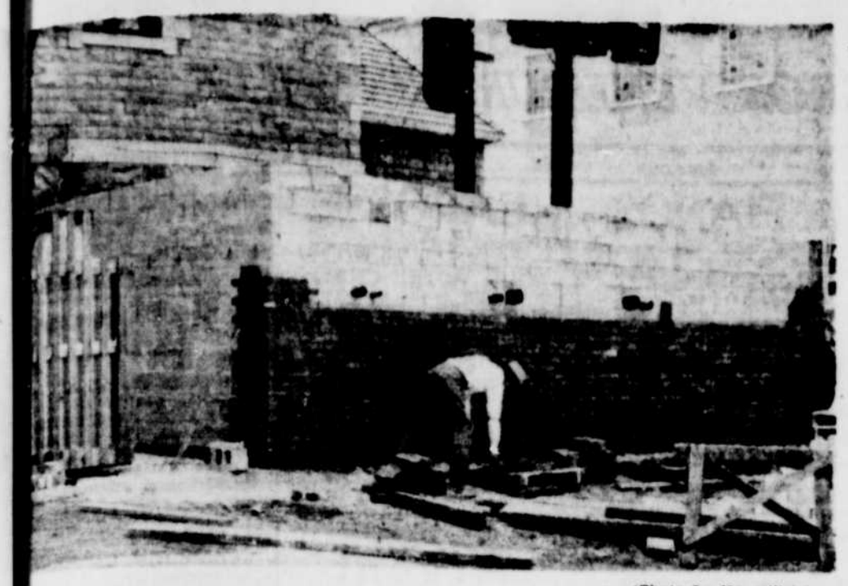
EN VEDETTE A
CHLN
SAMEDI - PARADE
Samedi-Parade peut-être goûté à la maison... au chalet... sur la route... ou encore de son lieu d'origine. Chez Foteas Bar-B-Q. Vos pièces favorites seront tournées sur demande... et peut-être retournerez-vous à la maison avec un superbe cadeau surprise... pour plus de détails...
SYNTONISEZ
550
continuellement

COURSES
SAMEDI SOIR A 8 HRES
DIMANCHE SOIR
A 8 heures



- Pari mutuel
- Tableau lumineux
- Barrière automatique

Adm.: $1.00. Organisateur: Chs. H. Côté
Les enfants au-dessous de 16 ans, accompagnés ou non ne sont pas admis.



(Photo Le Nouvelliste)

AU SEMINAIRE St-Joseph, un abri d'une douzaine de pieds de hauteur est présentement en construction pour loger les immenses bouillioires qui chaufferont la nouvelle annexe. Cet abri est construit sur l'emplacement de la soute à charbon, qui ne sert plus, étant donné le système de chauffage à l'huile qui y est installé.

Conférence de presse du ministre de la Chasse

La chasse aux chevreuils réduite d'une semaine dans certaines zones

Québec (DNC) — Le ministre des Pêcheries et de la Chasse, l'hon. Gérard-D. Lévesque, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que la chasse aux chevreuils serait réduite d'une semaine dans les zones C et D, afin d'assurer la conservation du gibier.

La zone C comprend la Gaspésie, Kamouraska et l'Islet et la chasse aux chevreuils sera permise du 8 octobre au 20 novembre. La zone D comprend le nord de Montréal, l'ouest de la province, Témiscamingue, Pontiac, et elle ne sera permise qu'entre le 8 octobre et le 13 novembre. Quant aux zones A et B, le temps de la chasse sera prolongée d'une semaine, soit du 22 octobre au 20 novembre. Cette décision du ministre fait suite aux rapports présentés par les biologistes.

Au cours de sa conférence de presse, le ministre était accompagné de ses sous-ministres, M. L.-A. Richard, Chasse et Pêche, et M. Arthur Labrie, Pêcheries Maritimes. M. Lévesque, a fait part d'un récent voyage d'inspection dans la péninsule gaspésienne, où il a visité plusieurs usines de poissons frais, congelé et salé. Le ministre a souligné l'accueil sympathique des Gaspésiens et les conditions favorables du marché du poisson. "Le marché est ferme, a-t-il dit, et les pêcheurs n'ont aucune difficulté à vendre leur poisson aux Etats-Unis, aux Antilles, à Cuba, à la Jamaïque et à Porto-Rico." M. Lévesque a ajouté qu'il y a une forte demande de saumon en Angleterre et de homard aux Etats-Unis. Seul, le marché de la farine de poisson, frabriquée avec les déchets de poisson, serait à la baisse (environ 35 pour cent) à cause de la concurrence du Pérou.

Les chalutiers, a-t-il dit, font d'excellentes captures, mais les petites embarcations où les pêcheurs pêchent à la ligne éprouvent plus de difficultés à cause d'une surabondance de nourriture sous-marine. Pour parer à ces difficultés, et venir en aide aux petits pêcheurs, le gouvernement, à sa station expérimentale de Grande-Rivière, fait l'expérience d'un nouveau filet synthétique à prix modique. Ce qui permettrait aux petits pêcheurs de pêcher sans appât. Ce filet serait l'invention d'un pêcheur du lac Erié, que le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse a fait venir spécialement et qui fut successivement prêté au ministère des Pêcheries du Québec.

M. Lévesque a dit que le crédit maritime, une institution provinciale, prêtait jusqu'à $1,500 pour agrès de pêche et $3,000 sur l'achat d'un petit bateau. Ces prêts se font à un taux d'intérêt de 2 pour cent.

Le ministre a aussi révélé que le commerce du poisson fortement salé qui se fait avec Cuba, se paie en monnaie américaine. Le ministère, a-t-il dit, déploie de grands efforts pour inciter le public à consommer plus de poisson et deux diététiciennes du ministère, Mlles Monique Plamondon et Camille Bazin préparent des recettes de poisson et donnent publiquement des démonstrations de leur art. Au chapitre des avions, que le ministère utilisait sous l'ancien régime, M. Lévesque a dit qu'ils avaient été remis au ministère des Transports et Communications, et que c'est à ce ministère qu'il fallait s'adresser lorsqu'il y avait besoin d'utiliser la voie des airs.

M. Lévesque a annoncé l'inauguration officielle de l'usine de poisson de Newport, à Gaspé-Sud, qui sera la plus moderne de l'est du Canada. Elle aura une capacité de 15 millions de livres de morue congelée. La cérémonie aura lieu le 27 août, et M. Lévesque représentera le premier ministre. Elle est la propriété des pêcheurs-Unis du Québec, soit, la Fédération des Coopératives de Pêcheurs.

Dans une avenir prochain, M. Lévesque visitera les Iles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord.

Au Cap-de-la-Madeleine

Semaine de 37 1/2 heures aux employés de l'hôtel de ville

Avec l'avènement de la nouvelle administration municipale au Cap-de-la-Madeleine, les employés de l'hôtel de ville jouissent maintenant de la semaine de 37h.30. Cette révélation a été faite par le premier magistrat de la cité, S.H. le maire J.-Réal Desrosiers qui a dit que les autorités municipales avaient consenti à cette demande des employés parce qu'elle était légitime.

"Par ailleurs, si nous avons consenti à cette réduction des heures de travail, nous avons aussi demandé à nos employés de redoubler d'efforts afin que le travail se fasse quand même. Nous sommes prêts à accorder une belle fin de semaine à nos employés, à condition qu'ils fassent montre de bonne volonté", a déclaré le premier magistrat de la cité.

Texte de la pétition réclamant la privation...

(Suite de la page 10)

était absent la journée du scrutin, du district électoral;

63.- Les manoeuvres pratiquées par le défendeur, ses organisateurs, à sa demande, à son instigation, et qui sont mentionnées dans la présente pétition sont imputables au défendeur qui les a, soit directement ou indirectement, ou ordonnées, exercées, ou pratiquées, sont en outre à sa connaissance directe ou indirecte, et ont été posées par le défendeur lui-même ou par ses agents, représentants ou par l'Organisation Libérale de la Province de Québec ou l'Organisation Libérale du comté des Trois-Rivières et étaient dirigées par le Chef Politique du défendeur, ledit Jean Lesage et par le défendeur lui-même qui, par motif de corruption, a bénéficié ainsi de votes illégalement donnés par ces manoeuvres frauduleuses;

64.- Sous des formes et à des degrés divers, un dénommé Guy Gignac, un certain Maurice Faucher, un dit Jules Biron soi-disant avocat, une certaine Dame Roy, un dénommé Guy Baron, un dénommé Jules Carignan soi-disant dentiste, un certain Jean Banville ont eu connaissance de ces manoeuvres en tant qu'agents, organisateurs, représentants, cabaleurs ou mercenaires du défendeur, les ont encouragées, facilitées et ont aidé pour qu'elles soient perpétrées et en ont fait part lors de leur exécution au défendeur qui les a dès lors autorisées, approuvées, encouragées ou lui-même pratiquées ou fait pratiquer par les personnes ci-dessus mentionnées et ce, dans le but d'être favorisé illégalement, et par motif de corruption de votes illégaux;

65.- En récompense des manoeuvres frauduleuses exercées par les agents, préposés, intermédiaires et représentants du défendeur, des promesses d'avantages, de positions furent faites par le défendeur ou son organisation ou l'Organisation Libérale Provinciale ou des représentants de ces derniers ou du Parti Libéral afin d'octroyer auxdites personnes mentionnées ci-dessus;

66.- Ces promesses d'avantages devaient être exécutées postérieurement à la tenue du scrutin ou postérieurement à la date fixée par la loi pour l'institution d'une contestation d'élection;

67. Des agents, représentants, cabaleurs ou organisateurs du défendeur, ont reçu de ce dernier, de son organisation ou de l'Organisation Libérale, des promesses d'avantages qui seraient exécutées suivant la garantie donnée par le défendeur ou par les personnes agissant pour lui, une fois qu'il aurait contesté l'élection du présent pétitionnaire;

68.- Le défendeur et ses chefs politiques, notamment mentionnés au paragraphe 34 des présentes, ont représenté faussement aux électeurs que si les candidats du parti libéral, comprenant aussi le défendeur candidat dudit parti, dans le district électoral des Trois-Rivières, était élu et leur parti porté au pouvoir au gouvernement de la province de Québec, ils régleraient le problème du chômage, qu'ils considéraient comme une responsabilité provinciale, et ce par leurs propos, discours, écrits, tracts, annonces, pamphlets et par tout autre médium de publicité tant écrite que publiée ou encore par voix radiophonique, télédiffusée et ont incité ainsi des chômeurs électeurs, en particulier du district électoral des Trois-Rivières, à voter pour le défendeur sous la promesse que le défendeur leur procurerait ainsi un emploi, une position, une charge ou des avantages de quelque nature que ce soit;

69.- Après la tenue du scrutin et pour donner suite aux promesses qu'ils avaient faites et aux menaces qu'ils avaient pratiquées, le défendeur et ses chefs politiques ou leurs intermédiaires, agents ou partisans ont effectué des congédiements massifs dans le fonctionnarisme ou dans les autres organismes de la province de Québec, ont obtenu, soit par voie de contrainte ou par voie de menace, ces émissions d'emploi de la province de Québec ou autres personnes recevant des salaires, indemnités ou positions du gouvernement de la Province de Québec et ce, dans le but manifeste de donner suite aux promesses, aux menaces faites par le défendeur et ses chefs politiques déjà mentionnés dans les présentes et dans le but de les remplacer par des partisans notoires du parti libéral;

70.- Les menaces ainsi faites et l'exécution de ces menaces qui avaient été faites par les chefs du parti libéral déjà mentionnés au paragraphe 34 et faites consécutivement à la tenue du scrutin, faisaient parti de tout un système utilisé par les chefs du parti libéral et par le défendeur, ses agents, aux fins d'intimider les électeurs du district électoral des Trois-Rivières et les empêcher de voter pour le pétitionnaire et les induire à voter pour le défendeur;

71. Postérieurement à la tenue du scrutin, et toujours dans le dessein de mettre à exécution les menaces faites pour amener et induire les électeurs à donner leur appui en particulier au défendeur, les chefs du parti libéral déjà mentionnés ci-dessus ont autorisé, permis et ordonné et exécuté la mise en chômage de nombreux pères de famille, petits salariés à l'emploi du gouvernement de la province de Québec et ces congédiements, frappant la classe ouvrière des électeurs, étaient faits en exécution des menaces prononcées par les chefs du parti libéral déjà mentionnés au paragraphe 34 et pour le défendeur, ses agents ou intermédiaires et dans le but évident d'obtenir lors du scrutin des votes qu'ils n'auraient pas obtenus sans l'exercice de ces manoeuvres et menaces et dans un but évident de corruption;

72.- Sans vouloir restreindre la portée du paragraphe précédent, des pères de famille, travaillant pour ces contracteurs, exécutant des travaux effectués par l'entremise du gouvernement de la province de Québec, en particulier dans le district électoral des Trois-Rivières, ont dû être congédiés et ce, par suite de l'arrêt de travail, ou par la fermeture des chantiers, ordonnée et exécutée par les chefs du parti libéral déjà mentionnés au paragraphe 34 ou par leurs intermédiaires, agents, préposés, représentants et cette manoeuvre a de toute façon été faite en exécution des promesses et menaces prodiguées par les chefs du parti libéral ou par leurs préposés, agents ou candidats et notamment, le défendeur avant la tenue du scrutin et toujours dans le but d'obtenir des votes, que, sans cette manoeuvre et ce système de corruption, il n'aurait pas obtenus, pratiquant ainsi une manoeuvre frauduleuse;

73.- Sans vouloir restreindre la portée des allégués contenus aux paragraphes 33 et 48 inclusivement de la présente pétition, le pétitionnaire allègue que les promesses mentionnées aux paragraphes précédents des présentes ont été répétées et tenues à satiété sous des formes diverses et multiples, mais toujours dans le but d'induire massivement et individuellement les électeurs à donner leur vote, par cette méthode de corruption, aux candidats du parti libéral et au défendeur en particulier;

74.- L'organisation du défendeur a ourdi et machiné des manoeuvres ayant pour effet et objet de faire voter un grand nombre de personnes non inscrites sur la liste électorale en faveur du défendeur Duchaine et ce, dans la majorité des bureaux de scrutin et toujours en profitant de l'intimidation faite aux agents et représentants du pétitionnaire;

75. Le système de menaces et de contrainte déjà mentionné dans les allégations précédentes de la présente pétition, a été confirmé par le chef politique du défendeur Jean Lesage lorsqu'il a déclaré dans un discours public qu'il avait en main une vaste organisation et que son organisation avait micro-filmé un livre ou une brochure dont le contenu enseignait des méthodes d'intimidation auprès des électeurs;

76.- Les faits mentionnés dans les allégations de la présente pétition et les actes posés l'ont été, tant par le défendeur lui-même que par ses agents, et par d'autres personnes en son nom, à sa demande, de son consentement et à sa connaissance véritable, avant, pendant et après ladite élection;

77. Les faits et les actes allégués aux paragraphes précédents constituaient des pratiques et manoeuvres frauduleuses interdites par la Loi électorale;

78. Pour les raisons mentionnées ci-dessus, le défendeur a obtenu une quantité considérable de votes illégaux, ces actes commis par le défendeur, ses agents, représentants et par son organisation libérale dont il est responsable en vertu de la loi pour les motifs énumérés ci-dessus;

79.- **POURQUOI** ledit pétitionnaire conclut à ce qu'il soit déclaré que ledit défendeur Fernand Duchaine s'est rendu coupable à ladite élection d'un député à l'Assemblée Législative de la Province de Québec pour le district électoral des Trois-Rivières comme susdit, tant par lui-même que par ses chefs, par ses agents et par d'autres personnes, en son nom, à sa demande, de son consentement et à sa connaissance véritable, avant, pendant et après ladite élection de pratiques et manoeuvres frauduleuses défendues par la Loi et autres faits plus haut mentionnés dans les allégations ci-dessus; qu'il soit en conséquence déclaré que le défendeur a pratiqué ces manoeuvres ou qu'elles ont été pratiquées à son su et avec son assentiment et que le défendeur ne peut, durant les six années qui suivront la date du jugement à intervenir, être élu, ni siéger à l'Assemblée Législative, ni voter à l'élection d'un député à cette assemblée, ni remplir aucune charge ou aucun emploi à la nomination du Lieutenant-Gouverneur en Conseil ou du Lieutenant-Gouverneur, votre pétitionnaire se réservant le droit, soit à tout stage des présentes, soit ultérieurement, à appeler en cause toutes personnes pouvant être coupables de manoeuvres frauduleuses et à prendre toutes autres conclusions et à exercer tous autres recours que de droit, le tout avec dépens contre le défendeur.

Trois-Rivières, le 8 août 1960.

Joseph, Paul, Yves Gabias
Pétitionnaire

Laperrière et Trudel
Procureurs du pétitionnaire.

De nombreux problèmes...

(Suite de la première page)

La traverse

Il lui appartient aussi d'assurer, en attendant la construction du pont, des communications efficaces et rapides entre les deux rives. A l'heure actuelle les deux passeurs en service ne suffisent pas dans des conditions normales, c'est-à-dire lorsqu'ils sont tous deux en opération et que la circulation est dense. Mais lorsqu'un bateau est retiré du service, c'est la catastrophe, et la situation se présente assez fréquemment. Il nous faut un troisième bateau sans retard. Si l'on tient compte du fait que le pont ne peut être ouvert à la circulation avant cinq ou six ans même si on entreprenait les travaux immédiatement, on peut s'attendre à des embouteillages à peu près permanents d'ici peu. On ne peut ajourner davantage l'achat d'une troisième unité à la traverse, d'autant que les revenus de ce service sont excellents et qu'ils justifient cette décision.

(A la suite de la publication de cette série d'articles, nous donnerons la parole à nos lecteurs, et nous interrogerons les citoyens qui portent un intérêt particulier à ces problèmes comme l'urbanisme, le stationnement, l'industrie, ... afin que nous soyons mieux préparés ensuite à faire face aux prochaines années. L'é...)

Le tournoi de...

(Suite de la page 16)

P.M. Jean-Claude Proulx vs André Marchand.
P.M. Guy Rochon vs Gilles Lecaille.
P.M. Claude Pépin vs Paul-André Proulx.
3 hres D.M. Yves Chartray vs André Caron.
D.M. Paul Thelland vs Pierre Marcoux.
P.M. Pierre Bergeron vs Pierre St-Pierre.
P.M. Pat Beaucheane vs Gilles St-Louis.
P.M. Robert Burton vs Jean Barbeau.
4 hres D.M. Lise Courteau vs Louise St-Arneault.
D.M. Lise Vallée vs Colette Thiffeault.
P.M. Pierrette Laliberté vs Lise Barbeau.
P.M. Luce Veillette vs Suzanne Vertefeuille.
P.M. Michelle Fleury vs Micheline Grandbois.

Dimanche :

1 hre 30 D.M. Michel Gosselin vs Roland Boutet.
D.M. Jean-Guy Lacroix vs André Grenier.
P.M. Jacqueline Dessaints vs Alice Pidgeon.
P.M. Jovette Girard vs Suzanne Beauchesne.
P.M. André Descoteaux vs Gilles Lacroix.
2 hres 30 D.M. Jocelyn Dumas vs Jacques Thiffeault.
D.M. Robert Skelling vs Claude Pépin.
P.M. J.-Claude Creteau vs André Corbin.
P.M. Paul Villeneuve vs Denis Brassard.
P.M. Pierre Parenteau vs Yvan Robitaille.
3 hres 30 D.M. Allard-Marchand vs Lallemand-Lacaille.
D.M. Chartrey-Chartray vs Beauchesne-Morin.
P.M. Lambert-Lemaire vs Marchand-Marchand.
P.M. J.-Noël Villemure vs Guy St-Pierre.
P.M. J.-Louis Lalande vs Richard Domingue.
4 hres 30 D.M. Yves Garon vs Robert Burton.
D.M. André Héroux vs André Jolin.
P.M. Marcel Moreau vs Jean Barbeau.
P.M. Jacques Beaulieu vs Paul Toupin.

Légende : D.M. Signifie du Moulin.
P.M. Pavillon Mauricien.

Nomination d'un conseiller pour l'hon. Gérin-Lajoie

Québec (DNC) — Le ministre de la Jeunesse, l'hon. Paul Gérin-Lajoie, vient d'annoncer la nomination de M. Arthur Tremblay, de Québec, au poste de conseiller spécial et adjoint-exécutif du ministre de la Jeunesse.

M. Gérin-Lajoie a déclaré que les fonctions du nouveau titulaire consisteront à assister le ministre dans l'orientation générale et la coordination des divers départements ou services qui se trouvent maintenant rassemblés à l'intérieur du ministère de la Jeunesse."

M. Tremblay collaborateur également à la préparation des projets de loi qui réaliseront le programme de rénovation de notre enseignement approuvé par l'électorat," a dit le ministre. Le nouvel adjoint exécutif sera chargé d'organiser les recherches et de poursuivre les études que les fonctions décrites ci-dessus pourront exiger.

Directeur-adjoint de l'Ecole de Pédagogie de l'université Laval, M. Tremblay conservera son poste. Il bénéficie simplement d'un congé que lui accorde l'université Laval pour remplir les fonctions que vient de lui confier le ministre de la Jeunesse. M. Tremblay continuera ses activités universitaires, notamment la direction des recherches sur l'évolution de notre système scolaire, travail qu'il poursuit depuis quelques années.

L'hon. Paul Gérin-Lajoie a profité de l'occasion pour remercier publiquement les autorités de l'université Laval de la compréhension et de la collaboration qu'elles accordent au gouverne...ités en permettant ment de la province en permettant ainsi à l'un de ses professeurs et spécialistes réputés de mettre son expérience et son ta... service de la province ...roits ineffine.

Délégation au congrès Lacordaire

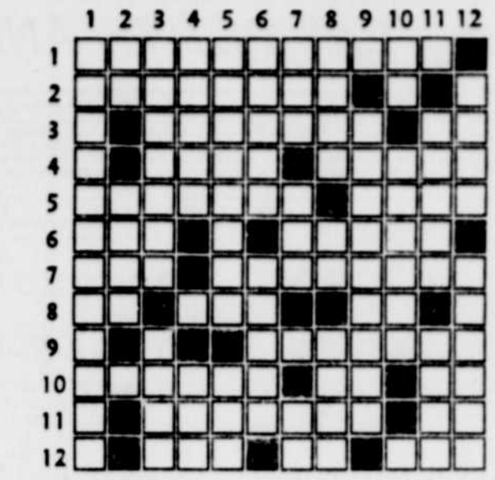
Ste-Marie-de-Blandford, — (DNC). — Deux projets sont en préparation chez les abstinents de Ste-Marie-de-Blandford.

Le premier concerne l'organisation d'une délégation, qui représentera les Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc au congrès diocésain, qui aura lieu à Drummondville le 21 août prochain. A cette occasion seront présents les membres de l'exécutif diocésain, les représentants de l'autorité religieuse, et des conférenciers de marque sauront intéresser les abstinents et leurs amis.

Deuxième projet : une excursion à l'exposition des Trois-Rivières en autobus pour les abstinents et leurs amis.

Légère collision

Une légère collision survenue vers 8 h. 15 hier soir entre deux automobiles en face du 1584 de la rue Badeaux a fait pour environ $200 de dommages. Les conducteurs ont été identifiés comme étant MM. Aimé St-Clair, 16e rue Mission Ste-Thérèse et Raymond Montambeault, rang St-Antoine à Nicolet. C'est le constable Jean-Claude Laroche qui a fait les constatations d'usage.



HORIZONTALEMENT

1—Pompeuses
2—Qui se rapporte à la base de calcul
3—Allure — Note
4—En Orient — Vernis
5—Qui a des créanciers — Sans relief
6—Artère — Lieu de réception
7—Situé — Concéder
8—En Italie — Qui s'entend bien — En rayon
9—Habite
10—Projeter — Article — Marque un lieu
11—Passer d'un état à un autre — En Chaldée
12—Chaude saison — Dans — Aussitôt

VERTICALEMENT

1—Sous-marins
2—Impersonnel — Paraît longue quand elle est blanche
3—De couleur plombée — Eau en mouvement
4—Allonge — Démonstratif
5—Sport aquatique — Première femme
6—Refusent de reconnaître — Boisson à base de pomme
7—Légumineuse — Direction — Au monde
8—Fait du tort — En arrière — On la serre par amitié
9—Patron
10—Dans — Pièce de boeuf
11—Plante grimpante — Faite pour tourner
12—Orge germée — Gais

Solution d'hier

Horizontalement:—
RECALCITRANT; EXIGER — AIR; TARI — US — VA; EGALEE — RABLE; NEGEV — REGLES; TRESOR — CEE; IE — EO — SA; SOUILLER; SUPREMATIE; ANA — NE — GLU; NI — TROC — DAIM; TETUE — ECOLE

Verticalement:—
RETENTISSANT; EXAGERER — UNIE; CIRAGE — SPA; AGILES — OR — TU; LE — EVOLUE — RE; CRUE — IM; ELANCE; TA — RECOLTE; RIVAGE — EI — DO; ARABLE — RAGAL; LE — LIE; TIRES — ALBUM



LA" PETITE ANNONCE CLASSEE" EST LE" PLUS GROS VENDEUR" EN VILLE....

Les erreurs seront promptement rectifiées. On doit cependant les signaler avant la seconde insertion. Autrement nous ne saurions accorder de remise ni une nouvelle insertion gratuite. Au cas d'erreur ou d'omission, notre responsabilité ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Aucune cancellation ne sera acceptée après 5 heures p. m. les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi. Le samedi après 11.30 heures a. m.

2 - Cartes d'affaires

COURTIER IMMEUBLE

POUR ACHATS, ventes de propriété, commerces, terrains, consultez FRANK SPENARD INC. DEMANDER PAUL-H. NOBERT, BUR.: FR 5-4758 — RES.: FR 4-5831. 2 T 211-319

ALCIDE CARON

SI VOUS désirez vendre, acheter une propriété ou un commerce, consultez en toute confiance Alcide Caron, courtier en immeubles, 128, Radisson. — Bur. FR 5-5811 — Rés. FR 4-3774. 2 T 210-248

Monuments

GRANIT ET GARANTIS. Achetez du manufacturier. Aucun agent solliciteur.

Roland Lavoie

ENR.
140, Fusey — Cap — FR 4-3191
2 T 180-279

4- Propriétés à vendre

AUBAINES

$3,500. Résidence de quatres pièces. — Très propres, grande cour pour jardin. Située Boul. Des Forges. $5,500. Résidence de six pièces avec garage. Coin de rues, près des écoles, église, autobus. Située St-Odilon, Cap.
ROD. W. TAPPS, FR 4-2348
x 4 T 210-241

MAISON NEUVE, brique-pierre, 2 logements 5 pieces chacun, entrée 220, réservoirs thermos, installation lessiveuse automatique, chauffage central, cave cimentée - 295 St-Léon, Cap FR. 6-3372
4 T 231-260

SEULEMENT $3,500. — Maison rénovée, cinq pieces, chauffage, grande cuisine, salle bain, entrée 220, garage. Taxe $25. — 10 milles du Cap. — Maurice Faucher, FR 4-9961 - FR 4-7725.
4 T 231-240

DUPLEX

MAISON NEUVE, deux logements de cinq pièces, brique Laprairie, deux systèmes de chauffage indépendants, deux éviers pour lessive, installation pour laveuse automatique, et installation pour future salle de bain au sous-sol. Très belle location près des écoles, église, autobus, centre d'achat. Prêt de $15,500. à 6%. — Pour plus d'informations ou pour visiter, téléphonez à J.-P. Desaulniers, FR 5-6421.
x 4 T 240

PROPRIETE TRES récente, en pierre et brique, située dans paroisse St-Philippe, près centre commercial, deux logements plus sous-sol converti en bureau et salle de jeux. Quatre garages et entrepot. Excellentes conditions. — Cause départ. — S'adresser à casier postal 822, Trois-Rivières.
4 T 232-241

PETITE BATISSE 20x13, finie pour l'hiver avec laine minérale, pouvant servir de chalet, boutique ou garage Tel. FR.: 5-9772. 850 Père Quintal.
4 T 233-242

PROPRIETE à vendre, près du palais de justice, beau centre pour commerce ou professionnel. Ecrire Casier postale 7704, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. Pas d'agents.
4 T 234-243

RUE STE-JULIE, à vendre maison 2 logements, système automatique à l'huile, eau chaude, grand terrain, près de l'hôpital St-Joseph, place idéal pour médecin. Appelez FR 6-7884 de 7 à 9 p.m. Pas d'agent.
4 T 237-240

CENTRE MAURICIEN, près école St-Patrick et High Scool, bungalow,6 pièces, garage attenant, à vendre ou à louer. $125.00 par mois. — Appeler FR 6-6142.
4 T 236-245

COIN DE RUE

DANS PAROISSE St-Jean de Brébeuf, bungalow moderne de 5 pieces, extérieur en pierre, système de chauffage, etc. Terrassement complet éet cloturé. Très bien situé, près des autobus, école, église. Prix de $12,800. Conditions à discuter. Pour plus d'informations ou pour visiter, téléphonez à J.-P. Desaulniers, FR 5-6421. x 4 T 240

PROPRIETE 2 logements, 5 appts. rue Plouffe. Prix $10,000. Propriété un logement, 6 appts, près de la Salle Lemire aux Forges. S'adresser J.-B. Francoeur rue Leger, près de la Salle Lemire aux Forges.
4 T 239-242

MAISON 2 logements modernes, 5 pièces chacun et sous-sol fini, entrée 220, eau chaude, etc., à vendre cause changement de place. Téléphoner: FR 4-3561
4 T 237-240

CENTRE MAURICIEN. — Face école St-Patrick, coin rues, bungalow pierre-brique, 5 pieces, garage. Transfère St-Jérôme. — Faites votre offre ! — Jean-Paul Faucher. — FR. 4-7725 — FR. 4-9961.
4 T 237-246

6% et ristourne

JOLI BUNGALOW moderne, 5½ pièces, tuiles, fixtures, réservoir thermos, terrassement, trottoirs complétes. — Visible 40, Du Parc, Cap. FR 4-3478.
4 T 238-241

12% NET. Taxes payées, centre du Cap, 6 logements, 4 privés, 2 commerciaux. Revenu annuel: $2,706. Prix $19,000., comptant $8,700 Balance facile, S'adresser: 643, Godbout.
4 T 238-243

NORMANVILLE

Bungalow de luxe

FOYER NATUREL - TUILE CERAMIQUE, EXTERIEUR PIERRE
PRIX : $17,400 ET $16,900
Comptant $2,000 (ou plus)
GEORGES LAMBERT INC.
Bur. FR 4-4657
DEMANDER
Jules Lambert ou A. Anctil
SOIR RESIDENCES
FR 6-6866 — FR 4-9609
x 4 T 240

CAP-DE-LA-MADELEINE — Maison pierre et brique, genre cottage, 6 pièces, air climatisé, chauffage central, entrée 220, — Appeler FR 5-6970.
4 T 238-241

SUR CHEMIN DES FORGES, bungalow, 5 pièces plus salle de bain, cave, garage cimentés, entrée 220, système chauffage central, 2 terrains disponibles chaque côté, FR 5-1201. 4 T 238-241

Revenu net: 12%

PROPRIETE MODERNE, 4 logements, avec système chauffage central. Bien située sur route nationale, Cap-Madeleine. FR 4-3478. 4 T 238-247

BUNGALOW à vendre, entrée 220, système chauffage, eau chaude. 660 St-Laurent. Coin de l'Armée de 8 hres a. m. à 2 hres p. m. Tél : FR. 6-2215
4 T 236-245

A VENDRE, maison neuve, pierre et brique, 2 logements 5 pièces, situé rue Guimont, système chauffage automatique, entrée 220, Téléphoner: FR 4-2629.
4 T 239-242

MAISON BIEN entretenue, trois revenus, rue Ste-Cécile. Logement six pièces libre à l'acheteur. — Pour informations, FR 5-8163 ou FR 6-2077. — Pas d'agents.
4 T 240-243

PROPRIETE 3 logements, comprenant 2 - 4 appartements, plus logement 8 pièces meublées. Stationnement 12 autos. Libre à l'acheteur. ⅓ comptant, balance facile. — 386 Hertel — FR 4-9689.
4 T 239-248

COIN Boul. Ste-Madeleine et Des Erables, Cap-de-la-Madeleine. — Deux logements : 6 et 7 pièces, chauffage, eau chaude, fenêtres aluminium, terrain 85 x 100. — FR. 5-1647 ou FR. 5-3148.
4 T 239-248

RUE DES CHENAUX

BUNGALOW moderne de cinq pièces, garage double attenant. Sous-sol complètement fini, avec salle de jeux, buanderie, etc. Très belle location sur terrain de 60 x 135, entièrement paysagé. Prix: $16,800. Conditions à discuter. — Pour plus d'informations, téléphonez à J.-P. Desaulniers, FR 5-6421
1 T 240

4 - Propriétés à vendre

Pourquoi payer loyer

VOUS POUVEZ DEVENIR PROPRIETAIRE AVEC UN PAIEMENT MENSUEL DE $47. COMPRENANT TAXES, CAPITAL ET INTERET

Venez visiter le magnifique projet

Geo. Demontigny

LTEE

Banlieue - Trois-Rivières
11 MODELES DIFFERENTS
S'adresser
Alcide Caron
FR. 4-3774 ou FR. 5-5811
x 4 T 240

VILLAGE POINTE DU LAC. — Maison 9 appartements, avec fournaise air chaud dans cave, chaufferettes murales électriques dans appartements. — Terrain sur boulevard 115 x 130, centre village — Noé Dufresne, FR 6-8296
4 T 239-242

A BATISCAN, A VENDRE : maison et grand terrain — village, près de l'église. Aussi articles de ménage et stock de magasin de coupons. — S'adresser à Mme Henri Brunel, Batiscan.
x 4 T 240-241

VENDRAIS OU échangerais cottage 1½ étage, fini stucco, tres propre. Cinq pièces plus chambre de bain, système chauffage air chaud, entrée 220, coin de rues, endroit résidentiel dans St-Odilon. — S'adresser: 1178 Ste-Ursule.
4 T 240

AUBAINE

COTTAGE NEUF, moderne, six pièces, grand terrain, 4050 Papineau, garage, quatre chambres. — S'adresser FR 5-3642.
4 T 240-249

DANS STE-CECILE, près international, 3 logements dont 8 pièces disponibles. Grand terrain. Conviendraient pour famille nombreuse. Sacrifiera cause mortalité. J.-P. Faucher. — FR 4-7725 — FR 4-9961.
4 T 240-249

BUNGALOW, construction récente, situé 31, Hébert, Cap, 6 pièces, à vendre, cause transfer, visible de 2 à 4 et de 7 à 9 hres. Téléphoner : FR 4-7581.
4 T 240

A VENDRE maison $4,000. 4 logements de 5 pièces, située: 3353 des Hêtres, cave 10 pieds haut, grande cour, finition extérieur Stuco. S'adresser : 315 St-Léon, Cap. Tél. FR. 6-6840.
4 T 240

AU VILLAGE des Forges — Bungalow pierre et brique cinq pièces finies plâtre, entrée 220, système chauffage. Comptant: $3,000. balance termes faciles. — S'adresser Wilfrid Marchand, FR 6-3268. 4 T 240

5- Propriétés demandées

ON DEMANDE maison ou propriété commerciale avec grand terrain, située à Trois-Rivières. Discrétion absolue. Paierais argent comptant. Ecrire Casier Postal 234, Trois-Rivières.
5 T 236-241

ACHETERAIS UNE bonne maison avec deux ou trois logements, dans le centre de la ville, avec facilité de paiements. — Téléphoner FR 6-6543 ou FR 5-1145. — Pas d'agent.
5 T 240

ON DEMANDE maison deux logements ou plus, dans St-Philippe ou Cathédrale. Paierais aux environs de $6,000. Appeler FR 4-9462.
5 T 240

6 - Propriétés à louer

MAISON SEULE, à louer, 6 appartements, village St-Thomas Caxton, près église, voisin couvent, grand jardin, 18 milles Trois-Rivières. 814 St-Christophe, FR 4-7179. 6 T 239-242

7- Commerces à vendre

BATISCAN, à vendre à bonnes conditions; motel, épicerie-boucherie, garage — Bungalow route Shawinigan, un 6 logements Shawinigan — Auto Mercury. Ecrire casier 54, Batiscan, Tél. 62.
7 T 225-254

HOTEL A vendre dans les Laurentides. Sur bord lac. — Pour informations : Ste-Agathe 326-3780 ou Casier Postal 10, Val David, Co. Terrebonne, P.Q.
7 T 227-241

COMMERCE unique en son genre comprenant petit train, pouvant contenir 60 passagers, rails environ 1200 pieds, gare et restaurant. — S'adresser "Au Petit Train Enr.", Banlieue. 7 T 238-241

RESTAURANT SNACK BAR, 2 salles à manger, maison privée de 4 appartements attenants 3 chalets, 1 double, 2 simples. Le tout complètement meublé, en plus de la lingerie. Prix : la moitié du prix coûtant de la bâtisse. Cause de vente : maladie sérieuse. Située au Relais du Rapide sur la route La Tuque. Pour informations : M. E. Ayotte, sur les lieux. 7 T 238-241

EQUIPEMENT DE restaurant, comprenant loges pour intérieur et terrasse, poêle patates frites, poêle "hot dogs", à vendre ou échanger pour même valeur. Tél.: St-Adelphe 07.
7 T 239-242

STATION DE SERVICE

à louer

ou à vendre

A CHAMPLAIN

et

MONT-CARMEL

Appeler :

FR. 4-2794
7 T 239-241

COMMERCE A VENDRE, cause de maladie. Boucherie-épicerie licenciée, établie depuis 25 ans. Avec propriété, trois garages. Terrain vacant à côté. S'adresser 393 St-Paul, T.-R. — M. Lucien Gaudet, téléphoner FR 4-5535.
7 T 240

11- Magasins à louer

A CHAMPLAIN — Magasin situé sur coin de rues, à louer, avec logement de sept appartements attenant.—Aussi autre logement de six pièces, libre présentement, à Champlain. — S'adresser: J.-A. Dontigny, Champlain.
11 T 240

13- Garages

GARAGE

PRES DE LA GARE, garage à louer. Tél : FR. 5-3005. 13 T 240

16- Chalets

Chalet à louer

A LA STATION GAZ "Shell" à Pointe du Lac. — S'adresser : Mme Arthur St-Pierre. FR. 4-2210.
16 T 238-241

16- Chalets

A LOUER, pour vos vacances d'août : deux beaux petits chalets avec lac privé à vendre ou à louer $15. et $20. par semaine. — App. FR 6-7012 ou FR 6-2259. 16 T 231-240

CHALET de particulier à louer à Ste-Geneviève. Réfrigerateur, chaloupe, belle plage, pêche. Appeler St-Narcisse : 88W 16 T 237-240

POINTE DU LAC. — Camp meublé à louer avec réfrigérateur, téléphone, eau courante. Près de l'eau, terrain paysagé. Deux chambres à coucher. — Aussi terrains à vendre pour camp. — Appeler FR 6-2711 ou FR 5-9860.
16 T 238-241

Bord du fleuve

CHALET QUATRE pieces à vendre. — S'adresser Mme Philibert St-Cyr, Champlain. 16 T 240-243

CHALET à la semaine — Près du fleuve, 4 pièces, meublées, réfrigérateur, gouche, poêle électrique, armoires métalliques, reservoir eau chaude. Camp Royal, Champlain, voisin Garage Shell
x 16 T 240

STE-MARTHE — Chalet à louer à la semaine; eau courante. — Aussi maison de trois logements à vendre au Cap. — FR 5-8242. 16 T 240

17- Terrains à vendre

18 Terrains

NOUVEAU DEVELOPPEMENT pour chalets et maisons. Rang des Prairies, Ste-Marthe, deu milles de la rue Thibeau — 60 x 112, zones et cadastrés — $10 comptant, $2.50 par semaine. — Lucien Lefebvre, 370, St-Laurent, FR 5-1451. — (Le propriétaire sera sur les lieux dimanche apres-midi, de 1 à 7 hres p.m.) x 17 T 219-241

$75.

POUR TERRAINS 65 x 130. — Aussi : autres terrains Notre-Dame-de-la-Salette, 70 x 100: $150. — FR 5-8247
17 T 221-251

$5.00 COMPTANT — balance 50c par semaine ou plus pour achat de terrain à mission Ste-Thérèse et aux Vieilles Forges, environ deux milles du futur aéroport, service autobus — Pour appointements, appelez FR 6-7944. Nous irons vous chercher, sans aucune obligation de votre part. — W.-A. Lainesse, 3074 De Courval, Trois-Rivières.
17 T 154-253

GRANDS TERRAINS situés aux Forges à vendre au complet ou à diviser. S'adresser J. B. Francoeur rue Léger, près de la Salle Lemire. 17 T 239-242

RANG ST-ALEXIS

A VENDRE beau grand terrain, rang St-Alexis à St-Louis de France. 90 x 200. $400. Tél : FR. 5-8245
17 T 238-240

VILLAGE ST-LOUIS DE FRANCE, route nationale, quelques terrains 50 x 100 et 100 x 200. Aussi lots boisés à vendre. S'adresser : Mme Ernest Dargis, FR. 4-6398. 17 T 239-240

20-Terres ou fermes à vendre

ST-STANISLAS

TERRE A vendre, 150 arpents en culture, 115 en bois, 16 bêtes à cornes, 1 cheval, tracteur avec équipement, roulant en parfaite condition. Cause maladie. — S'adresser à Gilbert Leclerc, 282, Rivière Batiscan Est, St-Stanislas, Comté Champlain. x 20 T 240

TERRE FRANCHE de 55 arpents à vendre. Terrain plat, comprenant bâtiments de ferme, maison, etc. Très bien situé, Route pavée. Adressez-vous à M. Roger Lafleur, Rang St-Alexis, St-Maurice, Cté Champlain.
20 T 238-241

A ST-MAURICE : terre, 80 arpents, avec troupeau complet, machinerie aratoire et contrat de vente de lait naturé. A vendre cause mortalité. — Mme Aimé Cloutier, St-Maurice. FR 4-6507. 20 T 240-243

23- Logements à louer

CINQ PIECES, rue Outremont, Cap, rez de chaussée, avec garage, à $52, non chauffées. Occupation immédiate ou 1er septembre. — App. FR 5-4758.
23 T 232-261

LOGEMENTS CHAUFFES — 3½ pièces, avec eau chaude, poêle, réfrigérateur. Construction neuve de première classe, très bien située. — Pour couple ou célibataire. — Aussi 2½ pièces avec mêmes avantages et aussi bien situées. — Invitation à les visiter. Appeler: FR 5-4756. x 23 T 235-264

CAP-DE-LA-MADELEINE, logement moderne, 5 pieces, plus salle de bain, entrée 220, réservoir thermos, planchers de tuiles partout. Espace pour automobile. Pour 1er Septembre. — FR 4-2553.
23 T 236-245

BOUL. ST-JEAN

LOGEMENT moderne, 5 appartements, système de chauffage. — Appeler FR 5-1807.
23 T 237-240

Libre 1er octobre

LOGEMENT 5 pièces, 2e étage, $40. par mois. Pour informations, appeler: FR 4-5243. 23 T 237-240

LOGEMENT CHAUFFE, 5 pièces, buanderie sous-sol, balcon, vitres des châssis extérieurs nettoyées et châssis doubles posés. Espace pour stationnement d'automobile. Appeler : FR. 5-4758.
23 T 237-266

2½ PIECES, plus salle de bain, modernes, chauffées, eau chaude. Très bien située. Libre présentement. — Appeler FR. 6-6531. 23 T 237-240

MAISON SEULE, logement, 3 pièces. Libre immédiatement. Situé rue Williams. Téléphoner FR. 5-5445.
23 T 237-240

LOGEMENT CHAUFFE, 2 pièces plus chambre de bain. Libre. — Aussi magasin bon centre d'affaires. — A vendre fournaise à l'huile pour 4 pièces. — 949 Champflour. FR. 5-5514.
23 T 237-240

785 GINGRAS

TROIS GRANDES pièces plus passage et salle bain, finies sur plâtre. Libre 1er septembre. FR 5-4402
23 T 237-240

LOGEMENT A LOUER dans maison neuve, 2e étage, 5 pièces, entrée 220. S'adresser: 396, Ste-Marie, Cap.
23 T 237-240

LOGEMENT moderne, chauffé, $68. par mois. Cinq pièces dans maison à logements neuve. Face parc O. T. J. St-Odilon — Pour visiter : 29 ou 33 du Parc. Cap. 23 T 237-240

LOGEMENT A LOUER 4 appartements, $35. par mois. Libre 1er septembre. Aussi à vendre, frigidaire. Aussi garage. S'adresser: 660, William, Trois-Rivières. 23 S 237-240

LIBRE 1er SEPTEMBRE, logement de 4 pièces, (2e étage) dans maison construite en 1939. Paroisse St-Odilon, face à l'école; près église, autobus, etc. Pour informations, appelez: J.-P. Desaulniers, FR 5-6421. 23 T 238-240

LOGEMENT NEUF, 5 appartemnts, finis modernes, prêt pour 1er septembre, près Reynolds, $65. par mois. — Pour informations, appeler: FR 5-7147.
23 T 237-241

A 1700 LAJOIE, logement 3 appartements, semi-chauffé, rez-de-chaussée, moderne, jeune couple ou garde-malades, libre immédiatement, départ de ville, $48. par mois. Téléphoner: FR 4-4604, le jour — Léopold Duplessis.
23 T 238-241

$85 par mois

LOGEMENT moderne chauffé 4 pièces plus salle de bain. Libre actuellement. S'adresser 1940 Victoria, FR. 4-1013.
23 T 239-248

LOGEMENT CHAUFFE, 5 pièces, 2 chambres, salon, très moderne, 2e étage. Située à 306 Bureau. $70. par mois. S'adresser : 308 Bureau. Téléphoner FR. 4-7663.
23 T 239-248

LOGEMENT MODERNE chauffé, trois pièces : salon, cuisine, chambre à coucher; bain, douche, eau chaude fournie. Libre immédiatement. — S'adresser 1283 Laviolette. x 23 T 239-240

CAP-DE-LA-MADELEINE — 5 pièces plus salle de bain, douche. Cuisine et salle de bain tuiles, système chauffage automatique, stores venetiens, antenne TV. fournis, cave finie. — $75. par mois. — FR. 4-4830. 23 T 239-242

SOUS-SOL 4 pièces, Centre Ste-Marguerite, pouvant servir de local pour barbier, cordonnier ou autres genres de commerces. Appeler: FR 6-3330.
23 T 239-242

BOUL DES FORGES, logements chauffés neufs, modernes, 3½ pièces, buanderie sous-sol, poêle, réfrigérateur, balcon, incinérateur, bain, douche, service d'autobus. Informations: FR 4-1450.
23 T 240-241

23 - Logements à louer

$30 par mois

4 APPARTEMENTS plus chambre de bain, bien propre. 2e étage. — S'adresser : 31 St-Irenée, Cap.
23 T 239-242

LOGEMENT 3 pièces avec entrée 220, 2e étage. Libre 1er Septembre ou octobre. S'adresser à 831 Jutras, Trois-Rivières.
x 23 T 240

LIBRE immédiatement 4 pièces (bas), salle de bain complète, garage dans la cave, stores vénétiens fournis. $35 par mois. S'adresser : 3353 Des Hêtres.
23 T 240

LOGEMENT QUATRE appartements plus salle bain, 3e étage, entrée 220, réservoir eau chaude, ménage fait à neuf, libre immédiatement. — Visible 345 St-Paul — FR 5-1340. 23 T 240

St-Jean de Bréboeuf

LOGEMENT TROIS pièces, sous-sol, $20 par mois. — Appeler FR 5-7819.
23 T 240

LIBRE PRESENTEMENT — Logement quatre pièces, entrée 220, eau chaude. 2e étage. De préférence couple sans enfant. — Appeler FR 5-4032.
23 T 240-243

LOGEMENT 3½ PIECES, face église St-Odilon, 2e étage, entrée 220, eau chaude, près écoles et magasins. Libre 1er septembre. — Appeler FR 4-1846.
23 T 240

24- Logements demandés

LOGEMENT 4 pièces demandé à Trois-Rivières. Entrée 220, eau chaude, pour 1er septembre. Trois personnes. Paierais jusqu'à $50. par mois. — Appeler: FR 6-6002 24 T 239-242

LOGEMENT demandé 4 à 5 appartements meublées, environ 3 mois. — Appeler FR. 5-4961 Département du personnel.
24 T 239-242

25 - Appartements à louer

APPTS RENOMME

DEUX 1½ pièces meublée. Centre de la ville. Nouveaux et modernes. Poêle avec fourneau. Réfrigérateur. Idéal pour couple. — S'adresser: 1594 Badeaux, app. 20. x 25 T 236-241

AUX VIEILLES FORGES : 3½ pièces, chauffées, meublées, poêle, réfrigérateur, entrée 220, fixtures, prélarts, grande galerie. Endroit reposant. $65 par mois. — Appelez, après cinq heures, FR 4-2277. 25 T 216-245

GRAND APPARTEMENT

MEUBLE, entrée privée, chauffé, douche, électricité payée. $15. par semaine. Jour FR. 6-2140 — Soir FR. 6-7860.
25 T 238-241

APPARTEMENTS CHAUFFES, meublés, électricité, eau chaude fournie, entrée privée: idéal pour couple sans enfant. $15. par semaine. Coteau St-Louis. — FR 4-7722. 25 T 231-240

POUR FILLES distinguées : chambre genre boudoir, ensoleillée, meublée, chauffée, eau chaude, cuisine, cave pour lessive. Service d'hôtel dans maison appartements près cathédrale. 535 des Volontaires. 25 T 237-240

Deux appartements

MEUBLES, chauffés, éclairés, au centre de la ville. Appeler: FR 6-6173.
25 T 237-240

TROIS APPARTEMENTS, comprenant salon, chambre, cuisine, entièrement meublés, chauffés, eau chaude, entrée privée, salle bain complète. Près Tooke, Hôpital Cloutier, — FR 4-5056.
25 T 240-243

APPARTEMENTS DE LUXE à louer. Une pièce meublée à neuf, réfrigérateur, poêle électrique 220, sofa-lit, fauteuil, etc. Chauffés eau chaude, service conciergerie. Situés 1284 St-Olivier, coin Radisson. — J.-A. Frechette, FR 5-3175.
x 25 T 240-249

27- Chambres à louer

RUE ST-MAURICE chambres avec entrée privée, service d'hôtel, lavabo dans chaque chambre. S'adresser: 983 St-Maurice, FR 4-4256 de 5 à 8 hres p.m.
27 T 237-240

DANS LE CENTRE de la ville, dans maison bien tranquille, belle grande chambre, meublée, chauffée. — Tél: FR. 4-1216 ou FR. 5-3394.
27 T 239-242

AU BARIL BONAVENTURE. Chambre avec lavabo, pension si désirée pour monsieur distingué. Entrée privée, terrain de stationnement. S'adresser: 911, Bonaventure, FR 5-3704. 27 T 239-242

A LOUER, pour étudiants, chambres simples, une double, eau courante. Près Cité Universitaire, Faculté des Sciences. Ecrire 1475 Boulevard de l'Entente Québec. x 27 T 240

Près église Ste-Madeleine

CHAMBRE avec entrée privée, meublée, poêle, lavabo, réfrigérateur. — FR. 6-2418. 27 T 239-242

COOPERATIVE DES PINS : logement chauffé, trois pieces, eau chaude, planchers bois franc, vénitiens, grand sous-sol cimenté avec buanderie. — Aussi pour monsieur et demoiselle distingué: belle grande pièce avec entrée privée. S'adresser 2152, angle Nicolas-Perrot et Farmer. 27 T 240-243

DEUX PIECES

CHAMBRE A coucher et cuisine, meublée, propre, entrée privée. 1112 Ste-Julie. 27 T 240

30- Chambre et pension

CAP-MADELEINE, chambre et pension à 3 minutes des manufactures. Pour homme ou femme: $12. par semaine. Toutes commodités de la maison et télévision. — Appeler: FR 5-2100.
30 T 236-240

31 - Bureaux à louer

Deux bureaux

CENTRE COMMERCIAL — près des Forges, autobus, des bateaux. — S'adresser au Conrad Godin, 190 Bonaventure, FR 4-8466.
x 31 T 237-246

CENTRE COMMERCIAL

BUREAU TROIS pièces chauffées, service de concierge, éclairage compris. Pour plus d'informations, appelez FR. 5-4758 31 T 237-266

33- Accessoires électriques

ATTENTION

SECHOIR G.E. en très bon ordre, à vendre à prix de sacrifice. Téléphoner: FR 5-3901. 33 T 237-241

34- Prélarts - Tapis

Sablage

de planchers
Posage de prélart et tapis
Tuile de tout genre
GUY ROBERGE
FR 5-6591
x 34 T 227-256

34a- Rembourrage

J.-P. FORTIER, 1113 St-Prosper Spécialité: remodelage de chesterfield fait tel que modèle désiré. Chaises chromées. — Beau choix de tissus des plus nouveaux. — Estimés gratuits. — FR 4-7747. x 34A T 182-281

PAUL MAROIS ENR. — Rembourreur chesterfields, davenports, fauteuils, chaises cuisine. Remodelage, choix tissus. Estimé gratuit. Ouvrage garanti. Seat covers posés par experts. Meubles neufs au prix de la manufacture. 880, St-Roch, FR 5-4200.
x 34A T 163-262

AVIS AUX menageres qui songent à faire reparer leurs matelas. Appelez "Provincial Matelas Enr." — Tél. FR 5-3888, Guy Ricard, prop., 1163 Chapleau. — Spécialité : matelas à ressorts. x 34A T 181-280

35 - Meubles neufs

ABANDON

DES AFFAIRES. — Tout doit être vendu dans le plus court délai possible. — Mobiliers chambre, poêles, fournaises, accessoires électriques, etc. à sacrifice.—Magasin Jos. Dubois, 68, St-Valère, Cap. Après 6 hres FR. 4-5211 ou FR. 5-3981. 35 T 234-265

TAPIS VISCOSE $3.95 la verge — 9 x 12, $39.95 — Tapis passage $3.45 — Meubles, poêles, réfrigérateurs — Mobiliers cuisine $59. — O. Paul Meubles, 341 St-Laurent, Cap — FR 4-4880.
x 35 T 199-268

DESIRE MEUBLES ENR. — Spéciaux pour 10 jours. — Lessiveuses à partir $99. — Poêles sur 220, 30 pces $169. — Mobiliers de chambre 3 morceaux $79. Informations: 70 St-Georges, Cap. Tél. FR 5-3052. 35 T 163-262

35- Meubles neufs

BOIVIN Meubles

765, St-Maurice
FR 6-6839
Spécial cette semaine
Meubles neufs

UN STEREOPHONIQUE
Reg. $239.00 SPE : $189.00
LESSIVEUSE AUTOMATIQUE
Reg. $279.00 SPE : 225.00
SET DE SALON
à partir de $109.00
Meubles usagés
TELEVISEURS partir $69.00
POELES partir $15.00
LESSIVEUSES en très bonnes conditions partir $25.00
Commencez à payer en octobre seulement
CONDITIONS DE PAIEMENTS FACILES
AUSSI PEU QUE $2 PAR SEMAINE
35 T 238-240

Aimé Breton

313, LORANGER
CAP-DE-LA-MADELEINE
FR 4-6074
en spécial cette semaine
LITS CONTINENTAUX complets avec matelas, boites, pattes, têtes capitonnées.
39 pouces, Rég. $129.95 SPE : $109.95
36 pouces, Rég. $ 99.95 SPE : $ 79.95
36 pouces, Rég. $ 77.95 SPE : $ 59.95
LOTS DE MATELAS de 200 ressorts, toutes grandeurs
Rég. $29.95 SPE : $18.55
OREILLERS air-foams, la paire $3.95
10,000 p. c. de plancher
35 T 238-240

36- Meubles usagés

CHAISES — TONDEUSES — Armoires, Buffets — Glacières — Commodes — Radios — Pick-up — Secrétaire — Sommiers — Matelas — Cadres — Vaisselle — Lingerie — Electroliers, etc. — Magasin seconde main Jules Demers, 293 Hertel, FR 4-5001.
36 T 162-261

PIANOS

SPECIAL : Piano "Lindsay" fini acajou, 50", banc porte-musique, très propre. Régulier: $395. Special: $335. Conditions faciles. — Nap. Caron et Fils Enr. — Vente, servire, réparation, échange, location. — 1778, St-Philippe, FR 4-5315. 36 T 212-5

SET chambre juvénile fini Roxatone comprenait : lit, matelas neuf, sommier et bureau, cinq tiroirs. Radio combiné, capacité 12 disques, très bonne condition. — S'adresser : 202 Brunelle, Cap. 36 T 238-240

POUR LE CHALET

REFRIGERATEURS $49 — Poêles blancs, bois, huile, combinés, à partir de $25 — Chesterfields 3 mcx: $25. — Table, 4 chaises et buffet (noyer), $35. Lessiveuse, $15. — Bureau avec miroir, $12. — Poêle électrique 24 pces 220 volts, $75. — Lit métal 30 pces, complet, avec matelas à ressort. — ADAM Limitée, 956 St-Maurice, Trois-Rivières, FR 4-7722. 36 T 299-299

DIVAN-LIT, rouge, 7 pi. longueur, fauteuil vert usagé. Le tout $25.00. — Idéal pour chalet. — Tél : FR. 6-7632.
36 T 239-242

37 - Articles de ménage

A VENDRE : 2 fauteuils de salon, 2 tables de salon, 1 lampe, 1 store vénitien 72 pcs. 2 fournaises, 1 poêle à l'huile et au gaz. Tél. FR. 5-7235, s'adresser : 122 Rocheleau, Cap.
37 T 236-245

ENSEMBLE DE SALON à vendre. Comprenant un mobilier de 3 morceaux, une table de centre, et une table de bout. Réellement comme neuf. Très peu usagé. Téléphone FR. 5-2901.
37 T 237-239

SET DE SALON rouge (sofa-lit et chaise) et pupitre, 27 x 51 à 6 tiroirs, blond. Doit vendre cette semaine. Aucune offre raisonnable refusée. FR 6-2226. 37 T 237-240

FAUT VENDRE

CAUSE DEPART — Mobilier chambre noyer — Machine à coudre automatique — Mobilier cuisine chrome — Mobilier salon Singer — Lessiveuse, sécheuse automatique — Revasseuse Beatty — Poêle électrique, réfrigérateur — Le tout très moderne, deux mois d'usage — Informations : FR. 4-6649. 37 T 237-240

FLEETWOOD

TELEVISION DE LUXE, 25 lampes, 3 haut-parleurs, un prix très intéressant. Donnons gros échange, belle ligne de stéréo. Autres télévisions à partir de $115. Terme facile. Les Accessoires Electriques Laviolette, 615 Laviolette. Tél.: FR 4-5526 37 T 237-266

POELE A L'HUILE, bien propre, avec 2 cruches. S'adresser: 1512, Ste-Julie. Tél.: FR 5-4375. 37 T 238-241

POELE AU BOIS et à l'huile de marque L'Islet, très propre, table de pool et de salon, bureau. En bonne condition. — S'adresser ; 336, St-Paul. FR 5-3194. 37 T 237-240

A VENDRE : Fournaise, extension blanche à l'huile, brûleur 8 pcs état neuf. — S'adresser à 54 St-Alphonse, Cap-de-la-Madeleine. 37 T 239-242

FOURNAISE FINDLAY de cave, air chaud, grille centrale 25 x 28, au charbon — Poêle Findlay oval, gris et blanc, bois, charbon. Installé avec brûleurs Boston Breeze. Annexe électrique accrochée au bout. — M. Tourigny, Ste-Angèle Laval — Tél. 82.
37 T 240

DEUX POELES, fournaises Findley, de cave, pour charbon, grill central, 25 x 28 pieds, poêle Findley Oval, gris et blanc, chauffant charbon, installant Boston breeze avec annexe électrique, 2 ronds, 110 Volts, le tout bon marché. Tél. 82. — Maurice Tourigny, Ste-Angèle de Laval. x 37 T 240

43- Chaussure - magasins

LIQUIDATION DE chaussures d'été — Lot spécial, valeur jusqu'à $12.95, grand spécial $1.00. — Aussi jusqu'à 50% de réduction sur ligne d'élimination. — J.-A. Gosselin, 1392 Hart, T.-R.
43 T 232-241

44- Cordonnier

CORDONNERIE LACOMBE — Comptoir d'échange — Encore 10 bicycles à $10 — SPECIAL: sacs d'écoliers toutes sortes — Nous achetons et échangeons vos vieilles choses et antiquités. — Toujours des aubaines. — Appelez FR. 5-2174 — 1008 Champflour.
x 44 T 236-265

46- Machines à coudre

SPECIAL — WHITE

Cette semaine, machines régulières, avant, reculon, meuble modèle console, pour $89.95. Escompte sur les autres modèles. — S'adresser 155 rue Gilles, Cap. (Arrière la Tooke)
46 T 237-240

MACHINE A COUDRE

ELECTRIQUE, à bobines rondes, à vendre à prix d'aubaine. Pour acheteurs sérieux, Tél.: FR 4-3277.
46 T 239-241

47- Machines de bureaux

JEAN BANVILLE INC

MACHINES A additionner et à écrire, à vendre et à louer. — Nous faisons la réparation de toutes les sortes de machines de bureau — 1605 Notre-Dame, FR 5-4771. 47 T 66-66

CLAVIGRAPHES DE toutes marques à louer $6.00 par mois, ou trois mois pour $15.00. — S'adresser à GERALD MARTINEAU, — 1547 NOTRE-DAME, Trois-Rivières, Tél.: FR 5-1433.
47 T 65-59

ACHETONS TOUT ARGENT COMPTANT

Voilà comment des milliers de lecteurs, vos prospects, sont disposés à acheter, dès qu'ils liront les "Annonces Classées" ce matin. Les besoins sont variés. Ils recherchent des aubaines dans tous les domaines.

48- Musique

PIANOS

$8. PAR MOIS vous procurent de joyeux passe-temps si vous avez un piano des spécialistes reconnus depuis 1871: WILLIS & CO. LTD. — J.-E. Grégoire, gérant — 1373, rue Hart, FR 4-8133. 48 T 233-262

PAS D'ERREURS POSSIBLES, si vous appelez Willis & Co. Ltd., J.-E. Gregoire, gérant, pour un piano neuf, usagé, ou reconditionné. Etablie depuis 1871, elle a fait ses preuves. — 1373, rue Hart, FR 4-8133. 48 T 233-262

49- Photographes

A vendre ou à échanger

CINE-CAMERA Brownie 8mm, f 1.9 3 tourelles, étui, ayant servi 3 fois, comme neuve. Prendrais en échange projecteur pour diapositives 35mm, valeur équivalente. FR 4-9138.
49 T 238-241

50 Radios & Télévisions

Gauthier TV

FR 5-2630
Vente — Service
393, boul. Ste-Madeleine — Cap
50 T 224-253

FR. 6-7844

SPEMONT, télévision, pas de charge pour l'appel. Vous payez la lampe défectueuse seulement.

16- Vendeuses demandées

ON DEMANDE

VENDEUSE avec expérience, parlant parfaitement l'anglais. — S'adresser : Magasin Chez Béatrice, 1003, St-Maurice, Trois-Rivières. 116 T 240-241

GAGNEZ $23 par semaine plus une garde-robe gratuite, dans vos temps libres. Montrez seulement Fashion Frocks aux amis. Aucun capital, solicitation ou expérience nécessaire. — North American Fahion Frocks Ltd., 625 Industrial Boul. Dépt. E. 2667 Montréal 39. x 116 T 240

17- Vendeurs demandés

GAITES $100.00 PAR SEMAINE, et étes-vous en affaires. Nous sommes prêts à aider tout homme ou toute femme de confiance qui est intéressé à gagner $100.00 par semaine de 5 jours, ou $30.00 à $50.00 dans moments de loisirs. Vous serez votre propre maître en vendant les 250 produits PAULA consistant en nécessités pour la rêver et la ferme, thé, café, épices, spécialités brevetés, articles de toilette, brosses, peignes, insecticides, produits pour la ferme, etc., à des clients réguliers dans votre entourage. Des centaines réussissent maintenant. Aucune expérience requise. — Ecrivez aujourd'hui pour appointement immédiat et détails complets. — LUC LAURIN, Gérant des ventes, LA CIE PAULA LIMITEE, 21, rue St-Paul Est, Montréal, P.Q. x 117 T 240

POURQUOI NE pas travailler pour une compagnie responsable qui offre des produits garantis, utilisés dans chaque foyer : cosmétiques, culinaires, médecines, insecticides, produits de la ferme, thé, café ? — Demandez notre Plan Taxi de 30 jours. — JITO, Dépt. 4, 210 St-Hubert, Montréal. x 117 T 237

Vendeurs demandés

COMPAGNIES DE CERCUEILS et accessoires funéraires demande 2 vendeurs expérimentés : un pour Trois-Rivières et la région et l'autre pour Sorel et région rive-sud. Faut posséder auto. Aucune objection à autre ligne non concurrente. Belle occasion pour hommes voulus. Renseignements complets en écrivant à Casier 7707, Le Nouvelliste. 117 T 240

18- Services domestiques

JEUNE FILLE

AVEC EXPERIENCE demandée, pour ouvrage général de maison. Pour information : S'adresser : 1885 Victoria. Tél. 4-6173. 118 T 237-240

20- Cours privés

TOURIGNY Up-To-Date School. Cours commercial complet. Inscription du 15 au 19 août ou sur appointements. Roland Tourigny, prof., 1136 St-Olivier. Tél.: FR 4-8463. 120 T 234-963

Institutrice

DEMANDRAIT élèves de 5 à 6 ans, en septembre pour la 1ière année. — S'adresser : 201 Dorval, Cap. FR 6-2855. 120 T 238-241

TOURIGNY UP-TO-DATE SCHOOL

Cours commercial bilingue : français, anglais, arithmétique, comptabilité, sténographie, dactylographie et routine de bureau. Les élèves qui ont complété une 9ième peuvent finir dans un an. Les élèves placés, à date, ont très bien réussi.

COURS DU SOIR ET DU JOUR

Inscription : 15 au 19 août

Entrée : 7 septembre

Roland Tourigny, prof.

1136, St-Olivier - FR 4-8463

x 120 T 240

23-Objets-perdus ou trouvés

MONTRE EN or blanc de marque Rolex pour dame, perdue au parc Pie-XII jeudi après-midi. Récompense promise. — Tél: 4-1439. 123 T 240

24- Pouponnières

GARDERAIS, REPOSEZ-VOUS!... Prenez vos semaines ou vacances sans inquiétude. Confiez vos enfants sous bonne garde. Grande cour. — Réservez d'avance; places limitées. — Appelez: FR 4-8260. x 124 T 237-240

25. Autos-Camions à vendre

Un Par Jour

A partir d'aujourd'hui, nous aurons à tous les jours dans notre salle de montre une automobile d'occasion à un prix

TRES TRES SPECIAL

NE MANQUEZ PAS VOTRE CHANCE

rendez-vous chez

Lefrançois

Auto Elec.

1486, Notre-Dame, T.-Riv.

125 T 240-241

AUTOBUS A VENDRE: Autobus d'écoliers, usagés, en parfaite condition. Prix: $1,000, et plus. S'adresser à Bruno Dion, 253, rue St-Georges, Windsor Mills, Tél.: VI 5-2449 — Rés. d'été: VI 5-2483. 125 T 204-263

A VENDRE - 35 autos de 1950 à 1956, usagées à des prix incroyables. Nous acceptons les échanges et nous vendons comptant. - S'adresser: Bon Marché Auto Part, St-Louis-de-France, Marcel Masson, prop. Tél.: FR 4-8202. 125 T 231-240

OLDSMOBILE 55

SPEC RADIO, très propre, en parfaite condition, à vendre ou échanger. Tél. 5-4257. 125 T 237-240

VOLKSWAGON 1959, De Luxe avec radio, 31,000 milles, excellente condition. Comptant seulement. Cause départ. — Tél. 4-3634. 125 T 238-241

GRANDS SPECIAUX de la semaine... Chevrolet 54, $525. — Ford 53, $275. — Plymouth 54, $390. — Chevrolet 54, $390. — Morris 52, $125. — Studebaker 50, $75. — Ford 54, $440. — Monarch 54, $650. — S'adresser: M. Rosaire Godon, rue Ste-Marguerite et Châteaufort, FR 4-8261. 125 T 238-241

CHEVROLET 1957, Spécial très propre, bien aussi, en très bonne condition, mileage 26,000 milles. Prix raisonnable. Tél. 5-2423. 125 T 239-240

A VENDRE, Dodge 1955, en très bonne condition, à très bas prix. Téléphoner: Tél. 5-6610. 125 T 239-243

A VENDRE : Dodge 6. Voulez-vous une bonne voiture usagée prête à prendre la route, sans aucune réparation. Batteries neuves, pneus neufs, tout est en parfaite condition. — S'adresser: 957 St-Maurice, FR 4-8011. 125 T 240-243

A VENDRE, cause déménagement: Plymouth 1953, deux tons, pneus blancs, propre et en bonne condition. — Téléphoner FR 5-7120. 125 T 240-243

A VENDRE : Dodge Regent 56, moteur V8 automatique, 6 cylindres, 2 couleurs à prix d'aubaine $750. S'adresser 3079 De Beauyeux. — FR. 5-7819. 125 T 240

CONSUL 1960, à vendre, millage 1,700 milles, encore sur garanti, à bas prix. Une maison neuve, cinq pièces, soffrage, cave cimentée, léger comptant, offre raisonnable acceptée, situé Rang Ste Marguerite. — FR 6-3678. 125 T 240

L'attrait et la force des Annonces Classées dépendent de la diversité de ces offres.

125 - Autos-Camions à vendre

jusqu'à

$1000.

sans comptant, pour l'achat d'une automobile

chez

LAROCHE Automobile

330, Boul. Normand, T.-R.

FR 6-2911 — FR 4-1261

1958 CHEVROLET sedan, de luxe, équipé

1957 OLDSMOBILE 88, sedan, équipé

1957 DODGE sedan, de luxe, comme neuf

1957 METEOR sedan, automatique, équipé

1956 FORD coach, Custom line, moteur neuf

1955 PLYMOUTH sedan, Savoie, 2 tons, équipé

1955 FORD sedan, Customline, équipé

1955 PLYMOUTH hard-top, 2 tons, très propre

1955 PONTIAC coach, de luxe, automatique

1954 STUDEBAKER sedan, Champion, de luxe

PRIX EXCEPTIONNEL

sur les automobiles suivantes, pour des paiements de

$15 à $20 par mois

1953 DODGE sedan, Regent, équipé

1953 CHEVROLET sedan, de luxe

1953 DODGE sedan, régulier

1953 CHEVROLET coach, de luxe, 2 tons

1953 CAMION DODGE, pick-up, ½ tonne

1952 PONTIAC coach, de luxe, automatique

1952 PLYMOUTH hard-top, 2 tons, équipé

1952 PONTIAC sedan, 2 tons

1951 (2) DODGE sedan, 2 tons

1951 METEOR sedan, Custom

1950 DODGE sedan, Custom

1950 PONTIAC sedan de luxe

OUVERT TOUS LES SOIRS

ACHAT - VENTE - ECHANGE

125 T 240

131- Bicycles - Motocyclettes

Bicycles neufs

USAGES, REGULIERS, de course, etc. Pour garçons et filles. — Armand Gagné, 857, St-Honoré, FR 4-2035. 131 T 232-291

135- Machinerie

SPECIAL

BATTEUSE Forans 1958, seulement 110 hres d'opération. — Machines neuves et usagées. — Agent International Harvester. — Garage Clément, St-Maurice, FR. 6-3877. 135 T 239-242

Tracteur

COCKSHUT 30, pneus 11 x 38, $800. FR 5-7811. 135 T 239-242

T. GRENIER

BOUL. ROYAL, BANLIEUE.

VOUS OFFRE :

Machineries neuves Massey-Ferguson. — Plusieurs instruments aratoires usagés. Lieuse à grain neuve. Grand nombre de tracteurs usagés en bonne condition, à prix de sacrifice. Terry Track 600 avec "loader" — Bulldozer TD-14 en bonne condition, très bon marché — 1 camion Mercury 1 tonne — 1 camion GMC ½ tonne — Presse à foin Massey-Harris No 1 avec moteur: SPECIAL: $700. — Tél. FR 4-5282. 135 T 240

"CAR WASHERS" 32 Washmobile, usagés, sur rail, en bonne condition. Spécial : $250.00. — R. ST-GERMAIN, 6568, Boul. St-Laurent, Montréal, P.Q. x 135 T 240

RESERVOIRS: usagés aux endroits suivants: 2— 10,000 et 2 — 15,000 gallons usagés, à Senneterre — 9 — 10,000 gallons usagés à Senneterre — Cap Chat: 1 — Farm Lake — 2 — Lavérendrye: 1 — Matapédia: 1 — Lesseps: 2 — Fabos: 2 — Réservoirs neufs et usagés de toutes les dimensions. Réservoirs de camions-citernes, neufs et usagés. — R. St-Germain, 6568 Boul. St-Laurent, Montréal, Québec x 135 T 240

143 - Animaux domestiques

BELLE FEMELLE Chikua

AGEE DE 15 mois, propre, en bonne santé, pesanteur 4 livres. Prix: $25 — S'adresser 371 Des Vétérans, Cap, FR 5-2134. 143 T 240

VENDS CHIENS enregistrés, jeunes, adultes, vaccinés, Boxers, Boston Bulls, Poméraniens, Bergers Alemands, Cockers, Colleys, Terre-Neuve, autres races. — Leboeuf Kennel's Reg'd, St-Casimir, Tél.: 152-s-2. x 143 T 240

SHAWINIGAN

Tél.: LE 7-1801

2- Cartes d'affaires

PRETS SUR HYPOTHEQUE

1ère ET 2e HYPOTHEQUE. Consultez: Thomas Boudrault, LE 6-3656, sur appointement seulement. 2 S 220-249

4- Propriétés à vendre

A VENDRE DANS STE-CROIX, 2 logements de 4 appartements, plus salle bain complète, fini plâtre, système chauffage air chaud, réservoir électrique, près autobus, laissera prêtart et vénitiens. Pas d'agence. Bonnes conditions. S'adresser: LE 9-5223. 4 S 237-242

COTTAGE A VENDRE: 5 appartements, système chauffage, entrée 220, garage et terrassement fini. Situé sur 117e rue. S'adresser: 1545, 118e Rue, Tél.: LE 7-8418. 4 S 239-242

COTTAGE MODERNE à vendre, 5 grandes pièces, chambre bain tuile céramique, le reste à l'avenant. Pièce additionnelle au sous-sol. Humidificateur central maintenant l'humidité à 50% pour maximum de confort. Quartier résidentiel. Près école, église et magasins. 920, 124e Rue, Shawinigan-Sud. Tél.: LE 7-8389. Départ éventuel. 4 S 239-240

COTTAGE NEUF, 5 pièces, système chauffage, situé 122e Rue. Prêt de 25 ans à 6%. S'adresser: PERCY O'CONNOR, contracteur général, 2980, 8e Ave, Shawinigan-Sud, LE 7-1034. x 4 S 239-240

4 - Propriétés à vendre

COTTAGE A VENDRE 6 appartements plus salle bain complète, avec grande cour, garage double. Bonnes conditions paiements. S'adresser: LE 7-6204. 4 S 240-241

MAISON A VENDRE, 1 étage et demi, 5 appartements, 1451 Georges, après 6 heures, système chauffage à l'huile. S'adresser: 1451, Georges, Shawinigan. 4 S 238-241

MAISON SEULE 1 étage, 6 appartements $6,500., bonnes conditions. S'adresser: 3353, rue Garnier, Shawinigan-Nord, LE 9-5373. 4 S 238-267

COTTAGE A VENDRE 5 appartements, salle bain complète, 220, système chauffage automatique, bien situé, centre de Shawinigan-Sud. Conditions faciles. S'adresser: 555, 115e Rue, Shawinigan-Sud 2. 4 S 240-241

7 - Commerces à vendre

COMMERCE A VENDRE sacrifierais restaurant bien situé à bonnes conditions à Shawinigan-Sud 2. S'adresser: Le Nouvelliste Case Postale 1514 Shawinigan. 7 S 232-241

COMMERCE A VENDRE, restaurant ou se sert repas complet, très bien situé dans centre commercial. Cause: maladie. S'adresser: Le Nouvelliste, Casier Postal 1516, Shawinigan. 7 S 238-241

14 - Locaux à louer

LOCAL A LOUER dimension 10 x 20, servant comme bureau d'affaires, situé centre commercial à 435, Tamarac, appt 214, Shawinigan. S'adresser: LE 6-2651. 14 S 238-241

16- Chalets

CHALET FINI moderne à vendre avec toutes commodités situé au Lac Goulet. Tél.: 8-4582 ou 8-9046. 16 G 231-243

CHALET A VENDRE 30 x 16 ISLE DES HETRES, intérieur à finir, prix raisonnable. S'adresser: LE 7-6117. 16 S 238-241

CHALET A LOUER à la saison ou à la semaine, 4 appartements, eau courante, électricité. Situé au Lac Bellemare. Belle plage. S'adresser: LE 7-0377. 16 S 238-241

17 - Terrains à vendre

PLUSIEURS TERRAINS à vendre. Prix réduit pour vente rapide près O.T.J. Shawinigan-Sud, trottoir et égout installé. Prêt Société Centrale et Ristourne provinciale. S'adresser: 898, 107e Rue, Shawinigan-Sud, LE 7-9611. 17 S 237-242

TERRAIN A VENDRE à Terrasse Des Rapides, 50 x 125. S'adresser: LE 6-5620 17 S 237-242

TERRAIN A VENDRE dimension 50 x 100, situé sur bord du St-Maurice à Shawinigan-Est. Bien boisé. Prix: $400. comptant. S'adresser: LE 9-5093, acheteur sérieux seulement. 17 S 238-241

TERRAIN A VENDRE, situé centre de Shawinigan-Sud, 114e Rue. Trottoir et égouts faits. S'adresser: 605, 112e Rue, Shawinigan-Sud 2. 17 S 239-240

23- Logements à louer

LE. 7-8221

DEMENAGEMENTS! — Pour vos déménagements appelez: GRENIER EXPRESS, LE 7-8221. Local et longue distance. — Entièrement assuré. 23 S 240-339

LOGEMENT A LOUER 4 appartements, libre 1er septembre. Prix: $26. mois. 398, Lambert, Shawinigan, LE 7-9890. 23 S 237-240

LOGEMENT A LOUER 5 appartements plus salle bain complète, 220, eau chaude. Libre 1er septembre. S'adresser: 1915, rue Gignac, Shawinigan, LE 9-9223. 23 S 237-240

LOYER A LOUER, 4 appartements plus salle bain complète, 220. S'adresser: 2133, rue Georges, Shawinigan, LE 6-4046. 23 S 237-240

LOGEMENT A LOUER, 4 appartements plus salle bain complète, 1er étage, situé coin Laval et Lambert. Tél.: LE 6-3039. 23 S 238-241

LOGEMENT A LOUER, 4 appartements plus salle bain, situé 1700, 109e Rue, Shawinigan-Sud. Prix: $25. mois. Libre 1er septembre. Dans un bas. S'adresser: LE 7-9744. 23 S 238-241

LOGEMENT A LOUER 3 appartements plus salle bain complète, réservoir eau chaude électrique, 220, libre immédiatement. S'adresser: LE 7-9209. 23 S 240-243

LOGEMENT A LOUER 5 appartements plus salle bain complète, 220, eau chaude. Libre 1er septembre. Situé 2e étage à Shawinigan-Sud. S'adresser: LE 6-3574. 23 S 240

LOGEMENT MODERNE à louer quatre appartements plus salle bain complète, chauffé, plancher bois franc, et tuile vynil dans cuisine et salle bain, eau chaude, 220, libre 1er octobre. — S'adresser LE 7-8924. 23 S 240-243

LOGEMENT A louer, chauffé, sous-sol. Prix: $39. Libre immédiatement. Cinq appartements plus salle bain complète, 220, eau chaude. Aussi ménage à vendre. — S'adresser 2573 rue Champlain, Shawinigan. 23 S 240-243

A ST-BONIFACE — Logement quatre appartements plus salle bain complète, 220, peinturé à neuf. Aussi logement trois appartements, bien situé près église, bas prix. — S'adresser: LE 7-8874 ou LE 7-8853. 23 S 240

24- Logements demandés

CHERCHONS logement moderne, 5 pièces, chauffé ou bungalow pour 1er octobre. S'adresser: LE 7-7505. 24 S 237-240

ON DEMANDE logement dans bas ou haut de la ville de Shawinigan ou dans Shawinigan-Sud 2, 4 appartements, entrée 220 avec réservoir eau chaude. 1er ou 2e étage avec cour visible samedi. Tél: LE 7-7449. 24 S 238-241

35- Meubles neufs

Wm. GELINAS

568, 4e RUE

Spécial de la semaine

POELE COMBINE électrique et à l'huile $149.50. Réfrigérateur 8 pieds cubes $89.50. Réfrigérateur 7 pieds et demi $79.50. Poêle 21 pouces, 220 volts, $139.50. T.V. de marque électrohome $79.50. 35 S 235-243

VENTE COQ D'OR — $3,000. en prix tiré le 17 septembre à L'EXPOSITION COMMERCIALE à l'aréna de Shawinigan. Toute notre marchandise est en réduction. Chaque $5. d'achat donne une chance pour le GROS LOT en montre au sous-sol chez LUCIEN BELANGER MEUBLES, 1623, Frigon — LE 9-9484 ou LE 9-9822 (sior). HATEZ-VOUS ! 35 S 240-255

37 Articles de ménage

CONGELATEUR 2 ans d'usage, en bonne condition, vendrait ½ prix. Pour information: LE 9-5123. 37 S 238-241

POELE "QUAKER" blanc, 2 ronds, distributeur d'huile automatique avec "POT", souffleur électrique "Waterfront" complet, chauffage propre et sûr. S'adresser: 1305, Lambert, LE 9-3847. 37 S 238-241

A VENDRE! Laveuse de vaisselle portative marque General Electric. Cause: manque d'espace. 1 an d'usage. S'adresser: 1263, Cascade, Shawinigan. 37 S 238-241

LIT, MATELAS et sommier à vendre! Fournaise à l'huile, couverture de lit, moulin à coudre ordinaire, tondeuse à gazon, horloge de cuisine, du linge d'enfant. S'adresser: LE 9-3828. 37 S 242-245

CARROSSE A VENDRE de bébé, bleu gris chromé, pouvant se transformer en pousse-pousse. Aussi robe de mariée blanche, 9 ans, création Clairette tout à l'état de neuf. S'adresser: LE 7-6397. 37 S 240

46 - Machines à coudre

AUBAINES

MACHINE A COUDRE ordinaire usagé et toutes marques à partir de $10. Machine à coudre électrique usagé à partir de $20. CENTRE DE COUTURE PFAFF, 392, 5e Rue, Shawinigan, LE 7-1988. 46 G 216-245

ELNA

POUR 2 semaines un cabinet CONSOL valeur de $75. gratis avec l'achat d'une super-matic aussi SINGER USAGE sur cabinet bobine ronde spécial à $49. — Balayeuses et cireuses de marque FAIRBANK MORSE — Vendeur demandé S'addresser: Gérard Lahaie votre seul représentant Elna dans la Mauricie 222 Tamarac, Shawinigan LE 7-1728. 46 S 232-241

50- Radios & Télévisions

ST-AMAND T.V.

521, 4e RUE LE. 7-9468

VENTE-SERVICE REPARATION

REPARATION — Radio — T.V. — Stéréophonique — Tout appareil électronique — Trois techniciens diplômés à votre service. 50 S 237-266

64a- Robes de mariées

ROBE DE MARIEE, blanche, gr: 12 ans, cocktail, avec toutes les accessoires. Bas prix. S'adresser: 8303, 18e Ave, Shawinigan-Est, LE 9-4291. 64A S 238-241

ROBE DE MARIEE à vendre, gr: 14 ans, blanche, longue. Aussi voile, diadème et crinoline amortis, modèle de la revue MON MARIAGE. S'adresser LE 6-4727 après 5 heures ou LE 7-1745 le jour. 64A S 240-243

77 Salles de réception

Avis aux organisateurs

Pour soirées de tout genre, tels épluchette de blé-d'inde, réception de noce, fête de famille, réunion intime ou organisée le MONT GEORGES est l'endroit tout choisi. Vaste stationnement à l'entrée. Information: LE. 6-3012. 77 S 231 260

113- Positions offertes

JEUNES FILLES demandées pour travail de bureau. Expérience pas nécessaire. S'adresser: C.P. 471, Shawinigan 113 S 238-245

117- Vendeurs demandés

VENDEURS DEMANDES

dans SHAWINIGAN et ENVIRONS

POUR VENTE DE MACHINES A COUDRE & ASPIRATEURS SINGER

QUALIFICATIONS:

- Agé 23 à 45 ans
- Expérience du public
- Bonnes références

AVANTAGES:

- Salaires et commissions
- Automobile fournie
- Vacances payées
- Assurance-groupe

S'adresser: SINGER SEWING MACHINE C. P. 337, Shawinigan ou tél: LE 6-2661 117 S 240

JEUNES HOMMES demandés temps partiel. Auto de modèle récent exigées. Aucune expérience requise. S'adresser: LE 6-4855. 117 S 236-245

125 - Autos-Camions à vendre

AUBAINES! Venez voir cet incroyable beau Oldsmobile 1954, automatique. Obligé de vendre, sacrifierais pour seulement $400. Cause: départ. Information: GARAGE CHAMPLAIN, Mont-Carmel, Route Nationale. 125 S 237-240

AUTO A VENDRE: Humber 50, 4 portes, parfaite condition, $275. LE 6-3572. 125 S 239-240

FORD CUSTOM '55, en bonne condition. Bien chaussé. S'adresser: LE 6-5669. 125 S 239-242

A VENDRE: Plymouth 57 — Dodge 56 — Ford 56 — De Soto 55 — Météor 55 — Kaiser 51. S'adresser: GARAGE MATTEAU, 1573, St-Marc, LE 7-6558. 125 S 239-242

GRAND'MERE

Tél.: LE 6-3347

2- Cartes d'affaires

A. ZDANOWICZ, courtier en immeubles, achat, vente de propriétés, terreins, placement d'argent, commerce. S'adresser: 1330, 12e Avenue, LE 8-9046 2 S 119-277

4- Propriétés à vendre

PROPRIETE A VENDRE Prix raisonnable, 2 logements, conditions faciles, situé, 1421, 4e Avenue. Veuillez téléphoner: LE 8-4422. 4 G 238-243

PROPRIETE A VENDRE, cause départ. Magnifique cottage en brique, 7 pièces, grandeur 30 x 48, système chauffage, terrain 73 x 115, situé dans St-Jean-Baptiste. Bonnes conditions de paiement. Si intéressé, téléphoner: LE 8-3228. 4 G 239-242

MAISON NEUVE en brique et pierre, garage, tout confort, coin de la rue, pour seulement $14,000. Appelez votre courtier en immeubles A. Zdanowicz, 1330, 12e Avenue, Tél.: LE 8-9046 4 G 240

14 - Locaux à louer

LOCAL A LOUER pour magasin, groupements, réceptions, fêtes intimes. Beaux planchers en terrazzo de 24 x 40. S'adresser: Paul-Henri Grenier, 850 12e Rue, Tél: LE 8-3157. 14 G 239-242

23 - Logements à louer

ST-GEORGES, logement non chauffé, taxe d'eau comprise, réservoir eau chaude, 4 pièces, 3½ pièces. — Pour informations, s'adresser: Prosper Normandin, 128 Champlain, LE 8-6255. 23 T 229-260

LOYER A LOUER, moderne, de 6 appartements, plus salle de bain, entrée 220, eau chaude. S'adresser: 60, 10e Avenue. 23 G 237-240

LOYER TRES MODERNE, 5 appartements plus salle de bain, entrée 220, eau chaude, sur la 20e Rue, chauffage central. Tél.: LE 8-8588 ou LE 9-3955. 23 G 238-241

LOGEMENT DE 4 appartements plus chambre de bain, situé 1464, 6e Avenue. Pour informations, téléphoner: LE 8-3571. 23 G 239-242

24- Logements demandés

ON DEMANDE maison seule de 6 pièces, dans Grand'Mère, St-Georges ou Lac-à-la-Tortue. Pour renseignements, appeler: LE 8-8815. 24 G 239-242

37 - Articles de ménage

A VENDRE un congélateur 15 pieds cubes, en parfaite condition, comme neuf, moitié prix. Veuillez téléphoner: LE 8-4032. 37 G 240

46 - Machines à coudre

MACHINE A COUDRE portative, bobine ronde avant et reculons, $89. Alpha, Singer, Bernina, White et Necchi. Réparation et démonstration. J.-René Ricard, 574, 4e Rue, Tél.: LE 8-5468. 46 G 218-247

59- Salons de chapeaux

Vente de déménagement

CHAPEAUX DE FEUTRE, velours et plumes, valeurs de $10.95 et plus, $3.95, $4.95, $6.95. Rita Lacerte, 426, 6e Avenue. 59 G 237-240

91- Plâtriers - Maçons

POUR PLANCHERS, caves, garages, blocs ciments, parrons et murs de pierre, consultez Maurice Langlois, 440 20e Avenue, Grand'Mère. Téléphone LE 8-4773. 91 G 240-243

96- A vendre ou à échanger

EQUIPEMENT DE scaphandrier à vendre ou à échanger, neuf, pompe automatique. Pompe sécurité, système téléphonique, 2 habits, équipement complet. Valeur $2,500, bargain pour seulement $800. Paul Bergevin, 37, 10e Avenue, Tél.: LE 8-3845. 96 G 238-243

CABINE CRUISER 32 pieds à vendre ou à échanger. Fond double, moteur marin, 6 cylindres, red-wing, pour 5 personnes, presque neuf, modèle MATTHEWS, équipé $5,200., bargain pour seulement $1,800. Paul Bergevin, 37, 10e Avenue. Tél.: LE 8-3845. 96 G 238-243

CABINE CRUISER 32 pieds à vendre ou à échanger. Fond double, moteur marin, 6 cylindres, red-wing, pour 5 personnes, presque neuf, modèle MATTHEWS, équipé $5,200., bargain pour seulement $1,800. Paul Bergevin, 37, 10e Avenue Tél.: LE 8-3845. 96 G 238-243

112 - On demande

FEMMES MARIEES avec expérience sur la couture demandées immédiatement à Lu'Bel Industries Ltd., 400, 7e Avenue, Tél.: LE 8-3791. 112 G 237-240

125 - Autos-Camions à vendre

A VENDRE autobus converti en roulotte, moteur en bon état, prix d'aubaine. S'adresser: André St-Arnaud, Grande-Piles, Tél.: LE 8-4988. 125 G 238-241

LA TUQUE

LA 3-4547

7 Commerces à vendre

A VENDRE, Café St-Maurice, 534 Commerciale. Restaurant de réputation connue, situé dans le centre des affaires. Clientèle établie. Prix raisonnable avec comptant abordable. S'adresser à Jeffre Pilon, 571 Commerciale, LA 3-4431. 7 O 218-247

14- Locaux à louer

LOCAL CHAUFFE à louer pour restaurant ou bureau, à 406, St-Joseph. Libre le 1er septembre. Pour informations, s'adresser à 318, rue St-Honoré. LA 3-2132 14 O 237-240

36- Meubles usagés

JUKE-BOX $80.00. Table de bureau en chêne $10.00; table ronde de cuisine $8.00; fournaise à bois $10.00. LA 3-3354 36-0-238-247

71- Entreposage

POUR ENTREPOSAGE de meubles — Local chauffé — S'adressez à Irène Lefebvre, 738 rue Roy.

LA. 3-4186

71-0-237-244

94- Plomberie - Chauffage

Yvon Leger

PLOMBERIE - CHAUFFAGE

606, COMMERCIALE,

LA 3-5048 94 O 213-242

122A - Extermination

EXTERMINATION

25 ANNEES au service du public. Extermination coquerelles, punaises, etc. Travail propre, soignée, garantie. B.B. EXTERMINATION COMPAGNIE SHAWINIGAN. LE 6-3808 ou LE 7-8642. x 122A S 240

131- Bicycles - Motocyclettes

TRIUMPH BONNEVILLE 1959 à vendre, 650 CC, en parfaite ordre, $550. Pour information, téléphonez à LA 3-2854. 131 O 237-243

AVIS

Encan

VENTE PAR ENCAN

MARDI le 16 Août prochain

à 12 h.30 p.m.

CHEZ EMILE SAUCIER

65 Petite-Rivière (1 mille de la ville)

LOUISEVILLE

Comprenant : 3 bons chevaux de 1600 à 1700 livres.

50 têtes de bétail Holstein de choix passées à l'épreuve du sang depuis 10 ans.

L'un des meilleurs troupeaux de la région, dont 30 vaches laitières, cinq fraîches vêlées.

1 boeuf de 2 ans, 5 taures de 1½ ans.

1 boeuf de 1½ ans, 2 taures de 2 ans et 10 veaux.

La machinerie comprend : Tracteur Massey-Harris, no 444, avec fourche, hydraulique.

Epandeur d'angrais sur pneus d'une capacité de 140 minots.

Presse à foin, no 55, International à broche.

Wagon sur pneus avec brancards. Frigidaire à lait DeLaval avec porte de côté, capacité de : 12 bidons. Réservoir à eau chaude avec heater. Traveuse Surge, 4 chaudières et installations pour 48 têtes.

Installation d'étable en fer pour 50 têtes, soit : Buvettes, et carcans ainsi qu'une foule d'autres articles que nous ne pouvons énumérées.

Roulant d'environ $15,000.00

N'oubliez pas cette encan qui aura lieu le 16 AOUT

CHEZ EMILE SAUCIER

Encanteur licencié : Lorenzo St-Arnaud, St-Wenceslas, Cité Nicolet, Tél 3 R 2 T 239-240

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de la faillite de :

ALFRED DERY, autrefois contracteur, dans les chantiers, domicilié au No 538 rue St-Eugène, La Tuque, province de Québec, FAILLI,

&

ALICE BEAUCHESNE, syndic autorisé, des cité et district des Trois-Rivières, SYNDIC

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

AVIS est par les présentes donné que ALFRED DERY, domicilié à La Tuque, province de Québec, a fait une cession le 8e jour d'août 1960, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23e jour d'août 1960, à une heure et demie de l'après-midi, au bureau de Me Maurice Bourbeau, Avocat, le Séquestre-Officiel, au palais de Justice, No 250 Boulevard Laviolette, Trois-Rivières, dans la province de Québec.

Trois-Rivières, le 8 août 1960.

ALICE BEAUCHESNE, Syndic.

1581, Royale, Trois-Rivières. Tél: FR 5-6478.

Température

MONTREAL (PC) — Prévisions officielles de la Météorologie nationale:

Généralement ensoleillé et devenant nuageux plus tard dans la journée avec risque d'averses ou orages; chaud; vent du sud-ouest de 15 à 20 milles avec rafales de 30. Minimum et maximum à Montréal 60 et 80, Ottawa et Sherbrooke 55 et 80 Ste-Agathe 55 et 75, Québec et La Tuque 55 et 80, Chicoutimi et Rivière-du-Loup 55 et 75.

Congrès des Gardes à Louiseville

LOUISEVILLE — Un congrès diocésain des Gardes paroissiales sera tenu dans notre ville, le 28 courant.

Il y aura parade dans l'après-midi et la Garde Saint-Antoine de notre ville tient à aviser tous les mouvements et organisations locales d'en prendre note afin qu'il n'y ait pas confusion de rassemblement, ce jour-là.

Le Château...

(suite de la page 3)

reau des notaires Lamy, Martin et Bérard. Le montant de la transaction n'a pas encore été dévoilé.

La ferme...

Edouard Mathieu, de Wickham, pour une table à café de vivoir en bois; Léonard Cusson, de St-Majorique, pour une peinture numérotée à l'huile, encadrée.

Cet après-midi, il y aura parade des animaux de l'Exposition et auparavant, les juges compléteront les expertises qu'ils n'ont pu faire aujourd'hui notamment dans les classes chevalines.

Les amateurs peuvent également visiter le Palais de l'industrie, les travaux exposés des fermières et s'amuser dans les jeux forains. L'Exposition se termine dimanche soir.

30 permis...

(suite de la page 3)

dont la valeur s'élevait à $201,000. La cité s'était alors enrichie de 25 nouveaux logis. Incidemment, le dernier mois a été particulièrement faible au point de vue construction dans la cité du Cap-de-la-Madeleine.

Sentence...

(Suite de la page 6)

à l'accusation d'avoir conduit un véhicule moteur avec des facultés affaiblies. Ils furent condamné tous deux à une amende de $50, aux frais de la cause, ou à un mois d'emprisonement. Le permis de conduire du premier fut suspendu pour 4 mois et celui du second pour 6 mois.

Un autre, accusé du même délit, a protesté de son innocence et son procès fut remis au 25 août.

Un individu accusé de "hit and run" a nié être coupable et sa cause a été remise péremptoirement au 18 août. L'offense que l'on reproche à M. Paul St-Pierre aurait été commise le ou vers le 3 juin.

M. Maurice...

(Suite de la page 3)

M. MAURICE AYOTTE cultivée. Mais le libraire chez nous ne peut vivre du seul commerce des livres s'il ne lui joint pas une spécialité à revenu.

"Si je pouvais vivre uniquement de la vente des livres, je ne ferais que cela, mais l'expérience a prouvé que chez nous c'est encore impossible".

Grâce à la Société, peut-être verra-t-on un renouveau.

Le Québec...

(Suite de la première page)

à remplir l'un des deux postes détenus présentement par M. Léon Balcer. M. Balcer est solliciteur général et agit actuellement comme secrétaire d'Etat intérimaire.

M. Martineau est député de Pontiac-Témiscamingue.

Le nouveau ministère

Le nouveau ministère des Forêts réunira les sections des ministères de l'Agriculture, du Commerce et des Ressources naturelles qui s'occupent des forêts et du commerce du bois d'oeuvre. Il coordonnera le travail de toutes les agences provinciales et fédérales dans ce domaine.

Gigantesque...

(Suite de la première page)

pour des fins pacifiques au bénéfice de toute l'humanité.

"Le ballon satellite qui a réfléchi les paroles que je vous adresse pourra être utilisé librement par toute nation pour des expériences similaires dans ses propres intérêts.

"Les renseignements nécessaires à la préparation d'une telle participation ont été largement répandus il y a quelques semaines.

"Les Etats-Unis continueront à rendre disponibles au monde les renseignements scientifiques recueillis par la présente expérience et les autres expériences du programme d'exploration de l'Espace."

Lancement "parfait"

L'enregistrement du message a été diffusé au satellite à sa première révolution autour de la Terre.

Le Dr T. Keith Glennan, administrateur de l'organisme national, a décrit le lancement du satellite Echo comme "parfait".

Le succès du satellite à atteindre une orbite a été confirmé à la fois par des observations visuelles et des instruments de télémétrie.

Des observateurs sur la côte du Pacifique ont rapporté que, dans l'obscurité du matin, la sphère brillait quelque sept fois plus que l'étoile polaire.

Le Dr Glennan a donné au nouveau satellite le nom de Echo 1.

Des jeunes...

(Suite de la page 9)

9 ans, "Port St-François")

Classe 10-11 ans : 1er prix, Claire Fagnan, 10 ans, "Tahiti", 2e prix, François Bélanger, 11 ans, "Canard".

Classe 12-13-14 ans: 1er prix, Louise Bolduc, 14 ans "Pingouin", 2e prix, Jean Lagacé, 14 ans, "Chalet".

Les juges remirent également des prix à Hélène Piuze, 12 ans pour de magnifiques et ingénieuses marionnettes confectionnées à l'aide de tissus faciaux : Joanne Campeau, 8 ans et Michelle Boyer 9 ans pour de colorés coquillages; Hélène Lagacé pour sa collection de papillons; Hélène Côté, 9 ans, pour un totem ingénieusement fabriqué.

Et le reporter s'est pour sa part permis de remarquer ce "Bateau japonais" de la toute petite Renée Frigon.

Et il a encore remarqué, ce reporter combien les enfants étaient obsédés par l'eau, les montagnes, les bateaux, les animaux. Et il n'a que des éloges à faire pour cette réalisation qui s'est terminée par une non moins remarquable mascarade. Une idée qui devrait devenir une tradition puisqu'elle permet aux enfants de s'extérioriser et auss

L'église est sur le même site depuis plus de 150 ans

LOUISEVILLE — Le temple paroissial de notre ville est situé sur le même emplacement depuis 1804.

En effet, la première église bâtie à cet endroit le fut au début du 19e siècle et démolie en 1916 pour faire place à une seconde qui fut ouverte au culte en 1917. Puis vint l'incendie de 1926, à l'été, et cette dernière fut prête pour recevoir les fidèles, en 1928.

Durant presque un quart de siècle, l'intérieur n'était pas terminé, mais en 1952, le curé actuel, Mgr Donat Baril, P.D., V.F., rénova cet intérieur et en fit l'un des plus beaux temples de notre province.

Journée champêtre à Victoriaville

Victoriaville (DNC) — C'est jeudi le 25 août qu'aura lieu la grande journée champêtre organisée par les Cercles des Jeunes Agriculteurs pour les régions faisant partie de l'AJR soit les Bois-Francs, Nicolet et Lotbinière. Tous les membres et leurs amis sont cordialement invités.

La journée se déroulera sur le terrain de l'Exposition de Victoriaville. Voici tel que communiqué par le secrétariat de l'AJR le programme de cette journée:

8h.30 a.m. Rendez-vous au terrain de l'Exposition.
8h.45 a.m. Instructions pour la journée.
9 hres a.m. Concours du tracteur.
9h.30 a.m. Concours d'habillement.
Concours: Bovins laitiers. — Volailles — Horticulture. — Floriculture.
11h.15 a.m. Départ pour la messe au Collège Sacré-Coeur.
12h.15 a.m. Diner.
1h.15 p.m. Amusements en plein air.
3 h. 15 p.m. Départ pour la salle académique.
5 h. 30 p.m. Temps libre et préparatifs pour le départ pour le Centre Catholique.
6h.30 p.m. Banquet.
8h.30 p.m. Soirée sociale à l'Aréna.

Nous invitons tous ceux qui seraient intéressés à prendre part à ces activités de bien vouloir se rendre à Victoriaville le jeudi le 25 de ce mois pour une journée intéressante.

Obédiences au couvent de St-Barthélemy

ST-BARTHELEMY, (Spécial). Quatre changements sont à signaler au couvent du village, dirigé par les religieuses des SS. NN. de Jésus et de Marie.

Soeur Berthe des Anges devient supérieure à Coteau-Station; Soeur Adélima-Marie a été nommée à l'Institut Familial de Saint-Lambert; Soeur Armand-Marie, à l'Ecole de la Nativité d'Hochelaga; Soeur Jeanne-Lorette va au couvent de Saint-Hilaire.

Les nouvelles religieuses à venir se dévouer dans notre couvent sont: Soeur Louis-Hector, 9e année; Soeur Marthe de Jésus, enseignement ménager; Soeur Gertrude de Jésus, 7e année; Soeur Victor-Armand, 1ère et 2e années.



La causette d'Isidore

C'est le temps des expositions de fleurs

La plupart des quelque 50 sociétés horticoles de la province de Québec profitent généralement du mois d'août pour tenir une exposition de fleurs et de légumes. Le public qui visite ces expositions a alors une très belle occasion de se familiariser avec les différents noms dont on se sert pour désigner chaque variété de fleurs ou de légumes.

Les visiteurs de ces expositions peuvent alors prendre une fort belle leçon de chose, mais pour cela il faut que chaque société horticole qui organise une exposition se donne la peine de désigner clairement le nom de chaque variété.

—o—

A Daveluyville, M. René Astell s'est porté acquereur d'un terrain appartenant à M. Herman Fournier du village.

A St-Sylvère, la revision du rôle d'évaluation vient d'être faite par MM. Henri Leblanc, Wilfrid Thibeault et Gaston Guguy. Mme Marcel Trottier agissait comme secrétaire du groupe.

A St-Séverin-de-Proulxville, par suite d'une demande faite par le conseil municipal à la Cie Québec Téléphone, une boîte téléphonique a été installée au centre du village pour permettre de donner un meilleur service au public.

A St-Paulin, M. André Damphouse, fils de Mme Ovila Damphouse vient de prononcer ses voeux perpétuels à St-Bruno, chez les frères de St-Gabriel; il portera en religion le nom de Frère Lucien-de-Montfort.

A St-Sévère, M. Wilbrod Lemay, a vendu sa ferme à M. Joseph Eddy Gélinas, de Charette. Cette terre est située dans le haut du rang de Bellechasse. M. et Mme Wilbrod Lemay demeureront dans le village de St-Sévère où ils ont acquis la maison de la famille Jacques Noel.

A demain.
ISIDORE

Vente d'une école à l'enchère, dimanche

SAINT - BARTHELEMY — (DNC) — Une école sera vendue à l'enchère, dimanche, le 14 août, à 2 heures de l'après-midi. Cet édifice peut fort bien servir de maison privée, à proximité immédiate de toutes les commodités, puisqu'elle est située tout près du village.

Tôt ou tard, les contribuables devront exiger la fermeture d'autres écoles afin de diminuer les dépenses qui montent en flèche. Cependant, la raison primordiale de ces changements a pour but de permettre aux enfants d'avoir un meilleur rendement.

Exposition artisanale à Sainte-Marie-de-Blandford

Ste-Marie-de-Blandford, — (Spécial). — Les travaux de couture, de tissage, de tricot confectionnés par les dames fermières de Ste-Marie seront exposés à la salle paroissiale lundi, le 14 août 1960.

Une technicienne employée du Ministère de l'Agriculture, classera les travaux et fera bénéficier les dames fermières de ses connaissances théoriques et pratiques.

Certains mets typiquement canadiens seront aussi préparés par les fermières. On pourra aussi admirer à cette exposition des fruits, des légumes ainsi que des fleurs de la saison, produits des jardins de nos foyers ruraux.

Un secteur de cette exposition sera réservé aux plantes de maison. On en jugera l'apparence attrayante ainsi que leur vigueur; cette dernière section sera jugée par un agronome. De nombreux et intéressants prix seront attribués aux plus méritantes.

Agrandissement d'une maison de convalescence

SAINT-DIDACE (Spécial) — Mme Alfred Coutellier, propriétaire de la Maison de Convalescence Saint-Marcel, est à procéder à un agrandissement de sa propriété et déjà, les travaux sont très avancés.

On sait que depuis près de deux ans, Mme Coutellier se dévoue auprès des convalescents qui vont y trouver le repos à cet endroit, niché en contrefort de nos Laurentides.

Cette Maison appartenait autrefois à M. Clovis Denommé qui opérait un moulin à scie d'importance au village, à proximité immédiate de la Rivière Maskinongé.

Démarches du club des employés de Crucible Steel

SOREL (DNC) — Le Club des Employés de Crucible, un club social de la Crucible Steel Company of Canada, qui a été créé en mars dernier dans le but de divertir les employés de la compagnie ainsi que tous les membres de leur famille, tente actuellement d'organiser une "Journée à l'Exposition de Sorel" avec les directeurs de la Société d'Agriculture du comté de Richelieu. Si le projet réussi, tous les membres actifs du club pourront aller voir l'exposition agricole, les 17, 18, 19 et 20 août, au Parc de l'Exposition, et participer gratuitement aux amusements Bernard & Barry Shows sur présentation de leur carte de membre.

Parmi les activités futures du Club des Employés de Crucible, mentionnons la formation d'équipes de quilles pour jouer à l'Salle de Quilles de Sorel. Les rencontres doivent débuter au mois de septembre. La saison se terminera par une danse et une distribution de prix et trophées aux gagnants. On parle aussi d'un dépouillement d'arbre de Noël pour le mois de décembre.

Un tournoi de golf est prévu pour le 13 août prochain aux Dunes de Sorel et une cinquantaine de membres sont déjà inscrits.

Le comité directeur du Club Crucible est formé de MM. Roger Belanger, président; Yvon Magnan, vice-président; Mlle Louise Wells, secrétaire; Mlle Gabrielle Thibodeau, trésorière et des directeurs: MM. Julien Lafrenière, Joseph Grimard, Raoul St-Martin et Roger Plante. L... publiciste est M. Guy Peloquin.

Travaux repris à Saint-Didace

Saint-Didace (Spécial) — Les travaux de peinture qui avaient débuté sur le pont du village avant la tenue des élections, en juin dernier, et qui avaient été suspendus quelque temps, ont repris sous la direction de M. Léopold St-Cyr, de Saint-Didace.

Ce pont situé à l'entrée du village, est jeté sur la rivière Maskinongé et permet l'accès par cette route à Saint-Gabriel-de-Brandon, centre estival du nord de la région de Berthier.

CHEZ Mozart
1500 rue Notre-Dame

VENTE ANNUELLE DE FOURRURE!



LA VENTE QUI VOUS OFFRE LE MEILLEUR CHOIX DE FOURRURES... ET LES PLUS NOUVELLES CREATIONS!

Comparez leur qualité... Comparez leurs coupes... Comparez les prix!

C'est l'année pour acheter des fourrures! Au point de vue Mode... Les manteaux de fourrure sont complètement changés d'attitude... les cols se font plus spacieux... les encolures et les manches ont adopté une allure nouvelle. L'importante vente annuelle de fourrures "Mozart" vous offre les meilleurs achats qui soient!

MANTEAU de CASTOR CANADIEN
MOUTON DE PERSE GRIS
Garnis de luxueux vison

VAL. REG. $498.
EPARGNEZ $140.

En achetant ces 2 fourrures les plus en vogue, vous réalisez une économie remarquable. Manteaux de coupe parfaite, la qualité de leurs peaux et leurs bas prix en font une occasion que vous ne pouvez manquer.

$358



4 GROUPES DE FOURRURES à prix très spécial

AUCUN VERSEMENT COMPTANT
Selon les CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT MOZART
Taxe payable à l'achat!



MANTEAUX MOUTON RASE
teint brun (agneau traité)
VAL. RÉG. $149
$98

JAQUETTES RAT MUSQUE
teint vison
VAL. RÉG. $169
$98

MOUTON PERSE NOIR
Garni de vison saphir
VAL. RÉG. $418
$328

MOUTON PERSE NOIR
Garni de vison saphir
VAL. RÉG. $398
$298

ETOLES VISON ORIENTAL
petite fourrure très à la page
VAL. RÉG. $139
$88

ETOLES RAT MUSQUE
teint charcoal
VAL. RÉG. $89
$58

DOS DE RAT MUSQUE
teint du nord
VAL. RÉG. $298
$248

DOS DE RAT MUSQUE
teint du nord
VAL. RÉG. $248
$198